AP
20
M59
t. 1
no. 2
1895
c. 1
ROBA

WITHDRAWN FROM VICTORIA
UNIVERSITY LIBRARY

LE MONDE MODERNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Février 1895

A. Quantin Éditeur
5, rue Saint-Benoit, PARIS

Sommaire du N° de Février 1895

(Numéro 2 — Volume I)

La Dame de Gît-le-Cœur, nouvelle, par J. RICARD. — 5 compositions de GUMERY, portrait et autographe. 161

Deux voisins, par H. CHANTAVOINE. — 5 compositions par GUSMAN. 177

Les Mouvements de l'ouvrier dans le travail professionnel, par FRÉMONT. — 10 illustrations d'après nature. 187

Le Socialisme, par A. CLAVEAU. 194

Ingres, par ARSÈNE ALEXANDRE. — 14 gravures des œuvres du Maître 201

L'Impôt, par G. BERGERET. 219

Au Conseil Municipal de Paris, par GASTON CADOUX. — 6 illustrations d'après nature, par VAVASSEUR 227

Une spéculation financière du cardinal de Rohan, par H. CARRÉ. — 5 illustrations d'après documents. 235

L'Esprit contemporain en Allemagne, par EDM. BAILLY. 245

La Traction des tramways au moyen de l'air comprimé, par E. BOUGENAUX. — 5 illustrations d'après nature. 249

Coins de Normandie : Caudebec-en-Caux, par JULES ADELINE. — 14 illustrations d'après nature 257

La Mutualité française, par ACTUARIUS. 268

Profil de Parisienne, par PAUL BILHAUD. — 7 compositions de É. BAYARD FILS. 273

Les Ombres françaises, par PAUL EUDEL. — 19 compositions de FERNAND FAU. 283

Notes sur la Russie, par MICHEL DELINES. — 6 illustrations 290

Médecine et bicyclette, par le Dr MARCEL BAUDOUIN. 298

Culture du cresson de fontaine à Provins, par GROSDEMANGE. — 4 illustrations d'après nature. 305

La Mode du mois, par la comtesse LISE DE ROSE. — 5 compositions 311

Dans le monde, par LUCIOLE. — 3 compositions par MOROGE. 315

Menus et recettes, par G. GARLIN.

Revue des inventions, par ARTHUR GOOD. — 9 figures.

Bibliographie.

Tous ces articles sont **inédits**, ainsi que les illustrations. Ils sont la propriété du **Monde Moderne**. Les dépôts ont été faits, conformément aux lois internationales, pour en interdire la reproduction et la traduction dans tous pays.

Toutes les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à l'éditeur, M. A. Quantin, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Les manuscrits sont rendus.

PRIX DES **ABONNEMENTS** { France, Algérie, Tunisie, un an : **18** fr. — 6 mois : **9** fr.
Étranger, Union postale, — **21** fr. — — **10** fr. **50**

POUR S'ABONNER il suffit d'envoyer le montant de ces prix, en mandat-poste, chèque, coupons de rente, avec appoint en timbres français, etc., **à M. le Directeur du MONDE MODERNE, 5, rue Saint-Benoît, Paris.** — On peut aussi s'adresser à tous les libraires de France et de l'étranger. — On peut de même s'adresser à tous les bureaux de poste qui sont prévenus et qui ont le devoir de faire le nécessaire. — Plus simplement encore, se contenter d'envoyer son adresse, et la Revue se chargera du recouvrement.

(Chaque numéro formant un tout complet, les abonnements peuvent partir de n'importe quel mois.)

— *Reliure en percaline pour contenir le numéro :* **1** fr. **50** —

EN VENTE CHEZ the International News Company, 83/85, Duane street, New-York
ET CHEZ TOUS SES CORRESPONDANTS
(Les prix doivent être augmentés pour les pays d'outre-mer.)

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

LE MONDE MODERNE

Février 1895

La Dame de Gît-le-Cœur

— Je ne sais pas si vous avez le goût de la bohème, me dit tout à coup Henry Sauvac, au moment où le train dans lequel nous devions passer la journée entière sortait d'une petite gare très rustique, follement envahie par des rosiers ployant sous les fleurs.

Et comme j'indiquais un sentiment d'indifférence sur la matière, il reprit pensivement :

« — Moi, j'en ai l'horreur... Est-ce à cause de mon atavisme bourgeois, mais le débraillé des façons et des sentiments, l'indifférence du lendemain, l'habitude d'aller à son plaisir en marchant sur celui des autres, l'effacement des arêtes vives de la dignité qui résulte, et si vite! du mépris des conventions, tout cela m'inspire une sorte de dégoût nerveux impossible à vaincre. J'imagine que tous ceux qui ont été élevés exclusivement par des femmes, ces conservatrices et ces régulières, sont ainsi... Quand je faisais mon droit, j'ai collectionné des antipathies sans nombre pour avoir toujours refusé de me lier avec ces gens qui, entre des bocks, parlent leur vie au lieu de la vivre, empruntent cent sous à tout passant, s'encanaillent et encanaillent qui les approche, érigent en grandeur intellectuelle le mépris des vêtements

brossés, dépensent à faire des dupes plus d'efforts et de génie qu'il n'en faut pour accomplir une carrière brillante, et

sortent des pires impasses avec des blagues, quitte à y laisser tout respect d'eux, si se respecter n'était pas précisément ce dont ils sont incapables... Pourtant, j'ai eu pour ami un de ces individus, et peut-être a-t-il été le meilleur de mes amis, en ce sens qu'il comprenait en moi ces obscurités de sentiments et d'idées qui sont tout au fond de la sensibilité, que des pudeurs morales empêchent de jamais formuler, et dont l'éternel secret opprime l'âme à tel point et donne si implacablement l'impression de la solitude intérieure où il faut vivre... Cette gare où nous venons de passer me l'a rappelé avec une netteté singulière : c'est l'endroit où il a rencontré sa destinée... Ne croyez-vous pas qu'il y a un point marqué d'avance dans notre existence, un point où l'on doit venir fatalement et où des circonstances, souvent simples d'aspect, ont un sens caché qu'il faut savoir lire?... C'est pour ne pas s'être arrêtés à ces points-là que tant de gens manquent leur vie sans comprendre comment ils ont fait, ayant eu pour eux toutes les chances. Mais ce n'était pas là le cas de mon bohème... Il se nommait Armand Georges, un nom, vous le devinez, qui s'inscrivait à l'état civil au-dessus de la mention : « Père et mère inconnus. » Il était un enfant ramassé dans des langes anonymes sur un angle de trottoir. Le ramasseur avait été un vieux musicien alcoolique, braque et brave homme, qui, à ce que racontait Georges, aurait eu du génie si le temps ne lui avait manqué. Mais il était trop complètement occupé par son vice et par la nécessité de s'empêcher de mourir de faim ; ce à quoi, du reste, il ne parvenait qu'à peine. Celui-là, étant aussi un bohème, jugea parfaitement conforme à l'Idéal de faire quelques dettes de plus pour se charger de la vie et de l'éducation du pauvre mioche qu'il avait rencontré criant faiblement sur un coin de trottoir, tandis que lui, le vieux, rentrait à son domicile, complètement pochard et profondément attendri.

« Il va de soi que, comme la vie ne se comporte pas toujours à la façon des romans anglais, le vieil ivrogne ne devint pas sobre, du jour au lendemain, uniquement parce qu'il avait recueilli un enfant abandonné. Tout au contraire ; il se grisa de plus en plus, mais il s'attacha au petit, et, par des procédés qui sont demeurés inexpliqués, il parvint à le nourrir et à l'habiller à peu près. Il lui apprit la musique, qu'il savait merveilleusement, un peu de latin et d'histoire, et, certain jour où il se trouvait avec d'anciens camarades qui avaient suivi d'autres routes que la sienne et étaient arrivés ailleurs, il réussit à intéresser à son enfant trouvé quelqu'un d'influent qui obtint pour lui une bourse dans un collège...

« Cet Armand Georges avait la plus vive faculté d'assimilation que j'aie rencontrée jamais, et une de ces mémoires sans effort qui retiennent toutes choses et ne lâchent rien de ce qu'elles ont saisi. Il fit des études prodigieuses, fut celui que l'on cite pour l'honneur d'un lycée, passa un baccalauréat demeuré légendaire, un doctorat ès sciences qui fit époque, apprit sept langues vivantes pour occuper ses heures oisives, et, le jour où il eut vingt-huit ans, se trouva sur le pavé, couvert d'une inutile gloire universitaire et dégoûté du travail pour toute sa vie. C'est à ce moment que je l'ai connu, et de quelle façon anormale !...

« C'était un soir de brouillard, de froid, de misère morale. J'avais des chagrins précis et un spleen indéterminé. Comme on a l'instinct de mettre ses impressions dans un cadre qui leur soit ajusté, au lieu d'aller regarder brailler des acteurs, tournoyer des valseuses, ou jouer des messieurs préoccupés, je m'étais fait conduire sur les quais ; puis j'avais renvoyé ma voiture, décidé à errer dans cette nuit hostile jusqu'à ce que la fatigue et l'abrutissement vinssent émousser l'aiguillon des anxiétés qui me piquaient le cœur... Je vous ai dit qu'il y avait un brouillard dense, un brouillard blanc et lourd qui

mettait de l'angoisse dans les poumons... J'avais marché longtemps déjà sur les quais devenus presque complètement déserts, lorsque l'idée me vint de descendre au bord de l'eau, là où il devait faire plus sombre encore et encore plus atrocement triste. Devant moi justement la rampe de pierre se coupait et un chemin s'enfonçait dans le brouillard plus opaque, allant vers le fleuve dont le clapotis furtif montait comme un appel sournois...

« Je crois bien qu'à cette minute d'obscures idées de destruction se mirent à flotter dans mon cerveau. Et je m'enfonçai dans cette brume en songeant à toutes les amertumes qui sont l'arrière-goût des meilleures joies, à la ridicule brièveté de la vie, à la disproportion de tout effort et de tout résultat, à ces banalités amères enfin que l'on retourne en soi lorsqu'on souffre de n'être, avec le bouillonnement gigantesque que font dans l'âme les passions, dans le cœur les espoirs et dans le cerveau les projets, que ce si petit point dans l'espace, cet infinitésimal atome dont l'existence ou la disparition cause si peu de joie, remuerait si peu de douleur...

« Tout à coup, au moment où je devais être arrivé près de l'eau que je ne voyais pas, je me heurtai violemment à quelque chose. Ce quelque chose remua, se dressa. J'articulai rapidement :

« — Pardon !

« Puis je reculai, cherchant à voir celui contre qui je venais de buter, et, ramené à un goût subit de la vie par les rapides suppositions qui me traversaient, mêlées à ces idées que je n'avais pas d'arme, que le quai était fort désert et les gardiens de la paix au chaud quelque part, loin de là... Une voix dit ces paroles :

« — Pardon ? Pourquoi me demander pardon ?... C'est inutile, monsieur. Un homme qui va se jeter à l'eau pardonne naturellement toutes choses, et surtout un coup de pied involontaire. Quel terrible brouillard ! n'est-ce pas ?

« Vous jugez, sans doute, que ces paroles, en elles-mêmes, n'avaient rien de bien intéressant, qu'un individu qui va se noyer ne le raconte pas à quelqu'un d'inconnu, à quelqu'un qu'il ne voit même pas. Peut-être, à ma place, eussiez-vous pensé que le personnage était ivre. Moi, je ne pensai rien de pareil. Une émotion intense m'avait pénétré ; j'avais ce soir-là les nerfs très ébranlés, la sympathie de mes sentiments de la minute précédente avec ceux que je supposais à cet homme me frappait profondément ; et puis il avait une voix extraordinaire, une voix pure et profonde, une voix *recueillie,* si je puis dire ainsi, et dont la sonorité éveillait dans l'âme une impression semblable à celles que font naître les échos dans les cathédrales. Sans m'occuper un instant de ce que la situation pouvait avoir d'absurde, et avec un intérêt qui faisait battre plus vite mes artères, je demandai :

« — Pourquoi voulez-vous mourir ?

« Et du fond du brouillard qui augmentait, je crois, la voix musicale et bizarre de l'homme que je ne voyais pas répondit :

« — Pourquoi je veux mourir ?... parce que je suis un enfant trouvé, parce que mon seul ami est mort tout à l'heure, parce que je n'ai pas à manger et que les besognes qui me donneraient du pain m'excèdent et me dégoûtent, parce que mon âme n'est pas fabriquée pour ma destinée, et que, voyez-vous, souffrir n'est tolérable que lorsqu'on espère.

« Tout ceci avait été prononcé avec un accent de tranquillité ferme qui fit entrer en moi la conviction absolue que cet homme disait vrai, qu'il allait se tuer là, dans ce brouillard étouffant, dans cette nuit morne. Une immense pitié m'envahit. J'étendis le bras dans la direction d'où venait la voix et je touchai l'épaule de l'homme.

« — Venez avec moi, dis-je avec une autorité subite. Nous causerons, et si vous voulez vous tuer après, il sera toujours temps. La Seine vous attendra.

« Je supposais qu'il allait faire quelque résistance, mais il dit simplement :

« Allons, » et me suivit. Un quart d'heure plus tard, nous étions tous deux assis dans un cabaret; il mangeait une soupe que je lui avais fait servir, et moi je le regardais... J'ai rarement vu une figure plus singulièrement belle. Ces traits s'arrêtaient brusques comme en un masque de marbre : une coupure nette du front aux sourcils droits, une coupure nette du nez qui se reliait directement à ce front, une coupure nette des lèvres pleines et fermes, lèvres olympiennes, d'une sévérité pensive. Ce menton rond avait la ligne pure des bas de visage qui hantaient les sculpteurs grecs, et, dans l'ombre du front avancé, les yeux, magnifiques de pensées brûlantes et rapides, flambaient d'une lueur à peine supportable par son intensité. Ses cheveux étaient de ce pâle blond de soie vierge qu'ont parfois les cheveux d'enfant et bouclaient autour de ses tempes, souples et scintillants. Il avait de longues mains câlines et adroites qui faisaient des gestes d'une élégance facile... D'ailleurs il était bossu, absolument, complètement bossu : sa miraculeuse tête emmanchée de travers et presque sans cou sur d'énormes épaules rondes, le torse tellement court que le bord de la table lui venait à la poitrine, tordu un peu aussi, obligé de se mettre de côté pour regarder en face... Cette forme excentrique était montée sur une immense paire de jambes qui le faisait, en fin de compte, arriver, lorsqu'il était debout, au niveau d'une stature ordinaire. Il semblait quelque invention folle et cruelle de la nature; son aspect me faisait mal à l'âme, incroyablement. Lorsqu'il eut mangé sa soupe, puis un bifteck et bu une bouteille de vin, il me conta son histoire que je vous ai dite. Mais de quelle façon! Il avait une éloquence sombre et railleuse qui rendait maîtrisantes toutes ses paroles; les êtres qu'il décrivait semblaient se dresser vivants à côté de lui; les scènes se jouaient avec une obsédante réalité. Je l'écoutais, hypnotisé par le charme incomparable de sa magnifique parole, conquis par la flamme qui jaillissait de son âme hyper-sensitive... Ce n'est que très longtemps après que j'eus le loisir de m'étonner de l'absolu et quasi foudroyant envahissement de moi qu'avait opéré Armand Georges, ce bohème indéniable et cynique — car il mettait à se raconter une sorte d'orgueilleuse ostentation, comme si s'avouer un vaincu résigné de la vie lui eût semblé d'une grandeur spéciale et enviable.

« Ce premier soir de notre connaissance... je devrais dire : cette première nuit, car je ne le quittai qu'à l'aube, il faillit d'abord me convertir à son idée favorite que toute action dégrade d'autant plus qu'elle a une fin plus utile, et que l'inertie absolue est la seule attitude qui convienne aux âmes vraiment hautaines, et hautaines de par ce qu'il nommait leur « droit divin ». Après ceci, il me parla de toutes les choses d'art du temps où nous sommes, jetant, comme de brusques éclairs de torche, un flambloiement d'idées sur chaque angle obscur où sa causerie rapide entrait pour en ressortir aussitôt et courir ailleurs. Je me taisais, je vous l'ai dit : il m'avait dompté.

« Tout à coup, il se fit un silence; puis, la voix amortie en des flexions d'infinie douceur, il se mit à me parler de moi-même. Il savait, comme si je la lui eusse dite, mon angoisse de l'heure passée. En peu de secondes, il en avait retrouvé la source, et il me disait des paroles de sympathie, d'aide et de conseil, qui me donnaient l'impression singulière de sentir mon cœur endolori manié par la caresse de ses longs doigts souples et peu à peu dégonflé de l'amertume qui le tendait dans ma poitrine en me faisant croire mes côtes trop voisines... Du même air simple, libre, à l'aise, dont il était entré dans ce cabaret, dont il avait mangé les plats que je payais, Armand Georges pénétra dans ma vie, et toutes les choses de mon âme furent à lui pendant les dix années que dura notre amitié. Et, maintenant qu'elle est finie, toutes les fois que je suis triste,

fatigué, embarrassé d'une décision à prendre, je mesure quel vide ce sentiment effacé a laissé dans mon être... Et cependant j'avais, j'ai, j'aurai toujours l'horreur des bohèmes...

« Que vous disais-je?... Oui, je vous racontais cette séance dans le cabaret...

Après qu'il m'eut fait croire que l'on pouvait n'être pas seul dans son âme, il me déclara brusquement qu'il ne se tuerait pas ce soir-là, ni de quelque temps encore sans doute, que notre rencontre avait quelque chose d'étrangement significatif, qu'il y voyait comme une occulte injonction de vivre à laquelle il ne résisterait certainement pas, m'indiqua en passant qu'il avait beaucoup travaillé dans l'occultisme et me donna la sensation fugitive qu'en lui résidait le pouvoir d'écarter le rideau qui voile les « cieux inconnus ». Enfin, il conclut son discours en se levant et en m'annonçant qu'il allait me conduire auprès du corps de son père d'adoption, que là nous finirions la nuit en une veille qui mettrait au fond de notre amitié ces deux choses sacrées : la douleur et la pitié; qu'en outre, au matin, le laissant là, j'irais commander le service funèbre, que je payerais naturellement, et, non moins naturellement, avec une joie toute particulière, car où trouver plus belle occasion de charité sans remords qu'en l'hommage d'un convoi décent, offert au pauvre diable d'âme si pure, si au-dessus des réalités ignobles... Tout fut fait comme il voulut et, de ce jour, Armand Georges devint partie de moi-même.

« J'eus l'idée de le tirer de misère en lui procurant des leçons. Il refusa d'abord, accepta ensuite pour m'être agréable; mais, au bout de peu de temps d'un travail régulier et très rémunérateur, il fut pris d'une fièvre nerveuse qui me causa de grandes inquiétudes. Un médecin qui le soignait me dit un jour :

« — Ce garçon-là a dû subir une contrainte épouvantable ou un chagrin violent, quelque chose enfin qui a exigé de lui une lutte plus forte que sa force...

« Et de moi-même je conseillai à Georges de ne plus donner de leçons... D'ailleurs il ne me coûtait pas très cher; n'ayant de besoins de nourriture que d'une façon intermittente, ne trouvant nul inconvénient à se passer de pardessus l'hiver ou à promener des jaquettes très

épaisses l'été, ce bohème, singulier entre tous, dépensait tout ce qu'il avait — un peu au delà même — dans des établissements de bains et chez sa blanchisseuse. Ses vêtements, au reste, étaient volontiers d'une affligeante saleté, mais non ses chemises, ni sa peau. Il avait tous les instincts de luxe que créent généralement les éducations commencées et suivies dans les milieux d'élégance excessive où le prix des choses n'est jamais en question. Son goût était quelque chose d'affiné, de délicat, de rare et d'inventif. Je le connaissais depuis un mois, lorsque, un matin qu'il était venu fumer chez moi, mon joaillier m'envoya une agrafe que j'avais commandée pour une amie. Georges regarda le bijou et me dit tranquillement :

« — C'est horrible ! Renvoyez cela. Laissez-moi me charger de cette affaire-là. J'irai chez le bijoutier cet après-midi, et vous serez satisfait, je vous en réponds.

« Amusé par l'allure de dandysme balzacien qu'il avait prise pour dire ceci, je consentis à le laisser faire. Et, en vérité, son agrafe fut une pure merveille... Depuis ce jour, il s'occupa de toute la partie décorative de mon existence et me fit voir que je n'avais jamais rien compris à l'art de dépenser l'argent pour en tirer de la beauté. Je vous assure que c'était parfois un curieux spectacle que l'étrange bossu loqueteux remuant nerveusement sa tête irréellement belle, agitant ses longues mains souples avec de beaux gestes qui décrivaient, se disputant — en une langue somptueuse brodée de grandiloquentes comparaisons — avec des marchands routiniers, qui tentaient de ne pas le comprendre, mais qu'il domptait enfin, comme il m'avait dompté, comme il domptait tous ceux qu'atteignaient les rayons ardents de sa parole.

Sur sa vie d'amour, il demeurait fermé, d'une discrétion voulue qui m'était un regret et qui me l'est resté, car quelles merveilles sentimentales ne devaient pas habiter cette âme !... J'eus seulement l'occasion de comprendre qu'il ramassait de temps à autre quelque pauvre errante de la rue et lui donnait, sans doute, pour quelques jours l'illusion d'une belle passion. Il y avait en lui — sans colère contre les heureux qu'il se bornait à mépriser très doucement — une pitié ardente et saignante pour les pauvres de la vie, pour ceux dont le rêve s'est rompu comme pour ceux qui ont faim, et il était un consolateur miraculeux ; il montrait le ciel à ceux qui étaient tombés, les genoux sanglants, sur la route trop dure. Je l'ai vu souvent ainsi, singulier apôtre, une sorte de folie dans ses yeux lumineux, disant des paroles qui semblaient lui jaillir du cœur avec son sang par le trou que faisait la souffrance d'autrui en y entrant comme un couteau. Quelle âme c'était que ce bossu trouvé sur un coin de trottoir par un vieux pochard !...

« Je vous disais que je ne savais rien de ses aventures d'amour ; mais, cela à part, j'étais au courant de toutes ses habitudes, et de celle, entre autres, qu'il avait de suivre les femmes dans la rue. Cela était chez lui presque une monomanie. Et c'était n'importe qui : une grosse vieille dame revenant du marché, un trottin, une cocotte. Il les suivait jusqu'à ce qu'elles fussent rentrées chez elles — et jamais il ne se trompait sur ceci et ne confondait la maison où l'on rentre pour une visite avec le domicile réel. Puis il prenait quelques notes, et chaque soir me contait ce qu'il avait inventé — il disait : deviné — sur l'existence passée, présente et à venir, des femmes derrière qui il avait marché. Souvent je l'engageai à faire des articles avec les histoires étranges qu'il improvisait ainsi : à l'ordinaire, il souriait simplement, avec un peu d'ironie fatiguée, avec cette expression que dessinent sur le visage les sottises que répètent tous les enfants. Un jour enfin, il me dit :

« — Comment aurais-je le droit de livrer à la curiosité froide des passants l'intimité d'une femme, uniquement parce

que cela m'a charmé l'esprit de la suivre dans la rue? Et puis, admettons encore, ce qui est faux, que, du moment où l'anonymat est gardé, il n'y a nul inconvénient à dévoiler les mystères d'autrui, vous conviendrez bien, du moins, de ceci, que ce que je vous raconte, pour être présenté au public, devrait être amoindri de certains détails. Or, si vous les regardez bien, ces détails sont justement l'incident-type, expressif entre tous, des états particuliers des gens. Je veux dire que pour transformer en denrée négociable ce que je viens de vous conter là, il faudrait l'abîmer... A qui cela ferait-il plaisir? Pas à vous, n'est-ce pas?... Souvenez-vous, mon cher, que lorsqu'on n'est pas colossalement plus haut que la foule, il est inutile de lui parler, et que lorsqu'on est colossalement plus haut que la foule, il faut se taire encore, car, pour être entendu, on devrait se courber.

« A cause de cela, sans doute, il n'écrivit jamais une ligne. Et, je vous l'assure, c'est grand dommage, car peut-être n'était-il pas beaucoup plus haut que cette foule qu'il dédaignait, mais, à coup sûr, il était à côté d'elle et ne marchait pas sur la même route.

« Parfois, il avait des crises de travail et était repris d'une passion nerveuse pour les choses de l'histoire, qui avait été autrefois sa grande étude.

« — L'Histoire! me disait-il un jour, quelle merveilleuse étoffe de songes!... On ignore tout des gens et des choses. On rêve sur un nom ou sur une époque dont toute la forme extérieure et toute l'intimité se seront fabriquées en soi par de vagues analogies lentement écloses de la contemplation d'un tableau enfumé, d'un bibelot amoureusement manié. Ce qu'on a vu dans le tableau ou dans l'objet, ce n'est pas, ainsi que l'imaginent les esprits pressés, l'âme même de l'époque fixée en la forme particulière de cette peinture ou de ce bibelot... Non, c'est sa propre âme, à soi, qu'on aperçoit, sa propre âme travestie comme au bal, coiffée d'un hennin ou marchant en cothurnes, et qui, de la vie subite qu'elle agite devant nous, crée l'illusion de la vie du temps passé qui se réveillerait pour nous... Et quel délire de raconter son émotion aux gens qui vous croient, en les persuadant qu'ils écoutent la leçon sacrée des âges!... Avez-vous bien lu ce fumiste sublime qu'était Michelet? Voilà le type de l'historien qui jouit de l'histoire comme d'une maîtresse à la volonté flexible! Nous a-t-il assez raconté les héros tels qu'il aurait voulu *les* être, les canailles telles qu'il n'aurait pas voulu *les* être! Mais quant à vous les dire tels qu'ils étaient... Bah! concluait-il avec un soupir, qui sait comment ils étaient? Car, mon cher, si l'on jugeait même les gens tout près de soi, ses amis les mieux connus, d'après leurs actes seulement... vous diriez de moi que je suis un pique-assiette. Les historiens me jugeront ainsi si j'accomplis un crime illustre, et pourtant...

« Et pourtant!... il avait bien raison : pourtant il était bien autre chose qu'un pique-assiette! Souvent il m'a fait songer à un roi exilé à qui demain rendra son trône et qui accepte l'hospitalité dans une cabane avec une telle grâce hautaine et tendre de la parole et du sourire qu'il ennoblit les choses qu'un peu de lui a frôlées.

« Donc, de temps en temps, Armand Georges était chargé de recherches historiques par des gens qui n'avaient pas le temps ou le goût de fouiller eux-mêmes les choses du passé. Il disparaissait alors de ma vie pendant quelques semaines — et me manquait beaucoup.

« A la suite de l'une de ses fugues, je le trouvai chez moi, un matin, en rentrant après une nuit stupidement usée à la table du baccara du cercle. Il était couché sur un divan, sa tête complètement rentrée dans les épaules, son torse difforme semblant un objet indéterminé qu'on eût posé là avec le subit découragement de jamais deviner à quoi il servait, ses immenses jambes pliées d'un air inutile. Il regardait le plafond avec

une attention particulière qui était son expression habituelle lorsqu'une chimère le hantait. Après avoir échangé quelques vagues paroles, je lui dis :

« — Qu'avez-vous ?

« Il réfléchit un peu, puis répondit :

« — Quelque chose de si ridicule que je ferais mieux de n'en pas parler.

« Et il me raconta ceci. Dix jours plus tôt, errant sur les quais, après avoir passé l'après-midi entier à la Bibliothèque, il remuait des hypothèses excentriques sur un point curieux de l'histoire du XVI^e^ siècle. En passant devant une boutique de bric-à-brac, son attention fut accrochée fortement par un petit portrait de femme, datant sans nul doute de l'époque qui lui occupait l'esprit, et dont le cadre étroit était orné de petites fleurs de pensées, gauchement semées entre des lettres qui, sans doute, disaient le nom de la dame et quelque chose de sa personnalité évanouie.

« Amusé, Georges entra, étudia longuement le portrait et le cadre, découvrit une devise et le nom de la dame, laquelle justement se trouva être ce qu'il appelait une de « ses amies dans le temps », — et résolut de me conseiller d'acheter la petite peinture qui était, me dit-il, charmante et avec le faire précis et candide de l'école de Clouet.

« Il allait sortir de la boutique lorsque ses yeux tombèrent sur un écrin de maroquin noir, doublé d'un damas vert, éteint et un peu usé. Dans cet écrin il y avait douze brosses de toutes formes, douze brosses dont l'écaille blonde était incrustée d'un mince fil d'argent qui, imitant une écriture cinglante et passionnée, traçait un mot, assurément un nom : *Dilette*. Georges

avait été curieusement intéressé par ces brosses dont les formes, compliquées avec un goût singulier, plaisaient à son esprit. Et puis c'était joli, ce nom : *Dilette*... et puis encore, l'écriture, évidemment calquée avec soin sur une signature, avait un caractère d'étrangeté... Il avait demandé à la jeune fille qui tenait la boutique de bric-à-brac d'où venait cet écrin. Elle ne savait pas; son père l'avait rapporté, avec beaucoup d'autres objets, d'une vente à l'hôtel Drouot, six mois auparavant. Pour le moment, ce père était en voyage et ne devait rentrer que la semaine suivante. Georges s'en fut, rêvassant à cette Dilette pour qui ces jolies brosses avaient été faites, dont elles avaient brossé les cheveux, les corsages et les jupes... Puis, ses hypothèses épuisées, il avait pensé à d'autres choses.

« Mais — il y a parfois dans la platitude de la vie des circonstances anormalement agglomérées — il se trouva que, les jours qui suivirent, mon bohème d'ami fut pris de l'envie obsédante de tripoter de vieilles choses précieuses et de fouiller les amas confus qui s'empilent dans les fonds de boutique où l'on vend du beau et du laid, du toc et du merveilleux. Abandonnant ses recherches à la Bibliothèque, il passa tout son temps chez des bric-à-brac, chez des revendeuses... Et cinq fois il trouva des objets marqués de la suggestive signature *Dilette,* rapide et nerveuse, courant sur des ors ou des argents... L'étrangeté de ces rencontres fit sur lui une impression violente qui le pénétra de telle sorte qu'il fut harcelé bientôt par ce nom de femme, au point de n'en pouvoir plus détacher sa pensée. D'où venaient ces objets ? C'est ce qu'il n'avait pu découvrir jusqu'au matin de ce jour-là où un vieux juif, en recherchant sur ses livres, lui avait appris que l'enerier d'or où scintillait un gros rubis, où filait la signature toujours pareille, et qu'il avait longuement tourné en tous sens dans la boutique sombre, avait été acheté par lui à la vente de Mme Isidore, une marchande à la toilette qui s'était retirée des affaires et avait envoyé son fonds de magasin à l'hôtel Drouot six mois auparavant... Georges avait pris l'adresse de Mme Isidore, s'en était allé à l'endroit où jadis elle exerçait son commerce, avait appris de la concierge que la marchande à la toilette habitait maintenant avec sa fille — une danseuse — dans un hôtel du quartier de Villiers, s'était précipité vers cet hôtel, avait enfin rejoint Mme Isidore, dont il me fit le plus drolatique et vivant portrait, et l'avait interrogée sur la série d'objets signés *Dilette,* par elle achetés en bloc sans doute, et qui s'en étaient allés aux hasards de sa vente. La marchande à la toilette, après un peu de réflexion, s'était écriée :

« — Mais oui ! je me souviens parfaitement. Ah ! il y en avait, allez, un vrai tas ! J'avais tout acheté... C'était en province, dans un petit trou de province qui s'appelait, qui s'appelait... attendez donc... le château de Git-le-Cœur... on allait là par la gare de Messigny. J'avais été prévenue de cette vente par des parents à moi qui habitent le village... C'était après décès... Une drôle de dame, une ancienne noceuse, à ce qu'il paraît... mais pas une cocotte, vous savez, non... une dame du grand monde. Elle avait fait les quatre cents coups dans le pays. Ah ! on en racontait sur elle, des histoires !... C'était superbe, ce château... J'ai acheté toutes les garnitures de toilette; il y en avait à n'en plus finir, et tout du beau ! monsieur. Vous aimeriez peut-être à savoir le nom de la dame? Attendez voir, je vais chercher; j'ai une mémoire pour les noms... Elle s'appelait Mme d'Armise... C'était-y son vrai nom? Naturellement je ne peux pas vous le dire... Pour ce qui est de son nom de baptême, j'ai eu l'idée de le demander, à cause de cet autre drôle de nom qu'il y avait sur tout, oui, sur tout ! monsieur. Ce n'était pas seulement sur ses affaires à elle, mais sculpté sur tous les meubles, tissé dans l'étoffe des rideaux, gravé en travers

des glaces, sur le dossier des chaises, sur le dessus des tables, sur le bois des portes... même que ça faisait un drôle d'effet : à force de lire comme ça ce bête de nom partout, on s'imaginait entendre quelqu'un qui l'aurait répété tout haut, tout le temps... Eh bien, je vous disais donc que Dilette ça signifiait Odile... un diminutif, vous comprenez... »

« Après encore beaucoup d'autres paroles, Georges avait quitté Mme Isidore en la remerciant et était rentré chez lui avec un frisson de fièvre. Il s'était couché, puis, vers dix heures du soir, fou d'énervement, il était venu chez moi et m'y avait attendu jusqu'au matin.

« — Sentez-vous tout ce qui tient d'angoisse dans ces mots : elle est morte! me disait-il, son récit terminé, — et sa belle voix grave avait le chevrotement misérable des voix qui vont se briser dans le sanglot. — Elle est morte! elle qui s'est incrustée dans ma vie en ce peu de jours, comme son nom charmant s'est incrusté dans tous ces objets exquis et précieux qui étaient siens!... Cette femme projette sur mon existence une ombre irrévocable. Je sens, je *sais* qu'elle eût été ma consolation, qu'en elle était mon secret de bonheur, que son âme seule pouvait comprendre mon âme... Nous nous sommes joints quelque part déjà dans un monde différent, nos cœurs ont été noués par une fraternité, j'en suis sûr... Vous me direz qu'elle était une vieille femme, oui, eh bien, qu'importe!... qu'importe à l'amour l'œuvre du temps? Un être, ce n'est pas une peau fraîche, des cheveux jeunes... c'est un agrégat mystérieux de forces vives qui s'épanchent en rayonnement de sympathie. On demeure soi, tout entier, qu'on ait vingt ans ou soixante ans, pour ceux dont l'œil lucide perce et pénètre la matière. Cette femme, c'est l'amour de ma vie! J'aurais pu vider mon âme à ses pieds, lui faire connaître le suprême amour qu'elle a cherché toujours et jamais trouvé... car, voyez-vous, c'est cela seul que signifient des aventures nombreuses dans la vie des femmes : elles courent après le rêve réalisé, complet, où elles restent lorsqu'elles le trouvent. Mais, hélas! pauvres chères, adorables, combien peu l'ont rencontré, ce rêve-là!... Eh bien, il était en moi pour Celle qui s'en est allée... qui s'en est allée!... Henry, comprenez-vous! elle est morte!... Écoutez l'harmonie troublante de son nom d'amour : *Dilette!* la voyez-vous s'évoquer au tintement de ce son charmeur : *Dilette!* et songez-vous aussi à la répétition de ce nom sur tout ce qui l'environnait, à la magie de ce vocable de caresse répété par les meubles, par les murailles, nageant sur l'eau pure des miroirs?... Demain j'irai à Messigny, je veux voir ce château de Gît-le-Cœur... Ah! qu'il est bien nommé... qu'il *sera* bien nommé surtout, lorsque j'y aurai laissé tout ce qui reste en moi qui puisse encore aimer! »

« Le lendemain, vers dix heures du matin, nous arrivions, Georges et moi, dans cette petite gare où nous venons de stopper. Mon camarade n'avait rien perdu de son exaltation, — au contraire, — et par moments il m'inquiétait. Il faisait un visible et incessant effort pour dissimuler sa pensée fixe, qui suffisait à m'indiquer sa conscience du ravage qu'elle occasionnait en lui.

« Aussitôt hors du wagon, mon ami, se précipitant vers un employé, lui demanda presque furieusement s'il savait où était le château de Gît-le-Cœur. L'employé l'ignorait et même semblait tirer quelque vanité de cette ignorance, — un homme sain d'esprit étant volontiers satisfait de ne pas savoir ce qu'un bossu, d'allure un peu démente, désirerait qu'il sût.

« — Allons chez l'aubergiste », dit Georges avec un froncement de ses grands sourcils.

« L'aubergiste savait, ou du moins croyait savoir, que c'était près du village de Vertot. Et prolixe, inintelligent, gras, obtus, plus paysan que nature, il entrait dans des considérants tout à fait

étrangers au sujet, y enfonçait jusqu'aux genoux, y tournait et retournait, en avait jusqu'aux yeux, puis par-dessus la tête, et toujours parlait. Georges était pâle d'énervement. Il me fit tellement pitié que j'intervins en commandant un véhicule, pour aller à l'instant vérifier les adipeuses assertions de l'aubergiste. Ce fut une nouvelle affaire; mais elle prit fin cependant, et, à onze heures, nous avions quitté Messigny.

« Georges demeura silencieux très longtemps. Puis, tout d'un coup, un tressaillement brusque le traversa, et se virant de côté, en sorte que sa figure se trouva juste en face du jeune gars, à l'air somnolent et fin, qui nous menait :

« — Dites donc, mon garçon, fit-il de sa voix singulière qui en ce moment avait une intonation qui ordonnait, dites donc, vous avez connu la dame de Gît-le-Cœur, vous? »

« Les yeux pâles, finauds et circulaires, du paysan parurent osciller. Puis, avec l'ombre d'un sourire :

« — Pour sûr! » fit-il en allongeant un coup de fouet à l'ossature couverte de peau blanche qui, en secousses convulsives, tirait notre charrette.

« Alors commença un interrogatoire étrange, d'une incroyable subtilité : ce Georges savait la langue de tous les esprits, il disait à chacun les mots spéciaux qu'il comprend mieux que d'autres et auxquels il attache un sens plus complet.

« Voici ce qu'il tira de notre conducteur, qui dit ce jour-là — et celui-là seulement sans doute — toute une série de choses qui dépassaient de beaucoup sa faculté de compréhension, Georges débrouillant pour lui les impressions de sa seconde conscience.

« La dame de Gît-le-Cœur était une drôle de dame! Les uns disaient qu'elle était vieille. Et, de fait, lorsqu'elle était morte, l'an précédent, on avait appris qu'elle avait cinquante-cinq ans, et c'est vieux, car, n'est-ce pas? sa grand'mère à lui, le gars, avait cinquante-cinq ans, et il fallait la voir!... Mais la dame de Gît-le-Cœur, c'était une autre affaire!

elle était grande, grande, et toute mince, avec une taille « comme ça », faisait le raconteur en montrant le filement souple de son manche de fouet. Et encore elle avait des cheveux de la couleur que fait quelquefois le soleil à six heures, en septembre, là derrière la colline, des cheveux qui frisottaient, qui frisottaient... Puis il revenait à l'allure de la châtelaine et, pensif, déclarait :

« — Quand on la regardait marcher, monsieur, je ne sais pas pourquoi, mais ça vous rendait le cœur content... C'est drôle, n'est-ce pas? »

« Il disait ensuite qu'elle était toujours vêtue de blanc, — mais de si belles robes, couvertes de choses brillantes, ou bien de dentelles... Une fois qu'il était allé porter quelque chose au château, — car il n'était pas de Messigny, lui, il était de Mineuil, tout à côté de Vertot, — une fois donc la dame lui avait donné un pourboire, et le souvenir lui restait de ces mains, des mains toujours et si extraordinairement blanches; il se rappelait avoir vu des mains comme ça à la petite de la mère Fournier, qui était morte le jour même de sa première communion et qu'on avait enterrée dans sa robe blanche... Et comme elle avait des bagues, la dame! de toutes les couleurs! et ça brillait! comme brillent les rayons de lumière qui font des trous dans les branches et tombent dans l'eau... Une autre fois elle lui avait parlé, dans un chemin creux, pour lui demander des nouvelles de sa mère qui était malade. Elle avait une voix... une drôle de voix qu'on aurait aimé à toujours écouter; et puis elle vous disait des choses qui remuaient tout drôlement le cœur, comme d'un contentement qui aurait donné envie de pleurer... C'est comme quand elle vous regardait avec ses yeux qui flambaient, qui flambaient : il faut avoir vu des yeux de chat dans la nuit pour se figurer ces yeux qu'elle avait. On aurait voulu les regarder, et puis encore, et encore, mais on ne pouvait pas, tant ils vous mettaient l'âme à la reculons... Pour lui, il ne pouvait pas dire très bien s'il croyait, comme on l'avait beaucoup dit dans le pays, qu'elle avait vendu son âme au diable pour garder toujours sa figure jeune et sa taille comme ça, — il désignait le fouet, — mais ce qu'il pouvait bien dire, par exemple, c'est qu'elle lui avait jeté un sort : il la voyait aussitôt qu'il fermait les yeux; quand il était seul, il entendait sa voix; très souvent, la nuit, il se relevait et faisait les deux kilomètres qui séparent son village du château pour regarder les fenêtres de sa chambre où il y avait de la lumière toujours, une lumière comme s'il avait flambé un incendie là dedans... Ah! c'est qu'elle en faisait une vie... En venait-il des messieurs de Paris pour la voir! Il le savait bien, lui. Jusqu'à cette année-là il menait le cheval de renfort qui montait la grand'côte après la Saulret... car c'est là la vraie route pour aller à Gît-le-Cœur quand on vient de Paris. Eh bien, tous ces messieurs, il l'avait toujours remarqué, paraissaient si contents d'arriver et si tristes de partir. Et ils revenaient. Il y en avait des masses, des masses... tous, ses amants, à ce qu'on disait dans le pays. Et c'était peut-être vrai... Comme elle brillait dans la nuit, sa fenêtre!... Une chose vraiment curieuse, qu'il avait découverte depuis, et qui donnerait raison à ceux du pays qui racontaient qu'elle était sorcière, la dame, c'est qu'il n'était pas le seul à qui elle avait jeté un sort en le regardant avec ses terribles yeux : il y avait, à sa connaissance, quatre garçons dans le pays à qui c'était arrivé, tout juste la même chose... et un, le grand Louis, avait tellement la tête perdue que le jour où on l'a enterrée, la pauvre dame, il s'est jeté à l'eau... là, justement, dans ce trou... là, sous les trois saules.

« D'un geste bref de sa main longue, Georges, à ce point du récit, avait arrêté le cheval maigre. Une minute plus tard il était tout près de l'eau, regardant avec un frémissement de sa bouche silencieuse le détour que faisait la rivière devant ces trois jolis saules, et le bleu

de grande profondeur que prenait son eau moirée par le glissement des insectes à hautes pattes.

« Sans mot dire, Georges remonta et, après un assez long moment, recommença de questionner le paysan.

« Nous apprîmes ainsi que Gît-le-Cœur était à vendre, qu'on avait eu une peine incroyable à retrouver des héritiers à la dame ; et, claquant la langue, — sans doute pour exprimer son profond scepticisme sur le désintéressement humain, — notre conducteur dit, en regardant Georges avec un éclair malin dans ses yeux somnolents :

« — Hein ! ça vous étonne ça, monsieur? »

« Mon ami affirma que cela ne l'étonnait nullement, s'informa si beaucoup des amis de la dame étaient venus à son enterrement, et obtint cette réponse :

« — Oh ! non, il n'est venu personne... Peut-être que tous ces gens ont été comme moi: aussitôt que j'ai su qu'elle était morte, ça m'a fait comme si on m'ôtait un poids de l'estomac et je n'y ai plus pensé. Sans doute le sort était fini, n'est-ce pas? »

« Georges s'écarta du garçon avec un frissonnement. Il ne parla plus et, jusqu'à l'arrivée, demeura tourné vers le point disparu où, dans le trou d'eau profonde, le grand Louis s'était noyé le jour de l'enterrement de la dame.

« — Tenez ! v'là l'château ! » dit tout à coup notre conducteur.

« Et alors, avec un soubresaut et la sorte de halètement sifflant que l'on a lorsqu'on vous plonge dans une eau trop froide, Georges se retourna violemment.

« S'encadrant dans beaucoup d'arbres énormes, posé sur une large pelouse, le château de Gît-le-Cœur avait cet air correct, confortable, souriant, des maisons de campagne anglaises. Les portes-fenêtres, les petits carreaux, les « bows-windows », l'envahissement des murs roses par les plantes grimpantes, tout donnait à cette retraite un caractère de réalité heureuse, d'élégance et de sympathie, qui semblait mal cadrer avec l'élément fantastique perçu par le paysan au travers de la persistante jeunesse et du charme inexpliqué de la dame de Gît-le-Cœur.

« Le château était confié à la garde d'une vieille femme qui avait été l'intendante de la dame. On la découvrit au fond du potager, on l'amena, et elle consentit à nous faire visiter la maison, sur cette affirmation que nous songions à l'acheter. En entrant dans le vestibule, Georges ôta son chapeau, et la vieille femme, qui commençait son boniment explicatif, s'arrêta au milieu d'une phrase et resta les yeux fixés sur lui avec l'expression d'un étonnement intense.

« — Vous avez connu M^me^ d'Armise, monsieur? demanda-t-elle à mon ami.

« — Non », répondit-il d'une voix détimbrée qui me fit le regarder à mon tour.

« Il était pâle jusqu'aux lèvres, d'une pâleur de syncope.

« — Êtes-vous souffrant? dis-je inquiété.

« — Oh ! non, pas souffrant du tout... Allons ! » fit-il en secouant la tête d'un geste violent.

« On nous montra toutes les pièces du rez-de-chaussée. Aucune ne gardait ses meubles; rien ne restait plus de la femme qui avait vécu là, — que le nom charmant de *Dilette* sculpté aux portes, gravé en travers des miroirs. Et dans le grand silence du midi chaud, dans la solitude des pièces vides, ce nom semblait palpiter, vibrer, tinter, élégant et tendre; c'était comme une obsession charmante qui troublait, qui angoissait un peu aussi.

« Arrivée devant une porte du premier étage, la vieille femme, dont les paroles s'étaient faites plus rares, s'arrêta hésitante et, une fois encore, elle fixa sur Georges ce regard d'étonnement, d'interrogation, d'inquiétude qu'elle avait eu déjà à notre entrée dans la maison.

« — Ici, fit-elle d'une voix lente, c'est la chambre de Madame. »

« Son intonation — était-ce respect,

regret ou honte? — s'était assourdie singulièrement. Enfin elle ouvrit. Depuis des minutes nous étions entrés; le silence pesait sur nous trois incroyablement...

« Il y avait dans cette pièce une pénétrante odeur de verveine et d'iris demeurée là impérieuse, malgré l'enlèvement de presque tous les meubles. Il restait seulement un grand fauteuil, une table et des matelas empilés. Pour dire quelque chose, j'interrogeai :

« — Pourquoi a-t-on ôté le lit? »

« Et la vieille femme se détourna pour me répondre :

« — Oh! le lit... elle a voulu qu'on fasse son cercueil avec. »

« Puis le silence retomba. Enfin, d'une voix saccadée, rompue, Georges articulait :

« — C'est... *son* portrait, cela?

« — Oui », dit la vieille, qui baissa de nouveau les yeux qu'elle avait un moment relevés pour regarder Georges de son regard où une frayeur montait.

« Ce portrait!... En vérité, lorsque j'étais entré dans la chambre et que mes yeux s'y étaient posés, j'avais eu une des secousses nerveuses les plus profondes que j'aie ressenties... Ce portrait de femme si blonde, aux courts cheveux bouclés, aux magnifiques traits purs, arrêtés si net, au regard extraordinaire et comme embusqué dans l'ombre des arcades sourcilières, ce portrait, c'était, sur un jeune corps svelte et souple de femme, le portrait même de Georges, d'une si éclatante, d'une si terrifiante ressemblance!... Tout auprès, une glace montait au mur, et mon ami regardait alternativement la peinture et sa propre face réfléchie dans cette glace juste au-dessous de l'impérieuse signature, du nom charmant, ironique et caressant, *Dilette...*

« Il passait des rougeurs sur le vieux visage de la gardienne du château. Une lutte semblait se faire en elle qui la blessait au cœur. Enfin elle s'approcha de Georges et, presque bas :

« — Quel âge avez-vous, monsieur? » demanda-t-elle.

« Et avec un éclair terrible et magnifique de son regard si pareil au regard du portrait, il répondit :

« — On m'a ramassé sur un trottoir il y a trente-six ans... le 11 mai... Vous *savez* cela, n'est-ce pas? »

« La vieille courba la tête en un assentiment. Alors Georges lui prit les poignets d'un geste brusque :

« — Venez! il faut que vous me parliez d'Elle », fit-il.

« Je sortis de la chambre et je m'en fus, la pensée troublée, au travers des allées du parc... Je ne puis vous dire les singuliers rêves éveillés que, moi qui n'ai pas d'imagination, j'ai faits sous ces arbres. Il me semblait que je l'avais connue, cette ensorceleuse qui prenait l'âme, même des rustres, avec le son magique de sa voix et l'irrésistible regard de ses yeux verts. Et je l'imaginais au seuil de la vieillesse, songeant sans doute avec des amertumes inavouées à cet enfant, sa première faute peut-être, jeté au trottoir dans une nuit de printemps... Comment était-elle morte? De lassitude d'avoir trop vécu? Écœurée de la banalité éternelle des choses de la passion?... Mais le souvenir me traversa de ce vœu suprême qui faisait son cercueil avec les planches de son lit, et je crus comprendre qu'elle avait été — la mère du bohème génial dont la parole apaisait les cœurs et domptait les volontés — une de ces grandes amoureuses de l'Amour, à qui toutes choses sont pardonnées, parce qu'elles apportent, dans leur bref passage sur la terre, un rayon de l'infinie Tendresse, des joies suprêmes qui font la vie tolérable, l'espoir possible et la vie meilleure...

« Elle était bien réellement la mère de Georges... La vieille femme qui montrait le château était celle-là même qui avait déposé mon ami sur le coin de trottoir où l'avait trouvé le vieux musicien. Il ne songea pas même à demander le nom de son père... Que lui importait!

« Il me dit tout ceci, en peu de pa-

roles, lorsqu'il vint me retrouver dans le parc. Il me pria d'aller déjeuner au village, puis de rentrer à Paris : il avait besoin de rester seul, de se plonger toute l'âme dans le souvenir de cette tant adorée que son cœur avait devinée au travers du tintement charmeur de son nom, au magnétique toucher des objets qu'avaient tenus ses mains... Je comprenais assez l'état de son esprit pour ne pas discuter avec lui en une semblable circonstance. Dix minutes plus tard, nous nous disions adieu à la grille du parc. »

. . . . . .

— Eh bien? fis-je en voyant qu'Henry Sauvac s'était mis à regarder par la portière et semblait n'avoir plus rien à ajouter. C'est fini, l'histoire?

— Oui, me répondit mon camarade dont les yeux étaient un peu voilés et la voix sourde. Oui, c'était fini. Le lendemain soir, à Paris, j'ai reçu une dépêche de la vieille gardienne de Gît-le-Cœur : Armand Georges s'était noyé dans le coin de la rivière qui tournait si joliment devant les trois saules.

... Le train continuait sa route dans la chaleur du jour, et je revoyais la petite gare, — si lointaine déjà, — la petite gare par où était arrivé le cercueil du pauvre bohème, du pauvre bossu, la petite gare follement envahie par des rosiers ployant sous les fleurs.

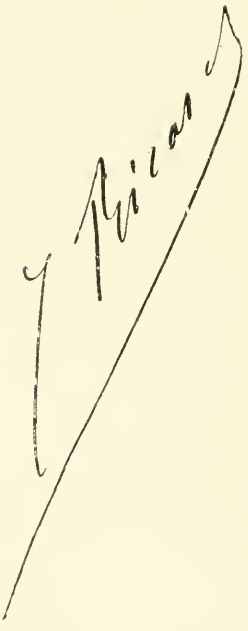

DEUX VOISINS

Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté...

Il y a des braves gens partout. Le jour où ils s'aimeront les uns les autres, au lieu de s'ignorer et quelquefois de se méconnaître, le monde n'en ira que mieux : ce sera vraiment le « règne de la grâce ». Ainsi soit-il!

M. Matruchot, censeur honoraire des études au lycée Charlemagne, était venu prendre sa retraite dans le village de Courteron, son pays natal. Le petit village de Courteron est un des plus jolis de la vallée de la Seine, où il y en a de charmants. La Seine, encore jeune, y est toute claire et souriante, bordée de vieux saules et d'une longue file de grands peupliers. Les prés sont verts et peuplés de vaches, rousses et blanches, qui donnent de bon lait; les coteaux, couronnés d'une ceinture de bois où le lièvre abonde, sont plantés de vignes qui donnent de bon vin. Les habitants ont l'humeur franche et joyeuse; ils conservent quelque chose de la bonne simplicité d'autrefois. M. Matruchot n'avait plus de parents à Courteron, mais ses souvenirs d'enfance l'y rappelaient. Il voulait mourir où il était né. Son père et sa mère étaient enterrés côte à côte, comme ils avaient vécu, dans le petit cimetière derrière l'église : ils gardaient auprès d'eux une place pour leur enfant. En attendant d'aller les rejoindre, M. Matruchot tenait, disait-il, à passer ses derniers jours dans leur voisinage.

Il vint donc s'installer à Courteron

dès le lendemain de la distribution des prix, le 3 août 1892, accompagné de son fidèle domestique Joseph, un vieux serviteur. Joseph n'avait pas voulu, il n'aurait pas pu se séparer de son maître, pour lequel il éprouvait autant d'amitié que d'admiration. Quand Joseph avait dit :

« monsieur Matruchot », il avait tout dit. M. Matruchot était pour lui la loi et les prophètes, la science et l'autorité ; la bonté aussi : car ce vieil universitaire était un homme très bon et très doux, sous des apparences un peu froides. Il ne déplaisait point d'ailleurs à l'honnête Joseph de se retirer à la campagne. Il savait faire un peu de tout, même la cuisine. Élever les poules et les lapins de « Monsieur », tailler ses arbres, arroser ses fleurs, épousseter ses livres, jouir d'une jolie chambre au soleil levant et pêcher à la ligne le long des prés : il n'en demandait pas plus pour être content.

La petite maison de M. Matruchot était propre et souriante, avec un gentil jardin donnant sur la Seine. Cette maison paternelle où les siens avaient vécu, M. Matruchot s'était plu à l'arranger un peu, tous les ans, avant de venir y demeurer ; il l'avait agrandie et embellie, fleurie surtout, en ajoutant un parterre à son potager. Il aimait les fleurs, après avoir aimé les enfants, cet excellent homme. C'est dans ce coin de verdure parfumée que M. Matruchot comptait terminer doucement sa vie, la vie d'un sage, et jouir des bienfaits de chaque saison : l'hiver, fumant sa pipe auprès du feu et s'intéressant de très loin à la politique ; — le printemps, voyant s'ouvrir les jeunes pousses ; — l'été, rêvant ou dormant à la fraîcheur et au murmure de l'eau courante ; — l'automne, regardant s'éteindre les soleils couchants, derrière le rideau, noyé d'or, des grands peupliers ; — le long de l'année, relisant tour à tour Horace et Voltaire, et, par une dernière piété envers Lhomond, apprenant *rosa,* la rose, à quelques gamins.

Vous ai-je dit que la maison de M. Matruchot touchait au presbytère et que son jardin n'était séparé du jardin de M. le curé que par une haie? On n'a pas encore chez nous l'habitude des murs de pierre, qui sont, du reste, méfiants et discourtois. On vit un peu les uns chez les autres, ce qui ne veut pas dire les uns sur les autres. On se voit et on se cause volontiers, entre voisins, par-dessus les haies qui ne sont pas hautes. Cela fait les relations plus agréables, les après-midi moins longs et la vie plus douce

Les premiers rapports de M. Matruchot et de M. le curé ne furent pas tout de suite très familiers. L'abbé Socard était pourtant un excellent prêtre, un saint homme et un brave homme. De bons yeux clairs, toujours avenants, donnaient une grande expression de douceur à son visage. Il était de manières parfaitement polies, n'élevant presque jamais la voix pour dire un mot plus haut que l'autre, ne pressant presque jamais le pas, et marchant de la même allure, paisible et grave, sauf quand il y avait un service à rendre ou un malade à visiter.

Au rebours de lui, sa servante, Divine, M^lle^ Divine, — ou Ludivine, si vous aimez mieux, — une petite femme de cinquante-cinq ans, toujours en l'air, était vive comme la poudre, affairée comme une mère poule, et n'était pas muette comme les poissons. On n'entendait qu'elle dans le jardin, lorsqu'elle y était pour arracher une salade ou cueillir « ses » haricots. On l'entendait même encore lorsqu'elle n'y était plus, car le bruit de sa voix arrivait de la cuisine, soit qu'elle grondât M. le curé, qui était charitable comme saint Martin, pour avoir fait l'aumône à des « vagabonds », à des « camps-volants » ; soit qu'elle fût en grande conversation avec les deux religieuses du pays, la sœur Éloi et la sœur Maximin ; soit qu'elle caquetât, d'un bon bec, avec des voisines ; soit enfin qu'elle chantât, sur des notes aiguës, un cantique qu'elle gloussait, tout en épluchant ses légumes. Le son de sa voix ne déplaisait pas trop à M. Matruchot, qui était patient, — mais elle agaçait l'honnête Joseph, qui se piquait d'avoir l'oreille juste et qui n'aimait pas les cantiques, hors de l'église, plus que de raison. Il se plaignit à M. Matruchot, qui ne voulut pas se plaindre à l'abbé Socard. Il osa se

plaindre un jour, par-dessus la haie, à Mlle Divine elle-même, qui fut suffoquée par ces « observations ». Elle n'en tint, comme de juste, pas le moindre compte, et elle envoya promener le bon Joseph aux leurs aussi chrétiennement, — Mlle Divine elle-même, après avoir carillonné pour la forme à la porte de M. Matruchot, ouvrit cette porte, enfila le couloir y attenant et dévala dans le jardin,

avec un *De quoi je me mêle ?* des plus expressifs, en le foudroyant de ses yeux farouches. Et voilà la guerre allumée, ou peu s'en faut, pour quelques fausses notes. Le « concert européen » a été parfois troublé pour aussi peu de chose.

Le 14 août, qui était un samedi, veille du dimanche, fête de l'Assomption, Mlle Divine, comme si rien de rien ne s'était passé, — elle oubliait volontiers ses torts envers les autres sans pardonner suivie de deux ou trois jeunes paysannes qui portaient de grands ciseaux et de grands paniers. Joseph n'essaya pas d'arrêter cette invasion, — elle lui aurait passé sur le corps, — et il recula, mais il voulut au moins en savoir la cause.

— Monsieur Joseph, lui déclara Mlle Divine, c'est demain la fête de l'Assomption. Nous venons, les « filles de Marie » et moi, cueillir des fleurs chez

vous pour notre autel de la Vierge. Vous n'êtes pas sourd; vous avez même l'oreille un peu tendre, à ce qu'il paraît... Vous m'avez entendue, vous m'avez comprise... M. Matruchot est-il là? Je viens de la part de M. le curé, qui le remercie. Nous vous remercions aussi et nous vous remercierons encore tout à l'heure, quand ce sera fini, puisque vous allez nous conduire et nous aider... Conduisez-nous.

— Mais, mademoiselle !... s'écria Joseph, qui tenait, en bon jardinier, aux fleurs de son maître.

— Il n'y a pas de mademoiselle, répliqua Divine. Quand on vous dit que c'est demain l'Assomption et qu'il faut fleurir Notre-Dame. Vous n'êtes pas un païen, que je pense, et vous avez été baptisé, comme moi, il y a beau temps. Dites-nous seulement ce qu'on peut couper des fleurs de M. Matruchot. On ne vous mangera ni vous ni votre jardin... Dépêchez-vous.

M. Matruchot était justement assis au bout de son jardin. Il reconnut aussitôt la voix, un peu plus perçante qu'à l'ordinaire, de M^lle^ Divine, et il se leva pour venir à sa rencontre.

— Tout ce que vous voudrez, mademoiselle, tout ce que vous voudrez, lui dit-il de son air aimable. Heureux d'être agréable à M. le curé et de contribuer à l'ornement de votre église.

— Merci bien, monsieur Matruchot. Au moins, vous n'êtes pas aussi regardant que votre grand nigaud de domestique.

— Joseph n'est pas un nigaud, et il est à peine mon domestique, mademoiselle Divine, riposta M. Matruchot, un peu fâché, et qui redevint un instant M. le censeur... Prenez des fleurs autant qu'il vous plaira, mais n'ayez pas d'épines au bout de la langue... Joseph mon garçon, voulez-vous aider ces demoiselles, s'il vous plaît...

Joseph rayonnait. Il remerciait intérieurement M. Matruchot de l'avoir défendu; il regardait M^lle^ Divine de son œil en dessous, comme pour lui dire : « Attrape! » Un peu confuse, sans en avoir l'air, mais toujours sur ses ergots, M^lle^ Divine fit semblant de n'avoir rien attrapé. Quant aux « filles de Marie », elles riaient sous cape, heureuses dans le fond de la petite leçon de politesse que le vieux monsieur décoré venait de donner à leur doyenne. On coupa des fleurs, on les emporta. En s'en allant, M^lle^ Divine fit une révérence un peu gênée à M. Matruchot, remercia plus sèchement l'honnête Joseph, et ni M. Matruchot ni Joseph, qui était une bonne âme, ne pensèrent plus à cet incident. Ils se contentèrent de se sourire entre eux, en regardant leurs plates-bandes dévalisées.

Le soir, à sept heures, M. Matruchot allait se mettre à table quand l'abbé Socard se fit annoncer chez lui. Il avait appris la chose, toute la chose : on ne sait comment. Peut-être avait-il entendu derrière ses persiennes; peut-être aussi une des « filles de Marie » n'avait-elle pas été fâchée d'être indiscrète. L'abbé Socard avait au bras un petit panier qu'il posa en entrant sur une console.

— Ne vous dérangez pas, mon cher voisin, dit-il à M. Matruchot, je ne fais qu'entrer et sortir; mais je n'ai pas voulu finir la journée sans vous remercier de vos belles fleurs, et, continua-t-il, en faisant à Joseph un signe de tête amical, sans remercier aussi votre... jardinier. — Il appuya sur le mot jardinier avec complaisance. — Donnant donnant, si vous permettez : vous m'avez donné de vos fleurs, laissez-moi vous faire goûter mes melons. Ils sont de la petite espèce, mais M^lle^ Divine, qui se connaît en jardinage, — elle a ses défauts et ses mérites, comme chacun de nous, — les trouve incomparables. Elle exagère, j'en suis sûr; elle ne mesure pas toujours la portée des mots. Vous en jugerez, et vous m'en direz votre avis. J'ai bien l'honneur de vous saluer. Bon appétit!

Et, sans attendre un remerciement, il s'esquiva.

— Voilà un brave homme, dit Joseph,

en découvrant le panier qui renfermait trois petits melons appelés « sucrins », et voilà aussi, je pense, de bons melons. Si monsieur voulait en goûter avant son potage?...

M. Matruchot ne dit pas non et en prit deux fois. Le melon de M. le curé était excellent.

On me pardonnera d'ouvrir ici une parenthèse. Sans être un « mangeur de prêtres », sans même avoir contre eux de sots préjugés, — il était voltairien, mais non pas à la manière des esprits forts de chef-lieu de canton, — M. Matruchot, ancien élève de l'École normale, avait une âme très universitaire, je veux dire foncièrement laïque. Grand admirateur des philosophes païens et de ceux du XVIII^e^ siècle, grand lecteur de Michelet, d'Auguste Comte, de Taine et de Renan (il enseignait la philosophie avant qu'une laryngite le contraignît à se réfugier dans le censorat), il avait vécu, depuis sa jeunesse, en dehors de l'Église et ne songeait pas à y rentrer. Il s'était fait, à l'aide de ses livres et de ses propres réflexions, une sorte de déisme, de spiritualisme religieux, qui n'était pas précisément l'orthodoxie. Il avait oublié son catéchisme et ses prières, ou, du moins, il n'en savait et n'en disait plus qu'une, le *Pater noster*, et il la disait chez lui. Bref, c'était un sage bien plus qu'un « fidèle », et un stoïcien plutôt qu'un chrétien. Mais c'était un stoïcien très accommodant.

Après dîner, M. Matruchot alla faire un tour dans le jardin en fumant sa pipe. L'abbé Socard se promenait aussi, de l'autre côté de la haie, les mains derrière le dos, en levant les yeux de temps en temps pour voir s'allumer une à une les petites étoiles qui commençaient à piquer le bleu du ciel. Ils marchaient l'un et l'autre en sens inverse. Ils ne pouvaient pas ne point s'apercevoir, et, bien qu'ils ne fussent bavards ni l'un ni l'autre, ne point se parler.

— La belle soirée! commença l'abbé Socard.

— Oui, très belle, répondit M. Matruchot.

— *Cœli enarrant gloriam Dei,* mon cher voisin.

— Il n'y a pas de plus beau livre et de plus simple, monsieur le curé.

Puis ils se rapprochèrent de la haie et s'assirent, l'un en face de l'autre, de chaque côté. M. Matruchot fumait toujours sa bonne pipe. Le curé, qui était

grand priseur, tirait assez souvent sa tabatière de corne et secouait d'une chiquenaude les grains noirs tombés sur son rabat blanc. Comment, dans ce premier entretien, ils en vinrent à parler de tout et d'autre chose, de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la taille des arbres, de l'ouverture de la chasse, de la vendange prochaine, de l'éducation du peuple et des duretés de la vie pour les pauvres gens, c'est ce que je ne vous dirai pas, ce serait trop long.

La glace n'était pas encore tout à fait rompue. Ces deux braves gens, le vieil universitaire et le vieux curé, gardaient toujours au fond de leurs âmes, qu'ils hésitaient à croire pareilles, quelque méfiance l'un de l'autre. On eût dit que la haie de leurs jardins s'étendait aussi entre leurs personnes. Ils s'observaient, avant de se lier plus étroitement. Décidés à être voisins, et bons voisins, ils ne l'étaient pas complètement à être amis. « Bonjour », « Bonsoir » ; « Les pauvres fleurs ont grand besoin d'eau » ; « Je crois que nous allons avoir de la pluie »... c'est à cela que se réduisait ordinairement leur conversation.

La semaine d'après l'Assomption, M. Matruchot fit un faux pas en descendant de son échelle de bibliothèque et se foula le pied droit. Mise au fait par Joseph qui se lamentait, M^lle^ Divine accourut immédiatement, son bonnet de travers, ce qui était le signe chez elle des grandes émotions. Elle se montra vraiment émue de l'accident arrivé à M. Matruchot, et cette sympathie toucha Joseph, qui la vit alors meilleure qu'elle ne semblait. Elle fit mieux que de se montrer émue, elle se rendit utile. « Cette vieille fée », comme Joseph l'appelait volontiers, trop volontiers, quand il était de mauvaise humeur contre elle, était, au demeurant, une bonne sorcière. Il y a un proverbe de chez nous qui dit : « Adroite comme une servante de curé ». M^lle^ Divine était adroite et entendue. Elle avait déjà raccommodé dans sa vie deux ou trois enfants de chœur qui s'étaient un peu démolis en dégringolant les marches de la sacristie pour aller plus vite jouer aux billes sur la place, après les vêpres. Elle savait un tas de remèdes de bonne femme, qui n'étaient pas tous à dédaigner; elle savait, en particulier, traiter les foulures. Celle de M. Matruchot était heureusement légère. M^lle^ Divine le déchaussa sans le faire souffrir, le frictionna, le massa doucement, lui banda le pied, lui recommanda de se tenir en repos et d'être « bien sage », aida Joseph à le transporter jusqu'à sa chambre et lui promit que dans quinze jours il recommencerait à « trotter comme un lapin ».

Quand M. le curé rentra chez lui, — il était sorti quelques minutes avant l'accident pour aller voir ses pauvres, — M^lle^ Divine lui conta la chose en plaignant beaucoup « ce bon M. Matruchot ». L'abbé Socard se rendit tout de suite chez son voisin. « Mon cher voisin, lui dit-il, puis-je vous être bon à quelque chose? Divine et Joseph vous soigneront, je vous distrairai. Si vous avez besoin de moi pour écrire votre correspondance, pour vous faire la lecture, pour faire, à l'occasion, votre partie (je suis joueur comme les cartes, et j'ai la passion des dominos, je vous en préviens), usez de moi, je suis tout à votre disposition. » L'offre était faite de si bonne grâce et avec un si bon sourire que M. Matruchot l'accepta sans façon, en serrant la main de M. le curé.

Les dominos! C'était aussi la passion, c'était même devenu, avec le temps, et en y joignant un peu de gourmandise, la seule passion de M. Matruchot. Il se piquait, sans vanité d'ailleurs, d'y être d'une jolie force. Il avait beaucoup pratiqué ce noble jeu, qui est, avec le whist, le jeu préféré des vieux universitaires; mais, comme tous les bons joueurs, il n'aimait pas à jouer contre des apprentis, qu'il appelait dédaigneusement des « mazettes ». L'abbé Socard n'était pas « une mazette », bien loin de là. Le domino à deux — la partie classique, avec sept dés, et sans « piocher », en deux cents points

— n'avait pas de secrets pour sa vieille expérience. Comme M. Matruchot était obligé de rester sur sa chaise longue et de tenir la jambe droite toujours étendue, Joseph leur fabriqua en un tour de main, avec trois bouts de planche, une petite table à jeu, basse et commode; il cloua dessus une toile cirée, puis il apporta la boîte de dominos, éparpilla les dés... et le duel commença. Le visage de M. Matruchot s'éclaira, et il oublia sa foulure quand il reconnut qu'il avait affaire à un adversaire digne de lui.

Tous les jours désormais, de deux à cinq, les après-midi des deux voisins s'écoulèrent de cette façon. La guérison de M. Matruchot, très bien soigné par M^lle^ Divine et par Joseph, marchait à grands pas. Il marcha lui-même bientôt, sans difficulté. Le 28 août, la veille de l'ouverture de la chasse, il était sur pied. Il fit promettre à l'abbé Socard de venir le lendemain soir manger avec lui son premier lièvre que lui et Joseph, aidés de leurs deux chiens courants, Ravaud et Ravaude, étaient à peu près sûrs de tuer. Il n'y a rien de meilleur qu'un bon civet et une perdrix aux choux, arrosés de vieux bourgogne, estimable et vénérable, pour un dîner d'ouverture. M. Matruchot était gourmand, comme vous savez. L'abbé Socard ne méprisait point non plus les présents que Dieu fait aux hommes, et, sans commettre le péché de gourmandise, il n'était pas l'ennemi d'un bon dîner. Joseph et Divine firent briller leurs talents, l'un dans la confection savante du civet et de la perdrix aux choux, — qui demande à être très surveillée, — l'autre dans le choix du dessert, qui fut de premier ordre, exquis et varié, depuis le fromage jusqu'à la poire et aux confitures. Après le dîner, Joseph et Divine reçurent les félicitations de leurs maîtres. Ils burent avec eux, et à leur santé, un verre de bon vin, comme c'est la mode de Courteron et des alentours; puis ils débarrassèrent la table, servirent sur un guéridon le café et les liqueurs, et les deux voisins, heureux d'être ensemble, — il n'y a rien qui porte à la joie comme un dîner d'amis, — achevèrent la soirée avec leurs chers dominos.

Tout en jouant, ils causaient de diverses choses, entre deux parties. L'abbé Socard avait son idée. Il connaissait déjà les doctrines et le caractère de M. Matruchot, et il ne songeait pas le

moins du monde à le catéchiser. On ne change plus guère à cet âge-là. En essayant, surtout en brusquant une conversion, il se serait heurté, il le savait, aux résistances de son voisin, qui était sans doute trop vieux pour dépouiller le vieil homme, et il eût refroidi leur amitié naissante. Mais le bon abbé Socard était un profond politique. Sans prétendre convertir M. Matruchot, il voulait, *pour l'exemple,* si important dans les petites communes, le tirer un peu plus de son côté. Il espérait l'avoir pour ami et pour allié dans la petite campagne d'évangéliste patient et silencieux, que tout bon curé fait et doit faire, chaque jour, auprès de son troupeau; l'intéresser, toute question de dogme et de présence aux offices mise à part, dans son rôle moral de tuteur des âmes, et, comme il disait lui-même modestement, de « chien de berger ». Un de ses vieux fabriciens, M. Sannois, ancien juge de paix, venait précisément de mourir. M. le curé était assez embarrassé pour lui trouver un successeur qui le remplaçât honorablement. Persuadé qu'en politique, comme en tout, la franchise est encore le meilleur moyen de réussir, l'abbé Socard s'ouvrit franchement à M. Matruchot de ses intentions secrètes. Celui-ci fit d'abord la sourde oreille. Il ne voulait se mêler ni de religion ni de politique. L'idée de s'intéresser aux comptes et aux œuvres de l'Église, même de l'église de Courteron, lui souriait peu; il ne se voyait pas bien devenir quelque chose comme un marguillier, sur ses vieux jours. L'Église et l'Université pouvaient certainement vivre, l'une à côté de l'autre, en voisines et en amies, mais à la condition de ne pas se mêler l'une à l'autre et de faire leur tâche sociale chacune de son côté. Un vieux censeur n'avaït pas l'étoffe d'un fabricien; un vieux philosophe était trop réprouvé, trop impénitent pour entrer, même à titre auxiliaire, dans la maison de Dieu... Ainsi se défendait M. Matruchot, et il refusa.

L'abbé Socard ne se tint pas pour battu et revint à la charge. Il expliqua, en très bons termes, à M. Matruchot le service qu'il attendait de lui. Il ne le sermonna point, ne le gronda point, ne lui parla point, comme l'eût fait un fanatique ou un maladroit, de l'impénitence finale et de la damnation éternelle, mais il l'ébranla petit à petit, très amicalement et très habilement.

Ce fut un beau dialogue, simple et charmant, que l'entretien de ces deux sages qui étaient d'accord, au fond, sur les choses éternelles, et qui, sans parler tout à fait la même langue, ne se trouvaient vraiment séparés que par une éducation et des habitudes différentes. L'abbé Socard, qui était lettré, prit M. Matruchot par tous les bouts et par tous ses faibles. Il lui prouva d'abord qu'il ferait du bien et qu'il aiderait à en faire. Il l'assura que personne au monde, pas même ses anciens collègues, ne verrait dans son acceptation du titre de fabricien un désaveu de ses idées, mais un témoignage, purement laïque, de sa charité, un signe, tout naturel, de ses bons sentiments à l'endroit de son pays natal, un service très légitime rendu au trésor des pauvres de sa commune par un brave homme qui leur donnerait ainsi un peu de son argent et de son loisir.

— Mais à quoi diable vous servirai-je, mon cher monsieur le curé?

— A faire peur au diable, qui n'aime pas que les honnêtes gens s'assemblent, même pour dîner, mon cher voisin; à donner le bon exemple, je vous le répète, à détruire ici dans des âmes qui deviennent, j'en ai peur, plus troubles et plus faciles à déranger du droit chemin que les âmes d'autrefois, l'effet des mauvaises lectures, des mauvais journaux, des mauvais discours, de tout ce qui diminue les chances de paix et sème les germes de division entre les hommes; à équilibrer nos petites finances et à les grossir de temps en temps, si vous voulez bien...

— Passe encore pour les grossir; mais je n'ai jamais été économe, j'ai été

censeur, et je ne sais pas faire un compte.

— Les nôtres sont si peu de chose; et puis je serai là, près de vous, comme ce soir; je vous apprendrai. Nous enrichirons la fabrique, qui en a besoin, avec la cagnotte de nos dominos.

M. Matruchot hésitait toujours. Il persistait à se croire inutile et déplacé dans un conseil de fabrique. Il citait Horace :

Spectatum admissi, risum teneatis, amici?

ce qui voulait dire dans sa pensée : « On rirait bien à Charlemagne, si l'on me voyait. » L'abbé Socard répliqua vivement qu'on ne rirait pas et qu'on n'aurait pas le droit de rire à Charlemagne parce qu'un censeur émérite serait devenu un fabricien considérable — et considéré; que c'était là justement une bonne façon, peu lucrative, mais pas trop lourde, d'occuper sa retraite... « Vous vous êtes plaint une ou deux fois, mon voisin, de n'avoir plus rien à faire : vous ne voulez pas être conseiller municipal ni même conseiller d'arrondissement. Soyez sûr que je voterais pour vous; travaillez pour moi, pour mon église, pour notre commune, pour les malheureux... Pour les pauvres de la paroisse, s'il vous plait. » Et il lui tendit la main, d'un geste cordial, avec un sourire.

M. Matruchot faiblissait visiblement. L'abbé Socard acheva de le gagner en perdant la partie de dominos, la dernière. Il ne le fit pas exprès, mais il connaissait le cœur humain, et il ne fut pas fâché de l'avoir perdue. La soirée allait finir : il était dix heures. C'est l'heure des honnêtes gens, à Courteron, pour s'aller coucher. L'abbé Socard ne voulut se coucher que sur une victoire. Il emporta joyeusement les dernières hésitations de M. Matruchot. Il se mit

à citer Horace, lui aussi, Horace et Voltaire. Il fit souvenir M. Matruchot que ce mécréant d'Horace avait aidé Auguste, bien converti, dans son œuvre de restauration religieuse et sociale, et que, s'il y avait eu des fabriques en ce temps-là, il serait certainement entré, comme M. Matruchot, dans le conseil de fabrique de sa commune; il lui rappela que Voltaire avait été capucin et qu'il signait frère François, capucin indigne; il se recommanda auprès de lui du bon Rollin, l'auteur du *Traité des études,* le maître des maîtres, qui avait été bien mieux — ou bien pis — que fabricien, puisqu'il était janséniste. Il le décida surtout, en revenant avec la conviction la plus émue et la plus touchante sur le bon exemple à donner, sur le bien à faire, sur la bonne administration des deniers de l'Église et du revenu des malheureux, qui seraient, avec M. Matruchot, en si bonnes mains...

— Eh bien, j'accepte! finit par dire M. Matruchot. Vous êtes un homme irrésistible. Bonne nuit, et à demain, monsieur le curé.

— A demain, et bon sommeil, mon cher paroissien. Les bons cœurs sont toujours de la même paroisse.

Mis au courant de ces graves événements, Joseph et M^lle^ Divine, qui s'entendaient maintenant on ne peut mieux, ne marchandèrent pas leur approbation, l'une à M. le curé, pour avoir mené à bien cette négociation difficile, l'autre à M. le censeur, pour avoir contenté M. le curé, un si brave homme. M^lle^ Divine eut bientôt fait d'en informer tout le pays, qui fut enchanté de la nouvelle. L'accord parfait entre l'abbé Socard et M. Matruchot parut tout naturel à ces âmes simples dans lesquelles « le progrès des lumières » et « le flambeau de la philosophie » n'ont pas encore obscurci tout le sens commun ni détruit cette science résignée de vivre en paix, qui est bien la première des sciences. Il n'y eut guère que deux ou trois fortes têtes de l'hôtel du *Cheval blanc* pour récriminer contre ce qu'elles appelaient, sans savoir au juste ce que cela voulait dire, « les agissements du cléricalisme » et « l'apostasie de M. Matruchot ». Toutes les bonnes femmes se réjouirent avec M^lle^ Divine, et quand on a les femmes pour soi dans un petit pays, on peut être tranquille sur « l'opinion ». La petite haie subsista, comme par le passé, entre les deux jardins; mais on y perça une porte pour que les deux amis pussent entrer plus commodément l'un chez l'autre. Les dominos et les dîners sans cérémonie, suivis de longues conversations qu'arrêtait invariablement le coup de dix heures, continuèrent à jouer un grand rôle dans ces deux existences paisibles. On entendait de la rue, en s'approchant un peu, le bruit des dés qui sonnaient sur la toile cirée ou le bruit des voix qui accompagnait les parties. Les vignerons qui rentraient chez eux dans la nuit, au temps des pressurages, se disaient, en voyant de la lumière aux fenêtres : « M. le curé et M. Matruchot, c'est tout de même de bon monde. Qui se ressemble s'assemble. Si un chacun ressemblait à ces deux-là, il y aurait moins de misère par le pays. »

Voilà comment M. Matruchot est devenu fabricien, et un fabricien modèle. Quand il y a une difficulté à arranger, il l'arrange, un déficit à combler, il le comble. Son cœur lui conseille d'être bon, sa petite aisance lui permet d'être généreux. M. le maire n'a pas voulu être en reste avec M. le curé. C'est un personnage influent, et qui est bien vu à la sous-préfecture. Il a fait nommer M. Matruchot délégué cantonal... Tous les honneurs! M. Matruchot les porte modestement et allégrement. Il a bon pied, bon œil, bon estomac, et, ce qui ne gâte rien, bonne conscience. Il est heureux et utile dans son petit coin. *Hoc erat in votis.* C'est tout ce qu'il voulait. Que faut-il davantage pour bien finir sa vie, et même, si l'on était sage, pour la bien passer?

Henri Chantavoine.

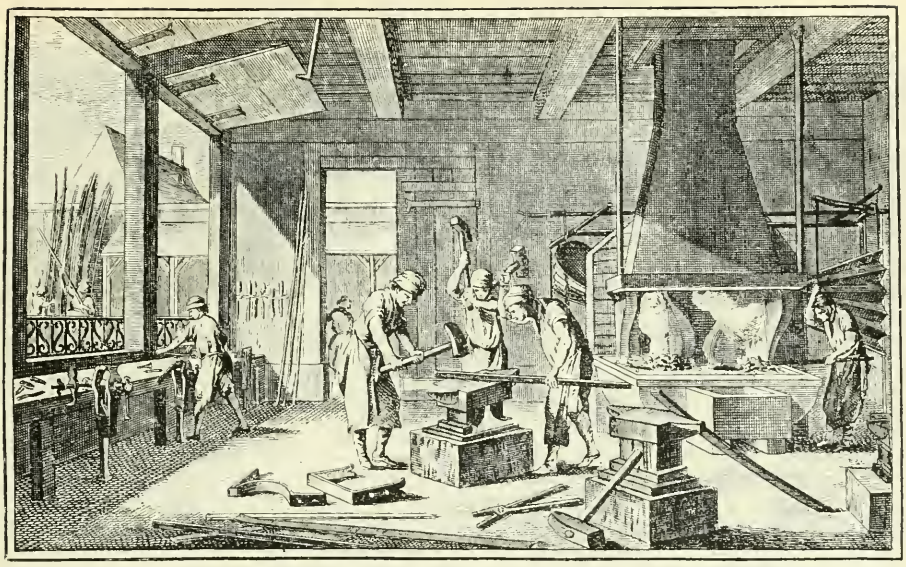

FIG. 1. — FORGERONS-SERRURIERS AU XVIII[e] SIÈCLE.

LES
MOUVEMENTS DE L'OUVRIER
DANS LE TRAVAIL PROFESSIONNEL

De tout temps, les artistes ont cherché à fixer l'attitude de l'ouvrier dans l'exercice de son travail. Les Égyptiens nous en ont laissé de nombreux exemples sur leurs gigantesques constructions.

La figure 1, extraite de l'*Encyclopédie* de Diderot, nous fait connaître un intérieur de forgeron-serrurier au XVIII[e] siècle.

La figure 2 fait partie de la collection de dessins qui, attribuée à Monge, est précieusement conservée dans le portefeuille du Conservatoire des arts et métiers. Ces croquis, d'une exécution artistique, étaient destinés à apprendre aux ouvriers les procédés de fabrication des armes pour la défense nationale.

Nous avons choisi parmi eux celui

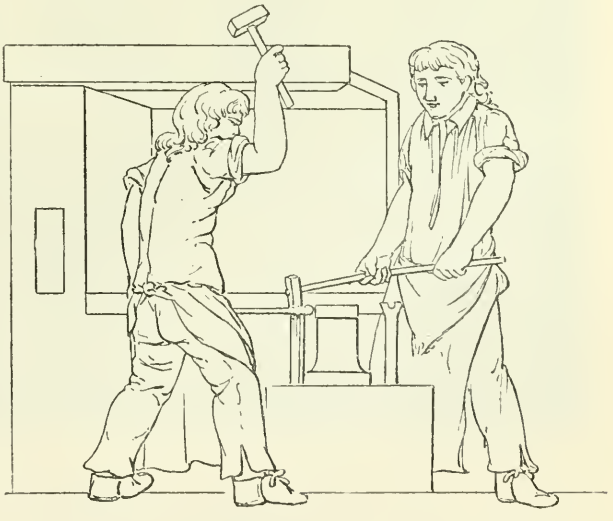

FIG. 2. — FORGERONS-ARMURIERS AU XVIII[e] SIÈCLE.

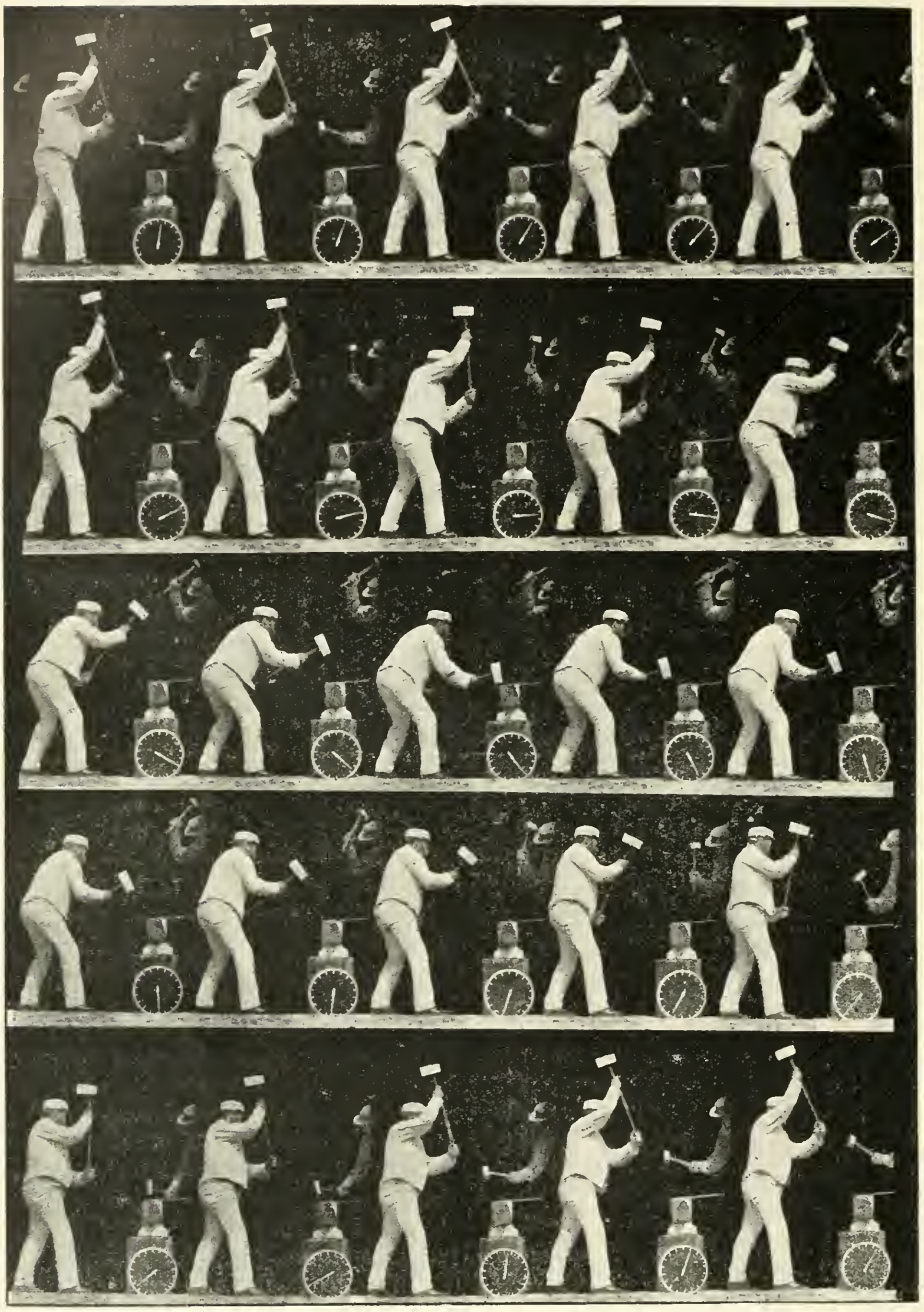

FIG. 3. — FRAPPEUR MARTELANT DIRECTEMENT A DEVANT SUR DU FER CHAUD.

qui représente plus particulièrement les forgerons.

les tableaux de nos peintres modernes représentant des scènes de forgerons,

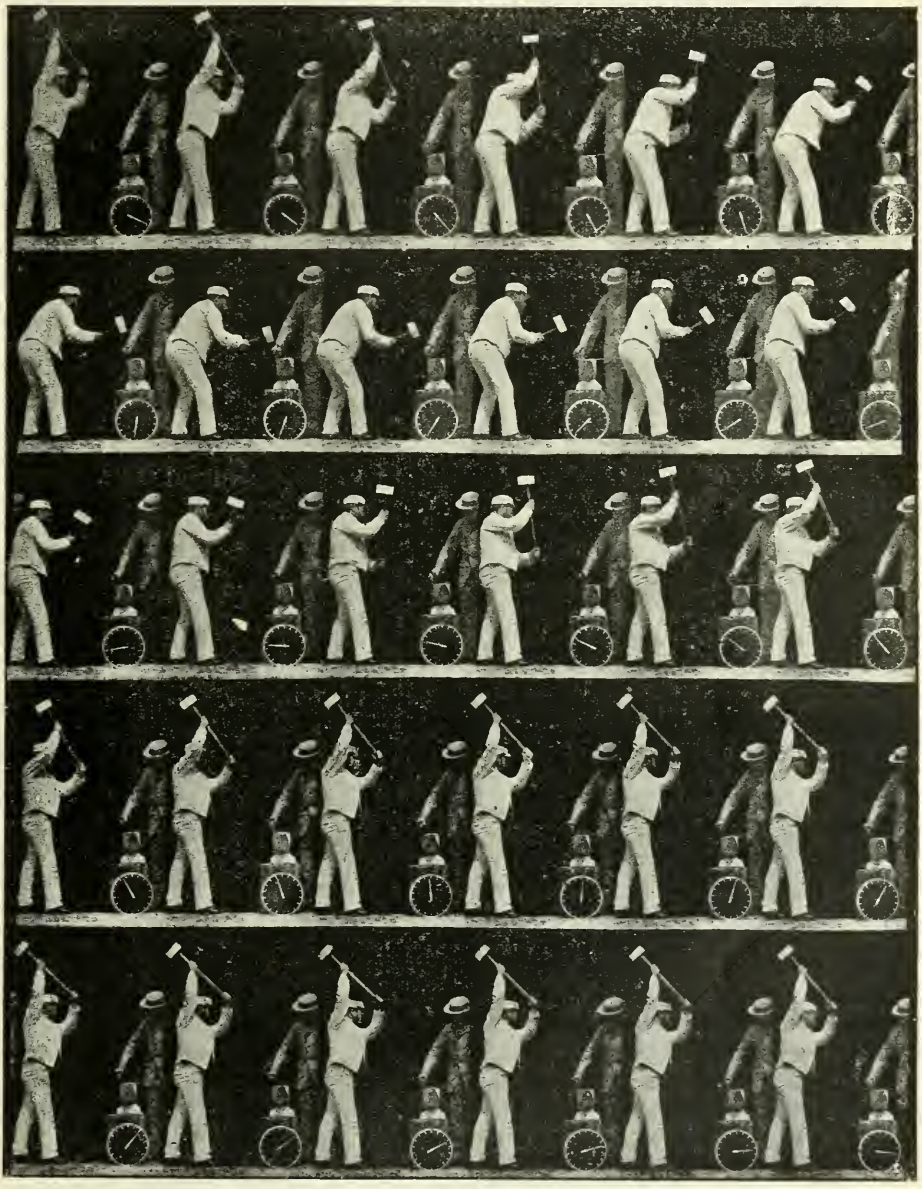

FIG. 4. — FRAPPEUR MARTELANT DIRECTEMENT A DEVANT SUR UN OUTIL.

Or, dans tous ces dessins, les attitudes ne sont pas exactes, les mouvements sont faux. D'autre part, si l'on examine

soit dans des intérieurs de charrons, de serruriers, de maréchaux, etc., il en est encore ainsi.

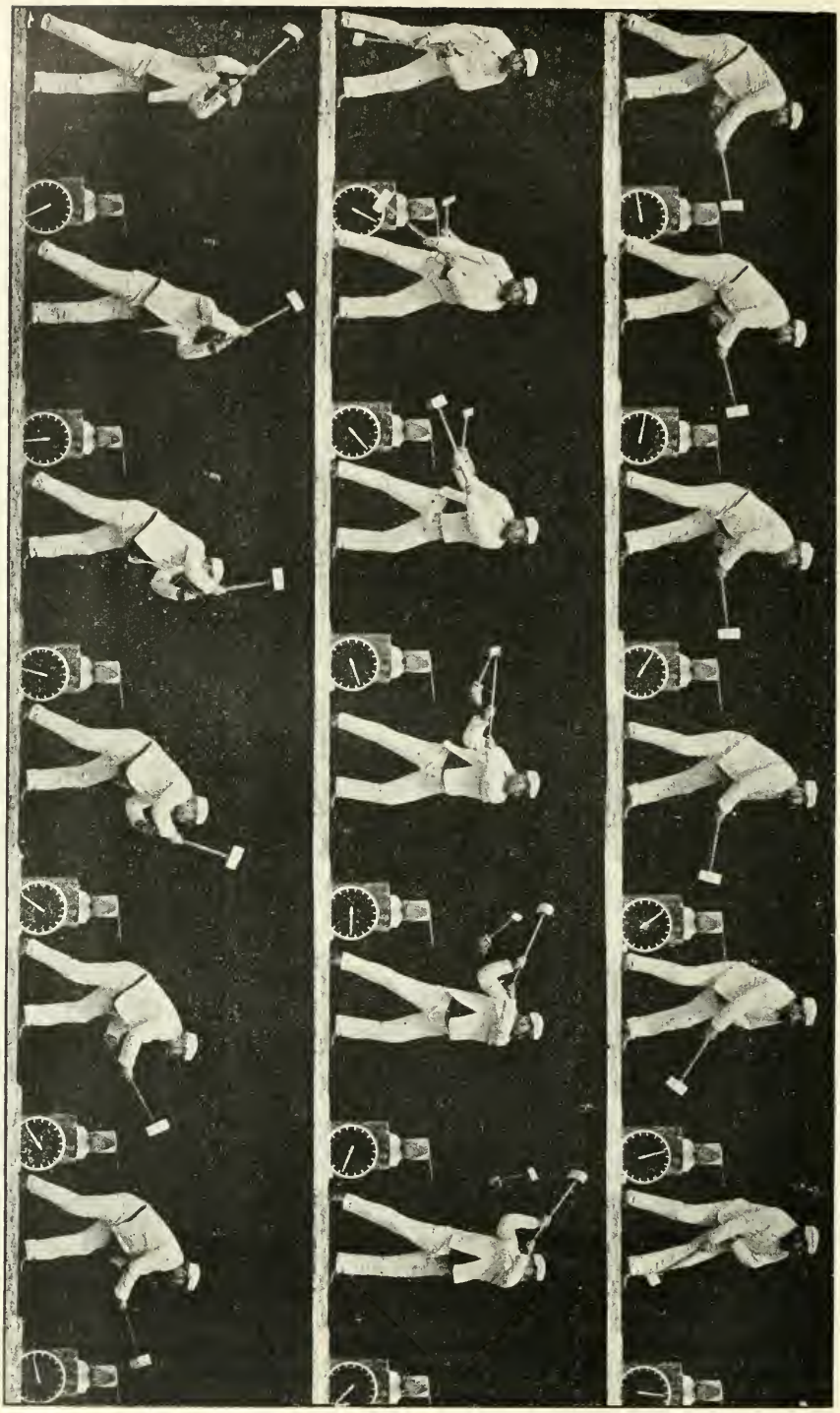

FIG. 3. — FRAPPEUR MARTELANT A LA VOLÉE SUR DU FER CHAUD.

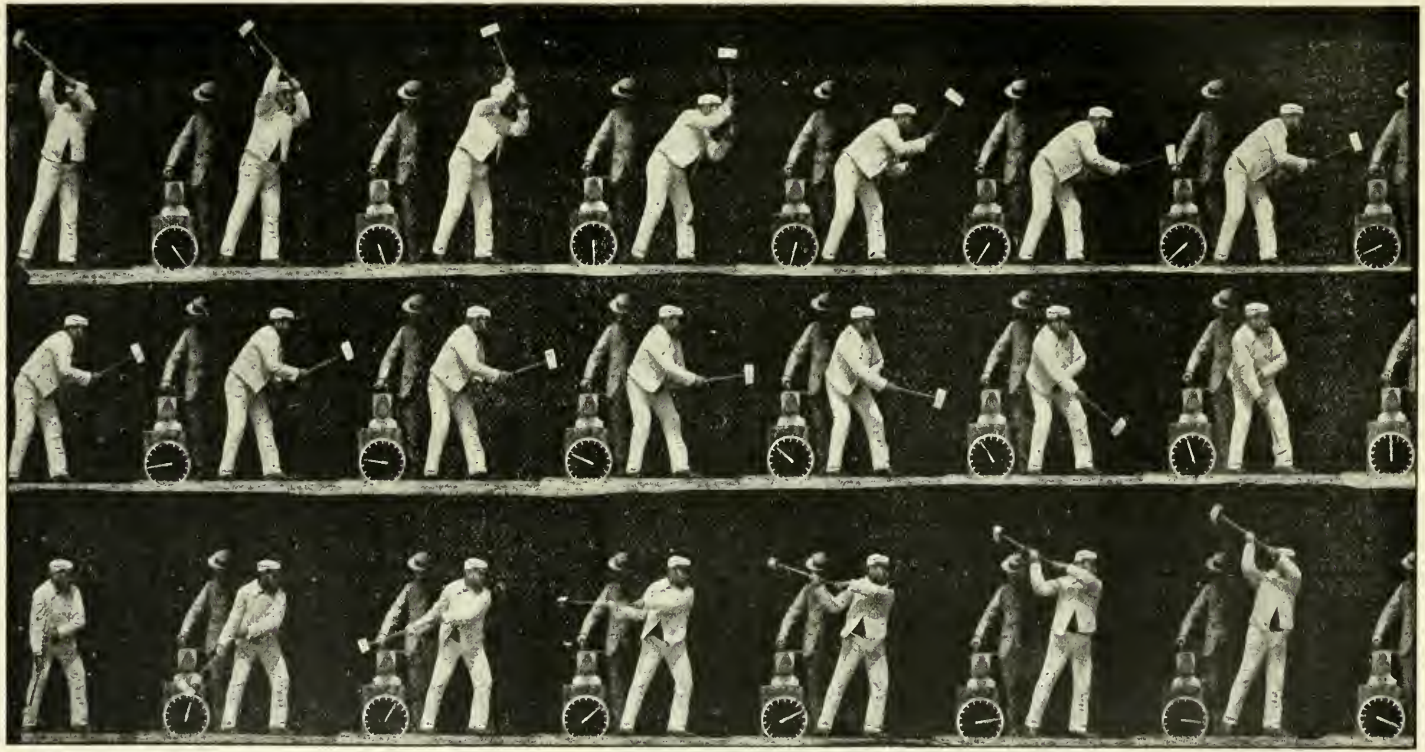

FIG. 6. — FRAPPEUR MARTELANT A LA VOLÉE SUR UN OUTIL.

La cause de cette inexactitude est l'impossibilité pour un modèle de *donner la pose* d'un mouvement. Pour atteindre ce but, le seul moyen qui donne un résultat pratique est la photographie instantanée.

L'artiste consciencieux doit donc avoir recours à ce procédé exact.

Il y a un inconvénient, en employant les appareils ordinaires : l'image obtenue donnera une pose qui ne sera pas toujours celle qui convient à l'artiste, elle pourra ne pas rendre l'effet désiré, l'attitude de l'ouvrier ne sera pas gracieuse, le marteau sera trop haut, trop bas, etc.

Il faut avoir recours aux appareils spéciaux donnant les poses successives dans un espace de temps très court.

Mais ces instruments, d'une grande précision, d'une excessive délicatesse, ne se trouvent que dans les laboratoires scientifiques.

M. le docteur Marey, membre de l'Institut, l'inventeur et le vulgarisateur de la chromophotographie, nous a accueilli dans son magnifique laboratoire de physiologie du parc aux Princes.

Il a mis à notre disposition tous ses instruments et appareils de recherche avec une bienveillance rare pour laquelle nous le prions ici d'agréer nos sincères remerciements.

Nous avons pu, de la sorte, photographier sur de longues bandes, qui se déroulent très régulièrement, toutes les poses successives d'un frappeur qui martelle directement et à la volée sur du fer chaud et sur un outil.

Les figures 3, 4, 5, 6 donnent, par procédés photographiques, la reproduction fidèle des images obtenues.

Les attitudes cherchées sont celles du frappeur à devant, mais on trouve aussi le tracé de la position qu'occupe le forgeron à chaque pose.

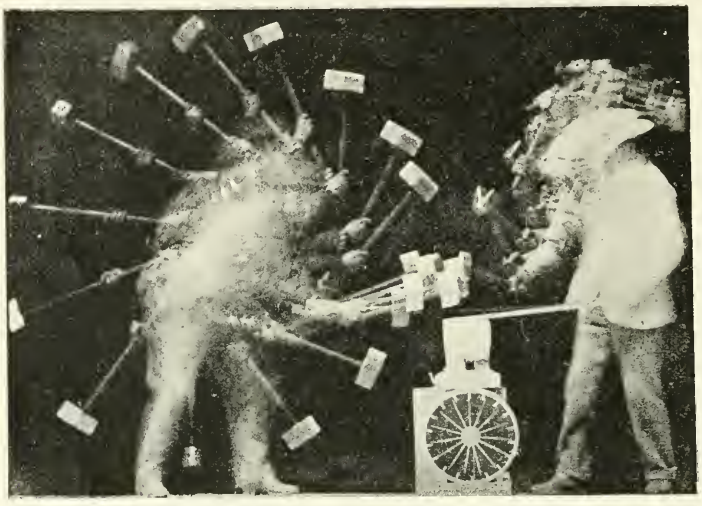

FIG. 7. — FRAPPEUR MARTELANT A LA VOLÉE.

L'artiste peut donc faire à son gré le choix du mouvement qui lui convient le mieux.

Le but de ces photographies est artistique.

D'autres instruments de laboratoire nous ont permis de continuer la même étude et cela dans un but scientifique.

En effet, en photographiant sur *plaque fixe* les poses successives donnant un cycle complet d'un coup de marteau, et en négligeant, cette fois, l'attitude de l'ouvrier, nous avons pu obtenir les positions successives du marteau et des mains de l'ouvrier (fig. 7 et 10).

Les espaces de temps qui séparent les différentes positions du marteau sont égaux et exactement enregistrés par le

chronomètre placé devant le billot de l'enclume. L'aiguille de ce chronomètre fait le tour du cadran en une seconde et demie.

Ces images permettent de relever rigoureusement les trajectoires (fig. 8 et 9). — TM est la trajectoire du centre de gravité du marteau. — TD est la trajectoire de la main droite, et TG celle de la main gauche. — Les traits pointillés marquent les positions successives du marteau dans des temps égaux.

On remarque de prime abord que, lorsque le marteau est en l'air, sa vitesse est faible et qu'elle s'accroît très rapidement à la descente pour être maxima à la fin de la chute, quand le marteau atteint l'enclume E: c'est ce qu'on appelle la *vitesse d'impacte*.

Une étude approfondie de ces diagrammes montre que les trajectoires décrites, que les positions relatives du marteau et de son manche sont la conséquence des relations des bras de levier actionnés pour exiger le moins de force à dépenser et dont le résultat donne, par conséquent, le minimum de fatigue, ce qui explique logiquement le mouvement instinctif de l'ouvrier.

Cette dépense de force est très grande, car il résulte de nombreuses expériences que nous avons faites dans diverses usines que le travail développé par un *frappeur à devant* est d'environ vingt-deux kilogrammètres par seconde, travail trois fois plus grand que celui que produit normalement un ouvrier. Aussi le frappeur ne peut travailler de suite que quelques minutes; un repos avant chaque reprise de travail se trouve imposé : il correspond d'ailleurs au temps nécessaire à chauffer la pièce à forger.

FIG. 10. — FRAPPEUR MARTELANT DIRECTEMENT.

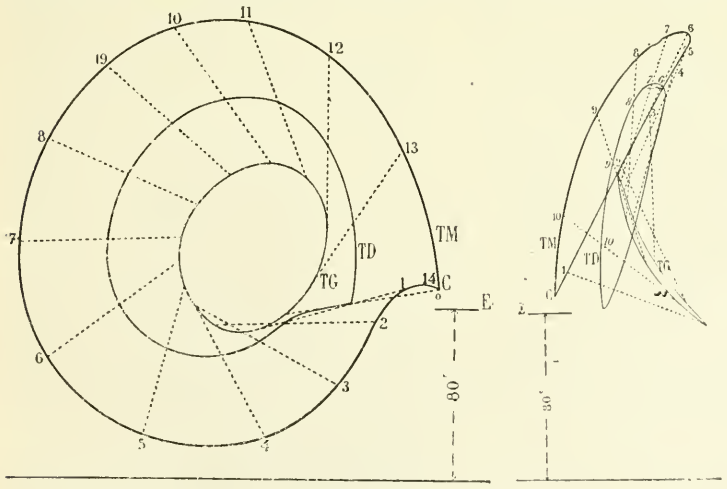

FIG. 8 ET 9. — TRACÉS DES TRAJECTOIRES DÉCRITES PAR LE MARTEAU ET LES MAINS DU FRAPPEUR.

CH. FREMONT.

LE SOCIALISME

Interrogé par un président de tribunal après les journées de juin 1848, Proudhon eut avec ce magistrat un petit dialogue qui n'a pas vieilli :

— Vous êtes socialiste?

— Oui, monsieur le président.

— Qu'est-ce qu'un socialiste?

— C'est un homme qui rêve d'améliorer l'état de la société.

— Mais, à ce compte, nous sommes tous socialistes?

— C'est bien ma pensée...

La pensée de Proudhon était juste il y a un demi-siècle ; elle est encore plus juste aujourd'hui. On en pourrait faire une comédie pleine d'actualité qui porterait en sous-titre : *le Socialiste sans le savoir*.

Tous socialistes ! Cela prouve que les choses dont on s'occupe le plus ne sont pas toujours celles qu'on définit le mieux. Au contraire, la place qu'elles tiennent dans les conversations quotidiennes, où chacun les comprend et les explique à sa façon, ajouterait plutôt à leur obscurité naturelle un surcroît de trouble et de confusion. Dès qu'on en cause, le malentendu commence et on a l'air de jouer aux propos interrompus.

Qu'est-ce donc que ce socialisme qui éveille à la fois tant d'inquiétudes et tant d'espérances, qui alimente notre dilettantisme et auquel le monde entier s'intéresse ou paraît s'intéresser aujourd'hui ?

Pour les uns, en petit nombre, c'est une doctrine. Il a ses principes et ses formules; il a ses théoriciens qui n'ont pas tous le même catéchisme. Où est-il né? C'est bien difficile à savoir et les dates, même vérifiées avec un soin minutieux, ne nous apporteraient pas sur ce point une complète lumière, par la bonne raison qu'il remonte aux temps primitifs et que l'on suit malaisément sa trace à travers les âges. On dit volontiers que le socialisme moderne est sorti des brouillards de l'Allemagne du Nord ; mais il suffit de rapprocher les époques pour voir que nos socialistes français de 1848 sont les contemporains, sinon les précurseurs, de Karl Marx et de Lassalle.

A cette heure, il est vrai, c'est uniquement de Karl Marx que nos Lafargue et nos Guesde se réclament. Ils ont publiquement répudié Lassalle, et je n'affirmerai pas qu'ils acceptent toutes les idées de leur compatriote Benoît Malon, mort récemment. Lorsque vous essayez de vous reconnaître dans ce grimoire allemand de Karl Marx et de Lassalle, vous y démêlez, au premier abord, une communauté de vues assez sensible, et ces deux hommes, qui d'ailleurs ne furent point ennemis, représentent à vos yeux le double effort d'une même conception qui cherche à se dégager des ténèbres originelles. Vous les confondez dans une égale admiration — ou réprobation — suivant vos goûts. Enfin, avec la meilleure volonté du monde, vous n'apercevez pas par où diffèrent ces deux grands fondateurs du collectivisme. Mais interrogez M. Jules Guesde, il vous le dira. Il l'a dit à la Chambre, qui n'a pas compris.

Dans leur patrie, en Allemagne, on n'y fait point tant de façons et on les met généralement sur la même ligne; mais, chez nous, on est plus délicat. Nos socialistes jugent que Lassalle et Marx sont séparés par des abîmes. Une nuance presque insaisissable pour le commun des hommes prend aux yeux des doctrinaires français l'importance d'une hé-

résie fondamentale qui exige qu'on s'excommunie les uns les autres. Si j'y insiste, c'est pour établir tout d'abord que la doctrine n'a pas pris encore son caractère définitif, qu'elle n'est point fixée, et qu'elle flotte visiblement, jusqu'à nouvel ordre, dans les subtilités scolastiques. Les docteurs se battent !

Socialistes, mutuellistes, collectivistes, communistes, pour nous, c'est jus vert et vert jus. Notre bon sens nous dit que tous ces soldats d'une même idée ne diffèrent que par l'uniforme, et que tous marchent ensemble à l'assaut de la société, tous lui livrent la même bataille, tous en veulent à cette grande et formidable redoute qui s'appelle la propriété. Seulement cette apparente unité de vues et cette fraternité d'armes ne les empêchent pas d'être fort divisés. Leurs querelles nous montrent qu'ils se partagent en sectes, en groupes violemment hostiles les uns aux autres et qui, pour se rencontrer, n'ont encore trouvé de terrain commun que la révolution sociale.

Il paraît cependant que, dans ces dernières années, après beaucoup de déchirements intérieurs et d'anathèmes réciproques, un petit tassement s'est produit au sein du socialisme. Le collectivisme, un certain collectivisme, celui de M. Jules Guesde, a pris décidément le pas sur tous les autres; les anciens blanquistes ou allemanistes, répudiés par leurs voisins et rivaux, ont dû faire table à part en rongeant leur frein. Ils n'ont point disparu, ils continuent à manifester; ce sont eux qui, pendant les vacances parlementaires, ont fait des misères à l'infortuné Pierre Vaux; ils jouent aussi bruyamment que possible leur rôle de dissidents et de réfractaires; mais on assure que le gros du parti n'obéit qu'à M. Jules Guesde. Y a-t-il, dans cette scission, des dessous personnels, des compétitions, des rivalités, des luttes d'ambition et d'influence? Il est naturel de le supposer, mais il est permis de le nier, et si vous consultez une douzaine de socialistes, ils vous répondront que ces petits froissements de famille ne signifient rien, et que le parti tout entier est prêt à se jeter d'un même élan et d'un même cœur sur une société pourrie.

Il n'en est pas moins vrai qu'une sorte d'orthodoxie s'est peu à peu formée, sous la direction de M. Jules Guesde, et que celui-ci a vu se grouper autour de lui les principaux chefs, si tant est que ce mot de chefs ne répugne pas trop aux fanatiques d'un parti qui ne reconnaît ni Dieu ni maître. Tous les socialistes de la Chambre, de M. Jaurès à M. Faberot, et de M. Millerand à M. Chauvin, semblent aujourd'hui à peu près d'accord. Ce qu'une victoire décisive ou une défaite éclatante ferait de cette harmonie passagère, on le devine. Si on allait au fond de leur pensée, on y découvrirait certainement des préventions, des suspicions, des jalousies irréductibles et des rancunes inexpiables; en attendant, ils combattent, avec des guidons différents, sous le même drapeau.

Ils ont trouvé, parmi les épaves du vieux parti radical, des alliés de choix, par exemple, M. Goblet, ancien président du conseil, qui se défend d'être un socialiste, mais qui apporte en toute occasion aux socialistes aide et concours, sans compter les admonestations que son expérience ne leur ménage pas. Leur puissance d'attraction s'exerce victorieusement sur toutes les molécules environnantes, ambitieux déçus, rêveurs solitaires, chefs discrédités, inventeurs de systèmes, ministres tombés, prud'hommes conspués, vaniteux blessés, etc. On mettrait facilement des noms sur chacune de ces catégories qui fournissent tous les jours des recrues au parti. Les socialistes brevetés ne sont pas plus de soixante, mais, « par un prompt renfort », ils se trouvent deux cents en arrivant au vote. Tous les mécontents vont à eux; tous les offensés, tous les dépités, tous les irrités, tous les contrariés, tous les impatients cherchent,

dans leurs rangs, asile et vengeance. Ils sont le marteau, le gouvernement est l'enclume.

Ils ont leurs orateurs, MM. Jaurès et Millerand; l'un, véhément, enflammé, lyrique; l'autre, froid et contenu; éloquents tous les deux. Le premier a des élans qui enlèvent la Chambre; le second a des arguments qui la troublent.

La dialectique serrée de Millerand commence ou achève, suivant l'occasion, l'œuvre électrique de Jaurès. Si les parallèles trop symétriques n'étaient passés de mode, il y aurait plaisir à déterminer exactement la part qui revient à chacun d'eux dans l'effet produit sur l'auditoire. Habituellement, c'est Millerand qui paraît le premier à la tribune, laissant à Jaurès l'honneur du coup décisif et de la suprême intervention. Avocat consommé, un peu chicanier même et ergoteur, il a pris en note toutes les fautes, toutes les imprudences de l'adversaire et il les met dans leur plein relief, usant et abusant d'un mot échappé, d'une phrase ambiguë, d'une affirmation téméraire, d'un démenti trop catégorique, plaidant supérieurement le dossier, enlaçant, empêtrant son contradicteur dans les mailles d'acier d'une discussion souvent pointilleuse et subtile qui excelle à se donner une apparence démonstrative, et le livrant ainsi, pieds et poings liés, à Jaurès qui l'exécute.

Quelquefois ils intervertissent les rôles; c'est Jaurès qui s'avance d'abord, armé de sa puissante rhétorique. Sa tactique, très connue, mais presque toujours victorieuse, consiste à prolonger indéfiniment sa ligne de bataille, à sortir du vrai terrain de combat pour déborder l'ennemi; il le cerne au moyen de vastes considérations philosophiques, il l'enveloppe dans ces généralisations passionnées et excessives qui permettent, qui appellent les grands mouvements oratoires où se délecte l'esprit français; il le domine par la hauteur de ses vues, le surprend par la majesté de son langage, et quand les groupes ministériels, séduits, ravis, presque complices de son triomphe, font cependant mine de réclamer une argumentation plus directe et plus précise, alors Millerand se présente et traite minutieusement « le point de droit ». C'est ainsi que combattaient, par couples, les guerriers homériques, tenant alternativement la lance et les coursiers.

***

Ce socialisme, cette doctrine qui, jusqu'à présent, malgré l'apparente concentration opérée dans ces derniers temps sous la bannière collectiviste, ne présente pas aux esprits philosophiques un caractère absolument doctrinal, cette doctrine encore assez vague et obscure qui se retranche, quand on la presse un peu, derrière des formules provisoires comme la *nationalisation* des grandes industries, et qui ne nous offre, jusqu'à nouvel ordre, que le rêve de Rousseau, l'absorption complète et absolue de l'individu dans l'État, le despotisme providentiel de l'État; cette doctrine naissante — ou ressuscitée — prend, aux yeux du peuple, des proportions phénoménales, une figure auguste et sacrée. Pour lui, c'est plus qu'une doctrine, c'est une religion et tout ce qui s'ensuit, une religion avec ses rites, ses mystères, ses évangélistes, ses prophètes et surtout ses miracles. Elle doit renouveler la face du monde, ramener l'âge d'or sur la terre et rétablir la justice parmi les hommes. Disons le mot : pour le peuple, le socialisme est une espérance !

Le peuple souffre de l'inégalité des conditions humaines. On l'a bercé de promesses qui aggravent chaque jour le poids de sa misère, on a tari en lui toutes les sources de la résignation; naturellement, il va aux précurseurs qui font luire à ses yeux l'espoir d'un changement profond et prochain. Aujourd'hui ce sont les socialistes. Ils croient avoir trouvé un système qui assurera aux déshérités leur part de bonheur. Le peuple

ne comprend pas très bien par quel ingénieux mécanisme on obtient de si heureux résultats ; il y a là une espèce de déclenchement général qui déroute sa logique et qui déconcerte même son bon sens. N'importe, puisque ce n'est qu'une expérience à tenter, il veut s'en offrir la fête. Il se dit, non sans une apparence de raison, que, dans l'état de dénuement matériel et surtout moral où on l'a mis, sa condition future n'aura pas de peine à valoir sa condition présente, et qu'un remaniement total de la société doit au moins apporter quelque soulagement temporaire à ses maux.

Temporaire, ou même définitif. Qui sait si, la tourmente passée, il ne lui en restera pas quelque chose ! Les réactions, si violentes qu'elles soient, ne vous ramènent jamais en arrière au point juste d'où la révolution est partie. Le progrès y brûle généralement une ou deux étapes sur lesquelles on ne revient plus ; c'est un gain irrévocablement consolidé. Cette réflexion conduit doucement la masse du peuple au socialisme. Si ce n'est pas encore l'étoile du salut, ce sera au moins une lueur dans son malaise. Ne fut-ce qu'un feu follet voltigeant sur un marécage, encore lui plaît-il de la suivre et de s'y attacher, puisque cette petite flamme a remplacé aujourd'hui « la vieille chanson », la fameuse chanson qui a si longtemps bercé et endormi sa douleur. Si le socialisme n'est qu'un rêve, il a au moins toute la force, toute la séduction d'un rêve.

Oui, il attire le peuple, et ce serait une erreur capitale que de nier son prestige. Un malade qui se retourne dans son lit sans y trouver le sommeil finit par ne plus distinguer entre les médecins et les charlatans. Parmi ce peuple, il y a des paresseux, des poseurs, des Lantier, il y a même des gredins qui ne voient, dans cette poussée, dans cette éruption socialiste, qu'un désordre violent et peut-être sanglant où les pires instincts de la bête humaine trouveront l'occasion de se satisfaire ; mais ils ne sont pas les seuls à favoriser, à précipiter le mouvement. Il faut tenir compte, avant tout, de la grande masse populaire, aveugle et croyante, qui espère sincèrement une espèce de rédemption démocratique et sociale. Elle demande, sans y réfléchir autrement, ce qu'on lui dit de demander. Elle ne descend pas dans le détail, elle ne s'arrête pas aux obstacles ; son imagination saute pardessus. Quelquefois même, lorsque, docile aux mandements de ses pontifes, elle passe à l'application, lorsqu'elle réclame ou paraît réclamer des réalités pratiques, par exemple, la journée de huit heures, *les trois huit,* ou encore l'égalité des salaires, elle fait un peu la grimace en les réclamant. Une partie de sa conviction lui échappe, sa justice naturelle se révolte. Quoi ! empêcher les gens de travailler autant qu'ils le veulent ! Quoi ! donner à tous la même paye ! Rémunérer les fainéants comme les laborieux, l'incapacité comme l'intelligence ! Elle sent bien qu'on lui impose une absurdité, et une énorme barricade se dresse immédiatement dans son esprit.

Les pontifes sont puissants ; les groupes corporatifs, les fédérations, les syndicats, les comités jouissent d'une influence, d'une autorité réelles sous laquelle cette masse d'unités fragmentaires plie volontiers. On lui répète tous les jours, avec un accent de prédication, que c'est pour son bien. Elle le croit et se laisse faire. Elle donne un étonnant exemple de confiance et de discipline ; mais il ne faudrait pas exiger de sa crédulité trop de sacrifices. Quiconque a étudié et suivi de près ses impressions les plus franches et ses mouvements vraiment spontanés a pu voir, en mainte occasion, qu'elle n'a pas renoncé à toute velléité de résistance. Les chefs socialistes ne l'ont pas si bien matée et domestiquée qu'elle ne regimbe, même contre eux, même contre leurs congrès et leurs arrêts. Vous n'êtes pas sans avoir rencontré tel ouvrier, syndiqué pourtant et embrigadé qui, à la suite de

telles résolutions solennellement prises par des assemblées internationales, ne vous ait confessé sa défiance.

On ne tient pas encore complètement les travailleurs, et lorsque la solidarité qu'on leur prêche s'exerce avec trop de tyrannie, lorsqu'elle blesse trop profondément leur intérêt personnel, ils se plaignent, ils réclament et — ce qui est plus grave — ils doutent. Il y a parmi eux beaucoup de sceptiques et d'ironistes, qui n'acceptent la fraternité collectiviste que sous bénéfice d'inventaire, beaucoup de petits saints Thomas qui ne croiront qu'après avoir vu. On les a tant de fois leurrés! Déjà ils ont reconnu, et le législateur a dû reconnaître, à leur prière, qu'il était radicalement impossible d'exécuter la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures. On la tourne, on la viole, on s'évertue à la refondre, et il faut entendre les méprisantes accusations d'ignorance et d'erreur dirigées à ce propos, dans les provinces, contre les réformateurs de Paris.

Toutefois ces résistances ne constituent encore qu'une exception, et surtout un avertissement dont les chefs peuvent se préoccuper, mais qui ne menace pas sérieusement leur empire. La grande foi socialiste n'en est pas ébranlée. A certaines heures, après les grèves manquées, face à face avec la misère et la faim, dans la sombre et solitaire humiliation de la défaite, lorsqu'il faut, confus et contrit, réintégrer à jeun l'atelier ou l'usine, l'ouvrier hoche la tête et la peur se glisse, avec le regret, dans son esprit déçu, dans son âme meurtrie. Mais ne vous faites pas d'illusion : dès qu'il a repris contact avec les camarades, dès qu'il se retrouve sous la coupe des hypnotiseurs, l'espérance lui revient avec la foi.

Il secoue cette tristesse déprimante qui l'avait envahi un instant, et il se remet allégrement en marche vers la terre promise. Oh! ce n'est pas un pays idéal, ce serait plutôt un paradis de Mahomet, un ciel turc, avec des voluptés subalternes, des vivres et des houris à bon marché. Son dénuement habituel lui a appris à se contenter de peu. Mais encore lui faut-il, à tout prix, cette miette de bonheur. Il n'est pas socialiste pour autre chose; mais il l'est. C'est un point noir, et peut-être un gros orage à l'horizon. Les optimistes et les trembleurs ont une égale tendance à le nier. De telles duperies sont sujettes au repentir. On ne conjure pas un péril en refusant de le voir. Mieux vaut en prendre délibérément son parti. La masse ouvrière est et demeure socialiste.

Le paysan, c'est autre chose. Depuis quelque temps, les apôtres socialistes se vantent de l'avoir converti, ou tout au moins entamé. A les entendre, comme la goutte d'eau dissout la pierre, leur incessante prédication a pénétré peu à peu dans sa dure cervelle, et un jour viendra, qui n'est pas loin, où le socialisme agraire coulera en lui à pleins bords. Le croient-ils sincèrement, ou bien n'est-ce, de leur part, qu'une tentative d'intimidation, une puérile jactance?

En tout cas, ils feront bien de ne pas s'y fier. Il suffit de vivre dans la familiarité du paysan pour se rendre compte des répugnances instinctives que tout collectivisme lui inspire. Il en a, pour ainsi dire, l'aversion innée. Mettre en commun son bien et le produit de son bien, c'est une idée qui ne lui entre pas dans la tête. Il est, de nature, particulariste au suprême degré. Tous les légistes, tous les notaires vous diront qu'il a horreur de la communauté, de l'indivision. Il veut, avant tout, disposer à sa guise et être le maître chez lui.

Assurément, si vous lui dites qu'on ne partagera que les grands domaines, ou que les grands domaines feront seuls retour au domaine public, après quoi on lui en donnera un petit coin pour s'arrondir, il pourra s'arrêter un instant à cette séduisante perspective; mais, après réflexion, il se demandera où

commencent les grands domaines et si, en fin de compte, la délimitation le fera partageant ou partagé. Il aura des inquiétudes, qui tourneront bien vite à l'opposition et à la guerre ouverte. D'ailleurs, ce partage de la terre ne répond point à la théorie collectiviste, aujourd'hui victorieuse, et M. Jules Guesde, grand juge en matière d'orthodoxie, accueillerait d'un ricanement dédaigneux un tel commentaire de sa doctrine. Il n'entend point — ses brochures en font foi — partager la propriété individuelle, mais la supprimer, au profit de l'État, qui en distribuera ensuite les fruits à chacun, — non pas suivant ses œuvres, mais suivant ses besoins. C'est, en un mot, l'expropriation universelle du capital agricole, sans autre remboursement ou indemnité qu'une répartition arbitraire et aléatoire. Le paysan n'y voit, à cette heure, qu'un attentat vraiment diabolique contre son droit le plus sacré. Lui prendre sa terre! Lui arracher cette bien-aimée maîtresse! Autant prendre la mer au marin!

***

Voilà où en sont, jusqu'à présent, les affaires du socialisme théorique et doctrinal. Mais il y a un autre socialisme, précisément celui qui faisait dire à ce président de tribunal et à Proudhon lui-même: « Nous sommes tous socialistes! » C'est le socialisme amateur, le socialisme à l'usage des gens du monde. Vous entendez assez souvent un bourgeois cossu, un haut fonctionnaire, un riche agent de change, un duc, adossé à une cheminée de salon, qui se proclame socialiste, comme Giboyer, jusqu'aux moelles. On dit même que tel évêque... mais celui-là s'en tient probablement au socialisme chrétien qui répudie l'expropriation, se borne à réclamer un concours plus large et plus actif de l'État pour des associations de prévoyance et à créer de nouveaux cadres pour l'exercice et le développement de la fraternité évangélique. C'est le socialisme de M. le duc qui excite vraiment la curiosité de l'observateur.

Que signifie proprement « jusqu'aux moelles » dans cette bouche aristocratique? Ce socialiste inattendu qui semble demander des verges pour se fouetter ou qui se figure prendre, en s'affichant ainsi, une assurance contre la grande débâcle éventuelle, est-il vraiment un révolutionnaire ou tout au moins un réformateur? Non. C'est généralement un réformateur qui ne veut pas de réformes, ce que des bourgeois, fort retardataires eux-mêmes, appelaient sous Louis-Philippe « un conservateur-borne ». L'impôt sur le revenu, sur les successions, la moindre atteinte fiscale à l'héritage l'inquiètent et l'effrayent; à plus forte raison les chimères transcendantes du parti socialiste, la nationalisation des grandes industries, des grands commerces et des banques. Tout ce programme lui apparaît comme un bloc sourcilleux qui s'écroulera un jour sur la société en avalanche ou en déluge. Il en repousse également l'ensemble et les divers articles. Il maudit, il flétrit les aigrefins qui préconisent de pareilles idées et les insensés qui s'y laissent prendre. Cependant, il se déclare socialiste!

C'est un socialiste pour rire, un vulgaire philanthrope. Il a rencontré, sur son chemin, entre les roues de sa voiture, quelques victimes de la vie, des mendiants, des loqueteux, des va-nu-pieds, des meurt-de-faim. Son cœur s'est ému. Il a lu dans les journaux que des familles entières, la mère et une demi-douzaine d'enfants, s'étaient dérobées, par un suicide collectif, aux fatalités de l'existence, et il s'est écrié en déjeunant: « C'est horrible! » A compter de ce jour, il s'est juré d'être socialiste à sa manière, c'est-à-dire charitable et généreux, de prodiguer autour de lui les libéralités, de faire largement l'aumône, de contribuer enfin, pour sa bonne part, à soulager l'humanité souffrante.

Il donne, il donne beaucoup. Il se répand en aumônes et en fondations

qui coûtent cher à son budget de poche. Sa bienfaisance va si loin qu'on peut calculer qu'il dépense chaque année, en secours aux pauvres, la millième partie de son revenu. Dans son quartier, dans son village, autour de son hôtel ou de son château, on le considère comme un petit Manteau bleu. Tous les quêteurs à domicile sont assurés d'ouvrir sa bourse. Il n'admettra jamais que le pain puisse manquer à une famille dans une société aussi riche que la nôtre. Comment! il y a des gens qui n'ont pas de feu en hiver! C'est intolérable! C'est notre faute! Nous ne faisons pas assez, nous ne donnons pas assez! Il faut absolument organiser des caisses de secours pour la maladie, des caisses de retraite pour la vieillesse!... Belle âme! bonne âme! Les socialistes ne lui font pas peur. Il en est, ou croit en être.

Nous en sommes tous! Tous, nous avons le cœur sensible et facilement ouvert à la pitié. Tous, nous faisons l'aumône, peu ou prou. Des épilogueurs à systèmes vous diront, vous prouveront même dans des conférences et dans des livres que nous la faisons mal, que nous encourageons, que nous entretenons le vice au détriment de la véritable misère, que notre argent, mieux employé, soulagerait sérieusement un plus grand nombre de nécessiteux. C'est à voir, mais enfin la charité sans intermédiaire, la charité individuelle conserve beaucoup de partisans qui se défient de l'assistance trop minutieusement organisée. Il y a des gentilshommes qui éparpillent ainsi en menues libéralités quotidiennes une somme presque égale au prix de leurs cigares de l'année. Ce sont des socialistes! L'anathème dirigé par les Pères de l'Église contre les *pleonectas*, contre les thésauriseurs qui économisent même leur superflu, ne saurait les atteindre.

D'autres, en petit nombre, vont encore plus loin. Ils essayent vraiment d'alléger à leurs semblables le poids de la vie. Ils se vouent et dévouent à la grande fraternité sociale. Ils se donnent corps et âme à ceux qui souffrent ; ils s'efforcent, en retour, de sauver les corps et les âmes. Ce sont des saints, laïques ou religieux, dont l'Académie récompense les vertus, et à qui l'État donne quelquefois la croix d'honneur. Ce sont encore des socialistes!

Vous voyez bien que nous le sommes tous, et que les propriétaires, ces infâmes propriétaires contre lesquels s'acharne le collectivisme, n'en cèdent pas leur part aux autres. Vous voyez que Proudhon et son président avaient raison. La pitié, la charité, la solidarité, la fraternité sont en honneur, et il n'était pas nécessaire d'inventer, pour de si vieilles choses, un mot nouveau et barbare, l'altruisme. Dans ces conditions, il est permis de dire que le socialisme humanitaire enfonce une porte déjà ouverte et qui ne demande qu'à s'ouvrir à deux battants. Quant au socialisme doctrinal et révolutionnaire, sa besogne est à moitié faite par l'autre. Il s'efforce de donner une apparence scientifique à sa chimère d'expropriation universelle, de la réduire en axiomes, d'organiser le communisme légal. Nous verrons ce qui en résultera. En attendant, les sociétés modernes ne sont pas ennemies d'un certain socialisme; mais elles ont compris depuis longtemps que l'inégalité entre les hommes doit être atténuée d'abord par la bonne volonté générale, aboutissant à une demi-expropriation volontaire, à une espèce d'auto-spoliation spontanée. La conscience libre y peut probablement plus que la loi.

A. Claveau.

INGRES

Il est, en art, des malentendus tellement divertissants, qu'il est presque dommage de ne pas les entretenir avec soin, même quand ils commencent à se dissiper d'eux-mêmes. Celui dont J.-A.-D. Ingres, de Montauban, a été le héros, véritable héros d'Homère, prouve de la façon la plus piquante qu'il faudrait faire une loi accordant à la critique un délai d'au moins une vingtaine d'années, soit pour maintenir ses jugements, soit pour les rendre en sens inverse.

De la meilleure foi du monde, il fut considéré par ses amis et par ses ennemis comme le plus froid, le plus étranger à son temps, le plus académique, et on ne dira pas seulement le moins révolutionnaire de tous les peintres, mais le plus ferme soutien de l'art contre toute tentative de révolution.

Amis et ennemis le louaient ou l'accablaient de sarcasmes pour ces seules raisons. L'on n'en trouvera pas de meilleures dans tout leur arsenal.

Mais comme le mot révolution, en matière d'art, ne signifie absolument rien; comme il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de révolution en peinture, mais une succession d'efforts, l'on parlait beaucoup pour ne rien dire, et dans ce débat, aujourd'hui jugé si puéril, entre classiques et romantiques, partisans d'Ingres et partisans de Delacroix, personne n'y a vu clair.

Nous n'avons pas la prétention aujourd'hui — cet exemple devant nous rendre modestes — de dire moins de sottises sur nos contemporains que l'on fit dans ce temps-là. Mais lorsque nous commençons à avoir sur les morts des idées un peu moins fausses, c'est que nous avons eu le temps de nous faire une sagesse avec les erreurs des autres.

Quoi qu'il en soit, les positions sont tout à fait changées en ce qui concerne Ingres et Delacroix. D'abord on ne songe plus à les opposer, à se les jeter à la tête, à se servir de l'un pour tenter de démolir l'autre. On veut bien reconnaître qu'ils sont tellement différents, qu'il ne saurait être question de prendre ces différences pour des supériorités.

Comme nous le disait un des artistes de ce temps-ci qui ont été le mieux à même de l'étudier : « J'aime mieux Delacroix, mais j'admire Ingres bien davantage. » Bien que ces sortes de constatations ne soient pas destinées à prouver quoi que ce soit, n'est-il pas fort significatif que, parmi les plus grands admirateurs d'Ingres en ce temps-ci, se trouvent des artistes aussi différents entre eux, aussi importants chacun en son genre, et (pour ceux qui ne les connaissent pas) aussi inattendus sous cet aspect, que MM. Degas, Fantin-Latour, Bracquemond et Forain?

Tel a été le revirement curieux dont nous parlions, et qui doit engager la critique à reviser entièrement tout ce qui a été dit sur Ingres : plus rien ne subsiste des raisons par lesquelles on l'admirait ou l'attaquait autrefois. Il n'est, en tant qu'artiste, ni froid ni sage, mais un des tempéraments les plus ardents. En tant que peintre, il est si peu étranger à son temps qu'il laisse au contraire quelques-unes des images les plus caractéristiques de la société d'une époque. Enfin il a été, sinon un révolutionnaire, du moins un perpétuel révolté, et, comme académicien, il fut beaucoup plutôt le prisonnier que le chef de ce qu'on appelait *la résistance*.

Il ne saurait être question dans cette étude-ci que d'un ensemble de vues, et d'une glane des quelques traits les moins remarqués tendant à présenter l'artiste sous ce jour nouveau, mais non d'une histoire et d'une critique en règle. C'est un livre qu'il faudrait pour cela.

Sans doute l'antagonisme entre Ingres

et Delacroix, étant un fait précis, n'en saurait être biffé. Mais il faudrait tout d'abord rechercher des témoignages prouvant que, tout en se détestant cordialement, les deux artistes se rendaient pleine justice. Voici deux traits inédits à ce sujet.

Un jour, Chenavard entra dans l'atelier de Delacroix. C'était au moment où Ingres venait d'exposer la *Stratonice*. Chenavard commence à apprécier

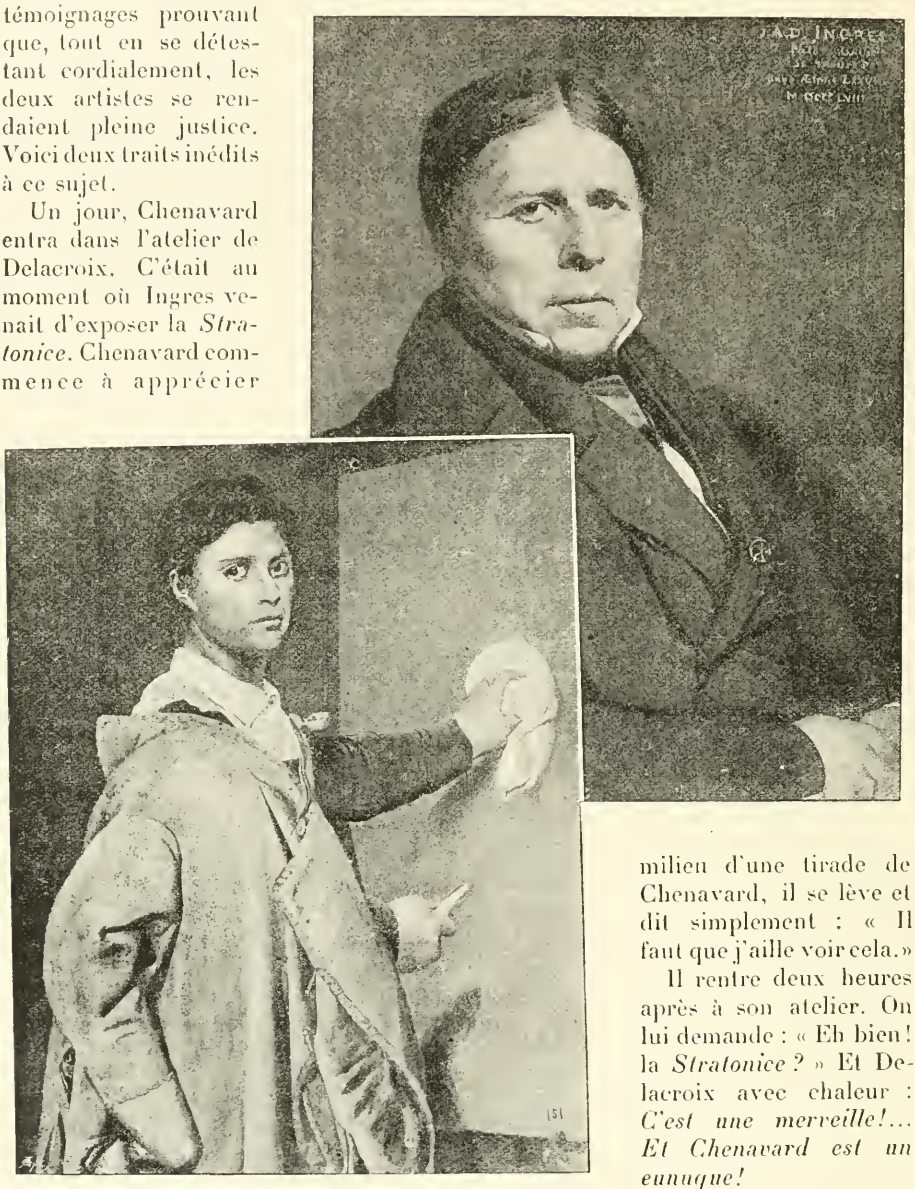

INGRES PAR LUI-MÊME — (1804 ET 1858)

l'œuvre en termes plus que sévères : c'était grec, c'était chinois, c'était puéril, etc. Pendant ces discours, Delacroix donnait des signes d'impatience, polie, comme à son ordinaire. A la fin, au milieu d'une tirade de Chenavard, il se lève et dit simplement : « Il faut que j'aille voir cela. »

Il rentre deux heures après à son atelier. On lui demande : « Eh bien ! la *Stratonice ?* » Et Delacroix avec chaleur : *C'est une merveille !... Et Chenavard est un eunuque !*

De son côté, voici Ingres, sous une forme plus amusante encore et qui fait tableau, montrant tout l'homme en action, avec son tempérament, ses travers, sa physionomie si curieuse. Devant

un tableau de Delacroix, un de ses élèves l'entendit s'exclamer ainsi, et le vit accompagner cette apostrophe de gestes empruntés à l'*action* des orateurs de la Grèce antique : — *Va, cheval fougueux! Franchis toutes les barrières! Brise-toi les reins!... Tu avais pourtant des dispositions..., les plus belles qualités !...* Et la prosopopée se termina par quelque malédiction.

On retrouverait plus d'un trait de ce genre, qui remettrait chacun des adversaires sous un autre jour que celui de la légende des ateliers. D'ailleurs, le *Journal* de Delacroix est lui-même plein de curieuses réticences à l'égard du rival.

Si le malentendu n'a pas eu lieu dans une moindre mesure que celle que nous signalions, il faut bien reconnaître que plus d'une cause a contribué à le créer et à l'entretenir. Les gens de l'entourage ont été une de ces causes, mais la principale, la plus efficace, a été, de beaucoup, Ingres lui-même.

Quand on se reporte à ses débuts, c'est tout à fait l'indépendant et le révolté. A l'âge de seize ans, il arrive à Paris et entre à l'atelier de David, où il est au fond considéré comme un esprit peu docile, une espèce d'innovateur, de

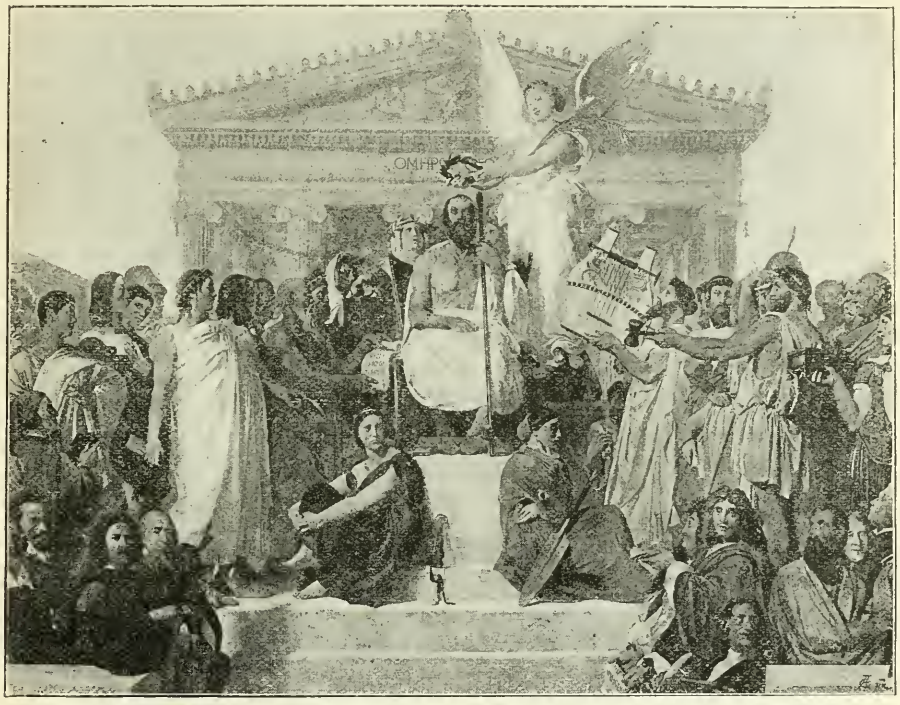

L'APOTHÉOSE D'HOMÈRE

tendances analogues à celles qu'apportèrent récemment les préraphaélites anglais. C'est encore une indication qui vaut la peine d'être notée, chez le maître qui plus tard crut devoir enseigner l'admiration exclusive de Raphaël et au contraire une sorte de réserve à l'égard des Florentins. Mais les enthousiasmes de jeunesse ont laissé des traces plus profondes encore que les préférences raisonnées de l'âge mûr. Ingres, qui avait rempli ses yeux et son esprit de la couleur, du dessin, du style des Primitifs, ses croquis et études annotées l'at-

testent, qui avait même été sollicité par les Byzantins, un certain aspect de sa couleur le prouve, demeura, dans toute son œuvre, beaucoup plus voisin des Florentins que de Raphaël.

Ainsi dès le début de sa carrière on trouve une contradiction des plus intéressantes. Un peu plus tard il en vient d'autres également significatives. Il est tenu à l'écart par les artistes, et raillé par le public et la critique, non pas comme peintre académique, mais comme « primitif et gothique ». Et l'on ne saurait trop mettre en lumière les lignes où M. Charles Blanc donna le secret et comme la moralité de son élection à l'Académie : « Il était entré à l'Institut, bien que son talent parût à l'Académie *vicié par l'exagération et entaché de romantisme;* elle l'avait agréé comme étant à peu près le seul homme capable de faire digue au torrent. Dans son for intérieur, l'Académie en était encore à Girodet; *mais au dehors,* elle était disposée à prendre Ingres pour drapeau. »

Mais la contradiction est encore bien plus grande en son œuvre et en lui-même. Jamais Ingres n'a fait ce qu'il croyait faire, et il a fait tout le contraire de ce que l'on crut qu'il faisait. Telle est la formule, et quand ses peintures auront survécu à leur propre histoire, il sera permis aux gens des siècles à venir de se représenter l'artiste tout autrement que ne le virent ses contemporains, aux yeux desquels il apparut toujours comme une sorte de petit bourgeois rageur.

Les poètes seuls ont des grâces de divination, et ils ont la chance de voir les choses non telles qu'elles semblent, mais telles qu'elles devraient être, ou telles qu'elles seront dans l'avenir. C'est pourquoi le plus beau portrait d'Ingres qui ait jamais été fait, c'est à Théodore de Banville qu'on le doit.

Il raconte comment il le vit un jour faisant antichambre dans quelque ministère, à l'époque même où il était « dans tout l'éclat de sa gloire, de son travail et de son génie ». Ingres s'était casé comme il pouvait, dans un coin encombré d'une caisse à bois où un Auvergnat gigantesque et farouche lui déchargeait aux oreilles, avec un bruit de tonnerre, les bûches qu'il apportait sur son crochet. « Je le regardai dans l'ombre noire. Avec sa tête impérieuse, insoumise, superbe, il ressemblait à un Titan formidable, dont la figure aurait été sculptée par Michel-Ange. Comme à son ordinaire, sans préparation aucune, entamant le marbre par le haut, d'un grand coup de ciseau, Buonarroti aurait commencé par la tête, et comme le bloc de marbre se serait trouvé court et insuffisant, il aurait fait le torse encore proportionné et possible, mais les jambes décidément trop petites. »

Personne n'a vu Ingres aussi bien que cela, de son temps. Si pourtant : Ingres lui-même. Ses propres portraits sont tous admirables, depuis ceux où tout jeune il s'est représenté dessinant, avec ce teint basané, ce visage maigre, cet œil d'Arabe, cet arrangement singulier et hardi du costume, de ce dolman à la manche vide, jusqu'à ceux de sa vigoureuse vieillesse où la paupière tombe un peu, où les coins de la bouche se sont abaissés, le visage et le corps remplis, mais où tout conserve une expression d'indomptable énergie, de force que rien ne peut abattre, et de loyauté têtue.

Nous avons rapproché, dans notre illustration, deux de ces portraits extrêmes. Voyez comme ils sont beaux, comme ils bravent le temps, et comme leur caractère de volonté presque sauvage a peu besoin d'être commenté. Cela, c'est le véritable Ingres.

De même que ses portraits, ses mots ont leur double apparence. La forme en est presque toujours solennelle, bizarre ou prud'hommesque, le fond en est toujours juste ou profond. En voici une poignée de peu connus, ou même de très connus, qui apportent quelque faible contribution à l'étude de ce caractère si entier, et pourtant si complexe.

Des choses de pur métier, par exemple. Lorsque Ingres, pour commencer par une parole rebattue, mais qui a été si mal à

propos tournée en ridicule qu'elle devient neuve si on la considère sérieusement, dit à ses élèves : *Le nombril est l'œil du torse,* il exprime, sous une forme qui prête à sourire, une très frappante et très utile observation de dessinateur. Ceux même qui rient de bon cœur réfléchissent et conviennent avec eux-mêmes que la chose est vraie, et d'une incessante application en matière de dessin de nu, et que de cette application peut dépendre tout le caractère de leur dessin. Au point de vue du mouvement, un autre mot complète ce que le précédent renfermait au point de vue du caractère. *Le torse est un pivot,* disait encore le peintre à ses élèves. Il entendait par là qu'il est le centre et le point de départ de tous les grands mouvements, que pour lancer un objet, pour menacer, pour se précipiter en avant, le torse forme un véritable et indispensable pivot, et que si l'on n'en comprend pas cette fonction, l'on ne saura mettre une figure en action.

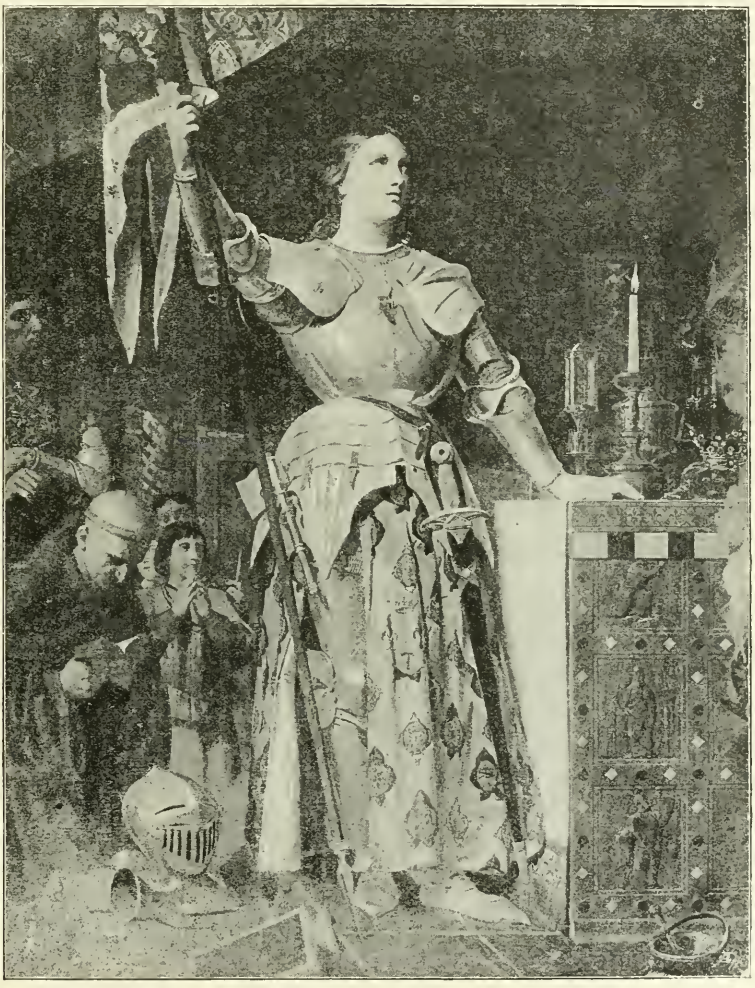

JEANNE D'ARC

Mais ce mot comportait en même temps une mise en scène extrêmement plaisante. « Le torse est un pivot », disait Ingres, et ce disant, il se prenait lui-même comme objet de la démonstration. « Le torse est un pivot », et il cherchait à faire pivoter son torse courtaud sur sa base; mais cela pivotait aussi peu que possible!

D'autres mots sont relatifs à la couleur. Prise matériellement, la couleur lui fournit, entre autres, cette sentence : *Le noir de pêche est l'outremer du pauvre.* Ce qui se trouve optiquement vrai, le noir de pêche donnant, employé seul, un ton qui tire sur le jaune, mais, mélangé à du blanc, tournant franchement au bleu. Or ce bleu était infiniment plus économique que l'outremer, qui, avant les progrès de la chimie (certains peintres affirment que le progrès est médiocre au point de vue de la qualité), et du temps même d'Ingres, coûtait encore fort cher.

Quant à la couleur considérée non plus en tant que matière, mais relativement à ses effets, elle a fourni souvent à Ingres des mots extraordinairement pompeux. Dans son livre *Du Dessin et de la Couleur*, le seul bon livre de définitions que nous possédions sur l'art, M. Bracquemond a établi que toute la différence entre les *dessinateurs* et les *coloristes* réside en ce que les premiers éliminent systématiquement le reflet, tandis que les coloristes s'en préoccupent exclusivement et n'éclairent leurs œuvres que par lui. Il serait trop long et hors du sujet d'expliquer cela, et il faut renvoyer à l'ouvrage cité. Toujours est-il qu'Ingres a désigné, en sa qualité de dessinateur, le reflet comme l'ennemi : *Messieurs,* disait-il (beaucoup de ces mots n'ont leur véritable physionomie que s'ils commencent par : Messieurs), *le reflet, le chapeau à la main, doit toujours être prêt à sortir d'un tableau au moindre signe.* Et plus terriblement encore : *Le reflet est indigne de la majesté de l'histoire.* Question de préférences et de tempérament sans doute, mais des préférences les plus raisonnées, et du tempérament le plus volontaire.

Le style, qui est la seule marque des grands artistes, qui seul assure la durée aux œuvres, le style a été une des plus belles qualités d'Ingres. *L'Œdipe* est une page d'un grand style, et surtout la *Thétis* du musée d'Aix, une des plus fortement expressives de l'œuvre entière. De même les portraits modernes frappent et vivent avec cette intensité par le style : *M. Bertin, Mme Rivière,* sont les très rares portraits de ce siècle, dont le style puisse soutenir la comparaison avec ceux des plus grands primitifs.

Si nous cherchions ici à donner une dissertation sur le style, elle aurait beaucoup plus de chances de ne pas retenir le lecteur et de l'instruire, que deux ou trois paroles d'Ingres, où le mot « style » n'est pas prononcé.

Lorsque M. Bertin, après de longues séances inutiles, eut enfin donné comme par surprise, et au moment où il s'y attendait le moins, juste la pose qu'il fallait à son peintre, cette pose extraordinaire de carrure, qui fait du portrait la synthèse du bourgeois français, il y eut un moment de soulagement. « ... Seulement, dit M. Bertin, pour poser, je retirerai ce tricot que j'ai, et qui m'épaissit encore. » Ingres fit un bond et il s'écria impétueusement : *Gardez-vous-en bien! C'est un caractère!* C'est toute la définition du style qui est dans ce mot.

A moins qu'on ne préfère encore cette autre définition indirecte. Devant l'*Angélique*, un peintre hasarda timidement une observation en présence du maître, relativement à l'élongation très prononcée du cou. Ingres lui lança un regard !... *On ne saurait avoir trop de cou,* dit-il. Le style, c'est cela encore. Et c'est dans le même esprit qu'il disait à propos de la place de l'oreille dans une tête : *L'oreille ne saurait être trop loin.*

Les hommes qui ressentent vivement et fortement ne peuvent point s'empêcher de parler par tournures imagées.

Aussi ne doit-on pas considérer toutes ces paroles comme des aphorismes médités par un pédant. C'étaient des choses, et il y en a mille autres de ce genre, qui sortaient d'Ingres comme un trop-plein, dans les moments de bouillonnement où les idées se pressaient dans sa tête, où il étouffait, pour ainsi dire, et où il fallait qu'il se soulageât. Mais il lui arrivait, dans les moments officiels, dans les moments où l'on attendait qu'il parlât, de ne plus dire que de respectables lieux communs. Son mot qu'il « faut éclairer la nature du flambeau de l'antique », encore que pouvant s'expliquer joliment et résumant assez bien, sinon le tempérament propre d'Ingres, mais son esthétique acquise, nous semble devoir être rangé dans cette catégorie.

ŒDIPE

Mais où il est très beau, c'est dans ses moments de franchise, tantôt naïve, tantôt brutale. La brutalité, qui ne ménage rien, mais qui est singulièrement

rachetée par ce qu'elle révèle chez l'artiste d'amour profond et tyrannique de son art, se montre dans des mots comme les suivants.

Un de ses amis, un assez obscur sculpteur, l'avait, à Rome, longuement prié de venir voir une statue qu'il faisait. Ingres avait longtemps résisté; enfin, il avait cédé et était venu, se faisant certainement d'avance la leçon d'être bienveillant. En présence de la statue, il la regarde longuement et reste silencieux. Le sculpteur ose enfin lui demander timidement une opinion. Ingres marche droit à lui et lui crie dans les yeux : *J'aimerais mieux une borne.*

D'autres fois, cela prend une tournure très involontairement malicieuse. Lorsqu'on obtint d'Ingres, alors directeur de l'École de Rome (de 1834 à 1840), qu'il vînt voir la copie que Sigalon venait de terminer, ou terminait, de la fresque de Michel-Ange à la chapelle Sixtine, notre homme garda la même attitude silencieuse, impénétrable. Il se retira sans avoir prononcé d'autres mots que ceux-ci, après longue réflexion : *Décidément, j'aime mieux Raphaël.*

Il y eut de ces coups de boutoir qui furent moins cruels et d'une justice plus haute. Son ami le graveur Calamatta, avec une obséquiosité un peu bien italienne, et pensant lui faire sa cour, répétait souvent d'une façon ironique ces mots : *Monssù Rembrandt*, ce qui pendant longtemps agaça le peintre au suprême degré. Un jour, il n'y tint plus, et tandis que Calamatta en revenait à son *monssù Rembrandt,* Ingres l'interrompit vivement : *Vous avez raison de l'appeler monsieur, car c'est un monsieur, et un rude auprès de... comme vous et moi !* Nous avons remplacé par des points un mot composé extrêmement énergique, mais qui serait pourtant de l'histoire. Quant à la tournure naïve de ce fort esprit, elle se trahissait parfois par des mots semblables à celui-ci, que nous citerons le dernier, pour ne point transformer cet article en *ana*.

Le tableau du *Bain turc* avait été peint pour le prince Napoléon. L'on connaît ce tableau, qui est, avec la grande décoration de l'*Age d'or* pour le château de Dampierre, au duc de Luynes, une des œuvres où Ingres a le plus vivement exprimé sa conception de la femme et de la forme féminine. Le prince Napoléon renvoya le tableau au peintre, l'ayant trouvé « peu convenable », ce qui serait déjà, étant donné le caractère du prince, un trait d'histoire assez digne d'être rapporté. Ingres dit simplement : *C'est drôle ! Elles sont pourtant si propres !*

Sans autre transition, ce propos nous amène à dire un mot d'un des côtés les plus significatifs du tempérament d'Ingres. Ses biographes l'ont laissé dans l'ombre par un respect qui peut être fort louable, mais qu'un historien ne devra pas avoir, le jour où il s'en trouvera un capable d'écrire sur l'auteur de *Stratonice,* de *Thétis,* de la *Source,* des diverses *Odalisques,* du *Bain turc* et des célèbres portraits de femmes, un livre définitif.

Ingres a été un passionné de la femme. Non pas seulement un passionné de la forme, mais bien de la femme en elle-même et pour elle-même. Il en courut des traits assez piquants, et que l'on ne peut pas rapporter ici; mettons que ce soit pour ne pas allonger notre étude. Mais il faut retenir l'indication, sans quoi l'intensité de certains portraits ne s'expliquerait pas par le seul amour de la peinture. Quant à telles toiles, comme l'*Odalisque couchée,* la *Source* même, si fraîche et si chaste qu'elle soit, et la *Baigneuse,* ce sont des œuvres où l'amour de la femme s'affirme avec une sorte de constance héroïque. Il y entre, autant que de respect, une sorte de sensualité épurée par le travail d'art.

Ce que ce travail a de patient, d'obstiné et d'admirable, la comparaison des dessins innombrables qui précèdent chaque peinture d'Ingres peut seule le faire comprendre. Nous avons tenté une de ces comparaisons avec la *Stratonice,* dont nous donnons une petite réduction de nu, et pour la *Source*, en regard de

laquelle nous plaçons un merveilleux dessin d'ensemble, avec des études des

« Un jour, ayant un carton sous le bras, comme un écolier, il s'abandon-

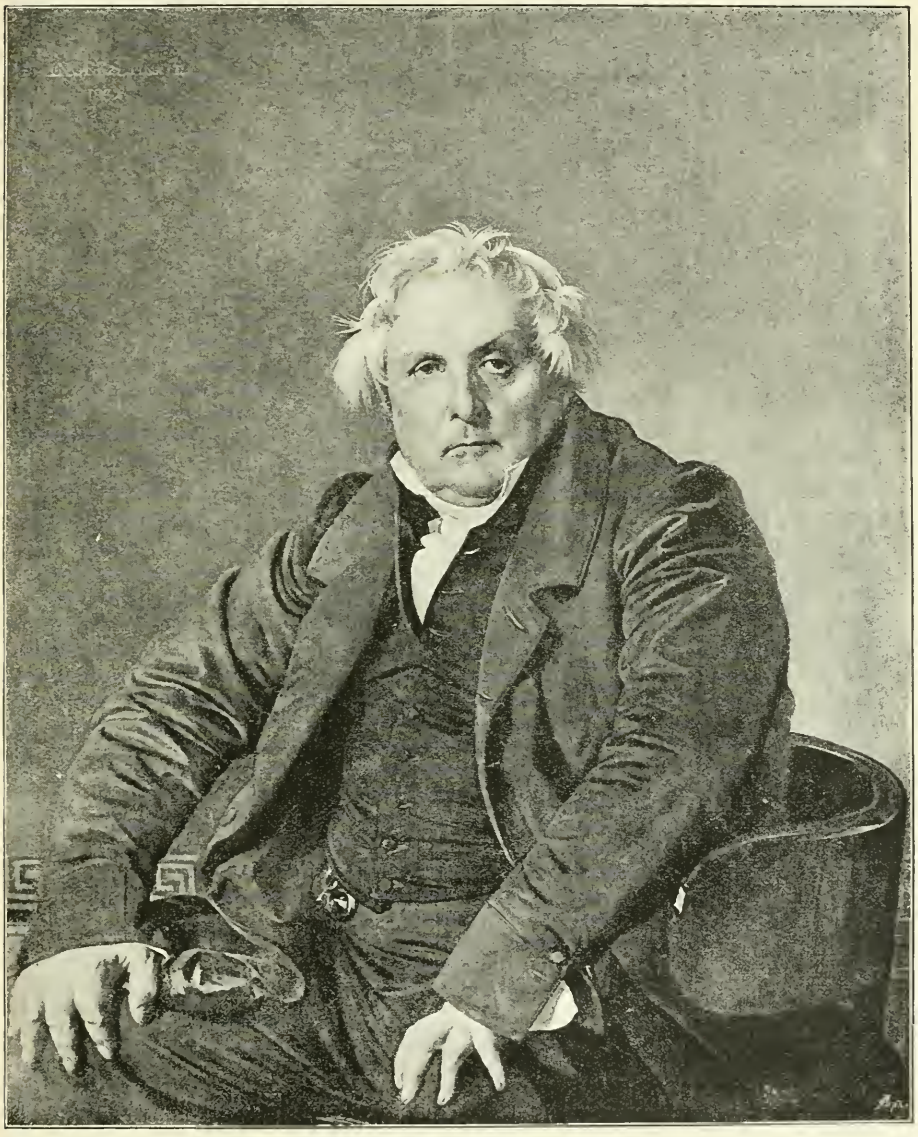

PORTRAIT DE M. BERTIN

bras, des mains, des pieds, autant de détails qui prennent une éloquence inattendue, et qui confirment ce mot que nous empruntons encore aux souvenirs de Théodore de Banville.

nait à une colère furibonde à la porte d'un musée qu'il trouvait fermée. Un de ses anciens élèves l'aborde, et cherchant à le calmer :

« — Oui, monsieur Ingres, dit-il, le

musée est fermé pour des remaniements indispensables; mais qu'y allez-vous donc faire?

« — *Apprendre à dessiner!* dit le grand homme, avec sa naïveté de conquérant têtu; car, en effet, il n'avait pas d'autre idée que celle-là et elle lui suffisait. »

La comparaison indiquée ici dans les limites d'un article de revue serait admirable à faire en grand au musée de Montauban.

Il contient *cinq mille dessins,* chiffre qui apporte un témoignage singulier à l'authenticité du mot conté par Banville, car un homme qui croirait savoir dessiner se contenterait de beaucoup moins. Il y en a tout au plus un millier d'exposés, car on ne saurait compter ceux qui s'entassent les uns sur les autres, dans des vitrines, et dont on ne voit que le premier de chaque série, et les deux ou trois mille autres qui sont renfermés dans les portefeuilles d'un petit cabinet de débarras, attenant à une des salles d'exposition. Quels rapprochements passionnants l'on pourrait faire, quelles leçons de dessin et de volonté l'on prendrait, quelle étude d'une carrière et d'un caractère, en feuilletant ces milliers de dessins que l'on n'a jamais connus, que l'on ne connaît pas!

Nous ne voulons pas ajouter : que l'on ne connaîtra jamais, car nous ne saurions encore nous résigner à croire que la reproduction de ces dessins, de tous, sans exception, ne fera pas l'objet d'une publication dont un gouvernement artiste et éclairé ferait les frais. A l'heure actuelle, il n'est pas une seule publication plus digne d'être entreprise.

Avant de jeter, pour terminer cette causerie, un coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre, nous voudrions encore donner quelques détails sur ce musée de Montauban que si peu de personnes connaissent, que moins encore ont étudié, même sommairement, et à l'éloignement irrémédiable des collections duquel la publication demandée parerait, l'attribution à ce musée de tous les dessins et peintures d'Ingres qu'il contient provenant du legs imprescriptible du peintre lui-même.

Il y a là des témoins du travail d'Ingres à toutes les étapes de sa vie, depuis les copies de jeunesse, d'après Dürer, Holbein, et les Primitifs italiens, jusqu'aux dernières études pour ses derniers tableaux. Tout cela est zébré de notes manuscrites, dont on ne saurait connaître la centième, la millième partie, les dessins exposés ayant été surtout choisis parmi ceux qui ne comportent pas d'écriture.

Réflexions, apostrophes, colères, projets, tout cela se croise en tous sens, car, à certains moments, Ingres écrivait ses projets de tableaux, au moins autant qu'il les dessinait, et souvent aussi, il ne se fiait pas assez à sa mémoire pour ne pas noter ce qui lui paraissait devoir être modifié ou corrigé.

C'est ainsi que sur une page de croquis relatifs à l'*Apothéose d'Homère*, nous relevions ce *memento* dont nous laissons l'orthographe telle quelle : » Éclairer le ton de Virgile, — finir La Fontaine, — id. Mozar, — vigouriser Poussin et Corneille, — éclairer les chairs d'Apollon, diminuer le menton », etc. Dans d'autres il se met en colère et s'échauffe fort la bile, tout en jetant d'une main fiévreuse les linéaments de compositions, telle que la suivante, que certes il ne médita pas dans un moment de bonne humeur : « L'Univers couronne la Médiocrité; elle foule à ses pieds le vrai Mérite et caresse le Faux, suivie de tous les Vices et Défauts. La Postérité boiteuse et tardive, et l'Immortalité arrivent enfin, avec Hercule qui attaque tout. » Enfin, il en est où l'on retrouverait des traces de son enseignement et comme la garantie d'authenticité, le contrôle de certains de ses mots les plus célèbres. Telle cette note sur une feuille qui contient une superbe étude de draperie pour l'Homère : « Comparaison et... danger et corruption de l'Art entre les Florentins maniérés dans le dessin et Rubens dans la couleur.

des cubes de marbre; et il y a là un rapprochement qui pourrait prêter à quelques observations utiles, si l'on parvenait à réunir quelques autres exemples des matières qui attirent le plus, respectivement, l'attention des coloristes et celle des dessinateurs.

La couleur d'Ingres, à laquelle ceci nous amène à toucher d'un mot, a été bien discutée, et le plus souvent bien mal comprise. En tant que couleur de coloriste, c'est-à-dire d'homme qui trouve toute sa richesse dans les reflets, elle a pu paraître maigre, pauvre et criarde en même temps. Mais pourquoi s'obstiner à demander à un homme ce qu'il n'est ni dans son tempérament ni dans ses goûts de produire, au lieu de se satisfaire de l'éclatante manifestation de ce qui est dans ses goûts et dans son tempérament? Considérée en tant qu'enluminure, la couleur d'Ingres est admirable. Il pouvait dire avec fierté : « Quand je veux, je fais aussi bien que le premier venu des tons rouges, verts, bruns, olivâtres, et je les dispose dans une juste relation; mais ce qui me préoccupe le plus, c'est la forme. » Ces tons étaient même beaucoup plus beaux que ceux du premier venu. Ils sont toujours fort rares, et dignes de figurer sur la palette des plus grands primitifs ou des maîtres les plus merveilleux de l'art extrême oriental ou persan. Aussi quand, dans une notice célèbre, Théophile Silvestre (qui, nous a-t-on dit, se proposait sur le tard de la remanier dans un sens plus impartial et mieux arrêté) appelait Ingres : un Chinois égaré dans les rues d'Athènes, il n'en faisait pas, après tout, croyant en faire une caricature, un si mauvais éloge. L'accoutumance que nous avons aujourd'hui de l'art

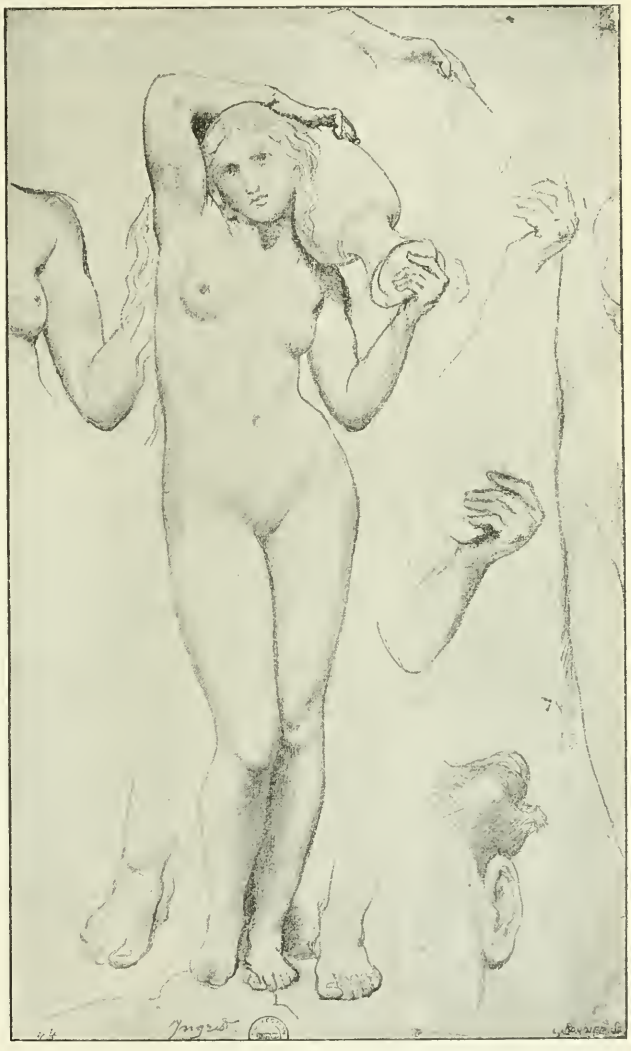

ÉTUDES POUR LA SOURCE

LA BAIGNEUSE

oriental nous a amenés à trouver beaucoup de plaisir à la couleur d'Ingres, plaisir tout différent de celui que procure la couleur de Delacroix, cela va sans noir. Nous ne parlons pas, bien entendu, des accidents arrivés à la muse du portrait de *Cherubini,* et de ce casque qui réapparaît dans le ciel de l'*Apothéose*

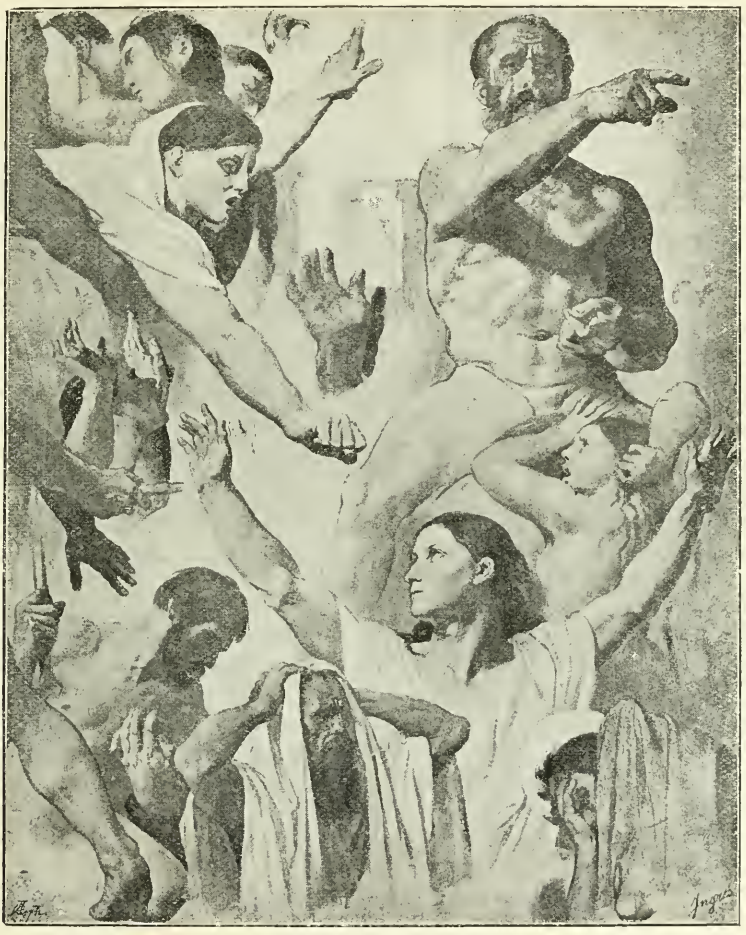

ÉTUDES POUR LE SAINT SYMPHORIEN

dire; mais, encore une fois, pourquoi voudriez-vous que ce fût le même?

Un des caractères de cette couleur est de frapper par son caractère de durée : elle n'a pas bougé et ne bougera pas, alors que des peintures contemporaines de celles d'Ingres ou même de beaucoup plus fraîche date sont déjà toutes rancies ou bien ont complètement tourné au

d'Homère. Ce sont là des accidents purement mécaniques, et qui ne tiennent en aucune façon à la couleur elle-même, mais aux circonstances particulières dans lesquelles elles ont été ici employées. Pour tous les autres tableaux, cette couleur demeurera éclatante, comme elle l'est aujourd'hui encore, après un demi-siècle et plus pour quelques-uns, et dans peu

d'années un siècle entier pour d'autres.

L'indication qui suit n'est pas évidemment la seule cause de cette extraordinaire fraîcheur qui fait que, seul, au Louvre, Ingres paraît clair, parmi les peintres modernes, après qu'on sort d'étudier les primitifs; mais elle est pourtant une des raisons assez importantes. Ingres peignait toujours très rapidement, au premier coup, ne fatiguait point sa peinture et n'employait pas de bitume. Aussi a-t-elle comme une fraîcheur d'aquarelle ou de détrempe. Mais, pour arriver à cette sûreté et à cette promptitude, il fallait qu'il travaillât avec la certitude absolue que lui avaient procurée quantité d'études peintes, ou surtout de dessins du moindre détail. Dans notre illustration, l'on trouvera quelques-unes des plus belles parmi ces études : celles du *Saint Symphorien.* Mais nous revenons encore aux dessins, et cela est fatal, quand on étudie l'œuvre et le caractère de cet homme qui n'avait, comme le dit si spirituellement Banville, que cette manie persévérante de vouloir apprendre à dessiner.

On trouvera encore ici la reproduction de divers dessins, pris parmi les plus beaux dans l'ordre des portraits : le portrait de M^me^ Flandrin et celui de la famille Gatteaux. Celui-ci est un des plus saisissants dans l'ordre des portraits d'ensemble, qui comprend, entre autres, la *famille Stamati,* la *famille Forestier,* la *famille Lazzerini;* le groupement en est superbe et chaque personnage a tant de puissance et de force, que, sans affaiblir l'effet, on imagine aisément ces petites figures exécutées telles quelles grandeur nature. Mais Ingres avait, en son genre, tous les sentiments de l'art, y compris celui des justes dimensions d'une œuvre, sens qui manque à tant de peintres d'à présent. Pour le portrait de

LA FAMILLE GATTEAUX

Mme Flandrin, c'est un des plus fins et des plus pénétrants dans cette longue série de petits portraits de femmes si variés, si délicieux de dessin et d'expression, et qui sont à la fois un régal d'art et un régal de psychologie : Mme d'Agoult, Mme Gatteaux, Mme Marcotte, Mme Haudebourt-Lescot, Mme d'Haussonville, Mme Ingres, née Ramel, Mme la baronne Walckenaer, Mme Granger ! Combien d'autres encore dans cette galerie dont nous citons au hasard quelques perles ! *Les femmes d'Ingres !* soit dessin, soit peinture ; mais ce serait une étude infiniment intéressante, un travail considérable, d'histoire et d'art, et que nous signalons aussi à ceux qui se sentiraient armés pour l'entreprendre. En deux mots comme en mille, il résulterait de cet examen que jeunes ou moins jeunes, fines ou solennelles, gracieuses ou unies, enfin avec les caractères infiniment variés que le peintre a si profondément saisis et si nerveusement gravés, c'est le seul ensemble de documents parfaits donnant toute la bourgeoise française de la première moitié du siècle.

PORTRAIT DE Mme FLANDRIN

Heureusement, nous venons d'avoir eu l'occasion de reparler des portraits de femmes et d'y insister, car notre causerie pourrait paraître bien incomplète. Nous nous apercevons que nous n'avons pas, suivant l'usage, résumé par dates et étapes la vie de J.-A.-D. Ingres, ni même esquissé un résumé strict de son œuvre. Mais, après tout, il n'y a guère que quatre dates importantes dans sa vie : son entrée chez David, son départ pour l'Italie, son élection à l'Institut et sa direction à Rome. Le reste est traits de caractère et travail.

Nous avons cherché à expliquer ou à recueillir quelques traits significatifs ; mais il y en aurait bien d'autres. L'œuvre, seulement résumée par titres et dates, avec une brève mention, aurait de beaucoup dépassé nos limites ; toutefois, nous avons mentionné quelques-unes des plus importantes. Cet article n'est même pas une étude, mais une indication de l'état des esprits artistes de ce temps à l'égard d'une œuvre que l'on ne pouvait apprécier aussi nette-

ment lorsque Ingres mourut, en 1867, survivant de quatre années à celui qu'on lui avait si inutilement et si puérilement opposé. Qu'il nous soit permis, pourtant, d'ajouter aux peintures que nous avons pu citer la grande détrempe de l'École des beaux-arts, *Romulus vainqueur d'Acron; le Vœu de Louis XIII*, placé dans la sacristie de Montauban, et *Jésus au milieu des docteurs,* dans le musée dont nous avons dit un mot ; enfin les portraits de Mme Moitessier, de Mme Leblanc, de Mme d'Haussonville, de Mme James de Rothschild. Nous aurons été très incomplets en n'ajoutant que ces œuvres à celles qu'on a rencontrées plus haut.

Ce sont cependant comme des points de repère qui permettront à ceux qui aiment à juger les choses d'art par leur propre sensation et leur propre raisonnement, et non par ceux d'autrui, de comprendre pourquoi l'œuvre d'Ingres a tant grandi dans ces dernières années et est destinée encore à grandir.

PORTRAIT DE Mme RIVIÈRE

ARSÈNE ALEXANDRE.

L'IMPOT

On peut croire que plusieurs réformes seraient plus urgentes que la réforme de l'impôt. Sans parler du code civil, qui est généralement considéré comme une espèce d'arche sainte, il y aurait beaucoup à revoir dans le code pénal et dans l'instruction criminelle ; il y aurait surtout à remanier de fond en comble la procédure civile et toute l'administration de la justice.

Mais il paraît que cela ne presse pas, et quand les électeurs arrêtent leurs députés sur les chemins, c'est pour leur demander : Quand est-ce que vous allez réformer l'impôt?

Les malheureux ! ils ne savent donc pas que depuis l'origine du fisc on n'a jamais touché à l'impôt que pour l'augmenter, et qu'il en sera toujours ainsi. Maintenant surtout, alors que l'État est constamment sollicité de créer de nouveaux services et d'étendre ceux qui existent, alors que le prix de toutes choses augmente, sauf celui de l'argent, alors que le budget de la France arrive péniblement à joindre les deux bouts, comment songerait-on sérieusement à dégrever les impôts ? Le dégrèvement ne peut être qu'un « admirable sujet à mettre en vers latins ». Et il en sera ainsi tant que les peuples auront à supporter la charge d'une paix armée aussi coûteuse que la guerre.

Aussi bien l'on n'en demande pas tant. Il ne s'agit pas de dégrever les impôts, mais seulement de les réformer. On continuera à payer autant : soit ! Mais que du moins la charge soit mieux répartie ! Voilà une demande raisonnable et sensée. Seulement, puisqu'il est admis qu'on ne saurait diminuer la somme totale de l'impôt, il n'y a qu'une manière de mieux répartir la charge : c'est de diminuer le contingent de ceux qui payent trop, jusqu'ici tout va bien, et d'augmenter d'autant le contingent de ceux qui ne payent pas assez ; c'est là qu'on ne s'entend plus.

Pour justifier une refonte totale de nos impôts, on allègue que le contribuable plie sous le faix. Il y a beaucoup d'exagération dans cette plainte. Le contribuable s'est toujours lamenté sur les exigences du fisc ; à l'en croire, l'État lui prendrait le plus clair de ses ressources et lui laisserait à peine de quoi vivre. En fait, le prélèvement opéré par l'État sur les ressources du contribuable n'est pas aussi excessif qu'on se plaît à le dire.

Le projet de budget de 1895 évalue les recettes à 3 milliards 375 millions. C'est un gros chiffre, dit-on. Qu'est-ce que c'est qu'un gros chiffre? Si on le compare à la fortune d'un particulier, c'est évidemment énorme. Mais il faudrait le comparer à la fortune du pays, qu'il est impossible d'évaluer avec une approximation suffisante. D'ailleurs, si l'on analyse ce chiffre de 3 milliards 375 millions, il y a de fortes réductions à y opérer pour dégager le chiffre réel de l'impôt. 75 millions sont des recettes d'ordre, qui ne figurent au Budget que pour les besoins de la comptabilité. Il y a ensuite 60 millions de produits divers, 45 millions de revenus du domaine et 635 millions fournis par les monopoles et exploitations industrielles de l'État. Il est vrai que dans ce dernier chiffre figurent les 375 millions que donne la vente des tabacs, mais il ne faut pas s'imaginer que, si l'État n'en avait pas le monopole, l'acheteur profiterait de la différence entre les frais de production et les frais de vente ; le monopole serait exercé en fait par une grande compagnie ou un syndicat de compagnies, et la différence de prix ne serait pas énorme. On peut donc dire qu'au total il y a près de

815 millions à retrancher du chiffre de 3 milliards 375 millions, et l'on arrive ainsi à un chiffre de 2 milliards 560 millions : en chiffres ronds, le contribuable français paye 2 milliards et demi d'impôt à l'État. Ce n'est pas exorbitant. Faute de pouvoir comparer le chiffre total de l'impôt au chiffre de la fortune publique, chacun peut du moins comparer l'impôt qu'il paye à son revenu personnel, et se rendre compte par là que s'il est gêné, ce n'est pas l'impôt qui le met dans la gêne. La plus minime augmentation du loyer ou du prix des denrées est d'un poids autrement lourd sur le budget d'une famille que les augmentations d'impôt les plus criantes.

Mais si l'on ne peut diminuer l'ensemble des impôts, on pourrait diminuer les uns et augmenter les autres. Il y a certainement quelque chose à faire dans cet ordre d'idées, si l'on ne craint pas que l'augmentation seule soit définitive et que la diminution ne dure qu'un temps.

Il ne faut pas se dissimuler que des réformes de détail, d'une utilité pratique et spéciale, ne donneraient pas satisfaction à ceux qui rêvent une révolution dans les principes mêmes de notre fiscalité.

L'idée à laquelle on paraît s'être le plus attaché dans ces derniers temps est celle de l'impôt progressif sur le revenu. Il se présente sous une apparence très modeste ; on ne propose d'en faire, pour le moment, qu'un impôt de superposition, c'est-à-dire qu'il s'ajouterait aux impôts actuels au lieu de les remplacer : on a trouvé ce moyen de le rendre plus séduisant. Mais il est évident que, dans l'esprit de ceux qui proposent cette expérience, il s'agit seulement d'habituer le contribuable à ce nouvel impôt ; une fois qu'il serait introduit dans le budget, on travaillerait à diminuer les autres pour arriver à l'impôt unique sur le revenu, qui, s'il offre de graves inconvénients, a du moins le mérite d'être logique, tandis qu'un impôt de superposition sur le revenu n'a aucune raison d'être : autant vaudrait augmenter les impôts qui atteignent déjà le revenu.

L'impôt unique sur le revenu est une idée qui peut se soutenir théoriquement ; il ne faut pas croire cependant que, même si on le suppose intégralement réalisé, ce serait la perfection. Le propriétaire qui possède un terrain improductif et qui attend la plus-value pour revendre avec un grand bénéfice n'a pas de revenu ; il ne payerait donc rien !

Quand on cherche une formule générale pour l'assiette de l'impôt, il faut toujours en revenir à la formule de l'Assemblée constituante, qui est encore ce qu'on a trouvé de mieux : « L'Impôt doit être proportionnel aux facultés du contribuable. »

Le mot « facultés » est plus compréhensif que le mot « revenu ». Toute la question se ramène à déterminer les facultés de chaque contribuable, et ce n'est pas une petite affaire.

On peut dire que les facultés d'un contribuable se composent de deux éléments : 1° ce qu'il dépense ; 2° ce qu'il ne dépense pas.

Ce qu'il dépense, c'est sa consommation ; ce qu'il ne dépense pas, c'est son épargne.

La consommation et l'épargne doivent être taxées l'une et l'autre, et si elles le sont, on peut dire que toutes les facultés du contribuable sont atteintes, car il n'y a pas une troisième façon d'employer son argent : on ne peut que le dépenser ou le garder.

C'est à atteindre les facultés du contribuable sous cette double forme que le législateur et l'administration ont travaillé depuis cent ans, et ils n'y ont pas si mal réussi. Il est toujours facile de critiquer un impôt isolément : on n'a pas de peine à démontrer que tel impôt, séparé des autres, n'est pas proportionnel aux facultés ; mais personne n'a jamais prétendu que chaque impôt fût proportionnel aux facultés. Ce qui est essentiel, c'est que l'ensemble des impôts soit proportionnel à l'ensemble des facultés.

On a coutume de dire que la consommation est beaucoup plus imposée que

le revenu; en réalité, l'écart entre les deux chiffres n'est que de 300 millions, le total des impôts sur le capital ou le revenu s'élevant à 1 milliard 130 millions, et le total des impôts sur la consommation à 1 milliard 430 millions. Pour se rendre compte que cet écart n'est pas exagéré, il y a un raisonnement à faire. La totalité des Français vit de la totalité des produits agricoles ou industriels de la France. Une partie des produits français est échangée contre des produits étrangers de même valeur, mais le résultat n'en est pas modifié : un pays ne vit jamais que de ce qu'il produit ou de l'équivalent. Ces produits sont partagés entre le capital et le travail, mais tout le monde sait que dans une entreprise quelconque, sauf de rares exceptions, la part des produits distribuée en salaires est de beaucoup plus forte que la part retenue pour la rémunération du capital. Les hommes qui vivent de leur travail reçoivent donc, à eux tous, plus de produits que tous les capitalistes réunis, ou, en d'autres termes, la somme des salaires est supérieure à la somme des rentes. Il est donc juste que la part d'impôt payée par le travail soit plus forte que la part payée par le capital, puisque les travailleurs consomment plus que les capitalistes.

Il pourrait y avoir une réserve à faire sur ce que, si un pays ne peut consommer que la valeur de ses produits, il n'est pas obligé de la consommer en totalité. La différence entre le produit et la consommation, c'est l'épargne. Mais il ne paraît pas téméraire d'avancer qu'en fait l'épargne est réalisée plutôt par les travailleurs que par les capitalistes. L'économie faite par le travailleur sur les produits de son travail, c'est la règle : presque tous les hommes qui s'enrichissent sont des travailleurs. L'économie faite par le capitaliste sur la rente de son capital, c'est l'exception; presque tous les capitalistes qui ne travaillent pas finissent par être ruinés, si ce n'est eux-mêmes, du moins à la seconde ou à la troisième génération.

Il n'est donc pas exact que les impôts de consommation, pris en bloc, figurent pour une trop forte proportion dans le budget de la France. Ce qui est vrai, c'est que ces divers impôts de consommation, pris isolément, prêtent à plus d'une critique. Pour que l'impôt de consommation fût tout à fait satisfaisant, il faudrait qu'il portât sur la consommation tout entière. Il y a un impôt qui réalise à peu près cet idéal, c'est le droit de douane, abstraction faite de sa portée économique au point de vue du libre échange et de la protection. A ne l'envisager que comme impôt, il a le mérite d'atteindre tous les produits étrangers qui entrent en France, et sauf quelques exceptions, il frappe tous ces produits dans une proportion à peu près uniforme, autant du moins qu'on peut l'espérer dans une matière aussi ardue et aussi complexe que l'évaluation, même approximative, des prix.

Mais il n'en est pas de même des impôts de consommation perçus à l'intérieur. D'abord, il n'y a qu'un petit nombre d'objets soumis aux droits : le logement, les chevaux et voitures, les bougies, les boissons, les sucres, le sel, l'huile et le vinaigre, c'est à peu près tout. Or il y a d'autres objets de consommation : le pain, la viande, les fruits et légumes, les vêtements. Un véritable impôt de consommation devrait frapper tous ces objets pour atteindre la totalité de la dépense, qui est un des deux éléments dont se composent les facultés du contribuable. Personne ne songe à proposer ces impôts qui auraient l'air d'être dirigés contre le pauvre. Théoriquement, un impôt sur le pain, la viande, les fruits et légumes n'aurait rien de plus monstrueux que l'impôt sur le vin, le sucre ou le sel. Les plus pauvres consomment plus ou moins de chacune de ces denrées. Mais il y a des préjugés qu'il ne faut pas heurter : de braves gens aiment à croire que l'impôt sur l'alcool n'atteint pas le pauvre, qui est censé ne manger que de la soupe. Il y a une autre raison, plus sérieuse, pour ne pas imposer les denrées

d'un usage universel et continu, c'est que la perception des droits serait impossible. Dans la pratique on ne peut imposer que les produits dont la fabrication est plus ou moins centralisée ; la résistance acharnée des bouilleurs de cru en fait la preuve.

Quant aux vêtements, la question n'aurait d'intérêt que si l'on pouvait atteindre le luxe des femmes; ce serait une entreprise aussi chimérique que de mauvais goût.

Mais il faut bien reconnaître que cette exemption d'un grand nombre de denrées, qui représentent une part importante de la consommation générale, n'est pas sans porter atteinte au principe même de l'impôt de consommation. A ne taxer que certaines denrées, on facilite la perception des droits ; mais on perd le droit de dire que toute la dépense est imposée. C'est ce qui autorise à soutenir que le contribuable n'est pas taxé proportionnellement à ses facultés, au moins en ce qui concerne la dépense, et c'est ce qui donne lieu périodiquement à des projets d'impôts, quelquefois saugrenus, comme sur les chapeaux de haute forme, les pianos, les chats, pour ne parler que de ceux qui n'existent pas. Il est certain, en effet, que la dépense de vin, sucre, sel et bougie n'est pas en rapport constant avec la dépense annuelle.

Ces objections ne s'appliqueraient pas à la contribution mobilière, si elle était transformée en impôt de quotité et perçue partout suivant un taux uniforme proportionnel au loyer réel. Si l'on veut considérer le loyer comme un indice du revenu, on s'expose à une foule d'erreurs ; mais en le prenant pour ce qu'il est, c'est-à-dire le prix d'une consommation de logement, on aurait une des meilleures bases qui se puissent trouver pour l'assiette d'un impôt de consommation.

Ce n'est pas tout d'avoir imposé le contribuable pour ce qu'il dépense ; il faut l'imposer aussi pour ce qu'il ne dépense pas, c'est-à-dire pour ce qu'il épargne. C'est beaucoup plus facile.

Il y a des gens qui mettent leurs économies dans un tiroir et les gardent chez eux pour s'en servir au besoin, mais ce n'est que rarement pour de grosses sommes; en tout cas, même lorsque des sommes relativement fortes sont ainsi enfouies en réserve, ce n'est jamais pour longtemps. Elles échappent à l'impôt aussi longtemps que dure l'immobilité, mais cela ne dépasse pas la vie du thésauriseur. A sa mort, les héritiers dépensent l'argent, qui acquitte alors les droits de consommation, ou ils le placent, et il n'y a guère de placement qui échappe à l'impôt.

Si l'on achète des immeubles, il y a des droits à payer, en dehors des droits de succession, sur le capital de l'achat, et ensuite un impôt annuel sur le revenu de ces immeubles. Il en est de même pour les valeurs mobilières : on paye le droit de mutation une fois pour toutes si le titre est nominatif, on le paye par abonnement si le titre est au porteur; mais on n'y échappe pas. Et dans les deux cas, on paye l'impôt sur les coupons.

Il y a un genre de placement qui semble indemne, mais ce n'est qu'une apparence. Le prêteur sur hypothèques ne subit pas de retenue sur l'intérêt annuel de la somme qui lui est due, comme en subit l'obligataire, mais l'impôt est tout de même payé : en effet, le créancier hypothécaire est en réalité propriétaire partiel de l'immeuble hypothéqué, jusqu'à concurrence de la somme prêtée ; or le débiteur paye l'impôt sur le revenu total de l'immeuble dont il n'est plus propriétaire que pour une part. Si l'on faisait payer un impôt au créancier pour sa créance, il faudrait diminuer d'autant l'impôt payé par le débiteur sur son immeuble, faute de quoi la même propriété payerait deux fois. Il serait plus juste, en effet, que le créancier payât l'impôt afférent à la part d'immeuble dont il est propriétaire : mais qu'y gagnerait le débiteur ? La différence se retrouverait toujours dans le taux d'intérêt auquel est consenti le prêt.

Le créancier hypothécaire peut être considéré comme un porteur d'obligations; quant au créancier sans hypothèque, c'est un actionnaire. Il est associé avec son débiteur dans une entreprise où il fournit le capital et le débiteur le travail, et ils se partagent les produits de l'entreprise suivant leur convention. Quand le débiteur a employé l'argent emprunté, il a payé l'impôt sur la dépense qu'il effectuait.

La légitimité de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières est d'ailleurs contestable. Qu'on suppose deux immeubles d'égale valeur appartenant, le premier à un individu, le second à une société anonyme. L'individu seul propriétaire du premier immeuble paye la contribution foncière sur le revenu de cet immeuble, et c'est tout. Les actionnaires de la société anonyme payent la même contribution foncière, et ils payent, en surplus, 4 pour 100 du revenu de leur immeuble. Pourquoi fait-on cette faveur au propriétaire unique? En quoi est-il plus intéressant que les propriétaires associés? C'est une concession qu'on a faite au préjugé populaire d'après lequel le porteur d'actions est un oisif qui n'a pas d'autre peine à se donner que de se présenter à un guichet pour toucher ses revenus, comme si on ne pouvait pas être porteur d'une ou de plusieurs actions péniblement gagnées et demander cependant à son travail la plus grande partie de ses ressources.

Dans un système fiscal bien organisé, ce n'est pas au revenu, c'est au capital qu'il faudrait proportionner l'impôt, parce que le capital donne mieux que le revenu la mesure des facultés. L'homme qui gagne annuellement 3,000 francs, par exemple, a moins de facultés que celui qui possède un capital dont le revenu est également de 3,000 francs. Le premier ne peut disposer que de 3,000 francs. Le second pourrait, à la rigueur, disposer du revenu et du capital, c'est-à-dire de 103,000 francs; il a donc plus de facultés.

En outre, avec l'impôt sur le capital, on pourrait n'imposer le même capital qu'une fois. Un capital pourrait toujours faire la preuve qu'il est déjà imposé et que, par conséquent, on ne doit pas lui demander l'impôt une seconde fois, tandis qu'avec l'impôt sur le revenu il est difficile d'éviter les doubles emplois. Et l'on atteindrait ainsi même les capitaux improductifs. S'il plaît à un contribuable de ne pas utiliser son capital, il est dans son droit; mais on peut le taxer comme s'il l'utilisait.

Enfin, et c'est le grand avantage qu'il y aurait à imposer le capital plutôt que le revenu, il est plus facile de constater l'existence et la valeur d'un capital que le chiffre d'un revenu.

L'écueil auquel se heurtent tous les projets d'impôt progressif sur le revenu, c'est, en effet, l'évaluation du revenu. Dans la pratique actuelle, on évite beaucoup d'inconvénients en imposant les revenus et non le revenu, suivant ce principe excellent, qu'on est trop porté à méconnaître : l'impôt doit être réel et non personnel. L'impôt réel, c'est celui qui atteint la matière contributive sans avoir égard au contribuable; on peut, sans inquisition vexatoire, déterminer la valeur d'une maison, par exemple, et le propriétaire paye l'impôt suivant la valeur de la maison. Avec l'impôt personnel, au contraire, c'est le contribuable qui est taxé à raison de sa fortune générale, dont la détermination est forcément arbitraire, et il se produirait cet effet bizarre que la même maison payerait plus ou moins d'impôt suivant qu'elle appartiendrait à un homme plus ou moins riche, le même coupon subirait une retenue plus ou moins forte, suivant que le porteur aurait plus ou moins de titres.

Et à quels intolérables abus n'aboutirait-on pas, le jour où l'on voudrait établir l'impôt sur le revenu total?

On commencerait par demander à chaque contribuable de déclarer le chiffre de son revenu; naturellement il fera tout au monde pour se soustraire à cette déclaration, d'abord pour être taxé

le moins possible, mais surtout pour ne pas faire connaître l'état de ses affaires. L'obligation de déclarer ce qu'on gagne et comment on le gagne, quelle fortune on a et de quoi elle se compose, serait tellement odieuse qu'on ne reculerait devant aucun mensonge, devant aucune supercherie pour tromper le fisc. Il serait donc par trop naïf de s'en remettre aux déclarations : il faudra les contrôler.

Qui serait chargé de ce contrôle? Des commissions, dans lesquelles on ferait entrer, suivant une proportion à déterminer, des représentants de l'administration, qui seraient encore les plus acceptables, et des délégués élus d'une façon ou de l'autre. C'est l'intervention de ces délégués qui est inadmissible. On ne consentira jamais à aller faire sa confession fiscale devant ces étranges magistrats chargés d'attribuer à chacun son revenu réel; il faudra faire de force cette attribution. Alors même que le contribuable aurait fait une déclaration sincère, la commission aurait toujours le droit d'évaluer les revenus. Lui fixerait-on des règles pour cette évaluation? Mais les règles devraient varier pour chaque nature de revenus, et si la commission était obligée d'évaluer chaque revenu séparément, il n'est pas besoin de rien changer à ce qui existe. Il y a déjà des règles en usage pour l'évaluation des divers revenus, et elles sont autrement sûres que ne pourrait l'être le jugement d'une commission. Ou la commission est inutile, ou elle aboutira fatalement à siéger comme un jury, arbitrant le chiffre du revenu individuel sans avoir à rendre compte de la façon dont elle forme ses convictions. Or on aura toujours des amis ou des ennemis dans la commission; en tout cas, on sera réputé ou l'on croira en avoir. Ce serait un foyer de haines féroces; si l'on entreprenait, de parti pris, de faire haïr les institutions républicaines, on ne saurait trouver d'instrument plus efficace et plus infaillible.

Même au prix de la plus violente inquisition, on n'arriverait pas à dégager la vérité. Sans doute, il y aura des revenus qui ne pourront échapper : on connaîtra les loyers d'une maison, on les connaît déjà ; on évaluera tant bien que mal le revenu d'une terre; on n'aura pas de peine à savoir le chiffre des appointements ou salaires; mais en les imposant, ce n'est pas le revenu, c'est le travail qu'on imposera. En ce qui concerne les employés de l'État, la retenue sur les traitements serait facile; mais elle n'aurait pas le caractère d'un impôt : ce serait simplement une réduction de salaire. Quant à l'impôt sur la rente, ce ne serait qu'un jeu d'écritures; l'État perdrait sur les conversions ce qu'il gagnerait par l'impôt.

Mais comment évaluera-t-on les bénéfices d'une entreprise autrement que par les moyens déjà en usage pour l'établissement des patentes? On espère forcer les capitalistes à révéler leurs placements: ils aimeront mieux placer leurs fonds à l'étranger. Même les porteurs d'actions et d'obligations françaises déposeront leurs titres dans des banques étrangères, quand ils devraient, une ou deux fois par an, faire le voyage de Londres ou de Bruxelles pour aller toucher leurs coupons. Il n'y aura rien qu'on ne fasse, dût-on y perdre, non pas pour se dérober à l'impôt, mais pour échapper à l'insupportable obligation de faire connaître son revenu total. Personne ne veut le dire, même à ses amis; le seul fait de demander à quelqu'un combien il paye de loyer est considéré comme une indiscrétion. Les uns ne veulent pas faire savoir qu'ils sont riches; les autres, au contraire, tiennent à se laisser croire plus riches qu'ils ne sont. A vouloir faire violence à ce sentiment, qu'il soit juste ou non, on n'arrivera qu'à soulever les plus âpres animosités.

Et alors les commissions, exaspérées par les dissimulations, voulant à tout prix atteindre des revenus qu'on voudra à tout prix leur cacher, en viendront à évaluer les fortunes, non plus d'après des signes certains et apparents, mais

par des présomptions et par le bruit public.

Or, si l'on considère que les délégués, nécessairement élus par une majorité, seront portés par la force des choses à ménager leurs électeurs pour reporter la plus lourde charge sur la minorité, on aperçoit à quels résultats conduirait cette application de l'impôt sur le revenu total. Si ce n'est pas la guerre civile, ce sera l'oppression, l'écrasement de la minorité par la majorité.

Ce danger est d'autant plus redoutable que, dans l'esprit de la plupart de ceux qui préconisent l'impôt sur le revenu total, cet impôt aurait pour corollaire l'application d'un taux progressif.

L'homme riche, dit-on, doit payer en impôts une plus forte proportion de son revenu que l'homme qui a seulement de quoi vivre. L'homme riche paye plus d'impôts que l'homme pauvre quand l'impôt est proportionnel au revenu ; s'il est cent fois plus riche, il paye cent fois plus d'impôts : c'est tout ce qu'on peut lui demander si l'on veut se conformer à une règle. On peut discuter si l'impôt doit être proportionnel à la consommation, ou au revenu, ou au capital, ou à tous les trois ; on peut trouver que cette proportionnalité n'est pas complètement atteinte dans le régime actuel, mais si l'on sort du principe de la proportionnalité, il n'y a plus que confusion et arbitraire.

D'abord, quand est-on riche? Ce qui est la pauvreté pour les uns est la fortune pour les autres. Qui est-ce qui sera chargé d'arbitrer à partir de quel chiffre on est riche? Et puis, quelle sera la progression? Car il ne suffit pas de décider que le taux de l'impôt sera progressif, il faut fixer les taux par lesquels passera la progression. L'impôt s'élèvera-t-il en progression géométrique pendant que le revenu s'élèvera en progression arithmétique? Au moins ce serait une règle; mais elle aboutirait vite à la confiscation totale. C'est par à peu près qu'on espère résoudre la question. On sera riche à partir de 3,000 francs de revenu, par exemple. Trouvez-vous que c'est trop? On mettra 2,000. Trouvez-vous que ce n'est pas assez? On mettra 4,000. Mais ce n'est ni trop ni pas assez. On n'en sait rien : il n'y a aucune raison pour un chiffre plutôt que pour un autre. Quant au taux, il sera de 5 pour 100, par exemple, jusqu'à 10,000 francs, puis de 6 pour 100 jusqu'à 20,000. On ira ainsi jusqu'à 10 pour 100. Pourquoi pas jusqu'à 20, jusqu'à 50, jusqu'à 80 pour 100? Ce serait exagéré? Où commence l'exagération? On est en pleine fantaisie. Le grand argument, c'est qu'il est plus facile de payer 10,000 fr. sur 100,000 fr. que 100 francs sur 1,000 francs. Celui qui paye 10,000 francs sur 100,000 francs garde encore 90,000 francs, avec lesquels il est beaucoup plus riche que celui à qui il ne reste que 900 francs; sans doute, mais on peut alors lui faire payer 20, 50, 80,000 francs d'impôt : il sera encore plus riche que l'autre. Si c'est le nivellement des fortunes qu'on poursuit, cela n'a plus aucun rapport avec la question de l'impôt. Il est incontestable que le riche a une foule d'avantages sur le pauvre. On ne paye pas les choses suivant sa fortune, on les paye suivant leur valeur, et il est tout naturel que l'impôt, comme le logement, comme les habits, comme le pain, soit plus facile à payer lorsqu'on a beaucoup d'argent que lorsqu'on en a peu. Il faut bien que l'argent serve à quelque chose; les pays où il ne sert à rien sont les pays sauvages.

Notre système actuel d'impôts, s'il n'admet pas le principe du taux progressif, est cependant combiné de façon à faire payer beaucoup plus aux revenus du capital qu'aux produits du travail. En effet, un homme qui vit du produit de son travail paye l'impôt sur ce qu'il consomme, et c'est tout. Un autre homme, qui a le même chiffre de ressources annuelles, mais qui, au lieu de les devoir à son travail, les doit au revenu de son capital, fait la même dépense que le premier et paye par conséquent autant d'impôt sur sa consomma-

tion ; mais ce n'est pas tout. Il paye en outre l'impôt sur son revenu, que ce revenu soit en terre, en maisons ou en valeurs mobilières ; c'est-à-dire qu'il paye l'impôt, d'une part sur sa dépense, d'autre part sur sa recette. Ce n'est pas encore tout. Ou il a hérité du capital qu'il possède, et alors il a payé les droits de succession ; ou il a formé ce capital lui-même, et il a payé les droits de mutation la première fois qu'il l'a placé et il les payera encore toutes les fois qu'il changera son placement. Bien plus : si son capital est placé en valeurs mobilières au porteur, il paye le droit de mutation, par abonnement annuel, quand même il ne changerait jamais son placement. De sorte que le capitaliste paye l'impôt, au moins une fois sur son capital, une seconde fois sur son revenu, une troisième fois sur sa dépense.

On ne peut pas tout lui prendre.

Il y a une sorte d'engouement sentimental qui porte certains esprits, de nos jours, à vouloir décharger de l'impôt les petits contribuables pour en reporter tout le poids sur les gros. Cela part d'une bonne nature, mais ce serait aussi vain qu'injuste. L'adoption d'un tel système jetterait un trouble momentané dans quelques situations, mais les riches trouveraient bien moyen de se retourner : ils feraient émigrer leurs capitaux et vivraient en France, comme des étrangers à l'hôtel, de ressources qui leur viendraient du dehors. Il est douteux que le pays y puisse rien gagner, et les pauvres eux-mêmes en pâtiraient, car il est bien plus important pour eux d'avoir des salaires convenables que des exemptions d'impôt.

Avec un impôt progressif sur le revenu total, on arriverait à créer une classe de contribuables dont la fortune serait connue ; ce serait sur eux qu'on rejetterait successivement tous les impôts dont on affranchirait le plus grand nombre des citoyens. Or il y a un principe qui a été longtemps le cri de ralliement de tous les libéraux qui s'intéressaient à l'amélioration du sort du peuple : l'impôt doit être voté par ceux qui le payent. On s'élevait avec raison contre la prétention du gouvernement de percevoir des taxes sur la masse des citoyens sans que ces citoyens eussent été consultés sur l'opportunité de ces taxes, sans qu'ils eussent les moyens d'en contrôler l'emploi. Les États généraux se transmettaient comme un mot d'ordre, à travers les siècles, la juste revendication du droit de consentir l'impôt, et c'est un des plus forts arguments qu'on a eu à faire valoir en faveur du suffrage universel : puisque tous les citoyens payent leur part des dépenses publiques, il faut que tous les citoyens concourent, par l'élection de leurs députés, au vote du budget.

C'est ce principe de justice et de bon sens qu'on remettrait en cause si l'on touchait à la règle de la proportionnalité de l'impôt. Il n'est pas admissible que des citoyens, si pauvres qu'ils soient, ne payent pas leur part, et leur part proportionnelle, des dépenses communes. Ou alors s'ils sont assez misérables pour ne pouvoir fournir ce juste contingent, s'ils en sont réduits à une sorte de mendicité civique, qu'ils renoncent à leur droit d'électeur. Le droit de voter est corrélatif de l'obligation de payer l'impôt. Il serait par trop étrange que des citoyens qui ne payeraient pas l'impôt, ou qui n'en payeraient qu'une fraction minime, conservassent le droit d'élire des députés auxquels ils donneraient pour mandat d'augmenter indéfiniment des dépenses publiques dont ils n'auraient plus à supporter le poids. On arriverait ainsi à créer un état social sans précédent, où les citoyens formeraient deux grandes classes : la majorité qui voterait l'impôt et la minorité qui le payerait.

Gaston Bergeret.

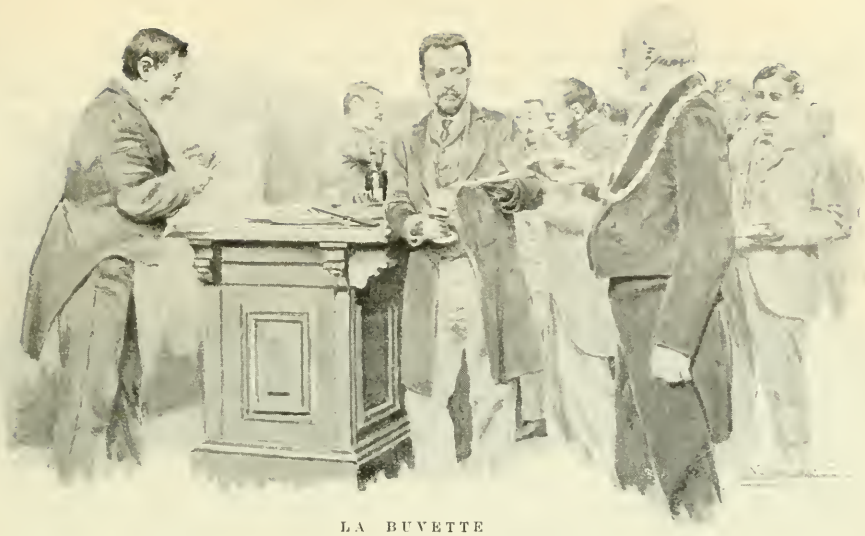

LA BUVETTE

AU CONSEIL MUNICIPAL
DE PARIS

Une très vieille légende parisienne — que connut sans doute Boileau — ressuscita lors de l'inauguration de l'Hôtel de Ville. Elle conte que le Vent et la Discorde, las d'errer du Palais de Justice à la Sorbonne et de l'hôtel des ministères au chapitre de l'Archevêché, passèrent les ponts et, cheminant de compagnie, s'arrêtèrent, véhémentement estomirés, devant la magistrale restitution de l'œuvre du vieil Boccador, sortie rajeunie de ses cendres, alors que le maître ès arts architectoniques Ballu venait de la livrer aux édiles, tout éblouissante en sa virginale blancheur.

Le Vent, après en avoir compendieusement fait le tour, impatient, s'en voulut départir. Mais sa compagne, curieuse comme toute fille d'Ève, entendant se réjouir les yeux des internes splendeurs d'une telle merveille, le supplia de l'attendre un petit moment sous la voûte sénestre, où, depuis le roi Henry, quatrième du nom, ont toujours passé, fols ou sages, prévosts, notables ou échevins, élus pour délibérer ou opiner en conseil de ville. En galant chevalier, le Vent accéda à la requête de sa mie et s'engouffra, non sans grommeler un peu, sous le haut passage où la Discorde le quitta pour sa visite.

Malheureusement, ajoute la maligne légende, depuis, la Discorde est demeurée céans, errant lamentablement dans la maison commune, vaguant et divaguant des salons du préfet aux chambres du conseil, des bureaux des commis aux salles des nouvellistes, et le Vent, qui l'attend toujours sous la voûte, pour se venger d'une si longue faction en seule compagnie des hérants d'armes, impassibles en leurs niches de pierre, ébouriffe méchamment au passage les élus du bon peuple de Paris qui, suivant l'antique coutume, gagnent par là leurs sièges au conseil communal.

Sans avoir l'insigne témérité de tirer la morale cachée en ce vieil apologue, nous devons à la vérité de déclarer qu'en un point il dit vrai. C'est en celui qui touche à la constante présence du vent sous la voûte gauche de l'Hôtel de Ville.

Quant au surplus de la légende, comme vous pouvez lire le compte rendu des

séances et que nous allons vous faire assister au fonctionnement de ce Conseil municipal dont il est de mode de médire, à vous de décider s'il est aussi scrupuleusement exact.

Comment est formé le Conseil municipal. — Le mécanisme de son fonctionnement intérieur. — Le bureau. — Le président. — Le syndic.

Les Parisiens ont toujours aimé à plaisanter leurs édiles.

Ceux qui, de nos jours, se croient benoîtement obligés de sourire d'un air épigrammatique quand on parle, devant eux, de l'assemblée communale ont de lointains devanciers et, bien avant les chansonniers de la Fronde, on leur trouverait des précurseurs. Les frondeurs d'à présent ont une excuse : la plupart ignorent certainement la composition exacte et les attributions de ce Conseil municipal dont il est fort banal de se moquer. Il faut avouer, à leur décharge, qu'à moins de s'être usé les yeux à compulser les textes de droit administratif, il est assez malaisé de se reconnaître dans l'amas touffu et confus des lois, décrets, arrêtés, ordonnances, etc., qui, tant bien que mal, règle le régime municipal de la capitale.

Un trait suffit à le caractériser. Depuis 1837, Paris attend la loi organisant définitivement sa municipalité. Les lois de 1837, de 1852, de 1871, de 1884 lui sont appliquées plus ou moins à titre provisoire. Il n'est pas téméraire de prophétiser que, là surtout, c'est le provisoire qui a chance de durer le plus longtemps.

Apprenez donc que le Conseil municipal parisien se compose de quatre-vingts membres, élus par les quatre-vingts quartiers. Vous savez certainement que Paris est divisé en vingt arrondissements comportant chacun quatre quartiers; sinon, qu'avez-vous donc appris dans les réunions publiques?

Mais, au lieu d'être nommés, comme leurs collègues des autres communes, pour une durée de quatre ans, au scrutin de liste, les conseillers municipaux de Paris ne sont élus que pour trois années et au scrutin uninominal, à raison d'un par quartier, quel que soit le nombre des habitants et des électeurs de ce quartier. Par contre, leur élection les fait, de droit, membres du Conseil général du département de la Seine; personne n'a jamais exactement su pourquoi.

Cette double anomalie fait que, tantôt, comme à Clignancourt, le mont Aventin de Paris, un élu représente de 19,000 à 20,000 électeurs ou que, tantôt, comme pour le quartier de la Santé, il n'en représente que 1,600. Enfin le cumul des fonctions de conseiller général et de conseiller municipal donne forcément à l'élection un caractère politique qui, presque partout, prime le côté purement administratif et communal.

De cette situation naît naturellement, comme l'orage des nuées, une foule de difficultés entre le Conseil et l'administration. Une autre cause permanente de conflit est la détention du pouvoir exécutif communal. Ce pouvoir est exercé à Paris non par un maire et des adjoints, pris dans le sein du Conseil municipal et élus par lui, mais par deux fonctionnaires nommés par le gouvernement et responsables seulement devant lui : le préfet de la Seine et le préfet de police. Les élus acceptent malaisément leur paternelle tutelle.

Voyons comment est organisé le travail de nos édiles à l'Hôtel de Ville.

Supposons le Conseil municipal venant d'être renouvelé. Dès sa première séance, l'assemblée, sans avoir à valider la nomination de ses membres, forme au scrutin son *bureau* et ses *commissions*. En cas de contestation, les réclamations sont jugées en Conseil de préfecture, puis, sur appel, en Conseil d'État.

Le bureau se compose, dit la loi, d'un président, de deux vice-présidents, de quatre secrétaires. La tradition a ajouté... et d'un syndic.

Le président et le syndic sont les deux personnages principaux du bureau;

mais la fonction de président, qu'une occasion fortuite peut mettre en pleine lumière, est la plus recherchée.

Certaines élections ont fait s'exercer plus d'intrigue plus et déployer de talent diplomatique qu'il n'en faudrait pour régler définitivement la question d'Orient. C'est que, en dehors de la notoriété qu'elle peut conférer, la fonction de président du Conseil municipal de Paris est vraiment enviable. Elle procure à son titulaire un splendide cabinet à l'Hôtel de Ville; il reçoit une indemnité double de celle de ses collègues, et le Conseil met gracieusement à sa disposition, pendant toute la durée de son mandat, une excellente voiture avec livrée aux couleurs de la Ville. Il a de plus, pour l'aider dans son travail, un secrétaire administratif dont le bureau est installé à côté de son cabinet, et sa porte est défendue par des huissiers d'une correction toute ministérielle, qui le précèdent quand il va présider les séances.

Le syndic a également un bureau — moins somptueux que le solennel cabinet du président — et un employé qui lui tient lieu de secrétaire. Ses attributions, que nul texte ne consacre, ont été très solidement fondées par la tradition; elles sont à présent admises par les deux préfets et peuvent être absolument assimilées à celles des questeurs du Sénat ou de la Chambre des députés.

C'est le syndic qui règle toutes les dépenses du Conseil, y compris l'allocation mensuelle de cinq cents francs qui est accordée aux conseillers à titre d'indemnité des frais supportés par eux à l'occasion de leur fonction.

CABINET DU PRÉSIDENT

C'est lui qui, d'accord avec les successeurs du vieux magicien que fut M. Alphand, organise matériellement les fêtes, banquets ou réceptions offerts par le Conseil municipal; il est encore le dispensateur des invitations aux deux bals donnés chaque année dans les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville. Les fonctions multiples du syndic sont très absorbantes et comportent une grande activité, une dépense de temps beaucoup plus considérable que celle nécessaire aux autres conseillers. Aussi, si le syndic ne reçoit point d'allocation supplémentaire, jouit-il d'une voiture, tout comme le président.

Rien n'est plus amusant que le spectacle de la foule des solliciteurs qui, à la veille d'une des fêtes offertes par la municipalité, envahissent la salle d'attente, les couloirs, la bibliothèque et les deux cabinets du président et du syndic. Gens

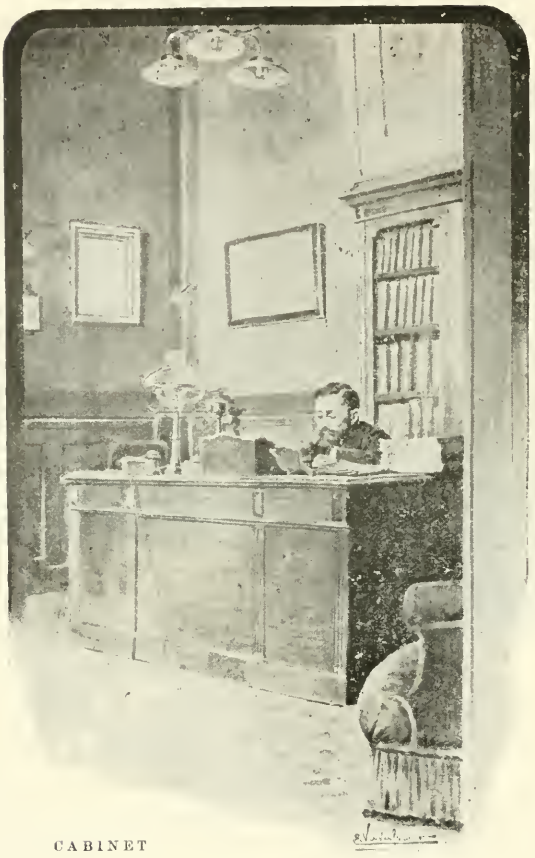

CABINET DU SYNDIC

du monde qui ont ri jusqu'aux larmes à l'audition de la chanson de Mac-Nab narguant le bal de l'Hôtel de Ville, sénateurs, députés, étrangers de distinction de passage à Paris, journalistes auxquels un camarade demande une carte supplémentaire, employés de la préfecture, membres de comités électoraux, tous arpentent fiévreusement l'espace, faisant passer des cartes, écrivant d'insinuants « petits mots ».

Que de rancunes suscitées par la sempiternelle réponse : « M. le syndic regrette beaucoup. Il n'a plus une seule invitation disponible. » Et les mêmes, s'ils arrivent, à force d'insistance, à obtenir enfin la carte convoitée, de s'écrier, le soir du bal, en se voyant pressés, ballottés et à moitié étouffés par la foule que l'immensité des salons est impuissante à contenir : « Il est absolument ridicule de donner une telle quantité d'invitations ! C'est une cohue ! »

Le syndic dirige encore et régente le nombreux personnel de service nécessaire au fonctionnement des séances et des commissions ; c'est lui qui présente au Conseil le budget spécial des dépenses de l'assemblée et les propositions d'avancement, arrêtées par le bureau, pour les employés attachés au secrétariat du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris.

On voit que sa fonction n'est pas une sinécure.

Il faut souvent y déployer un grand tact, y user d'une savante diplomatie.

Quand, cédant aux vœux des Parisiens qui pensent que Paris sans fêtes n'est plus Paris, on se décida à rouvrir les salons de l'Hôtel de Ville, une question de forme faillit, au dernier moment, empêcher toute réjouissance.

Qui inviterait ?

Le préfet de la Seine prétendait inviter en sa qualité de maire de Paris ; le Conseil municipal entendait que son président fît, en son nom, les invitations. Le syndic d'alors, M. Mesureur, tourna cette difficulté insoluble en faisant adopter une formule neutre : « La municipalité de Paris prie M..., etc., etc., » qui satisfaisait et le préfet et le Conseil, et qui resta depuis en usage.

Le syndic est également chargé de l'administration de la bibliothèque particulière du Conseil, très riche en livres sur Paris et en ouvrages de droit.

Si le syndic a la lourde charge du fonctionnement intérieur de l'assemblée, le président a celle des audiences.

SALLE D'ATTENTE DU PUBLIC

On ne s'imagine pas la quantité de gens qui s'adressent à lui, la plupart du temps pour l'entretenir d'objets absolument étrangers à sa fonction. Et le plus souvent, il se voit obligé de les recevoir, car le collègue dont le solliciteur est électeur l'a muni d'une recommandation de *son* conseiller municipal.

Tel expose une invention magnifique destinée à révolutionner l'éclairage..., mais il lui manque les quelques billets de mille francs indispensables à ses expériences; tel autre propose un système de pavage en liège, mille fois supérieur au coûteux pavage en bois; celle-ci apporte un mémoire contre un jugement; celui-là, une plainte contre les ingénieurs ou les bureaux. Et il faut les écouter, prendre des notes, leur écrire, envoyer des recommandations, signer des apostilles, enregistrer leurs pétitions.

Quelquefois, au milieu de cette cohue de fâcheux, un brave homme apporte une idée juste, une réclamation fondée, ou expose une situation poignante à laquelle il faut remédier sans délai. Mais que de temps gaspillé! Aussi les présidents sont-ils obligés de réserver régulièrement deux ou trois après-midi par semaine à ces audiences, afin de pouvoir, le reste du temps, se consacrer aux autres devoirs de leur fonction.

Pour les discussions importantes, le président dresse des listes d'orateurs. Le Conseil est peu patient, comme toute assemblée parlementaire, et il est important, si l'on veut en être écouté, d'arriver en tête de liste. Vous vous

imaginez les récriminations du collègue qui a préparé un beau discours, qui entend le bien placer et auquel le président montre une longue litanie de noms en lui indiquant qu'il sera le vingt-septième à parler sur cette question.

Les présidents sont habituellement maintenus un an en fonctions.

Les séances publiques. Les commissions. — La buvette.

Le Conseil municipal se réunit ordinairement en séance publique trois fois par semaine : les lundi, mercredi et vendredi, de trois heures à sept.

L'animation qui règne pendant les séances publiques est très grande, et le public qui vient assister aux débats varie suivant l'ordre du jour.

S'agit-il d'une affaire touchant à la politique, la tribune des journalistes est comble, et dans les tribunes du public on voit nombre de membres des comités électoraux.

Certains sénateurs et députés, anciens membres du Conseil, viennent volontiers passer un moment aux séances les jours de grandes discussions.

La salle d'attente, où se tiennent quantité d'huissiers et de garçons de bureau, est toujours encombrée ces jours-là. Les visiteurs y rédigent de petits papiers destinés à faire sortir de la salle M. le conseiller un tel. Quand les séances n'étaient pas publiques, le conseiller avait la possibilité de faire répondre qu'il était en commission, qu'il était parti ou qu'il n'était pas encore arrivé; depuis que le public est admis dans les deux tribunes de la salle des séances, cette défaite n'est plus permise. L'électeur influent garderait une rancune mortelle d'un refus de converser avec lui.

Dans ses quatre-vingts séances, le Conseil a examiné, en 1894, plus de quatorze mille affaires.

Ces deux chiffres donnent une idée de la rapidité vertigineuse avec laquelle certains dossiers défilent à la tribune. Il faut une certaine accoutumance pour suivre les discussions et ne pas présenter, par exemple, une objection à une délibération prise depuis dix minutes, ce qui arrive infailliblement aux nouveaux conseillers non encore rompus aux habitudes des séances.

On parle, au Conseil municipal de Paris, non pas de sa place, comme à Vienne, à Berlin et à Londres, mais d'une tribune, exactement comme à la Chambre des députés.

Pour appartenir à une réunion moins illustre et moins nombreuse, cette tribune n'en est pas moins intimidante, et, parfois, tel nouvel élu, qui tonnait avec assurance dans les réunions publiques les plus houleuses, demeure court devant ses collègues, ou s'exprime dans un langage hilarant. J'y ai entendu un vieux docteur, mort à présent, troublé par des interruptions, s'écrier : « Mais, messieurs, il m'est impossible de lire mon rapport d'une main et de vous répondre de l'autre. »

Beaucoup de conseillers parlent clairement; d'autres disent souvent, dans une langue fruste, d'excellentes choses; quelques-uns ont une réelle éloquence.

On ne déteste pas les petites méchancetés oratoires. Un conseiller sexagénaire, parlant d'un collègue de son âge qui se teignait consciencieusement, lui servit ceci : « Nous, messieurs, qui comme mon collègue M. X... avons la barbe grise... » Un fou rire s'empara de l'assemblée pendant cinq minutes.

Mais, en général, en dépit des allures violentes de certaines allocutions et des formules rébarbatives de quelques ordres du jour, la plus grande courtoisie règne entre les conseillers et les meilleurs rapports s'établissent rapidement entre tous les membres de l'assemblée, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Il n'est pas rare de voir un fougueux socialiste révolutionnaire s'entretenir amicalement avec un fonctionnaire contre lequel il vient de prononcer une véhémente harangue, ni de voir s'en aller, bras dessus, bras dessous, deux orateurs dont les apostrophes donnaient au

débat un caractère d'apparente violence.

Les discours sont reproduits par le *Bulletin municipal officiel*. Ils sont recueillis par une dizaine de secrétaires-rédacteurs et, parfois, revus par les orateurs. Quelques-uns n'hésitent pas à ajouter au travail des secrétaires ce qu'ils ont omis de dire, ou à ponctuer leurs périodes de « très bien » et de « bravos » qu'eux seuls entendirent.

En dehors des séances publiques, le Conseil municipal siège également tout entier en comité, pour l'examen du budget communal. Ces séances ne sont pas publiques; chacun y parle de sa place, ce qui fait, le sujet aidant, qu'elles sont infiniment plus calmes. L'administration n'est pas représentée aux réunions du Comité du budget.

Sans compter cette commission plénière, le Conseil municipal se divise, par élections faites dans ses bureaux, en six grandes commissions permanentes et en une infinité de commissions spéciales ou de sous-commissions. Il n'en existe actuellement pas moins de soixante et une. Cette multiplicité des commissions offre, entre autres inconvénients, celui de faire convoquer à la même heure un malheureux conseiller dans cinq ou six endroits différents.

Les six commissions permanentes correspondent à chacun des principaux services municipaux; elles se répartissent ainsi :

1re Commission. — Finances. — Concessions et monopoles. — Contentieux.

2e Commission. — Administration générale. — Mairies. — Halles. — Police.

3e Commission. — Travaux de voirie, voie publique, promenades, éclairage.

4e Commission. — Enseignement. — Beaux-arts.

5e Commission. — Assistance publique. — Mont-de-piété.

6e Commission. — Eaux. — Égouts. — Assainissement des habitations.

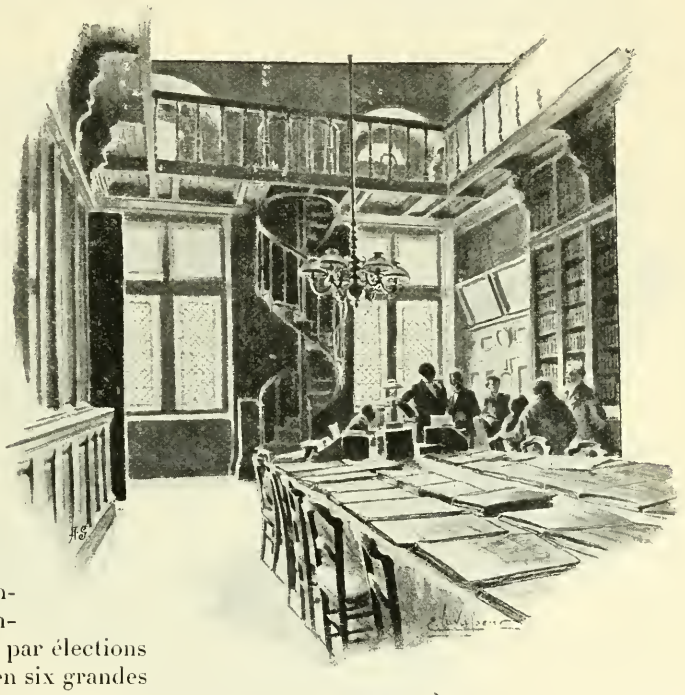

LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque commission permanente a un secrétaire administratif. Les affaires importantes font l'objet de rapports imprimés. Quelques-uns de ces rapports sont extrêmement étudiés et très intéressants.

L'examen des dossiers a surtout lieu en commission. En séance publique, un très grand nombre d'affaires sont traitées par voie de rapports verbaux, en quelques mots, ou même, lorsqu'il s'agit de questions d'ordre, comme une autorisation de plaider ou la régularisation d'une minime dépense, par une simple énumération du rapporteur.

Quand on songe qu'en quatre-vingts

séances il faut, en dehors des discussions publiques et de l'examen des sept cents articles du budget, statuer sur quatorze mille dossiers environ, on s'explique qu'on n'admette guère de longs discours au Conseil municipal. La tradition est de protester par le vide de la salle. Les conseillers filent à petit bruit, par groupes de deux ou trois, et s'en vont tranquillement attendre la fin de ces délibérations.

SALLE DES SÉANCES DE LA 4e COMMISSION

bordements de paroles à la bibliothèque ou à la buvette; l'orateur parle bientôt devant des fauteuils vides. Il en est que cela n'empêche pas de continuer.

Cette buvette, très simplement aménagée, mais où l'on peut admirer deux extraordinaires fusains de Chifflart : *Faust au sabbat* et *Faust au combat,* ainsi qu'une curieuse verrière du peintre Bénard, est le centre des conférences entre chefs de groupe. C'est là que se lient les coalitions destinées à mettre en échec les combinaisons les mieux préparées.

On n'y servait autrefois que de la bière, des sirops, du thé et des croissants; mais, plusieurs conseillers ayant réclamé quelques consommations plus réconfortantes, on a ajouté à cette liste le démocratique gruyère, un pain de trois livres, du bordeaux et du banyuls.

Dans le feu de la discussion, il advient quelquefois que des paroles trop vives s'échangent et amènent la constitution de témoins. Il est bien rare que, après explications, les adversaires ne se réconcilient pas, et il nous est arrivé d'en voir sceller la paix en trinquant bonnement, à la vieille mode, à la buvette.

Il s'y dépense, comme à celles des deux Assemblées parlementaires, beaucoup d'esprit, et si nous pouvions conter ici certaines anecdotes, on verrait que la gaieté française n'est pas plus que la malice parisienne bannie du Conseil municipal de Paris.

Mais la buvette de l'Hôtel de Ville, d'où sont exclus les profanes, est lieu d'asile; nous devons donc taire ce qui s'y raconte.

Gaston Cadoux.

UNE

SPÉCULATION FINANCIÈRE DU CARDINAL DE ROHAN

(1779-1785)

I

Louis de Rohan, prince-évêque de Strasbourg, grand aumônier de France et cardinal, est surtout connu par l'aventure du Collier; et il n'est plus guère question de sa personne, dès qu'on a signalé, par surcroît, son ambassade d'Autriche, ses constructions de Saverne, sa foi en Cagliostro, ou ses menées avec les émigrés.

Or la diplomatie, le goût des arts, la passion des femmes ou de la magie, ou même les hautes fonctions d'Église, ne suffirent pas à absorber le fameux prélat. Il fut encore un spéculateur, non des plus habiles de son temps, mais des moins scrupuleux. Avant d'être poursuivi comme escroc et criminel de lèse-majesté, il fut compromis dans l'opération de la vente des Quinze-Vingts, au point d'en être à peu près déshonoré. Mais ce qu'il y a d'original dans l'histoire de ses rapports avec le pouvoir, c'est que, menacé par le Parlement de Paris sur le fait des Quinze-Vingts, il fut couvert par Louis XVI, tandis que, menacé par le pouvoir sur le fait du Collier, il fut acquitté par le Parlement.

L'hôpital royal des Quinze-Vingts et les maisons dont il était propriétaire formaient au cœur de Paris un seul bloc,

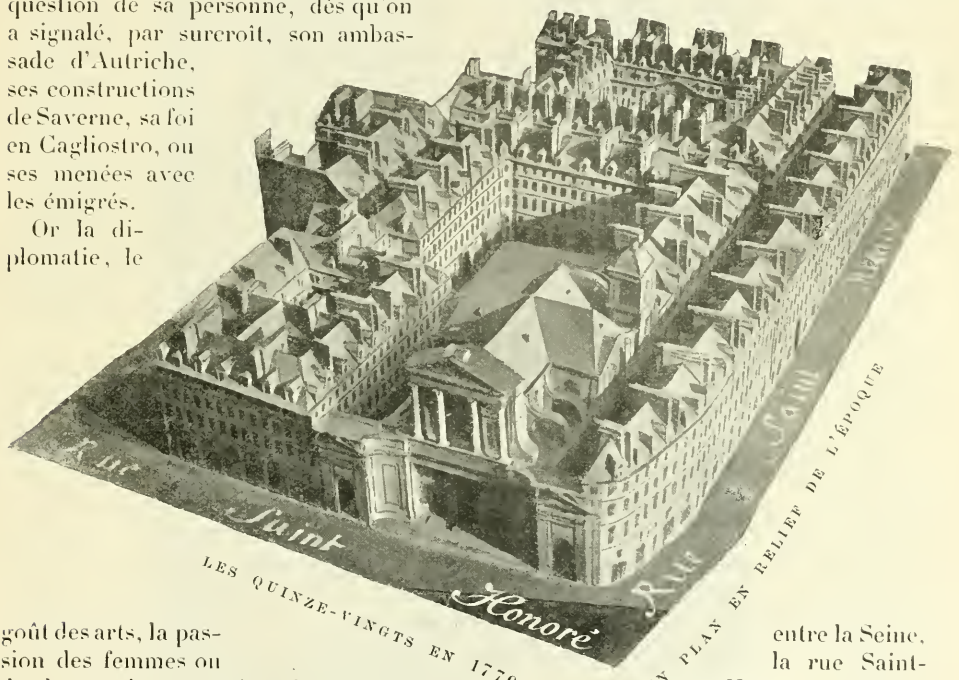

LES QUINZE-VINGTS EN 1779, D'APRÈS UN PLAN EN RELIEF DE L'ÉPOQUE

entre la Seine, la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Nicaise : et c'est là que depuis on a vu s'étendre la place du Carrousel, c'est là qu'on a vu se former la rue de Rivoli, la place du Palais-Royal. Fondé par saint Louis et construit par l'architecte Eudes de Montreuil (1254-1260), l'hôpital devait son nom aux trois cents aveugles (quinze fois vingt) de toute classe qui primitivement y furent installés; il tirait ses ressources du produit de troncs spéciaux placés dans les églises du royaume, et de quêtes faites dans les églises de Paris.

C'était une sorte de colonie, car les aveugles pouvaient se marier et logeaient avec eux leurs familles. C'était un peu aussi une association libre, ayant le privilège de se gouverner elle-même; chaque membre des Quinze-Vingts eut longtemps en effet le droit d'assister aux délibérations d'un chapitre qui formait le conseil d'administration de l'hôpital. Saint Louis avait toutefois voulu que son grand aumônier fût le surveillant suprême des Quinze-Vingts, et il lui avait attribué le pouvoir d'y nommer à toutes les places. On devine quelle dut être la jalousie des évêques de Paris contre les grands aumôniers; et pour faire taire leurs prétentions hostiles, il ne fallut rien moins que l'intervention du pape Jean XXIII (1412).

Au XVI^e^ siècle, François I^er^ réforma les Quinze-Vingts. Il fit rédiger des statuts et rendit un édit réglant tout ce qui concernait le gouvernement de cette maison, la gestion de ses revenus, le recrutement de ses membres, sa police intérieure (1546); et, jusqu'au temps de Louis de Rohan, les choses demeurèrent à peu près sans changement sur le pied où il les avait mises.

Les quêtes continuèrent à Paris, avec des frères aveugles que conduisaient des frères voyants, c'est-à-dire les maris des sœurs aveugles. Le droit de quêter dans une église déterminée était mis en adjudication par le chapitre et l'administration supérieure des Quinze-Vingts; et le frère qui offrait le plus devenait adjudicataire.

Notons que le chapitre était formé de vingt-quatre frères, représentant les trois cents. Quant à l'administration supérieure, c'était le grand aumônier, assisté d'une communauté de douze ecclésiastiques exerçant le spirituel, et d'un comité laïque ayant la main sur le temporel. Le comité se composait d'un magistrat du Parlement, d'un secrétaire du roi, d'un membre de la Chambre des comptes, d'un magistrat du Châtelet. Entre ces administrateurs et les aveugles ou voyants il y avait encore le maître, le ministre et le receveur des Quinze-Vingts : le premier jouant le rôle de supérieur des frères et des sœurs, les deux autres chargés exclusivement de la comptabilité.

Louis de Rohan, devenu grand aumônier de France (1777), entreprit d'opérer aux Quinze-Vingts une véritable révolution. Son vicaire général, l'abbé Georgel, auteur de mémoires fort intéressants, sinon très sûrs, a ainsi expliqué ses projets. Le cardinal, dit-il, voulut « supprimer la mendicité des Quinze-Vingts, dont les revenus considérables ne permettaient plus le spectacle des quêtes dans les églises ». Il voulut augmenter le bien-être des aveugles de la fondation primitive, « créer des pensions alimentaires pour trois cents autres aveugles dans les provinces; établir douze places ou pensions de trois cents livres pour de pauvres gentilshommes aveugles, et douze pour les ecclésiastiques aveugles »; installer dans l'enclos des Quinze-Vingts des ateliers où les aveugles et leurs enfants pourraient travailler.

Voilà certes un but admirable, et qui aurait porté haut la gloire du grand aumônier s'il ne l'eût poursuivi par des moyens indignes de lui. Mais continuons de demander à Georgel le détail de ses plans de rénovation des Quinze-Vingts. Pour donner aux aveugles une résidence « plus spacieuse et plus salubre », pour accroître leurs revenus, Louis de Rohan décida de vendre leur enclos et d'acquérir un hôtel dans une région de Paris où les terrains auraient moins de valeur qu'aux abords du Palais-Royal. Il rencontra beaucoup d'opposition chez les administrateurs de l'hôpital, même chez les ministres; mais, à force d'énergie, dit Georgel, à force d'éloquence, il s'assura le consentement de Louis XVI; il obtint les lettres patentes nécessaires à son entreprise et les fit enregistrer au Parlement de Paris (31 décembre 1779).

Alors intervint une compagnie financière, qui acheta les bâtiments des Quinze-Vingts pour la somme de six millions; et Louis de Rohan acquit pour quatre

cent cinquante mille livres l'hôtel des Mousquetaires noirs, au faubourg Saint-Antoine.

Sur les côtés financiers de cette double opération, l'abbé Georgel s'est expliqué de façon à faire illusion. Il a montré même à leur intention des constructions nouvelles. Rien de plus simple à coup sûr, et si les administrateurs, dit Georgel, ont témoigné du mécontentement, c'est que Rohan, tombé malade, s'est mis à tenir les chapitres dans son hôtel. Ils

M. Necker, directeur des finances, et le cardinal de Rohan, convenant que les acquéreurs des Quinze-Vingts verseraient au trésor royal cinq millions sur six. Il a montré le trésor s'engageant à en payer la rente à l'hôpital, sur le pied de cinq pour cent. Il a déclaré que le sixième million devait être remis au cardinal, pour qu'il pût payer son acquisition, transférer les Quinze-Vingts, pourvoir aux frais de leur aménagement, élever ont protesté; Rohan s'est obstiné; ils ont fait alors le grand éclat de donner leur démission.

Mais voici maintenant la contre-partie des assertions de Georgel. C'est l'avocat général Séguier qui la présente, après enquête faite; et il semble bien, à l'entendre, que les administrateurs ne renoncèrent à leurs fonctions ni par vanité froissée, ni par coup de tête.

Le 25 juillet 1780, ils se réunissent

chez un notaire. Ils donnent leur démission motivée; ils la font déposer aux greffes du Parlement, de la Chambre des comptes et du Châtelet; ils la font notifier au grand aumônier. Ils établissent que le régime statutaire de l'hôpital a été interverti, que les lettres de translation ont été surprises, et qu'elles exposent faussement les faits.

Les enquêtes nécessaires pour les biens de mainmorte n'ont pas eu lieu; le contrat de vente a été passé précipitamment, le matin même du jour où les lettres patentes étaient enregistrées. Il y a plus : ce contrat comprend deux maisons que les lettres patentes ne permettaient pas d'aliéner. Le chapitre n'a été consulté ni sur la vente des biens de l'hôpital, ni sur l'acquisition de l'hôtel des Mousquetaires; il ne l'a pas été sur les marchés des réparations à faire dans cet immeuble; il n'a pas eu part à la prise de possession des nouveaux titres de propriété de l'hôpital. Bref, les administrateurs des Quinze-Vingts estiment que la vente des biens des aveugles couvre une vaste entreprise de spéculation, et ils tiennent à dégager hautement leur responsabilité.

Il est possible de voir plus clair encore dans la vente des Quinze-Vingts. Que l'on consulte la requête présentée, en 1790, à l'Assemblée constituante par les frères aveugles, dont le sort n'était pas encore fixé. On y lira que le contrat de vente des Quinze-Vingts a été passé par le grand aumônier seul, devant Me Rouen, notaire, avec les sieurs Séguin, Bouillerot et Cie. On y lira que les acquéreurs, outre les six millions déjà cités, devaient payer trois cent douze mille livres pour compensation de loyers; car ils entraient immédiatement en jouissance, et ils étaient libres de donner congé aux cinq mille locataires des Quinze-Vingts. Quant aux six millions eux-mêmes, ils devaient être ainsi versés : le premier, en juillet 1781; le second, en juillet 1782; le troisième et le quatrième, en 1783; le cinquième et le sixième, en 1784. Les cinq premiers entraient au trésor; le sixième, ne pouvant être touché qu'au bout de quatre ans, était spécialement affecté au profit des bâtiments du nouvel hôpital.

Or, six mois après la vente, le grand aumônier, très à court d'argent, se fait payer le sixième million, comme le prouve une quittance donnée aux acquéreurs, le 15 juillet 1780, par-devant Me Rouen, notaire. Et le ministère, non moins besogneux, imagine de tirer parti, lui aussi, de l'opération des Quinze-Vingts. M. Necker témoigne aux acquéreurs son désir de les voir anticiper leurs payements de quatre millions; il atteste les besoins urgents de l'État. Les malheureux répondent qu'ils sont à sec, ayant déjà satisfait aux désirs de Rohan; mais Necker leur parle d'un emprunt possible et leur indique des prêteurs. Ils ne croient plus pouvoir éluder ses propositions, ils entrent en négociations avec des banquiers de Gênes. La première condition que les banquiers leur imposent est qu'ils commenceront par s'acquitter de deux millions envers l'hôpital, afin d'assurer le privilège des prêteurs. La seconde est que les intérêts des quatre millions seront payés, non à compter du versement au trésor, mais à compter du versement à la banque Saint-Georges. C'est cette banque qui expédiera au trésor. Ajoutons que les Génois exigent un droit de commission de quatre pour cent, et passons sous silence quelques autres conditions onéreuses. Le contrat fut signé le 16 septembre 1780.

Pour justifier auprès de leurs prêteurs d'un payement déjà effectué de deux millions, les acquéreurs des Quinze-Vingts leur présentèrent deux quittances : l'une, authentique, celle du million remis au cardinal; l'autre, fictive et délivrée par le trésor, sur l'invitation de Necker lui-même.

L'emprunt se fit donc; mais les Génois ne versèrent que 3,160,000 livres; et quand, plus tard, les acquéreurs leur réclamèrent les 840,000 livres de reliquat, ils firent passer en décompte 680,000 livres, qu'ils retinrent définitivement. C'est

là un des résultats de l'agiotage opéré sur l'emprunt des Quinze-Vingts.

Le public ne connut pas bien les faits. Mais, voyant s'effectuer la grosse opération de la vente des Quinze-Vingts, et voyant les administrateurs donner leur démission pour ne pas être solidaires du grand aumônier, il se laissa aller à toutes sortes de soupçons. Il savait quelles dépenses folles faisait Rohan, et combien il était gêné d'argent; il en conclut sur-le-champ que ce dissipateur avait voulu dilapider la fortune de l'hôpital; il le crut d'accord avec les acquéreurs; il fit même de lui leur associé secret.

ÉTAT EN 1894 DE L'HOTEL DES MOUSQUETAIRES NOIRS (HOSPICE ACTUEL DES QUINZE-VINGTS)

II

D'ordinaire, quand l'opinion s'était émue sur des faits touchant à la « grande police », le Parlement intervenait. Un de ses membres les dénonçait aux chambres assemblées, qui nommaient des commissaires chargés de faire une enquête.

D'Éprémesnil fut le dénonciateur des abus commis aux Quinze-Vingts. Pour Georgel, ce magistrat n'était guidé que par l'extrême désir d'attirer sur lui l'attention publique; et il croyait devenir célèbre en mettant le premier Parlement du royaume aux prises avec le grand aumônier de France et le conseil du roi. Et, de fait, si l'on doit juger de l'ambition d'un homme politique d'après son humeur remuante et le bruit qu'il fait, d'Éprémesnil fut assurément un ambitieux de haut vol. Durant tout le règne de Louis XVI, on ne voit guère d'affaires politiques où il ne soit mêlé; et, dans la lutte soutenue par le Parlement contre le pouvoir, il est toujours au premier rang parmi les adversaires des contrôleurs généraux. On ne peut s'étonner que nombre de gens l'aient aussi sévèrement jugé que l'abbé Georgel. Mais pourquoi ne pas admettre qu'à l'amour de la gloire se soit joint chez lui le souci du bien public? Il n'est pas douteux que les dénonciations de Parlement, sous l'ancien régime, tinrent lieu souvent d'une presse opposante, qui n'était pas encore organisée. Et, par certains côtés, les harangues du conseiller d'Éprémesnil pourraient être assimilées aux articles d'un grand journal hostile au pouvoir. Elles auraient sur eux l'avantage d'exprimer d'ordinaire les opinions du corps

le plus redoutable à la monarchie; elles leur seraient inférieures en ce qu'elles n'eurent pas une réelle publicité. Or on ne voit pas de nos jours que le journaliste qui accuse le pouvoir soit nécessairement un ambitieux.

Le Parlement accueillit la dénonciation de d'Éprémesnil et nomma deux commissaires pour éclairer sa religion sur les faits, MM. de Chavanne et Lefebvre, conseillers de grand'chambre (14 mars 1783). Ils étaient invités à se rendre le lendemain à l'hôpital des Quinze-Vingts. Mais ils ne purent s'acquitter de leur mandat, car, dès l'aurore, ils reçurent chacun une lettre de cachet qui le leur interdisait. D'ailleurs, des ordres supérieurs étaient donnés pour que l'entrée de l'hôpital fût interdite à tout commissaire du Parlement. Le Parlement lui-même reçut une lettre de cachet portant défense de prendre aucune connaissance de l'administration des Quinze-Vingts, et il n'eut pas d'autre ressource que d'envoyer à Versailles son premier président, pour y signaler à Louis XVI la notoriété des abus dénoncés. Louis XVI écouta M. d'Aligre et se contenta de lui faire cette réponse : « Mon hôpital des Quinze-Vingts est sous ma seule autorité; mon Parlement n'aurait pas dû s'en occuper, avant de connaître mes intentions. J'ai cassé son arrêt d'hier et je lui défends d'y donner aucune suite. »

Il était clair que le gouvernement entendait soutenir le grand aumônier. Un arrêt du Conseil créa une nouvelle administration des Quinze-Vingts; des lettres de cachet furent expédiées aux titulaires qui refusaient d'accepter leurs fonctions; il est vrai qu'ils ne s'obstinèrent pas moins à ne les pas remplir, et les Quinze-Vingts demeurèrent vraiment entre les mains des seuls agents du cardinal : de Georgel, son vicaire général; de Prieur, son intendant, et de Tolosan, maître des requêtes.

Le roi pouvait désapprouver la conduite de Rohan; il pouvait être instruit des faits graves relevés contre lui, contre ceux qu'il avait chargés d'administrer l'hôtel des Mousquetaires. Mais il n'avait plus sa liberté d'action, depuis que Necker, pressé d'argent comme le cardinal, avait combiné l'emprunt des Génois. Il en était réduit à couvrir Rohan. Il ne voulait, à aucun prix, permettre au Parlement d'instruire un procès dont le scandale aurait rejailli sur la couronne aussi bien que sur l'Église.

Quelque sympathie que le pouvoir témoignât au cardinal, il n'intimida pas les magistrats, qui décidèrent de faire des remontrances; et la rédaction en fut naturellement confiée au magistrat dénonciateur. Georgel avoue que les remontrances furent écrites avec art; mais il les qualifie de diatribe et s'indigne qu'on les ait répandues « à profusion » dans le royaume. Elles décèlent chez d'Éprémesnil l'instinct de la polémique et une réelle vigueur d'esprit.

Il importe peu, selon d'Éprémesnil, que le roi prétende exercer, en toutes choses, la souveraine autorité; le pouvoir judiciaire, émané de sa personne, n'en doit pas moins être absolument indépendant. Et, pour mettre de côté toute formule respectueuse, d'Éprémesnil affirme que Louis XVI s'est mépris sur le rôle des Parlements dans l'État, qu'il s'est mis lui-même au-dessus des lois.

Depuis près de trois ans on laisse le grand aumônier traiter les affaires des Quinze-Vingts comme les siennes, et le grand aumônier n'est cependant pas le maître des Quinze-Vingts. Son pouvoir est borné par des statuts et des édits que le Parlement a enregistrés. Or l'article 19 des statuts veut que « toutes choses soient faites en plein chapitre, signées du greffier et scellées du sceau de l'hôpital ». En a-t-on respecté le texte dans la vente des Quinze-Vingts? L'édit de François Ier a fixé la composition du chapitre et l'a constitué juge de toutes les causes intéressant l'hôpital, avec appel en dernier ressort au Parlement. S'est-on préoccupé de son existence, si ce n'est pour le violer?

Trois officiers étaient spécialement chargés du train courant de la maison :

le maître avait la police générale; le ministre avait la recette et la dépense intérieure; le receveur avait les recouvrements et les payements au dehors; il était chargé d'alimenter la caisse du ministre. Les sommes non dépensées devaient être versées dans un trésor, dont le grand aumônier, le maître, le ministre et l'un des frères avaient chacun une clef. A-t-on laissé le maître, le ministre et le receveur remplir régulièrement leurs fonctions? A-t-on maintenu les anciennes pratiques sur la surveillance du trésor?

Évidemment, poursuit d'Éprémesnil, l'ordre qui régnait jadis aux Quinze-Vingts en a disparu depuis que le grand aumônier y gouverne seul; et c'est contre tout droit que ce personnage a établi là sa suprême autorité; c'est avec une audace inouïe qu'il a prétendu tirer de nouveaux pouvoirs des lettres patentes de 1779; car ces lettres disent que les

JACQUES DUVAL D'EPREMESNIL.

Député de Paris à l'Assemblée Nationale Constituante.

administrateurs ont supplié Sa Majesté de faire connaître ses intentions sur les Quinze-Vingts, et jamais les administrateurs ne se sont, de ce chef, adressés au roi.

Avant 1780, l'administration des Quinze-Vingts était libre, étant composée de magistrats. Elle n'est plus qu'une « espèce de régie domestique », formée d'un petit nombre de gens dévoués au grand aumônier. A leur tête est un sieur

Prieur, connu d'abord comme « caissier suspect d'un receveur général ». N'est-il pas scandaleux qu'un tel homme administre les biens des aveugles, quand on sait qu'il compte parmi les acquéreurs de leur enclos? Et peut-on espérer qu'il sacrifie jamais ses intérêts à ceux des aveugles? D'ailleurs, d'Éprémesnil le montre peu soucieux d'assurer la rentrée des sommes qui leur sont dues, et toujours prêt à reculer les échéances imposées à ses propres associés. Qui ne saisirait ici une allusion sanglante? Le public accuse Rohan de faire de Prieur son homme de paille et de posséder, sous son nom, quatre actions de cette compagnie à qui il a vendu les Quinze-Vingts. Les quatre actions représentent le dixième du capital, soit 600,000 livres, quelque chose comme trois millions d'aujourd'hui. Le Parlement de Paris ne peut pas s'en prendre directement à Rohan; mais, dans chaque phrase des remontrances où il flétrit Prieur, c'est Rohan lui-même qu'il atteint en personne.

Et l'on peut dire que la dernière partie des remontrances est une perpétuelle allusion à l'incurie, à l'esprit de violence, aux débordements connus du grand aumônier. Car Prieur est bien, à tous points de vue, la personnification inférieure de son maître. Prieur, disent les remontrances, encaisse les revenus des Quinze-Vingts; mais il ne rend aucun compte au chapitre; il administre si mal que l'hôpital contracte des dettes, dont il ne peut se libérer; l'hôpital reçoit des assignations et subit des saisies; pour le payement de sommes très modiques, l'hôpital réclame de longs délais. Prieur a transporté aux Quinze-Vingts un système de despotisme qui décourage les officiers en fonctions, et il y fomente « la division parmi les frères ». Il s'est emparé du logement du maître, de celui du receveur, de ceux de quatre ecclésiastiques attachés à l'hôpital; il a bouleversé tous les logements, pour s'attribuer à lui-même un appartement somptueux, où il a, dit-on, dépensé plus de 60,000 livres. Il a fait des tentatives de faux sur les registres. Enfin, par sa vie même, par ses mœurs, il est devenu d'un détestable exemple.

III

D'autres remontrances furent faites par le Parlement de Paris sur l'affaire des Quinze-Vingts. Elles entrent dans plus de détails que les premières et sont accablantes pour le cardinal. Mais les documents où les rédacteurs les ont puisées offrent plus d'intérêt encore et donnent des détails circonstanciés qu'elles ne pouvaient pas reproduire. Ce sont les interrogatoires des témoins entendus par le Parlement dans l'instruction qui fut ouverte sur les agissements du grand aumônier. On y voit que Rohan, avant de vendre les Quinze-Vingts, avait déclaré au chapitre avoir en main soumission de 6,600,000 livres, pour les seuls bâtiments de l'enclos, sans tenir compte de sept maisons placées en dehors. Il a cependant vendu pour six millions seulement l'hôpital et deux maisons en plus. Il a ainsi provoqué des accusations qui le dénoncent comme ayant reçu des acquéreurs un énorme pot-de-vin.

L'installation des aveugles dans l'hôtel des Mousquetaires noirs a coûté des sommes considérables; et, après avoir repoussé le devis de l'architecte de l'hôpital, Baccarit, un devis de 160,000 livres pour en accepter un de 100,000, il en est venu à laisser gaspiller 400,000 livres. C'est que le plus effroyable désordre s'est partout établi dans les travaux. Les ouvriers y dépendaient tour à tour d'un architecte étranger, d'un militaire ou du fameux Prieur; et, le plus souvent, sans aucune surveillance, ils demeuraient livrés à eux-mêmes. Enfin, le grand aumônier, qui considérait comme exorbitant de dépenser 160,000 livres en frais d'installation, a eu l'audace de faire demander, pour le même objet et à l'architecte même qu'il avait écarté, un devis idéal d'un million de livres. Quelle

était donc la destination secrète de cette pièce? Le cardinal voulait-il présenter au conseil un compte de dépenses qu'il n'avait pas vraiment faites? Avait-il l'intention d'opérer un vaste virement, pour couvrir des pertes inavouées?

Si le cardinal ne commit pas ce crime vulgaire, il tenta du moins de séduire un administrateur des Quinze-Vingts dont les dépositions pouvaient être à sa charge; et il ne parvint qu'à rendre ces dépositions même plus compromettantes encore pour son caractère. Le sieur Maynier, maître des Quinze-Vingts et connu comme très honnête homme, a raconté que tour à tour il fut menacé ou caressé par l'abbé Georgel. Il a déclaré en fin de compte, avoir été mandé par Rohan lui-même, qui lui dit en propres termes : « Ah çà! monsieur Maynier, vous savez que j'ai une somme pour vous, de la part des acquéreurs. Je ne puis vous la remettre au total; mais si vous avez besoin d'argent, montez chez Cornet (c'était son secrétaire), il vous remettra deux cents louis. » — « J'eus l'honneur, dit Maynier, de répondre à M. le grand aumônier : — Monseigneur, je ne porterai jamais la main sur un argent comme celui-là. »

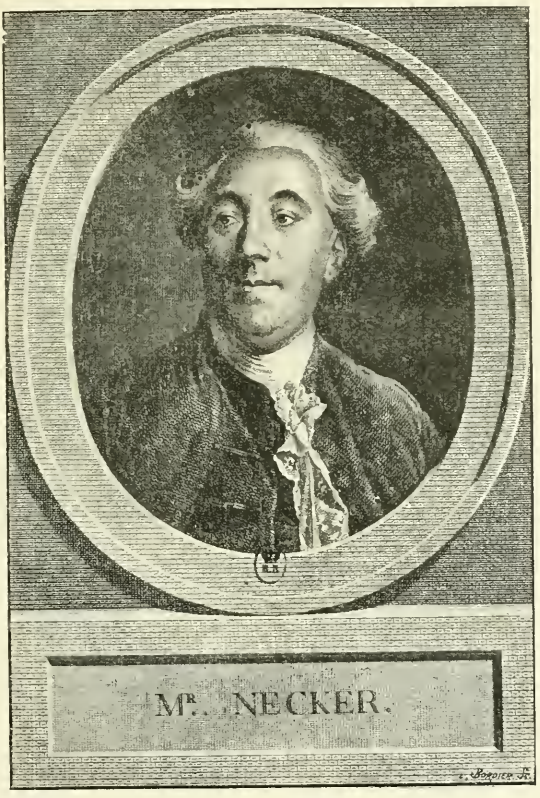

Voilà des faits qui montrent bien qu'à la fin de l'ancien régime, comme de nos jours, une grosse opération de vente d'immeubles pouvait amener des compromissions lamentables. Mais si Rohan, dans le dossier des Quinze-Vingts, paraît sans scrupules en matière d'argent, il paraît surtout d'une indulgence prodigieuse pour l'immoralité de Prieur. Luxueusement installé, cet homme de confiance donne des maîtres de danse aux filles des frères aveugles, et les fait danser chez lui, tout en interdisant à leurs mères l'entrée de son appartement. Il leur fait jouer la comédie, il les subornet et quand cela devient nécessaire, il les met en pension chez quelque sage-femme, ou leur cherche des maris complaisants. Il a des aventures ridicules : on le surprend, à onze heures du soir, venant à un rendez-vous, dans une voiture de place; on le surprend en costume fort léger dans les corridors de l'hôpital; et le chapelain des aveugles, l'abbé Herpelle, indigné de ces désordres, se pourvoit au Parlement, par appel comme d'abus.

Sans doute il y a lieu d'être surpris que, devant des faits aussi extraordinaires, Louis XVI se soit contenté de faire la déclaration suivante : « J'ai exa-

miné avec attention les remontrances de mon Parlement au sujet des Quinze-Vingts. Je suis assuré de la pureté de son zèle; mais j'ai reconnu qu'on l'avait trompé. Mon grand aumônier n'a rien fait que d'après mes ordres. Au surplus, je m'occupe de rendre mon hôpital des Quinze-Vingts de plus en plus utile. »

Aussi bien le Parlement de Paris arrêta-t-il qu'il serait fait de troisièmes et itératives remontrances; elles furent rédigées, mais tout à coup les juges se trouvèrent détournés de leur objet. Rohan venait d'être arrêté; le procès du Collier s'ouvrait, et d'Éprémesnil, principal dénonciateur du cardinal, cessait aussitôt de faire campagne contre lui. Il le crut peut-être alors plus malheureux que coupable : et d'ailleurs, sa haine contre la reine put bien l'amener à ne plus poursuivre, il y a plus, à défendre celui qu'elle combattait. Ce fut le procès du Collier qui réhabilita Rohan aux yeux des Parisiens, et, il faut le dire, aux yeux de la plupart des parlementaires. Rohan devint populaire en raison de l'aversion que Marie-Antoinette inspirait au grand public et à quelques coteries parlementaires.

Quelle fut, à vrai dire, la part de responsabilité du cardinal dans l'affaire des Quinze-Vingts? Au début de ses négociations avec les acquéreurs de l'hôpital, put-il croire que la vente de l'enclos lui permettrait d'accomplir une réforme heureuse dans l'administration des biens des aveugles? Cela n'est pas impossible assurément; mais il paraît certain que Rohan se trouva sur-le-champ solidaire de gens d'affaires, pour lesquels l'intérêt de leurs spéculations primait de beaucoup celui des frères aveugles. Il était dans les mœurs du temps que les grands personnages prissent part aux opérations de finance, quand elles devaient rapporter de gros profits; et Rohan était trop de mœurs laïques et mondaines, il était trop à court d'argent pour écarter avec indignation les propositions qui durent nécessairement lui être faites. Peut-être crut-il d'abord pouvoir faire profiter l'hôpital du pot-de-vin offert; mais peut-être aussi la gêne de ses affaires l'amena-t-elle à s'attribuer à lui-même les 272,000 livres dont on a tant parlé. Il fut actionnaire de la compagnie à qui il vendait l'enclos; il fut probablement l'associé du duc de Chartres, dont le trésorier, le sieur Séguin, signa le contrat de vente, au nom des divers acquéreurs. Il était conseillé par le spéculateur Beaumarchais.

On lui a reproché, avec assez de fondement, d'avoir fait perdre à l'hôpital les 600,000 livres diminuées sur les premières promesses d'achat; le million qu'il se fit donner près de quatre ans avant l'échéance; les 200,000 livres d'intérêts gagnés pendant ce temps sur ce million; 300,000 livres, prix des maisons vendues en dehors de l'enclos; bref, d'avoir amené l'hôpital à occuper un immeuble qu'il ne pouvait payer; de l'avoir mis dans le cas d'en quitter un que les acquéreurs ne payaient pas, et sur lequel une banque génoise avait hypothèque pour quatre millions. Et le plus extraordinaire de l'aventure, c'est que les acquéreurs, prétendant avoir fait une détestable affaire, se retournèrent contre l'hôpital, pour lui demander le remboursement de cette somme de 680,000 livres que les Génois avaient fait passer en décompte sur le quatrième million.

Dire que Rohan a systématiquement tramé la ruine de l'hôpital, dont il était le plus haut administrateur, serait sans doute injuste; mais son sort fut le sort de ceux qui, peu au fait des affaires de spéculation, s'y engagent cependant, en vue de refaire leur fortune délabrée. Dépensant des sommes énormes pour la reconstruction de son château de Saverne, détruit par un incendie, il crut pouvoir emprunter aux Quinze-Vingts de quoi parer au plus pressé; et l'on voit dans quel gâchis il s'enfonça.

Henri Carré.

L'ESPRIT CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE

Qu'est-ce que l'Allemagne du temps présent? Si vous posiez cette question complexe à un soldat ou à un marin, à un ingénieur ou à un économiste, nul doute que chacun d'eux, pris isolément, sans croire restreindre ou mal interpréter votre demande, ne vous répondît par un exposé de faits et de chiffres, de combinaisons et de travaux très spéciaux. Il vous ferait, tout plein de son sujet, un portrait de l'Allemagne contemporaine vue dans l'une de ses fonctions; décrivant ce qu'il connaît le mieux, il vous instruirait d'une infinité de choses dont il n'est, du reste, permis à personne d'ignorer la qualité ou de méconnaître l'importance.

Cependant, réunissant pour les éclairer les uns par les autres ces documents très sûrs, auriez-vous une réponse bien complète à la question posée? Non! Tout ce détail des fonctions du grand corps germanique est si peu l'Allemagne qu'il n'en survivra vraisemblablement rien dans moins de mille ans d'ici. C'est l'âme qui vivifie ce corps, l'esprit qui le dirige, c'est cela qui est l'Allemagne; et d'elle il ne resterait rien qu'un vague souvenir, si cet esprit, prenant lui-même la parole, n'exprimait, dans des formes durables, cette force et cette vie qu'il ne peut communiquer que pour un temps très court aux institutions.

Nous essayerons donc, par une esquisse très rapide, d'indiquer ce qu'est cet esprit, et pour cela, nous reprendrons pied aux origines encore toutes proches de cette période.

On s'imagine assez ce que dut être l'esprit allemand tout de suite après la guerre. Nous pouvons nous en donner le spectacle rétrospectif. Un grand peuple pénétré d'antiques aspirations politiques, et de vieilles haines de races, attisées depuis des siècles par les poètes et les publicistes, par les récits véridiques ou mensongers des historiens et des hommes d'État, par les déclamations des moralistes, les railleries et les insultes des autres peuples, se trouve soudain aux prises avec le vieil ennemi sur lequel s'est concentré tout l'amas de ses ressentiments; il lui inflige défaite sur défaite, l'abat, et se donne la plus colossale satisfaction d'orgueil et de gloire que jamais peuple humilié eût osé implorer du destin.

Ces spectacles épiques d'une nation triomphante, d'une autre nation abandonnée de ses Dieux, cette résurrection d'un empire, cette réalisation des espérances et des malédictions des prophètes de la Germanie, quelles nouvelles forces morales, quelle expansion intellectuelle, quel art, quel esprit allaient-elles provoquer?

La nation, comme il était naturel, vécut d'abord quelques années tout entière à son bonheur et à la contemplation de son rêve séculaire miraculeusement réalisé. Pourquoi, ne manquèrent pas de dire alors certains sages, cette félicité ne pourrait-elle pas se perpétuer? Pourquoi, au sein d'un doux repos, l'Allemagne ne continuerait-elle pas de jouir des bienfaits de la victoire et du bonheur inhérent à la pratique des vertus modestes?

On sait que toute poitrine allemande abrite au moins deux âmes: l'une, ardente, infatigable, l'âme qui poussait les vieux chefs germains à la conquête du monde, les poètes et les philosophes à celle de l'infini; puis une autre âme, celle des rois fainéants, des poètes idylliques, des philistins, âmes indolentes, avides de repos.

Toutes ces âmes de basse nature poussèrent un soupir de satisfaction, une fois le danger passé, l'effort accompli. Ah! quelle douce et somnolente existence elles se promirent! Plus rien à faire!

La paix, le repos et le bonheur n'étaient-ils pas bien mérités?

Un théologien célèbre, écrivain distingué, Strauss, fit paraître, en 1872, un livre tout imprégné de cette disposition des âmes à se reposer dans une béatitude idyllique.

Ce livre caractéristique offrait à l'Allemagne un nouvel évangile. L'auteur constatait avec bonhomie la disparition des anciens idéaux. Mêlant la physique et la psychologie, l'histoire et la critique, tantôt voltairien, tantôt philistin, il prenait acte de la mort des Dieux et des dogmes, et montrait l'évolution de l'esprit et de la morale sous l'empire de la science. Cependant tout était pour le mieux. Plus de Dieu, ni de ciel, ni d'autre vie; mais qu'importait? A quoi bon embarrasser cette vie des soucis d'une immortalité douteuse, source des tourments et des plus graves fautes de l'espèce humaine? L'Allemagne n'avait-elle pas ses musiciens, ses poètes et ses artistes pour tenir lieu des Dieux? Tous les trésors que tirait de soi l'esprit humain ne pouvaient-ils pas compenser la perte de la foi? Et les joies faciles de la vie! Et la nature! Et la famille! Derrière ses frontières bien gardées, dans un empire prospère, le jeune Allemand, respirant dès sa naissance une atmosphère idyllique, n'ayant point, lui, perdu d'idéaux, ignorerait les souffrances morales; il n'aurait plus l'humeur chagrine de ceux qui, avant lui, cherchaient par delà les confins du monde la solution des énigmes; élevé par les Grâces et par les Muses, pourvu de sagesse et de goût, il jouirait, riche ou pauvre, d'autant de bonheur qu'en pourrait comporter sa nature.

Optimisme sénile! Cet évangile prêchait à l'Allemagne un épicurisme délétère. Il la détournait des sources où elle avait puisé toutes les forces de son génie. Il condamnait la disposition la plus féconde de l'esprit national, celle qu'interprétait Lessing, quand il plaçait au-dessus de la possession de la vérité l'esprit de recherche, la poursuite infatigable du vrai, voyant bien que la grandeur de sa race et le gage de son salut résidaient dans l'effort incessant de toutes ses puissances orientées vers l'avenir.

Dès 1880, les esprits commencent à s'agiter en Allemagne; ce n'est pas encore la grande âme germanique qui se réveille, « la compagne des esprits qui descendent de leurs nuages d'or pour guider le génie humain vers une vie nouvelle »; toutefois les *Jeunes* essayent de réveiller cette grande âme. Ils répudient le passé, méprisent les ouailles de Strauss, les philistins, paresseux et improductifs, et annonçant un âge nouveau, ils le caractérisent en s'appelant eux-mêmes les *Forts,* les *Intrépides,* les *Lions,* ou, du moins, en s'incitant mutuellement à devenir des lions.

Par leurs journaux et leurs recueils de poésies lyriques, leurs brochures et leurs conférences, ils vont travailler à dégager cet esprit qu'ils évoquent.

Ils le conçoivent tout d'abord comme une renaissance de l'esprit national qui a parlé, dans le passé, par la bouche des artistes et des penseurs allemands. Eux, dont le plus ancien souvenir a été le va-et-vient passionnant d'armées, les unes glorieuses, les autres captives, ils ont senti qu'il leur incombait d'égaler les paroles aux faits. Le temps n'est plus, disent-ils, des haines de race ou des aspirations métaphysiques; l'esprit allemand doit faire jaillir quelque chose du fond positif de faits et de passions que les hommes d'État et de guerre ont créé; un art, une poésie, une conception du monde, dignes des créateurs de l'hégémonie politique, bref, une grande culture nouvelle doit devenir l'âme de l'Empire, âme vraiment impériale; sinon, vaste corps sans âme, gendarme de l'Europe tout au plus, incapable de jouer un rôle civilisateur, l'Empire végétera, justement dédaigné pour avoir usurpé en Europe une place qu'il n'appartient qu'aux rénovateurs de l'esprit d'occuper.

A ces aspirations à la fois nobles et patriotiques des *Jeunes*, les *Vieux* ont

opposé d'abord un dédain stérile; mais il était dans la logique des faits qu'ils fussent battus; il n'y a plus aujourd'hui de place en Allemagne pour les *Epigones,* entendez par là — laissons un peu parler les *Jeunes* — entendez donc par là « les ressasseurs de vieux idéaux classiques; les fabricants de filandreux romans historiques, archéologiques, teutoniques; les rimeurs de hourras et les faiseurs de ballades à la lune; puis les moralistes puis, certes, les *ruminants universitaires,* philologues, philosophes, historiens fadement curieux de riens »; tous ces gens sans vitalité rayonnante savent maintenant que leur royaume n'est plus de ce monde, et qu'il n'appartient qu'à l'esprit nouveau de souffler sur l'Allemagne.

Or depuis dix ans qu'il souffle, qu'a-t-il produit? A-t-il surgi parmi nos *Jeunes,* dans l'art ou la poésie, un Bismarck ou un de Moltke? Pas encore! Mais leurs promesses n'ont pas été vaines, ni leurs efforts infructueux; il y en a au moins une preuve; c'est que leurs aînés, venant à eux, veulent collaborer à la préparation de la littérature de l'avenir et se font les éducateurs de l'esprit nouveau.

Si nous avons bien entrevu ce qu'était cet esprit nouveau, à l'observer dans les lettres, on y aura reconnu, pensons-nous, quelques-uns des indices précurseurs les plus significatifs des *Renaissances* en Allemagne.

En effet, cet esprit est essentiellement national, mais d'un nationalisme qui pourra être fécond, parce qu'il s'ouvre à toutes les idées qui le peuvent éclairer, à tous les sentiments nobles, destinés à recevoir un jour une empreinte forte et humaine.

Et, d'autre part, l'histoire allemande nous enseigne que toutes les œuvres allemandes qui ont joué un rôle décisif dans les destinées de l'esprit national furent le résultat d'une synthèse. Peuple d'individualistes, l'Allemagne est un foyer toujours actif de synthèses, synthèses philosophiques, poétiques, politiques. Tout grand germanisme éclôt d'une incubation, dans l'âme nationale, d'éléments de toute nature, que féconde le sentiment, qu'illumine la fantaisie, et auxquels les génies du jour et de la nuit se disputent le privilège de donner des formes.

Or ne semble-t-il pas que l'esprit nouveau obéisse tout au moins à une tendance synthétique, et qu'il prépare une de ces synthèses caractéristiques, dont la *période d'orage*, juste à un peu plus d'un siècle en arrière, offre l'exemple?

Nous croyons que les jeunes écrivains comprennent ainsi leur rôle et leur dignité. Ils *synthétisent* et imprègnent de fantaisie germanique les principes et les méthodes de toutes les écoles philosophiques et littéraires modernes.

Autre caractère de cet esprit nouveau, de l'esprit des Jeunes : confiance en l'avenir! Cette confiance a modifié leur tenue. Sûrs du succès, ils ont pris conscience de la dignité de leur mission; les disputes ont cessé; assagis par la réflexion, un peu aussi peut-être par la lenteur que met le génie à surgir à leur appel, ils travaillent à se faire accepter; ils ont fort à faire à se concilier les représentants de l'autorité religieuse et les défenseurs de la morale publique. Ils expient, sans beaucoup de repentir, les torts qu'ils ont eus d'effaroucher les bourgeois par des élucubrations d'un réalisme enfantin; ils persistent avec raison à vouloir rendre à l'art son indépendance et à le soustraire au contact abêtissant de la morale des cuistres. Émancipés des écoles étrangères, ils interprètent avec indépendance les idées modernes et les mœurs nationales; ils préparent la voie à un Gœthe, dont ils croient la venue certaine, parce que les temps nouveaux méritent de l'avoir.

Surgira-t-il en Allemagne, ce créateur de l'œuvre où revivra pour toujours la pensée du siècle qui s'éteint! Partira-t-il de là-bas, le souffle sous lequel se fondront dans une œuvre d'art tous les idéaux modernes, idéalisme et naturalisme; optimisme et pessimisme; rêves métaphysiques et théories scientifiques?

— Les temps parleront. — Sans doute, aucune loi ne règle le développement des arts. La nature n'a pris aucun engagement d'envoyer un poète à point nommé pour donner la vie de l'art à nos conceptions. Tant que le miracle n'est pas réalisé, il y a des doutes à avoir sur la présence cachée du dieu.

Il y a plus : s'il allait naître, ce génie espéré, donnerait-il à l'Allemagne cette œuvre d'art, expression d'une âme renouvelée par les victoires et par la science? Est-ce que la fusion des esprits ne s'accomplit pas en Europe avec une telle rapidité qu'elle atrophie, dès qu'ils se forment, les germes de l'originalité nationale? Et n'est-il pas significatif que le triomphe du sentiment national ait eu pour premier effet d'asservir davantage l'esprit allemand à notre civilisation? Zola, Maupassant, Bourget, Daudet ont déterminé notre esprit littéraire, disent là-bas les critiques chagrins, à un bien plus haut degré que ne le fit Corneille en son temps.

Ces inquiétudes ne sont pas vaines; cependant nous croyons avoir prouvé que chaque jour en révèle plus clairement l'erreur, puisque, dès maintenant, les écrivains rejettent les modèles étrangers qu'ils imitaient, et s'efforcent, après être allés, avec la curiosité caractéristique du génie germanique, à toutes les écoles d'art contemporain, de trouver une expression très humaine de la civilisation allemande. Déjà plusieurs de leurs œuvres ont prouvé que l'originalité nationale a assez de vigueur pour se délivrer d'influences moins pénétrantes, du reste, qu'elles ne l'étaient au berceau des classiques allemands; et s'il n'y a pas encore là-bas, il est vrai, un groupe d'écrivains d'une assez forte originalité pour constituer une littérature, on ne saurait pourtant refuser d'y admirer des talents très distingués.

Le roman, la poésie lyrique, le drame sont très cultivés. En général, tous les écrivains s'exercent dans les trois genres, et, dans chaque genre, ils ont créé des œuvres qui iront au moins à une postérité de quelques années. Sans parler des patriarches du roman et de la nouvelle, Spielhagen, Heyse, Freitag, Raabe, auxquels M. de Morsier a consacré un volume tout plein de vérités et d'enthousiasme, citons, parmi les anciens, auprès desquels les *Jeunes* ont pris des leçons d'art, de goût et d'esprit : Fontane, un Gaulois, qui a pris le rôle de *Sachem* des jeunes réalistes et applaudit à leurs hardiesses; M^me^ Ebner-Eschenbach, une George Sand, et mieux encore; C.-F. Meyer, un Mérimée psychologue; G. Keller, le « Shakespeare de la Nouvelle »; F. Mauthner, un Le Sage; Max Nordau, « de tous les esprits qui nient » l'un des plus aiguillonnants. Parmi les nouveaux qui sont légion, citons en courant : E. de Wolzogen, E. Grisebach, Heinz Tovote, A. Holz, D.-V. Liliencron, H. Bahr, M. Kretzer, K. Bleibtreu, H. Conradi, K. Alberti, O.-G. Hartbeben, F. Hollander, etc., qui, tout en faisant penser à Zola, ou à Maupassant, ou à Daudet, se distinguent par une originalité de bon aloi; puis, parmi les dramaturges, G. Hauptmann, que nous avons fêté; et Fulda, talent aimable, mêlant l'observation et la fantaisie; et Sudermann, à peu près inconnu chez nous, talent complexe, robuste, qui s'est, par une observation attentive des mœurs nationales et par la méditation de son art, soustrait à toutes les influences d'école; à la fois passionné et calculateur, créateur de formules dramatiques originales, de tableaux vivants et pathétiques, bien composés, d'une imitation vivante des idées et des mœurs contemporaines; il est à la fois l'Augier et le Sardou, le Pailleron et le Dumas de la nouvelle école.

Enfin, en tête des *Jeunes* marchant vers l'avenir, bien loin en avant, sur un plan élevé, apparaît, en pleine lumière, un homme de génie, Frédéric Nietzsche, le Jean-Jacques, le Faust, et aussi le Méphistophélès de cette génération, dans l'âme de laquelle il a allumé des flammes de toute nature, la plupart sataniques, disent les *Anciens*.

Edmond Bailly.

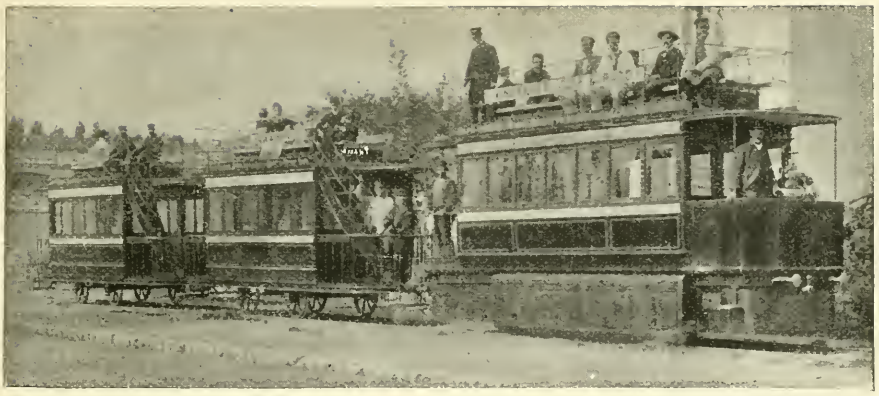

VOITURE AUTOMOBILE A AIR COMPRIMÉ REMORQUANT 2 VOITURES D'ATTELAGE
(Chemins de fer nogentais)

LA TRACTION DES TRAMWAYS

AU MOYEN DE L'AIR COMPRIMÉ

L'idée d'appliquer à la locomotion la force de ressort de l'air comprimé n'est pas nouvelle; supprimer les inconvénients inhérents à la présence d'un foyer dans les locomotives, en substituant à la chaudière un réservoir d'air, comprimé à une pression qui permît à la machine de remorquer ou de porter une certaine charge sur un parcours suffisamment étendu, tel était l'objectif qui devait évidemment tenter l'esprit des inventeurs.

Les premiers essais, faits dès 1850 sur la ligne de Versailles *(rive gauche)* et dus à MM. Andraud et Tessié du Motay, puis repris par M. Julienne, ne furent pas heureux. Ce n'est qu'en 1872 que M. Mékarski se mit à son tour à l'étude pour trouver la solution pratique du problème; ses recherches, basées sur les lois, encore nouvelles à cette époque, de la thermodynamique, aboutirent à un résultat qui fut tout de suite un succès.

Malgré des applications déjà nombreuses et importantes, malgré les hautes récompenses décernées à l'inventeur, tant aux Expositions universelles de 1878 et 1889 que par l'Institut de France (*Prix Fourneyron,* en 1881), ce système, le seul, employant l'air comprimé, qui soit en usage, est encore peu connu du public. Au moment où il vient d'être appliqué sur plusieurs lignes de la Compagnie générale des Omnibus, nous avons pensé que sa description offrirait à nos lecteurs un intérêt d'actualité, presque de nouveauté.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les machines motrices à air comprimé, employées pour la traction des tramways, qu'elles soient constituées par des *locomotives* remorquant une ou plusieurs voitures ordinaires, ou par des *automobiles,* c'est-à-dire par des voitures à voyageurs, armées elles-mêmes de leur mécanisme et de leur puissance motrice, fonctionnent au moyen d'un approvisionnement d'air comprimé, emprunté par elles périodiquement à une usine fixe et emmagasiné dans des réservoirs en tôle d'acier doux, calculés quant à leur nombre, leur capacité et leur résistance, en raison de la pression

à supporter et du trajet à fournir, sans qu'il soit besoin de les recharger.

On peut comparer ces machines, comme toutes celles d'ailleurs qui procèdent du même principe, à savoir l'emmagasinement d'une énergie à dépenser en cours de route, à une montre dont il est nécessaire de remonter périodiquement le ressort, pour lui permettre de donner pendant un certain temps le mouvement aux aiguilles.

Les réservoirs sont placés, dans les locomotives, sur le truc même, et, dans les automobiles, suspendus sous le châssis, qui porte, au contraire, à sa partie supérieure, la caisse de la voiture à voyageurs.

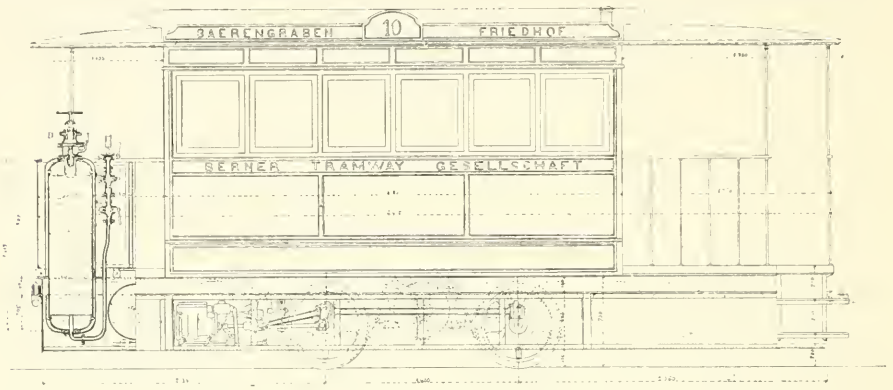

FIG. 1. — VOITURE AUTOMOBILE A AIR COMPRIMÉ, A 2 ESSIEUX ACCOUPLÉS.

La provision d'air est dépensée, à la façon de la vapeur, dans l'organisme moteur, qui n'est pas sensiblement différent, à la puissance près, de celui des locomotives de chemin de fer.

Pour permettre à la machine d'effectuer un parcours suffisamment long, il est évidemment indispensable d'emmagasiner l'air à une pression supérieure à celle de son emploi comme agent de force motrice.

C'est ainsi que, suivant les applications, les exigences du service, la longueur de la ligne, son profil plus ou moins accidenté, la pression de l'air dans les réservoirs d'approvisionnement sera de 25, 40, 60 et jusqu'à 80 atmosphères, alors qu'il n'est dépensé dans les cylindres de la machine qu'à 5, 7, 10 atmosphères, suivant le poids à remorquer et la résistance à vaincre.

Cette condition conduit à l'emploi de deux organes, intermédiaires entre la provision d'air et le moteur, et qui constituent la base même et le mérite du système.

Réchauffeur-saturateur ou bouillotte. — On sait en effet, tout d'abord, conformément aux lois de la théorie mécanique de la chaleur, que la détente d'un gaz ou d'une vapeur amène un abaissement notable de la température.

C'est ce phénomène qui est utilisé dans les machines frigorifiques à air, au moyen desquelles on congèle les viandes de boucherie transportées des ports de l'Amérique du Sud en Europe.

Dans l'espèce qui nous occupe, la détente de 30 atmosphères à 5, par exemple, *produirait un froid* tel, pour employer l'expression vulgairement usitée, que les huiles lubréfiantes des organes mécaniques seraient congelées.

En outre, au point de vue dynamique, cet abaissement de température diminuerait le rendement dans des proportions considérables.

C'est pour répondre à ces deux inconvénients, principaux écueils des premiers inventeurs, que M. Mékarski eut l'idée de placer, sur le parcours que doit suivre l'air comprimé pour se rendre

des réservoirs d'approvisionnement aux cylindres moteurs, un *réchauffeur-saturateur* ou *bouillotte*, contenant une certaine quantité d'eau chaude (à 150° et au-dessus, suivant les cas).

L'air arrive dans cette *bouillotte*, à la partie inférieure, par une sorte de pomme d'arrosoir, d'où il sort suffisamment divisé; il traverse ainsi la colonne liquide, y *barbotte* en s'y échauffant, et se sature de vapeur d'eau, à une température qui décroît pendant la marche, en même temps que la pression des réservoirs.

(Le dessin de la voiture automobile de Berne montre, d'une façon complète, cette disposition. — Fig. 1.)

Régulateur de détente. — Le second appareil essentiel, dit *régulateur de détente*, que traverse au sortir de la bouillotte l'air chaud et saturé de vapeur, a pour but, comme son nom l'indique, de régler le débit de ce mélange gazeux et de l'envoyer aux cylindres, à une pression de régime automatiquement constante, et cependant variable à la main, suivant les conditions de résistance à vaincre ou de vitesse à réaliser.

Placé à la partie supérieure de la bouillotte, sur la calotte même de ce récipient, il se compose essentiellement de deux chambres en bronze A et B, superposées et séparées par un diaphragme en caoutchouc D. (Fig. 2.)

La première A, remplie d'eau, constitue une véritable presse hydraulique, dont le piston P, en descendant au moyen du volant à main V, refoule l'eau dans l'espace annulaire H, où reste à demeure une petite quantité d'air. Il est par suite facile de comprimer ce matelas d'air, qui agit ainsi à la manière d'un ressort, auquel on donne le degré de tension nécessaire.

La chambre B comporte à sa partie inférieure un orifice O, obstrué par un clapet conique C. Ce clapet est lui-même monté sur une tige *t*, qui porte à sa partie supérieure un plateau en bronze *p*, appuyant sur le diaphragme en caoutchouc.

Dans la position normale, la pression de l'air dans la bouillotte a pour effet de fermer le clapet; pour l'ouvrir, il est nécessaire d'agir sur lui en sens contraire, en produisant dans la presse hydraulique, au moyen du volant à main, une pression qui se transmet par le diaphragme et le plateau *p*. On a dès lors la faculté de déterminer l'écou-

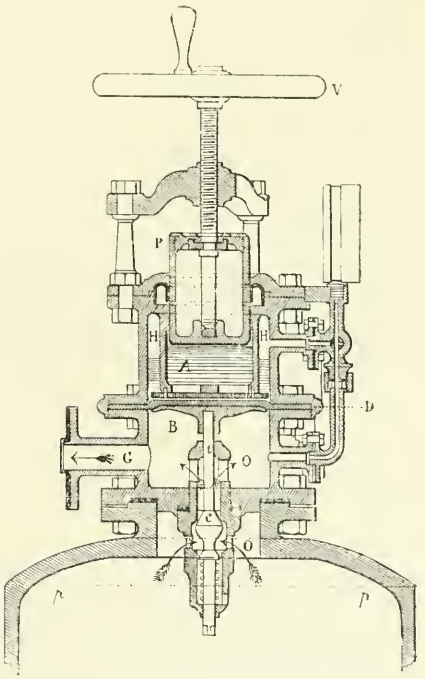

FIG. 2. — RÉGULATEUR DE DÉTENTE.

lement du fluide de la bouillotte par l'orifice O et d'établir un équilibre de pression au-dessus et au-dessous du diaphragme. Or la pression qui agit au-dessus est celle du matelas d'air H; au-dessous, celle de l'écoulement du mélange d'air comprimé et de vapeur, qui doit se rendre aux organes moteurs. En maintenant constante la tension du ressort d'air, on assurera automatiquement la constance de la pression de débit du mélange gazeux. On pourra d'ailleurs faire varier cette dernière à volonté en comprimant plus ou moins le matelas d'air au moyen du volant à main.

Le trajet de l'air se trouve indiqué sur notre figure par des flèches; après avoir traversé la masse d'eau de la bouillotte, il passe dans la chambre B par les orifices O′ et O et se rend à la machine par un tuyau adapté sur la tubulure G. Afin d'éviter toute déperdition de chaleur, la bouillotte est garnie d'une double enveloppe.

PRODUCTION DE L'AIR COMPRIMÉ

Matériel fixe. — L'air comprimé, destiné à être emmagasiné dans les réservoirs des locomotives ou des voitures automobiles, est produit dans une ou plusieurs usines où elles viennent, ainsi que nous l'avons dit, prendre périodiquement leur chargement.

Le matériel fixe comporte :

Les machines motrices; les appareils de compression de l'air; les réservoirs fixes d'accumulation ou accumulateurs; les appareils de chargement et les canalisations d'air.

Machines motrices. — Leur nombre et leur puissance sont évidemment fonction de la quantité d'air à fournir dans un temps donné aux machines en circulation.

Un des avantages du système consiste dans l'utilisation qu'on peut faire des forces naturelles, comme celle d'une chute d'eau; nous en verrons l'application dans l'exploitation des tramways de Berne; mais plus généralement, c'est à la vapeur que l'on a recours, en se plaçant dans les conditions les plus économiques de production de force, par l'emploi de machines à condensation.

Les machines motrices donnent le mouvement aux pompes de compression d'air soit directement, soit par une transmission, à la façon dont sont commandés tous outils dans les ateliers.

Compresseurs. — D'une manière générale, les compresseurs se composent de deux ou de plusieurs corps de pompe à simple effet, dans lesquels l'air se trouve comprimé progressivement de l'un à l'autre, à des pressions croissant jusqu'à la limite qui a été calculée pour le service à satisfaire.

Cette disposition a pour effet de réduire d'une façon plus efficace l'élévation de température due à la compression, car de même que la détente *produit du froid,* la compression *produit de la chaleur;* et, pour des raisons analogues, mais inverses, à celles que nous avons développées en parlant de la bouillotte, il est nécessaire, tant au point de vue des inconvénients physiques (détérioration et combustion des garnitures de pistons, etc.) que de la perte dynamique, qui résulteraient de cet échauffement considérable, de refroidir, au fur et à mesure de la compression, l'air qui traverse les pompes.

Nous donnons la description générale des compresseurs sur le dessin du type de Nantes. (Fig. 3.)

L'air arrive dans le premier cylindre A, par une soupape d'aspiration *m,* dont l'orifice est muni d'un godet où coule constamment un filet d'eau; cette eau pénètre, en se pulvérisant par l'effet de l'aspiration, avec l'air et absorbe en grande partie la chaleur produite par la compression, dans le mouvement de retour, de refoulement par conséquent, du piston P; l'air s'échappe à ce moment, toujours accompagné de l'eau d'injection, par la soupape *n* et se rend, par le tuyau E et la soupape *o*, au second cylindre B.

Il traverse auparavant un réservoir intermédiaire C, dont le volume est calculé de façon que la pression y reste à peu près constante, et qui est, par un tube G, en communication avec le cylindre B du côté de la face non travaillante du piston P′. Cette disposition a pour but de favoriser l'étanchéité de la garniture de ce piston, qui se trouve ainsi, à ce point de vue spécial, dans des conditions sensiblement les mêmes que celles du piston P du premier cylindre.

Au refoulement, l'air s'échappe par la soupape *p* et se rend aux accumulateurs, après avoir traversé un autre ré-

servoir D, dit *sécheur,* dans lequel il se débarrasse de l'eau d'injection.

Le refroidissement est opéré en outre par une circulation d'eau dans la double enveloppe K du petit cylindre.

Accumulateurs. — Normalement, les compresseurs fonctionnent d'une façon continue et emmagasinent l'air comprimé dans des réservoirs fixes dits *accumulateurs.*

Ce sont des réservoirs cylindriques, en tôle d'acier doux, dont l'étanchéité est assurée par une rivure soignée, et l'épaisseur calculée pour garantir leur résistance à la pression qu'ils ont à supporter. Ils sont réunis entre eux par des conduites; leur capacité totale varie, suivant l'importance du service à fournir, de 8 à 20 mètres cubes.

Appareils de chargement. — Le chargement des réservoirs des véhicules se fait au moyen de quatre conduites distinctes amenant : l'air comprimé des accumulateurs, l'air comprimé venant directement des compresseurs, la vapeur et l'eau chaude.

Ces conduites aboutissent à des bouches de chargement, placées dans la halle extérieure, où les machines viennent prendre leur approvisionnement.

Chaque bouche se compose de deux robinets à deux voies, l'un pour le passage de l'air, venant soit des accumulateurs, soit des pompes; l'autre, pour celui de l'eau chaude ou de la vapeur.

La distribution de l'air se fait au moyen d'un appareil dit *déverseur,* analogue au régulateur dont nous avons donné la description plus haut.

Il est réglé de telle façon que, si la pression dans les réservoirs des véhicules dépasse leur limite de chargement, le clapet se ferme automatiquement, et que l'air soit alors renvoyé aux accumulateurs de l'usine.

Le chargement peut donc s'effectuer en toute sécurité, en mettant les réservoirs de la voiture en communication, d'abord avec les accumulateurs, puis directement avec les compresseurs, pour atteindre la pression voulue.

L'approvisionnement d'eau chaude de la bouillotte et son réchauffage se font au moyen de conduites venant des générateurs de l'usine. A chaque voyage, le chargeur relève la température au moyen d'une injection de vapeur; quant à l'eau elle-même, elle n'est renouvelée que lorsqu'on vide la bouillotte pour le nettoyage, la visite ou les réparations.

Canalisations. — La commodité et l'économie du service peuvent exiger

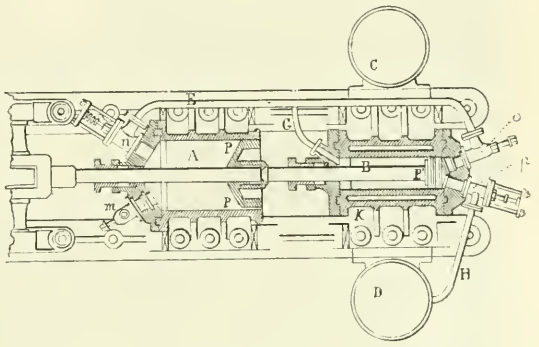

FIG. 3. — POMPE HORIZONTALE DE COMPRESSION.

que le rechargement des voitures ait lieu à quelque distance des usines de production. On est alors conduit à établir des canalisations, amenant l'air de l'usine centrale à des postes de chargement, situés en certains points du parcours, et même à des bouches placées sur la voie publique.

Des installations de ce genre existent à Nantes (longueur : 1,500 mètres), à Bry-sur-Marne (2,800 mètres), à Berne (650 mètres), au Point-du-Jour (2,100 mètres), à Sèvres (4,200 mètres). Elles sont constituées par des tubes en fer étiré et galvanisé, réunis entre eux au moyen de joints à emboîtement, garnis au plomb, présentant les meilleures conditions de résistance et d'étanchéité.

MATÉRIEL ROULANT

Dispositions générales. — Ainsi que nous l'avons dit déjà, on peut employer

soit des locomotives remorquant un véritable train de trois ou quatre voitures, soit des voitures automobiles, qui elles-mêmes peuvent en certains cas traîner d'autres voitures d'attelage.

L'emploi des voitures automobiles se prête particulièrement à l'exploitation des lignes de tramways urbains, les locomotives étant plus généralement appliquées dans les lignes de la banlieue ou de la périphérie, sur les voies où la circulation d'un train présente moins d'inconvénients.

Une locomotive se compose essentiellement d'un truc supportant, à la partie supérieure, un groupe de réservoirs contenant l'approvisionnement d'air; d'une plate-forme pour le mécanicien, sur laquelle sont disposés la bouillotte avec le régulateur, les appareils de changement de marche et de manœuvre des freins, etc.; enfin du mécanisme placé extérieurement, sur les côtés du châssis, à la partie inférieure.

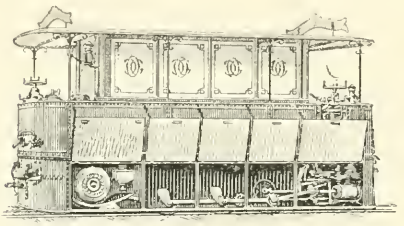

FIG. 4. — LOCOMOTIVE A AIR COMPRIMÉ A 3 ESSIEUX ACCOUPLÉS

(Omnibus de Paris.)

Les voitures automobiles comprennent les mêmes éléments, mais avec cette différence que les réservoirs sont suspendus sous le châssis, parallèlement aux essieux; la partie supérieure du truc supportant la caisse de la voiture à voyageurs et la plate-forme du mécanicien.

Les réservoirs sont analogues, comme construction, aux accumulateurs de l'usine, mais de dimensions plus réduites; on les réunit entre eux au moyen de conduites, de façon à constituer deux provisions distinctes : l'une, la *batterie;* l'autre, moins importante, la *réserve,* dont le mécanicien n'use qu'en cas de besoin, et après avoir, pour ainsi dire, épuisé la batterie.

Cette division permet de conserver, même à la fin du trajet, de l'air à haute pression, pouvant fournir un effort puissant, que la batterie serait incapable de donner, par suite de la chute de pression due au débit, pendant la route, de l'air comprimé.

Mécanisme. — Le mécanisme, qui est analogue à celui des locomotives à vapeur, est fixé sur les côtés du truc; il comporte les cylindres, pistons, bielles, manivelles, distributions, etc., en un mot, tous les organes habituels. Suivant les résistances à vaincre, il agit sur un seul ou sur deux ou trois essieux accouplés.

Afin de le protéger de la poussière, il est masqué à l'extérieur par des coffres en tôle, munis de portes qui en permettent néanmoins la visite et le graissage.

Des freins, actionnés par l'air comprimé, assurent l'arrêt instantané en pleine marche.

On conçoit que la manœuvre d'une machine de ce genre soit des plus simples et puisse se confier à tout manœuvre intelligent, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des mécaniciens de profession.

En effet, l'homme chargé de la conduite n'a à se préoccuper ni d'entretenir un foyer, ni d'alimenter une chaudière, ni de surveiller la pression. Il n'a qu'à user avec prudence de la force mise à sa disposition; il peut en faire varier la puissance au moyen du régulateur; il a, pour aller en avant ou en arrière, un levier de changement de marche sous la main. Un robinet à deux voies lui permet de diriger l'air dans les cylindres moteurs ou dans les freins, comme aussi d'en interrompre toute admission.

A chaque instant les manomètres qu'il a sous les yeux lui indiquent la pression de sa provision d'air, soit de batterie, soit de réserve; c'est à lui à

ménager les forces dont il dispose, à les proportionner à l'effort à vaincre, démarrage, rampes ou paliers, la dépense d'air devenant nulle dans les pentes.

Les approvisionnements sont calculés en général de telle sorte que les cinq sixièmes environ doivent suffire au service normal.

Des feuilles d'attachement, indiquant

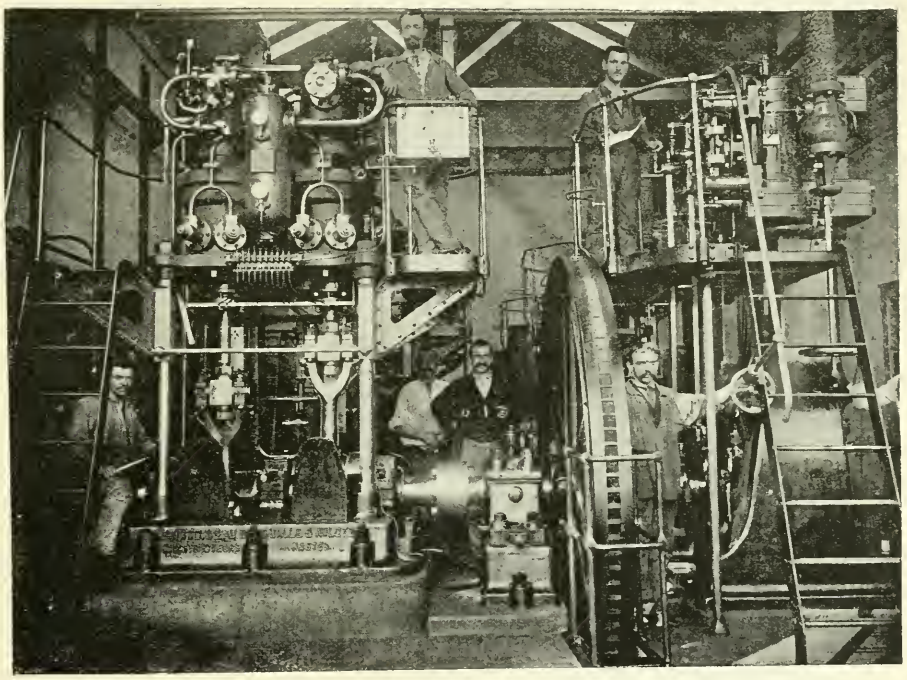

FIG. 5. — MACHINE DE COMPRESSION, VERTICALE, DE 140 CHEVAUX (MOTEUR A VAPEUR ET POMPE).
(Type des Omnibus. — Dépôt de Lagny.)

la pression au départ et au retour, permettent à la Compagnie de juger de la valeur du mécanicien et au besoin d'attribuer des primes, ainsi que cela se pratique à Nantes, à ceux qui font la moindre consommation d'air.

AVANTAGES GÉNÉRAUX DU SYSTÈME

De l'ensemble de ce qu'on vient de lire, il est facile de déduire les avantages résultant de l'emploi de ce système.

Les voitures, sous une forme élégante, sont propres, ne dégagent ni vapeur, ni fumée, ne produisent aucun bruit, et par suite ne peuvent risquer d'effrayer les chevaux. Elles ne présentent aucun danger d'explosion, puisqu'à partir du moment où elles quittent le chargement, la pression de l'air emmagasiné va en décroissant; elles peuvent marcher à toutes les vitesses, s'arrêter instantanément, s'il est nécessaire, et fournir, grâce au régulateur, un travail variable, suivant le profil de la voie, le tout avec une extrême simplicité de fonctionnement.

LIGNES EN EXPLOITATION

Pour terminer, donnons un aperçu sommaire de l'importance des installations du système, actuellement en service.

Tramways de Nantes. — En exploitation depuis 1879. Longueur totale du réseau : 10,650 mètres. Deux usines de chargement (Doulon et Chantenay) com-

portant quatre machines de compression de 50 chevaux et deux de 30. Un poste de chargement (gare d'Orléans); 22 voitures automobiles de 40 à 45 places. Chargement par voiture : 100 kilogrammes d'air à 30 atmosphères; 4 voitures d'attelage de 45 places. Nombre de kilomètres parcourus annuellement, 690,100, correspondant à un transport de 4,126,525 voyageurs.

Chemins de fer nogentais (1888). — 13 kilomètres. Deux usines (Maltournée et Vincennes). Cinq compresseurs de 35 chevaux, deux de 75 à 100. Un poste de chargement à Bry-sur-Marne; 15 automobiles à deux essieux accouplés, de 51 à 55 places, portant 170 kilogrammes d'air à 15 atmosphères; 12 voitures d'attelage de 51 places. Parcours annuel : 309.500 kilomètres; 1,400,000 voyageurs.

Tramways de Berne (Suisse) (1890). — 2,927 mètres. Une usine actionnée par une turbine hydraulique; quatre compresseurs de 25 chevaux; 10 automobiles de 28 places, chargement 75 kilogrammes d'air à 30 atmosphères. Parcours annuel : 177,100 kilomètres. Départs à dix minutes d'intervalle.

Compagnie générale des Omnibus de Paris (1894). — *Ligne du Louvre à Saint-Cloud et Versailles.* — 10,135 et 19,000 mètres. Une usine à Boulogne. Sept compresseurs verticaux de 140 chevaux. Deux postes de chargement, au Point-du-Jour et à Sèvres; 23 locomotives à trois essieux accouplés. Chargement : 520 kilogrammes d'air à 80 atmosphères. Voitures d'attelage de 51 places. Parcours annuel minimum des trains de 2, 3 et 4 voitures : 680,725 kilomètres.

Ligne de Saint-Augustin au Cours de Vincennes. — 9,140 mètres. Deux usines (Puebla et Lagny). Sept compresseurs verticaux de 140 chevaux. Une bouche de chargement sur la voie publique, place de la Villette; 24 automobiles de 51 places, portant 180 kilogrammes d'air à 75 atmosphères. Voitures d'attelage de 51 places. Parcours annuel prévu : 880,380 kilomètres.

Tramways de Saint-Maur, de Charenton à la Varenne Saint-Hilaire (1894). — Une usine à Saint-Maur. Trois compresseurs verticaux de 140 chevaux; 7 automobiles de 50 places, 5 voitures d'attelage; 5 automobiles sont en construction pour la ligne de Saint-Maur à Vincennes.

Chemin de fer d'Arpajon (1894), pour la partie pénétrant dans Paris, de la porte d'Orléans à l'Odéon, puis plus tard au Châtelet, et aux Halles, pour les marchandises. — Une usine à la porte d'Orléans. Cinq locomotives du type des Omnibus.

PRIX DE REVIENT

Le prix de revient de la traction, par kilomètre parcouru, a été à Nantes de 0 fr. 298 en 1893; à Nogent, de 0 fr. 449 en 1892 (augmentation due au profil accidenté des lignes, au poids des véhicules, aux salaires plus élevés du personnel).

On peut estimer que cette dépense ne dépassera pas 0 fr. 27 par kilomètre-voiture, sur les lignes du Louvre à Saint-Cloud et Versailles; 0 fr. 42 sur Saint-Augustin-Vincennes; et 0 fr. 26 par voiture, pour trains de 2 voitures.

Ces chiffres sont intéressants à comparer avec ceux relevés dans les comptes rendus, fournis aux actionnaires des Omnibus et des Tramways Nord :

Traction par chevaux (Omnibus 1893)	0 fr. 6448
Traction par accumulateurs électriques (Tramways Nord 1893)	0 fr. 5422

D'autres applications sont à l'étude en ce moment, et nous sommes convaincus que l'extension de ce système ne tardera pas à s'imposer. En dehors des avantages que nous avons fait ressortir ici, ce sera pour notre amour-propre national une satisfaction de penser que, cette fois, nous n'aurons cherché aucune inspiration à l'étranger.

E. Bougenaux.

LE CLOITRE DE SAINT-WANDRILLE

COINS DE NORMANDIE

CAUDEBEC-EN-CAUX SAINT-WANDRILLE ET VILLEQUIER

Prenons un pilote habile, disait le bon Charles Nodier, en décrivant *la Seine et ses bords,* car le trajet devient de plus en plus dangereux en approchant de Caudebec.

De nos jours, le trajet n'est plus dangereux; mais on prend toujours des pilotes et on en prendra tant que la Seine n'aura point été *trop améliorée* par les ingénieurs, qui, acharnés contre le pittoresque, semblent avoir la conviction que « l'eau n'est pas précisément nécessaire » — en largeur surtout — et que les berges bien régulières, les talus bien dressés et aussi peu d'îles que possible, sont l'idéal d'un fleuve qui se respecte.

A Caudebec, la Seine est encore assez large et encore trop indisciplinée au goût de certains, mais elle baigne une des plus jolies villes que l'on puisse rêver; une ville, qui a encore gardé le charme des vieilles villes, et dont l'église seule est un bijou incomparable, sans compter que les rues étroites qui l'entourent sont d'une couleur exquise.

Henri IV disait que l'église de Caudebec était « la plus belle chapelle de son royaume de France », et il avait raison; mais certains auteurs ont ajouté qu'il trouvait le « bijou mal enchâssé ». A coup sûr, ce prince n'aimait pas le pittoresque. Mais ce qui rend au contraire si délicieuse et si ravissante cette remarquable église, c'est le tohu-bohu des

vieilles toitures d'où elle émerge si audacieusement. On suit une ruelle noire et tortueuse, brusquement un contrefort apparaît, puis une fenêtre, puis une balustrade et encore une grande verrière, encore une grande balustrade, un comble, une petite flèche et enfin un immense, immense clocher monte vers le ciel; découpé comme une dentelle, ciselé comme un joyau, coloré d'effets d'ombre et de lumière, comme par un peintre. Car le clocher pyramidal, cerclé de couronnes fleuronnées, est ajouré de bas en haut. Alternativement les nervures forment

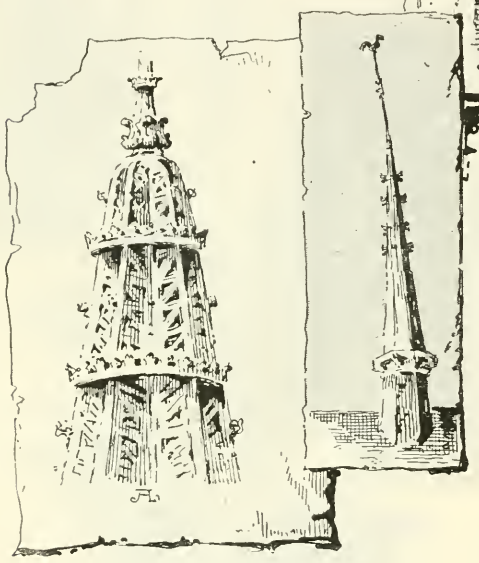

LE CLOCHER ET LA FLÈCHE DE L'ÉGLISE DE CAUDEBEC

creux et saillie, et sur les arêtes des crochets : des feuillages accidentent encore la silhouette, et les pans des nervures sont creusés d'entrelacs à ressaut anguleux qui, s'enchevêtrant par l'effet de la perspective, rendent au premier abord ce clocher absolument invraisemblable. L'artiste qui a conçu l'ornementation de ce clocher et d'un certain nombre de parties de l'église, d'ailleurs, était un homme d'imagination avant tout; mais parmi les motifs qu'il affectionnait, il faut placer au premier rang la couronne.

On a fait presque un crime à Charles Garnier, dans son Opéra, d'avoir abusé de la lyre; il en a mis partout! se sont écriés certains critiques, et pourtant c'était là un attribut bien caractéristique, et on se demande par quoi ces critiques mécon-

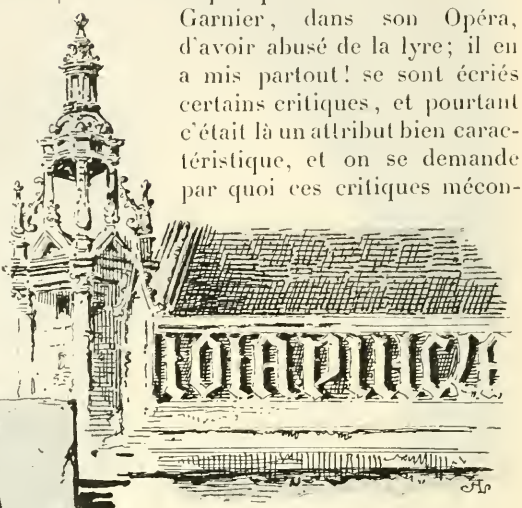

LA BALUSTRADE OGIVALE

tents auraient voulu la remplacer. Eh bien, l'auteur de tous les détails

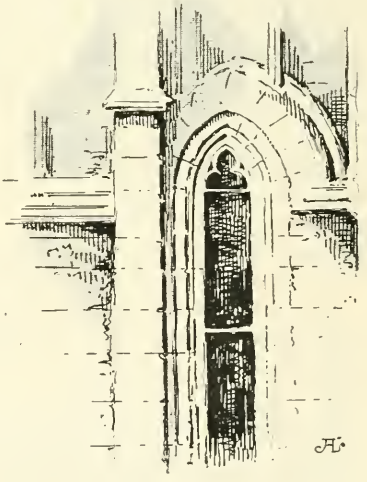

FENÊTRE DU CLOCHER

de l'église de Caudebec, qui datent du XVI^e^ siècle, a mis partout où il l'a pu des couronnes fleuronnées. Était-il obligé — artistement parlant — de

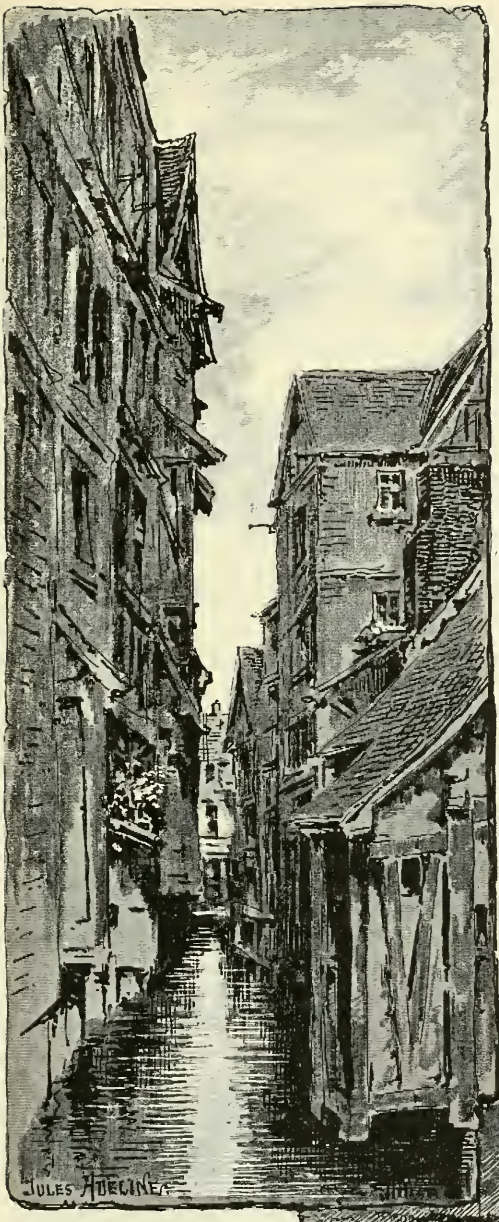

UNE VIEILLE RUE
DE CAUDEBEC

relier certains faisceaux de colonnettes ou de balustres verticaux par deux parties horizontales : vite une couronne formant riche bracelet. Fallait-il rompre plus haut ces montants dont la hauteur eût exagéré la maigreur : encore une couronne au cercle décoré de cabochons; fallait-il enfin coiffer une tourelle : encore une couronne, mais, cette fois, une couronne royale, couronne fermée avec des fleurs de lis et ses trèfles bien découpés.

L'église de Caudebec — dont on ne s'attend pas, nous le supposons bien, à trouver ici la description que contiennent d'ailleurs tous les Joanne, les Bædeker et autres guides bien documentés — est d'ailleurs d'autant plus amusante à étudier et à regarder que les singularités y sont nombreuses. Ainsi sur le comble où la petite flèche en charpente, recouverte de plomb, se détache sous certains aspects comme tordue par un ouragan, une balustrade ajourée est formée de lettres gothiques, autrefois rehaussées d'or, dit-on. La même singularité se retrouve, il est vrai, dans d'autres villes — à Saint-Laurent de Rouen, par exemple, l'église menacée et expropriée tout récemment *pour raison d'art* — chose admirable en ce temps, il faut l'avouer. — Mais à Rouen ce n'est que pour une travée seulement que les lettres gothiques ont été utilisées, tandis qu'à Caudebec : *tota pulchra es, amica mea, et macula non alia*

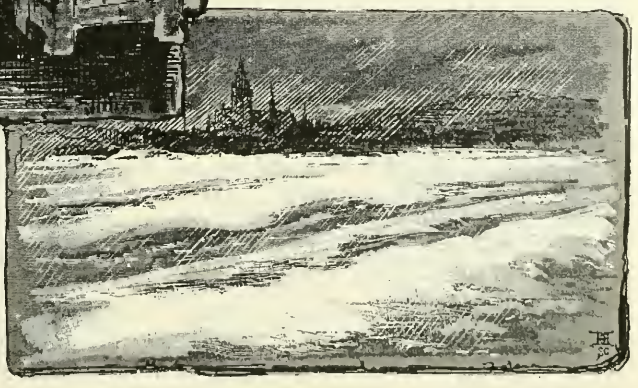

LE MASCARET

Jerusalem, etc., et cela se continue... pendant plus de *cent mètres* de long, et tout autour du comble de l'église. Ce n'est pas là une simple fantaisie de quelques instants, c'est une chose voulue, bien et longtemps.

Quant à ces ingénieuses modifications nécessitées par les superpositions de construction d'époques différentes, l'église de Caudebec est à regarder presque pierre à pierre. Ici c'est un entablement Renaissance qui contourne délicatement un pinacle gothique dont il respecte le galbe ; là c'est une ogive qui rompt franchement le cordon saillant de la tour et dont l'entourage s'épanouit bravement au milieu des meneaux du fenêtrage supérieur. On n'a pas été tenté, comme on l'eût fait de notre temps, de bien mettre le tout horizontal avant de continuer ; non, on a accepté la situation et on s'est livré à d'autres combinaisons purement et simplement.

Cette église si ingénieusement décorée, cette église dont le grand portail est d'une richesse merveilleuse, mais malheureusement très fruste, cette église dont l'intérieur mériterait à lui seul une monographie spéciale a exercé sur bien des gens déjà — Henri IV compris — une véritable fascination. Que des artistes de profession, que des archéologues, que des amants du pittoresque se soient passionnés pour elle, cela est tout naturel. Mais il y a eu mieux que cela, et le fait vaut peut-être d'être cité. Un vieil orfèvre du nom de Lesage, né au Héron (une petite commune du canton de Darnétal, c'est-à-dire fort éloignée de Caudebec), s'enthousiasma pour l'église à tel point qu'il en devint dessinateur. Il eut le courage d'entreprendre des dessins au lavis dans le goût de son temps (Lesage vécut de 1752 à 1851), c'est-à-dire remarquablement froids, et sans avoir un grand talent (il ne se le dissimulait pas d'ailleurs), il fit ainsi plus de cent cinquante pages de dessins, toutes de même format, sur lesquelles il reproduisit avec amour tous les détails possibles de l'église, qui lui avait positivement tourné la tête. Peu à peu il y adjoignit des vues des églises des environs. Craignant que son œuvre ne disparût, il voulut en assurer la conservation et au verso d'un feuillet (en 1832) il écrivit cette note qu'il signa de son plus beau paraphe :

« Dans le cas où la mort viendrait à me surprendre, je veux que mon manuscrit soit déposé à la bibliothèque communale de Rouen ; telle est ma volonté. » André Pottier, l'érudit bibliothécaire, avait attiré dès 1836 dans la *Revue de Rouen* l'attention des amateurs sur ce recueil de dessins. Mais n'est-ce pas curieux cette passion d'un homme qui, lui seul, entreprend une vraie monographie d'un arrondissement avec la persuasion que tout ce qu'il écrit ou tout ce qu'il dessine ne sera jamais publié, mais avec la volonté tenace de tout dessiner, même quand les motifs sont de beaucoup au-dessus de ses forces, et qui lave soigneusement à l'encre de Chine ces petits dessins méticuleux, quelquefois même enfantins, il faut l'avouer, mais sincères dans leur naïveté ? N'est-ce pas là un exemple bien curieux de volonté et qui indique qu'il y a eu de tout temps des esprits méthodiques et courageux qui, à eux seuls, se seraient senti le courage de faire par la plume et par le crayon ce que l'Administration n'a osé tenter que par la plume seulement, en publiant cet *Inventaire des richesses d'art de la France*, dont les descriptions, quelque précises qu'elles soient, ne vaudront jamais un médiocre croquis ? Car il faut toujours en revenir à la maxime favorite de l'ami Champfleury : *En archéologie l'image prime le texte,* et il faut conseiller aux curieux qui traverseront Rouen de demander communication à la bibliothèque de la ville de ces deux volumes cartonnés, recouverts d'un vieux papier escargot grossier et fort laid, mais qui sont après tout les aïeux inconnus de bien des élégantes publications d'aujourd'hui.

On trouvera dans ces manuscrits nombre de vieilles maisons du *Caudebec disparu,* mais cependant le Caudebec

actuel en possède encore quelques-unes et a conservé aussi quelques vieilles rues dont les pignons pittoresques ne sont pas sans charme.

Mais, en outre de ces curiosités archéologiques, Caudebec a encore un autre attrait.

C'est là, en effet, qu'il faut venir voir à l'époque des grandes marées d'équinoxe, en mars et en septembre, la bataille qu'engage la mer contre le fleuve : le redoutable *mascaret*. Des gens difficiles vous diront, au contraire, que le phénomène — si phénomène il y a — ne vaut pas la peine de se déranger. Il n'en est pas moins vrai qu'aux époques des grandes marées des trains spéciaux amènent des nuées de curieux, qui pour quelques minutes donnent aux quais de Caudebec une animation inusitée. Parfois, hélas ! le vent n'y mettant point de bonne volonté, le mascaret est des plus médiocres et la foule légèrement déçue s'écoule non sans maugréer. Mais, favorisé par le vent, le mascaret est superbe, il faut l'avouer. Longtemps avant, les promeneurs choisissent leurs places pour

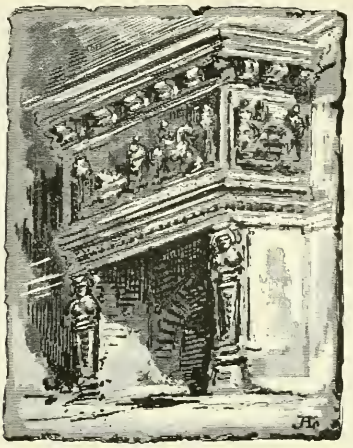

bien voir; longtemps avant, les inévitables touristes anglais qui peuplent les terrasses des hôtels apparaissent, leur lorgnette marine à la main, des photographes amateurs ou professionnels disposent leur objectif, puis toutes les barques et jusqu'au moindre « bachot » quittent les rives et vont au-devant du flot, car le choc violent romprait les amarres, quelque solides qu'elles fussent. Alors, au lointain, au tournant de Villequier, une ondulation apparaît, le niveau de la Seine s'élève brusquement, le bruit augmente : c'est comme le sourd grondement du tonnerre et une muraille d'eau de trois ou quatre mètres de haut arrive avec un fracas étourdissant ; elle se roule sur les berges, arrache les pierres des quais, se transforme en vague bondissante et écumante et, le flot passé, deux ou trois

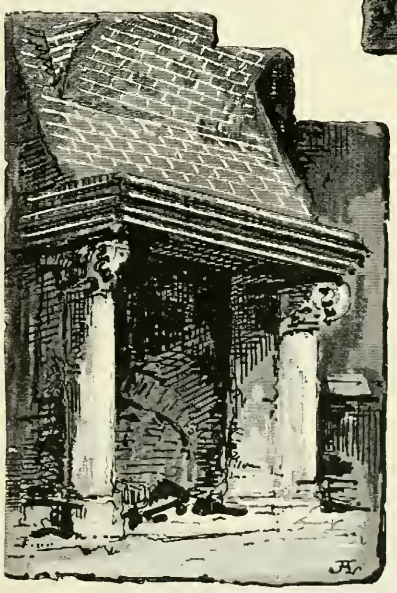

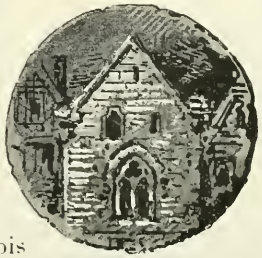

VIEILLES MAISONS ET VIEILLES CHEMINÉES DU VIEUX CAUDEBEC

lames houleuses ondulent rapidement; sur le fleuve agité, les barques et les navires qui ont pris le large dansent comme en pleine mer. Puis peu à peu tout reprend son calme, brusquement la foule curieuse disparaît dans les ruelles de la vieille ville, le quai redevient désert...

Malheureusement, le mascaret n'est jamais plus beau que dans les temps épouvantables où il pleut à verse et où le vent fait rage; ces jours-là, les curieux, il faut le reconnaître, ne sont pas nombreux, mais on sait du reste que les absents ont toujours tort.

A peu de distance de Caudebec deux autres curiosités — entre mille autres — sont à voir, d'un côté Saint-Wandrille, de l'autre Villequier. La route qui mène à Saint-Wandrille s'enfonce dans un vallon délicieux d'où l'on perd de vue la Seine, sauf sur le sommet des collines boisées, et la route de Villequier, d'un aspect tout différent, longeant le fleuve comme une allée de parc soigneusement entretenue, est bordée de maisons charmantes, de bouquets d'arbres exquis et de grottes à demi éboulées.

Allons d'abord à l'abbaye de Saint-Wandrille. Depuis peu elle est redevenue une abbaye de Bénédictins. Il n'y a pas bien longtemps encore, un riche seigneur (qui en avait acheté les ruines en 1863) en avait entrepris la restauration; mais fort malheureusement il n'avait réussi qu'à l'enlaidir. Il taillait dans les vieilles murailles au gré de ses caprices, et, détruisant sans hésiter l'œuvre commandée par lui la veille, il meublait les nouveaux oratoires qu'il créait çà et là de figurines de cire aussi théâtrales que de mauvais goût. Cependant il respecta le grand réfectoire de si admirable proportion, il respecta le cloître qui contient encore cet étonnant *lavabo* aux ornements sculptés si prodigieusement délicats et aussi la grande porte Louis XV d'une ampleur décorative merveilleuse, et qui est ornée d'anges qui font songer à des amours malgré leurs gigantesques proportions et les attributs religieux qui émergent çà et là des nuages au milieu desquels se perdent leurs torses à fossettes et que semblent fouetter leurs ailes déployées.

Un gigantesque pan de muraille à fenêtrages ajourés et à demi recouvert de verdures, c'est tout ce qui reste de l'église abbatiale, dont les ruines vers 1826 étaient autrement imposantes. Mais peut-être un jour les nouveaux Bénédictins tenteront-ils de réédifier leur église dont le plan, encore visible aujourd'hui, est marqué par les assises des piliers rasés au niveau du sol. Aujourd'hui, l'église du village, qui autrefois semblait une minuscule chapelle près des immenses bâtiments de l'abbaye, attire encore l'attention de bien des gens, et voici pourquoi.

Quand on parle de l'église de Saint-Wandrille — de l'église paroissiale, bien entendu, puisque c'est la seule qui existe, et quand on en parle devant les archéologues très érudits, bien qu'ils le soient tous, c'est entendu, — il n'est pas rare de leur entendre pousser cette exclamation : Ah! ah! l'église aux chapiteaux *antiques!* — Mais pas du tout. — Allons donc! — Et ici commence la discussion, et on sait si une discussion entre archéologues convaincus — ils le sont toujours tous — peut durer longtemps. Les guides ayant colporté partout que les chapiteaux de la nef de l'église étaient remarquables par leur ancienneté, certains archéologues anglais — William Galleway, entre autres — ayant vu des chapiteaux ioniques surmontés de moulures gothiques, n'ayant pas trouvé à ces chapiteaux, ce qu'ils n'avaient pas d'ailleurs, les profils caractéristiques de la Renaissance, se sont dit : les parties supportées ne peuvent être que postérieures aux supports : donc les nervures de la voûte étant gothiques... les chapiteaux sont antiques. Or, chose curieuse, les mêmes chapiteaux ou à peu près se retrouvent dans deux églises tout proche de là, à Jumièges, et de l'autre côté de la Seine, au delà de Caudebec, à Vatteville.

Maison de l'HIRONDELLE

APPAREILS POUR LA

PHOTOGRAPHIE

Très bonne qualité, sans luxe

Prix exceptionnels !

EXEMPLE :

Matériel complet Chambre, objectif rectiligne, pied, obturateur, lanterne, sac, etc. Garanti très bon. **75** fr.

Détectives à main 12 plaques à escamoter. . **45** et **65** fr.

Appareils complets avec tous les accessoires, pour amateurs débutants, depuis. . . . . **7** fr. **50**

Trousse-Besicles pour photographies artistiques. Nouvelles combinaisons à 6 ou 8 foyers donnant des clichés depuis 13 × 18 jusqu'à 50 × 60. Adjonction d'écrans en verre coloré pour les clichés orthochromatiques. Prix . . . . . **20**, **25**, **30** et **35** fr.

L'Artistique Nouveau papier photographique blanc mat à grains de diverses grosseurs, donnant des épreuves imitation de fusains et d'aquarelles. Recommandé pour l'emploi de la Trousse-Besicles.

Boîte de peinture pour miniature photographique. . **20** fr.

A. DEHORS & A. DESLANDRES

FABRICANTS BREVETÉS S. G. D. G.

Médaille d'argent, Exposition internle de photographie

8, rue des Haudriettes, Paris

Demander le Catalogue no 3

OUTILS POUR Amateurs

et INDUSTRIE, Fournitures pour DÉCOUPAGE, TOURS. — MACHINES.

Catalogue (plus de 500 figures) franco cont. **45** c.

PARIS **LE MELLE,** breveté s. g. d. g. *Rue de la Fidélité, 3.*

HYGIÈNE, CONSERVATION ET BLANCHEUR DES DENTS

Beauté éclatante des Lèvres et de la Bouche

PAR LA

POUDRE DENTIFRICE CHARLARD

12, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

Prix de la boîte d'essai, 1 fr. 25; la boîte métal, 2 fr. 50

Savon Dentifrice

Le pot 3 *francs* (Envoi franco contre mandat)

GUIDE PRATIQUE DU BOUILLEUR et du **DISTILLATEUR**

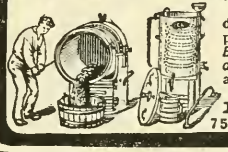

donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du *Cognac*, des *Eaux-de-Vie* diverses et *Essences*, *décrivant* les *Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.

Envoyé GRATIS *et* FRANCO *par*

DEROY FILS AINÉ

75, *Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS*

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi franco de Prospectus)

CÉRÉBRINE

REMÈDE CERTAIN CONTRE LES

MIGRAINES ET NÉVRALGIES

Supprime les Coliques Menstruelles.

E. FOURNIER Phien, 114, r. de Provence et 1res Pharm. Fl. 5f et 3f.

PLUS DE MAL DE MER

Résultat certain — Sécurité absolue

PAR LA

Fl. 5f, 3f, 1f50 **PÉLAGINE**

Paris : E. g. FOURNIER Phien, 114, R. de Provence. Tres Phies et à bord des *Paquebots* de la Cie *Générale Transatlantique.*

ROI DES DÉSINFECTANTS-ANTISEPTIQUES

en raison de son **efficacité** *sûre* et *générale* contre *toutes* les espèces de microbes, de l'avantage inappréciable qu'il a d'être **inodore**, de sa **stabilité** illimitée et de son **bon marché**.

Antiépidémique, anticontagieux, cicatrisant sans égal.

Adopté dans les Hôpitaux contre : Choléra, Variole, Fièvre typhoïde, Dysenterie, Phtisie, Fièvre jaune, Fièvre puerpérale, Inflammations des plaies, etc., etc.

CHLOROL-MARYE

INFAILLIBLE contre : Carie, Abcès, Haleine fétide, Angines, Croup, Influenza, Feux du rasoir, Furoncles, Pellicules, Démangeaisons, Boutons, etc. — **PRÉCIEUX** pour l'hygiène intime de l'homme et de la femme. **SOUVERAIN** pour rafraîchir la peau et assainir la bouche. — **INDISPENSABLE** en lavages et pulvérisations pour assurer la salubrité de la Maison, Usine et Ferme.

Envoi, gratis et franco, des NOTICES EXPLICATIVES sur demande. — Toutes Pharmacies.

ENTREPOT : **LEBON & SALOMON**, 7 Rue des Petites-Ecuries, PARIS, Directeurs de la

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE APPLIQUÉE

OUTILLAGE pour INDUSTRIELS et AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses*, *Toupies*, etc.

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour Mécaniciens, Menuisiers, Tourneurs, etc., Amateurs. — **BOITES D'OUTILS**

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le **Découpage**, le **Tour**, la **Sculpture**, etc.

TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c. **A. TIERSOT** Construct. Breveté à PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Publication de la Librairie LEMALE et Cie

AU HAVRE

La Normandie Monumentale et Pittoresque

Édifices publics, Églises, Châteaux, Manoirs, etc.

Héliogravures de P. DUJARDIN

D'après les Photographies de E. LETELLIER et de Paul ROBERT

Texte par une Société d'Archéologues et de Littérateurs

Conditions de la Souscription

OUVRAGE COMPLET

L'ouvrage complet comprendra cinq volumes grand in-folio (50 cent. sur 38 1/2), et contiendra de 400 à 500 planches en héliogravure.

Il est publié en livraisons, au nombre de 200 environ, contenant chacune 2 ou 3 planches et 12 pages de texte.

Le prix de la livraison est fixé à **4** fr. **50**, pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Il paraît environ une livraison par semaine.

Les livraisons qui dépasseront le nombre de 200 seront remises gratuitement aux souscripteurs.

Le nom de tout souscripteur qui en fera la demande sera imprimé sur son exemplaire en face du titre.

La liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Un délai de trois ou quatre années étant nécessaire pour la publication de *La Normandie monumentale*, la souscription à un exemplaire de l'édition complète de cet ouvrage n'entraînera pour les souscripteurs qu'une dépense annuelle d'environ **225** francs.

VOLUMES SÉPARÉS

Chacun des départements de l'ancienne province de Normandie (Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Orne et Manche) sera l'objet d'un volume séparé formant un tout complet.

Chaque volume comprendra de 80 à 100 planches en héliogravure et environ 500 pages de texte.

Il sera publié par livraisons, au nombre de 40 environ, contenant chacune 2 ou 3 planches et 12 pages de texte.

Le prix de la livraison est fixé à **5** francs pour les souscripteurs aux volumes séparés.

Les livraisons qui dépasseront le nombre de 40 seront remises gratuitement aux souscripteurs.

Le volume de la Seine-Inférieure, composé de 91 planches et de 476 pages de texte, est dès maintenant terminé. L'exemplaire, en feuilles réunies dans un carton : prix, **180** francs pour les souscripteurs à l'ouvrage complet et **200** francs pour les acheteurs de ce volume seul.

ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES

Il est publié deux éditions de *La Normandie monumentale*, spécialement destinées aux bibliophiles :

A) L'une est tirée, texte et planches, sur le papier de l'ouvrage, avec une deuxième suite de planches sur papier des manufactures impériales du Japon, grand format (57 centimètres sur 40).

Prix de la livraison de cette édition, **5** fr., plus **3** fr. par épreuve sur Japon.

Prix du volume de la Seine-Inférieure, **475** fr.

B) L'autre, rigoureusement limitée à 25 exemplaires numérotés de 1 à 25, est tirée, le texte sur papier de Chine fort, les planches sur papier des manufactures impériales du Japon, extra-fort, le tout grand format (57 sur 40). Épreuves d'artistes.

Prix de la livraison de cette édition, **15** fr.

Prix de chaque volume, **600** fr.

Les numéros 1 et suivants sont réservés aux souscripteurs de l'édition complète; les numéros 25, 24, 23, 22, etc., aux souscripteurs des volumes séparés.

MONOGRAPHIES SÉPARÉES

Les livraisons dont la réunion pourra former une monographie distincte seront vendues séparément au prix de 6 francs la livraison.

ÉPREUVES D'ARTISTES

Il sera tiré quelques épreuves des principales planches sur papier du Japon, grand format. Le prix de ces épreuves sera de **8** francs l'une.

Librairie Paul OLLENDORFF, 28 *bis*, rue de Richelieu, Paris

Dernières Nouveautés

Par **Georges OHNET**

Les Vieilles Rancunes

ILLUSTRATIONS de SIMONAIRE

Un magnifique volume in-4° écu. — Broché, **10** fr. — Relié, **15** fr.

Dans la Collection OLLENDORFF illustrée, à 2 fr. le volume

Jean **RAMEAU**

YAN

Illustrations de **Maximilienne GUYON**

EDDY & PADDY

Par **Abel HERMANT** — Illustrations de **J.-E. BLANCHE**

M^me^ CARETTE, née BOUVET

Collection pour les Jeunes Filles

(Couronnée par l'Académie française)

Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles avec leurs biographies

ONT PARU

La Duchesse d'Abrantès.
Madame Campan.
Madame la Comtesse de Genlis.
Madame de Staal Delaunay.
Mademoiselle de Montpensier.
Madame Roland.
Madame Vigée Le Brun.

Chaque volume in-16 jésus, broché, **3** fr. **50**; relié, **6** fr. **50**.

GUIDES BÆDEKER

Manuels du Voyageur pour tous Pays en trois langues

(Dépôt unique pour la France)

ÉDITIONS FRANÇAISES

Allemagne du Nord, 1893...	7 50	Le Centre de la France, 1892	6 25	Londres et ses Environs, 1894	7 50
Allemagne du Sud, 1893....	7 50	Le S.-Est de la France, 1894	7 50	Palestine et Syrie, 1893	15 »
Amérique du Nord, 1894...	15 »	Le Sud-Ouest de la France, 1894.....	6 25	Suède et Norvège, 1892	12 50
Les Bords du Rhin, 1891...	7 50	Italie septentrionale, 1892. .	10 »	Suisse, 1893.....	10 »
Belgique et Hollande, 1894.	7 50	Italie centrale, 1894	7 50	Russie, 1893.....	15 »
Paris, 1894.....	7 50	Italie méridionale, 1893.....	7 50	Manuel de langue russe	1 25
Le Nord de la France, 1893.	7 50			Manuel de conversation	3 75

Tous ces guides existent également en langue anglaise et en langue allemande.

1895

Annuaire de la Finance

BANQUE ✲ BOURSE

et Professions qui s'y rattachent

PAR

Justin NEU

Avec Préface par JACQUES BONHOMME

Contenant
des Renseignements généraux sur la Banque et la Bourse, les Institutions de crédit, les Sociétés de chemins de fer et industrielles par actions, etc.

Indiquant
les Adresses des Banques, Banquiers, Agents de change, Sociétés anonymes, etc., de France et de l'Étranger.

Donnant, par Tableaux
les Valeurs mobilières françaises et étrangères, Rentes, Actions et Obligations, avec leurs taux d'émission, le nombre des titres existants, les lieux et dates de paiement des coupons et remboursements, les époques de tirages, les cours de fin d'année, etc.

Un fort volume in-8°, richement relié. Prix: **10** *fr.*

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

125, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Les Souscripteurs au MONDE MODERNE *pourront en présentant leurs bandes d'abonnement obtenir le dit Annuaire avec une remise de* 10 *o/o*

BULLETIN DU PHOTO-CLUB DE PARIS

PUBLIÉ

Sous la Direction du Comité d'administration

DU

Photo-Club de Paris

SIÈGE SOCIAL : **40, rue des Mathurins**

PARIS

REVUE PHOTOGRAPHIQUE ILLUSTRÉE

Paraissant le 1er de chaque mois

Publication de luxe grand in-8°, illustrée de nombreuses reproductions en Héliogravure, Photocollographie, Phototypogravure, etc., et de planches hors texte formant tous les ans un volume de plus de 400 pages.

Chaque numéro est accompagné d'une série de fiches mobiles contenant des recettes, formules, procédés, tours de main faisant partie du

FORMULAIRE CLASSEUR DU PHOTO-CLUB

Répertoire complet de photographie, indispensable à l'amateur et au professionnel.

ABONNEMENT : France et Étranger, un an, 15 fr.

Les abonnements commencent au 1er janvier

Les années 1891 à 1894 sont en vente au prix de **15** f. chacune

LAMPE FUMIVORE HYGIÉNIQUE

A bout de platine incandescent

POUR PURIFIER L'AIR DES APPARTEMENTS

Cette lampe aspire la fumée de tabac, enlève l'odeur de cuisine dans les salles à manger; dans les chambres des malades elle absorbe l'odeur des déjections, l'odeur des plaies; dans les chambres mortuaires l'odeur de décomposition des cadavres, et en général toutes les mauvaises odeurs, en remplaçant l'air méphitique par de l'air respirable. Elle soulage les asthmatiques en diminuant le nombre et l'intensité des accès.

Les médecins l'emploient pour guérir la phtisie en faisant respirer à leurs malades différentes essences brûlant sur le platine. (*Communication du Dr Onimus, de l'Académie des Sciences, octobre 1890.*)

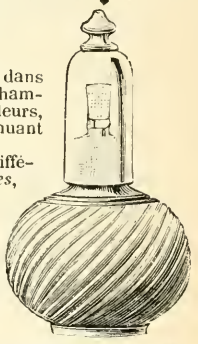

Prix de la Lampe { A Paris . . . . . 12 fr. 50 ; En province, franc de port contre envoi de mandat-poste. 13 fr. 50 ; ou contre remboursement. . . . . 14 fr. 50

Pharmacie de l'Europe, L. MULLER, Pharmacien de 1re Classe

40, rue de la Bienfaisance. PARIS

JARDINS Le MONITEUR d'HORTICULTURE envoie sur demande UN NUMÉRO GRATIS

ABON^T : 6 FR. PAR AN. — 14, rue de Sèvres, PARIS

Dans les cas de **CHLOROSE** et d'**ANÉMIE**

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. DESCHIENS

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

Élixir — Sirop — Vin — Dragées et Hémoglobine granulée

LE CHEVET DE CAUDEBEC, VU D'UNE VIEILLE RUE

Et voici dès lors ce qui a dû se passer. A une certaine époque (au XVII^e^ siècle tout simplement ; sous Louis XIII, pour préciser) les masses rondes, lourds piliers romans du XII^e^ siècle, déplurent fortement ; on se mit en tête de les transformer au goût du jour, on tailla tant bien que mal, dans les assises superposées, des tailloirs, des astragales et des volutes, et quand on fut trop gêné par les parties à soutenir, au lieu de continuer régulièrement le chapiteau des colonnes et de le retourner sur les quatre faces selon les règles de l'art, on flanqua les colonnes de sortes de pieds-droits ou de pilastres, que l'on couronna de consoles à volutes pour soutenir la retombée des voûtes. La simple vue d'une de ces consoles eût dû pourtant démontrer d'une façon indiscutable qu'il n'y avait rien d'antique dans ces volutes ioniques et leur petite facture bâtarde eût dû sauter aux yeux des moins exercés. Il n'empêche que nombre d'archéologues sont encore perplexes, plus forts que saint Thomas et bien qu'ayant vu, et voilà pourquoi les chapiteaux de Saint-Wandrille, toujours célèbres et encore discutés, sont le but du voyage de bien des touristes.

Prenons maintenant la route de Villequier et sans trop regarder le pittoresque village, sans trop regarder les points de vue superbes qui se déroulent devant nous et changent presque à chaque pas, gravissons le chemin qui nous conduit à la petite église, car, dans le cimetière

qui l'entoure, nous allons nous arrêter longtemps.

Une note de Paul Meurice — terminant un volume des œuvres inédites de Victor Hugo — *En voyage (Alpes et Pyrénées)* — rappelait, il y a peu de temps, que, le 8 septembre 1843, Victor Hugo écrivait : « J'avais la mort dans l'âme; ce soir-là, tout était pour moi funèbre; il me semblait que cette petite île (l'île d'Oléron) était un grand cercueil couché dans la mer. »

SAINT-WANDRILLE EN 1826

Le lendemain, Victor Hugo, fuyant l'île malsaine où il avait vécu sous cette oppression, était à Rochefort. En attendant le départ de la diligence, il entra dans un café, où il demanda de la bière. Ses yeux tombèrent sur un journal.

Tout à coup, un témoin le vit pâlir, porter la main à son cœur comme pour l'empêcher d'éclater, se lever, sortir de la ville et marcher comme un fou le long des remparts.

Le journal qu'il avait lu racontait la catastrophe de Villequier.

Cinq jours auparavant — le 4 septembre 1843 — sa fille Léopoldine avait péri dans une promenade sur la Seine.

Elle était mariée depuis six mois à peine à Charles Vacquerie, qui, ne pouvant la sauver, avait voulu mourir avec elle.

Ils sont enterrés à Villequier dans le même cercueil.

C'est ainsi que fut interrompu le

LAVABO ET CHAPITEAUX DE SAINT-WANDRILLE

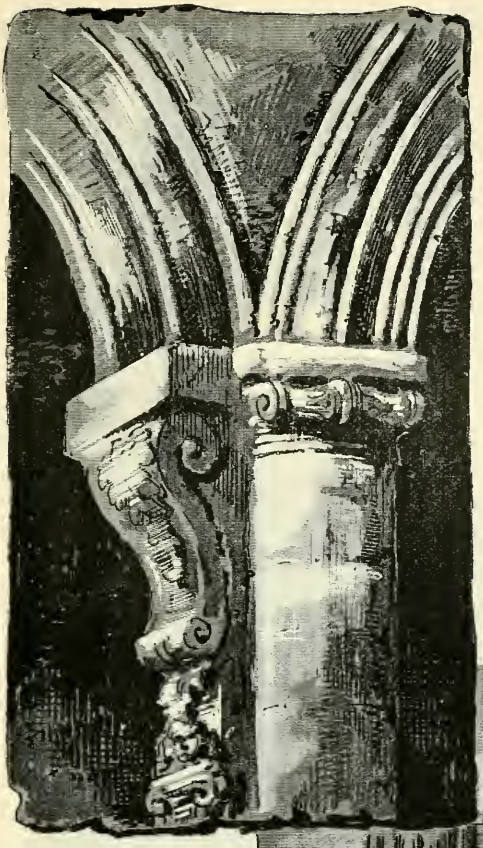

CHAPITEAUX
DE L'ÉGLISE DE SAINT-WANDRILLE

voyage des Pyrénées. Le malheureux père revint précipitamment à Paris.

On a lu et on lira éternellement, dans les *Contemplations*, les admirables et douloureux poèmes intitulés *Pauca meæ*, a dit Paul Meurice, et on fera souvent aussi, ajouterons-nous, un véritable pèlerinage au cimetière de Villequier.

Près de la petite église, tout près de la muraille percée de fenêtres ogivales et flanquée de contreforts minuscules avec pinacles à crochets, cinq tombes très soigneusement entretenues se dressent. Oh! que l'on ne rêve pas de monuments artistement travaillés, de profils délicats, de fins motifs d'architecture ou de luxueuses sculptures, ces tombes sont de simples pierres blanches dressées, découpées en ogive, surmontées de croix et telles que le tailleur de pierre du moindre village les fabrique à la douzaine. Devant toutes ces tombes avec entourage de pierre au ras du sol est planté un superbe rosier, et de petites balustrades en fer bien légères, les séparant les unes des autres, laissent entre elles un étroit chemin sablé.

Sur les trois tombes de la seconde rangée on lit les inscriptions suivantes :

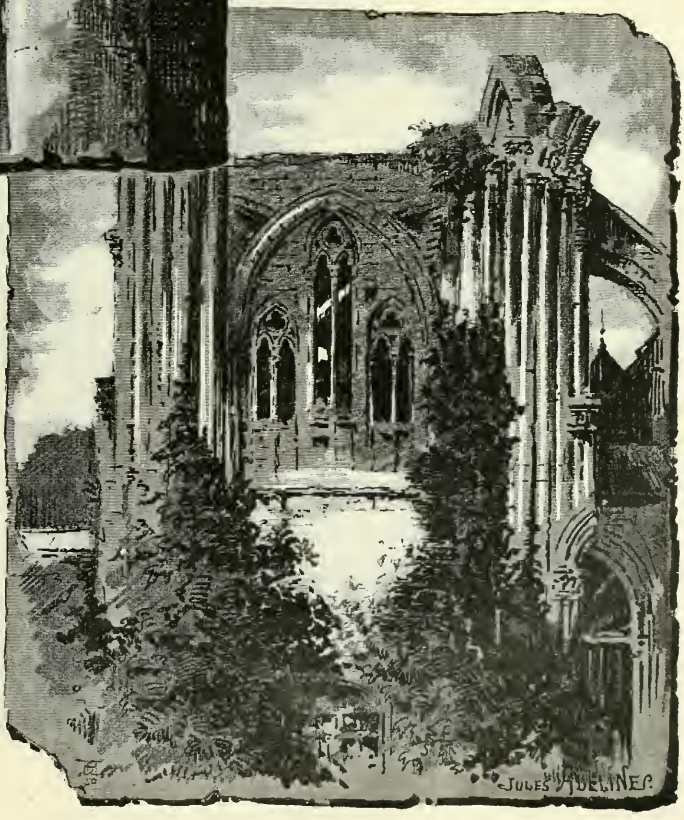

LES RUINES DE SAINT-WANDRILLE (état actuel)

Sur la première : *Ici sont réunis Charles-Amable-Isidore Vacquerie et sa femme Jeanne-Arsène Chauveau.*

Sur les deux autres : *Charles Vacquerie âgé de 26 ans* et *Léopoldine Hugo âgée de 19 ans — Mariés le 15 février et morts le 4 septembre 1843 — et Pierre Vacquerie âgé de 62 ans et Arthur Vacquerie âgé de 11 ans, morts le 4 septembre 1843.* Et un *De profundis clamavi ad te, Domine*, souligne encore ces *doubles* inscriptions d'une éloquence touchante dans leur extrême concision. On se rappelle les dernières phrases du récit de Jules Janin : « Elle part et la barque était conduite par son jeune époux, qui l'aimait avec cette joie divine des saintes amours. Un vent favorable les poussait : un vieux marin éprouvé par toutes les tempêtes et dans toutes les mers tenait, en se jouant, le gouvernail ; un enfant couronné de la veille, lauréat de dix ans, abaissait d'une main câline les vagues bondissantes. Tous les bonheurs, cette vague les portait, et aussi toutes les espérances. On arrive, on embrasse les amis de l'autre rive. Ne

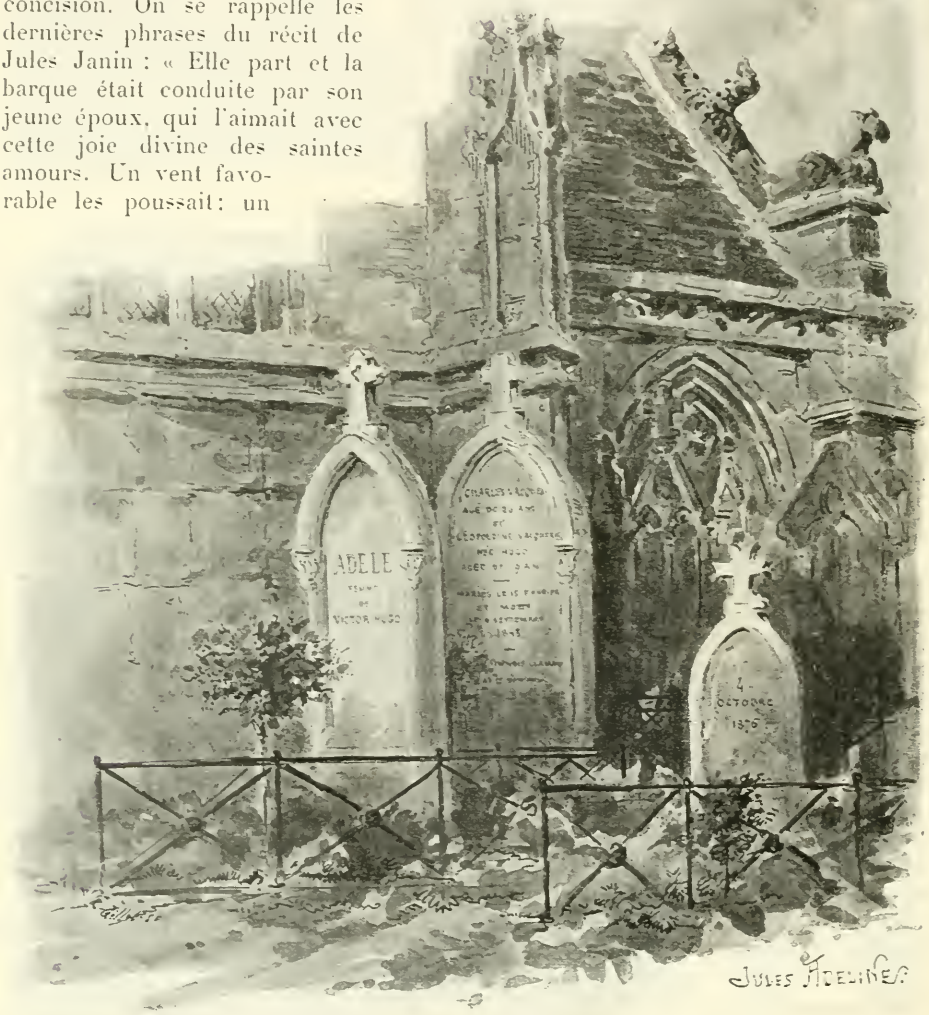

LE CIMETIÈRE DE VILLEQUIER
Les tombes de la femme de Victor Hugo et des Vacquerie)

partez pas, disaient ces bonnes gens; restez avec nous, ou bien revenez par le chemin de terre, on vous rendra votre barque demain. Rien n'y fit, la route était trop belle pour en prendre une autre... Un coup de vent a englouti tout ce bonheur, tué cette enfant, et avec elle son mari a voulu mourir, et le vieillard qui tenait le gouvernail est mort avec eux, et aussi le tout jeune homme, et l'onde s'est refermée. Ils sont tous restés dans le même abîme. »

Maintenant, quant au récit du guide Joanne qui annonce que les restes de ces quatre victimes reposent au cimetière de Villequier « sous des saules pleureurs, dans des tombes couvertes de verdure », la description et le croquis d'après nature qui accompagnent ces lignes remettront les choses au point. Mais, pour être plus simples et moins romantiques qu'on ne les rêverait assurément, cet ensemble de sépultures n'en est pas moins très impressionnant. En avant d'ailleurs de ces trois rangées de tombes, deux autres méritent encore un regard : un modeste tombeau d'enfant avec cette seule date : 4 *octobre* 1876, et une tombe qui porte cette fière légende : Adèle *femme de Victor Hugo*. Cela seul et c'est assez. Enfin entre cette tombe et le mur de l'église un emplacement vide, c'est-à-dire un petit rectangle de gazon soigneusement entretenu. C'est probablement là que l'illustre poète rêva un jour de dormir aussi son dernier sommeil, près de cette compagne qui lui fut si chère et à laquelle on le fiança lorsqu'ils comptaient à peine trente ans à eux deux. Mais la place est restée vide, la France a réclamé pour le Panthéon celui qui devrait déjà avoir depuis longtemps un monument superbe, digne de son merveilleux génie, au milieu de Paris.

Et les fonds nécessaires eussent été cent fois réunis déjà, si on avait consacré à cette statue les sommes folles que, sous prétexte d'enthousiasme et souvent par simple cabotinage, il faut l'avouer, on dépense inutilement pour ces luxueuses couronnes du jour des obsèques, éphémères et ridicules hommages dans lesquels la vanité de ceux qui les offrent et les colportent tient plus de place que les regrets pour celui qui n'est plus.

Mais on rêverait à l'infini dans ce cimetière de Villequier, et devant cette simple plaque de gazon on resterait longtemps à méditer. Quittons ce petit cimetière enclos de murs bas, quittons ces tombes sur lesquelles à de certaines heures se profile si étrangement l'ombre des toits et du clocher de l'église, et au tournant des chemins rocailleux, à travers les maisons qui s'étagent les unes au-dessus des autres, de brusques perspectives nous apparaissent ; la Seine, large et superbe, s'y déploie majestueusement, et parfois les lointains colorés d'un bleu intense, d'un outremer invraisemblable, qu'avivent encore de larges rayons d'or, font songer à ces troublantes esquisses de Turner, à ces rêveries étincelantes, colorées de si étrange façon. Et on perd de vue le monde réel, comme si on était emporté dans les pays inconnus sur les ailes d'une chimère fantastique.

Jules Adeline.

Rouen, 1894.

LA

MUTUALITÉ FRANÇAISE

La seconde moitié de ce siècle a vu se développer très rapidement une science presque inconnue de nos pères et à laquelle on a donné le nom significatif d'Économie sociale. Cette science nouvelle analyse les conditions d'existence des travailleurs et en poursuit l'amélioration progressive. Ses principaux sujets d'étude sont l'épargne, les retraites, les assurances de toute nature, la coopération sous ses diverses formes, la participation des salariés aux bénéfices patronaux, les syndicats professionnels, les habitations à bon marché, les institutions patronales de toute sorte, etc. On voit combien le champ est vaste et quelle est la gravité des problèmes à résoudre. La solution de ces problèmes n'intéresse pas seulement les économistes et les hommes politiques. Elle peut influer sur le sort d'une multitude de citoyens. Aussi donne-t-elle souvent lieu aux discussions les plus vives et aux controverses les plus passionnées, qui ont leur écho dans le grand public.

Nous croyons donc indispensable de réserver dans le *Monde moderne* une petite place à ces questions si importantes et d'en examiner de temps en temps quelques-unes avec ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous prêter leur bienveillante attention.

Nous commencerons aujourd'hui par dire quelques mots de la question des assurances, principalement au point de vue de son application populaire, c'est-à-dire de la Mutualité.

Qu'est-ce que l'assurance? Quel est son but?

Suivant une définition bien connue, l'assurance a pour but de « répartir sur un grand nombre d'assurés, afin de les rendre aisément supportables, les charges accidentelles qui écraseraient quelques-uns d'entre eux pris individuellement ».

Voici, par exemple, un malheureux dont la maison vient d'être détruite par un incendie. Son mobilier, ses vêtements, ses petites économies, tout a péri dans les flammes. Ce sinistre entraîne toujours une perte considérable pour celui qui en est la victime. Neuf fois sur dix, c'est même la ruine pour lui; des années de labeur incessant et de privations continuelles seront seules capables de rétablir les choses en leur état primitif.

Mais l'incendie est, par bonheur, une catastrophe assez rare. La statistique nous apprend qu'il ne détruit pas plus d'une maison sur deux ou trois mille, chaque année.

Supposons alors que deux mille personnes, ayant toutes des maisons semblables, forment une association et conviennent de répartir entre elles, par parties égales, les pertes que le feu peut occasionner à quelques-unes. D'après la statistique, l'incendie ne détruira pas, en moyenne, plus d'une de ces maisons par an. Au lieu de faire supporter l'intégralité de la perte par le propriétaire de la maison brûlée, l'association se contentera d'en réclamer à chacun de ses membres la deux millième partie, c'est-à-dire une somme insignifiante.

Tel est le principe de l'assurance ou de la mutualité. Ce principe s'applique à de très nombreux cas. Ainsi les armateurs s'associent pour répartir entre eux les pertes provenant du naufrage de leurs vaisseaux. Les agriculteurs opèrent de même pour se garantir des dommages causés par la grêle ou par la mortalité du

bétail. Les industriels s'assurent contre les accidents qui peuvent atteindre leurs ouvriers. Et ainsi de suite.

Mais de toutes les assurances, celle qui nous intéresse le plus au point de vue social a pour sujet la personne même de l'homme. Etudions-la donc d'un peu plus près, pour mettre en lumière son mécanisme et sa nécessité.

En très grande majorité, les hommes vivent et font vivre leur famille du produit de leur travail quotidien. Malheureusement, dans le cours de leur brève existence, ils sont exposés à bien des crises imprévues et indépendantes de leur volonté, qui les mettent temporairement ou définitivement dans l'impossibilité de travailler. Telles sont la maladie, l'invalidité, la vieillesse et enfin la mort, sans oublier même le chômage pur et simple, résultant d'un manque d'équilibre entre l'offre et la demande.

Lorsque le malade possède quelques économies, si la maladie ne dure pas trop longtemps, les conséquences matérielles de la crise ne sont pas très graves. Il en est de même pour le chômage, lorsqu'il ne se prolonge pas trop et lorsqu'il n'est pas trop fréquent. Mais l'invalidité, la vieillesse rendent impossible tout travail ultérieur, et la misère entre à leur suite dans la maison où elle s'installe, pour ne plus en sortir. Quant à la mort du chef de famille, elle prive habituellement de toute ressource sa veuve et ses enfants en bas âge.

De tout temps, la charité publique et privée s'est efforcée de venir en aide aux malheureux ainsi frappés par l'adversité. A mesure que la civilisation progresse, les hôpitaux, les hospices, les orphelinats se multiplient. La charité s'ingénie à varier ses formes et enfante chaque jour de nouvelles merveilles. En France, l'Assistance publique dispose d'un budget colossal. Les œuvres d'assistance privée sont innombrables et beaucoup possèdent des ressources extrêmement importantes.

Mais si c'est pour l'État et pour tous les citoyens un devoir inéluctable que de secourir l'indigence imméritée, il est bien plus utile encore de ne pas la laisser naître. « Prévenir vaut mieux que guérir », dit la sagesse des nations.

Prévenir, c'est le rôle de la *Prévoyance,* dont l'action doit toujours être préférée à celle de l'*Assistance,* parce qu'elle agit au moment où il est temps encore d'éviter la catastrophe, parce qu'elle peut être proportionnée plus aisément aux besoins de chacun, et aussi parce qu'elle ménage la dignité humaine « toujours compromise dans une certaine mesure par l'assistance publique », comme le disait si bien M. Monod, alors directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, au troisième congrès national des sociétés de secours mutuels, en 1889.

Mais comment la prévoyance peut-elle rendre inutile l'intervention ultérieure de l'assistance publique et privée? D'une façon bien simple : en utilisant la mutualité, c'est-à-dire encore l'assurance.

L'une des principales causes de la cessation du travail, et, par suite, de la misère, c'est la maladie; non pas, bien entendu, la simple indisposition qui interrompt le travail pendant trois ou quatre jours, mais la maladie prolongée qui dure un, deux, trois mois et davantage. Heureusement, cette crise n'est pas très fréquente. Si donc cent personnes se mettent en commun et conviennent qu'elles verseront chaque mois une minime cotisation, 2 francs, par exemple, pour venir en aide à celles d'entre elles qui seront atteintes par la maladie, toutes ces sommes réunies produiront une recette mensuelle de 200 francs, qui permettra de donner environ 5 francs par jour aux malades. Or, 2 francs par mois, c'est peu de chose; 5 francs par jour, c'est le pain de la famille, et ce sont les soins nécessaires à son chef.

De même, l'association permet de garantir, moyennant une faible dépense annuelle, un capital trente ou quarante fois plus fort au décès du chef de famille, ou de servir, quand a sonné l'heure du repos, une rente viagère assez notable

aux associés survivants, ceux dont la mort est prématurée payant pour ceux dont la longévité est plus grande.

Enfin, le même principe peut être appliqué aux infirmités qui atteignent certains d'entre nous et les rendent, avant l'âge, impropres à tout travail.

Toutefois, dans la pratique, la gestion des intérêts communs n'est pas toujours facile à exercer. Il faut régler promptement les indemnités dues aux malades, aux infirmes, aux rentiers, aux héritiers des morts, et répartir la dépense entre les autres associés, en la majorant des frais d'administration. L'opération présente d'ailleurs la même difficulté quand il s'agit d'assurances contre l'incendie, le naufrage, la grêle, etc. Les associés, généralement nombreux, ne peuvent guère surveiller efficacement leurs intérêts, et les frais croissent quelquefois dans d'énormes proportions, ou bien le pourcentage des *sinistres* augmente au delà de toute prévision, par suite du mauvais choix des *risques*.

Ces divers inconvénients ont eu pour effet de restreindre le développement des sociétés d'assurances purement mutuelles, surtout dans notre pays. Elles se sont trouvées presque complètement remplacées par d'autres, dites *à primes fixes,* dans lesquelles des actionnaires prennent à forfait l'engagement de garantir les assurés contre un certain risque, en échange d'un versement annuel fixe, calculé d'après les bases fournies par la statistique. Ce sont alors les actionnaires qui se chargent du soin de surveiller la gestion de leurs intérêts et qui arrivent à réduire dans de grandes proportions les frais de cette gestion. Ils réalisent ainsi un bénéfice tout en ramenant au minimum la dépense des assurés.

Toutes ces sociétés d'assurances mutuelles ou à primes fixes rendent d'ailleurs les plus grands services aux travailleurs dont les ressources sont d'une certaine importance, aux négociants, aux industriels, aux hommes qui exercent des professions libérales. Elles leur garantissent un capital ou une rente pour leurs vieux jours; elles assurent aussi l'existence de leur famille après le décès de son chef.

Mais il leur est presque impossible de compter parmi leurs clients les petits travailleurs peu fortunés, les ouvriers, les petits employés, les petits cultivateurs, pour lesquels le chômage ou la mort du père de famille entraîne l'apparition presque immédiate de la misère. En effet, ce genre d'assurances nécessite le versement de très petites cotisations souvent répétées, mensuelles par exemple, ou même plus fréquentes encore, car les associés ne sont généralement pas en état de s'acquitter par des versements annuels, trop élevés pour eux. En outre, l'assurance contre la maladie nécessite aussi une surveillance de tous les instants pour écarter les fraudes ou même les simples défaillances. Ces encaissements minimes et fréquents, cette surveillance continuelle engendrent de tels frais que les cotisations se trouvent au moins doublées et qu'elles deviennent à peu près inabordables pour ceux-là mêmes qu'il s'agit de sauvegarder.

C'est alors qu'interviennent les *Sociétés de secours mutuels,* expression populaire de l'assurance et de la mutualité. Ces sociétés font appel à la solidarité humaine pour restreindre au strict minimum les cotisations qu'elles demandent à leurs membres, en échange d'une sécurité si précieuse. Leur gestion est aussi économique que possible, car leur administration est gratuite, et les emplois rétribués constituent la rare exception. Les encaissements, la surveillance, la tenue des livres n'exigent plus ces frais importants qui grèvent nécessairement les sociétés financières. En outre, les sociétés de secours mutuels doivent à leur caractère philanthropique des encouragements pécuniaires quelquefois très considérables, provenant soit de l'État, des départements, des communes, soit de membres honoraires et d'autres généreux donateurs. L'existence de ces ressources extraordinaires

augmente encore les avantages qu'elles peuvent procurer à leurs membres.

Les avantages matériels ne sont d'ailleurs pas les seuls que les sociétaires retirent de leur adhésion. Les Sociétés de secours mutuels forment habituellement de grandes familles dont tous les membres sont animés de sentiments fraternels à l'égard de leurs collègues. Quand l'un d'entre eux est atteint par la maladie, l'infirmité ou la mort, ses collègues ne croient pas avoir rempli tout leur devoir en versant au malade, au vieillard ou aux héritiers du défunt les indemnités statutaires. Ils s'associent dans une large mesure au chagrin du malheureux obligé de renoncer à ses travaux habituels, au deuil de la famille privée de son chef; ils essayent d'atténuer ce chagrin, ce deuil par leurs visites, leurs encouragements, leurs bonnes paroles; ils accompagnent jusqu'à sa dernière demeure celui que la mort a frappé et lui assurent des funérailles décentes. Dans les campagnes, les sociétaires bien portants se chargent souvent de cultiver le champ ou la vigne du sociétaire malade. Enfin, quand un membre est sans travail, ses collègues s'efforcent de faire cesser au plus vite ce chômage ruineux; bien des sociétés ont même déjà créé des offices de placement gratuit pour leurs membres. Cet appui moral, dont les formes sont si multiples, double la valeur de l'appui matériel que les adhérents retirent de l'association.

Il nous semble inutile de faire ressortir davantage la grandeur et l'importance du but poursuivi par les Sociétés de secours mutuels. Si tous les petits travailleurs étaient mutualistes, l'assistance publique et la charité privée ne trouveraient plus leur emploi. Cet âge d'or est malheureusement encore bien loin de nous. Mais le développement de la mutualité française est néanmoins si rapide qu'il a forcé l'attention du public, lente à s'éveiller cependant en pareille matière.

Le but premier et principal des Sociétés de secours mutuels en France a été jusqu'ici l'assurance contre la maladie. Cette assurance se présente presque toujours sous une double forme : d'une part, soins médicaux et médicaments gratuits; de l'autre, indemnité journalière en espèces, payable pendant la durée du chômage occasionné par la maladie. Bien entendu, cette indemnité n'atteint jamais l'importance du salaire attribué au sociétaire lorsqu'il est en bonne santé, car, s'il en était autrement, la tentation de prolonger le chômage outre mesure serait par trop forte.

La puissance acquise par l'association, et certainement aussi l'intérêt qu'inspire toujours une œuvre humanitaire, permettent d'obtenir des médecins et des pharmaciens des conditions exceptionnelles qui profitent à tous les membres de la collectivité.

Dès que certaines sociétés se sont trouvées en mesure de réaliser des économies sur les dépenses occasionnées par leurs malades, elles ont eu l'heureuse idée de consacrer ces excédents à la constitution de pensions pour leurs membres participants les plus âgés. Quelques-unes servent directement ces pensions aux titulaires, mais la plupart passent par l'intermédiaire d'un établissement public bien connu, la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse*. Nous n'insisterons pas sur les détails de ce service, ni sur les inconvénients du mode actuellement en faveur parmi les sociétés, car un pareil examen nous entraînerait bien au delà du cadre de cette première étude. Peut-être reviendrons-nous d'ailleurs bientôt sur ce sujet fort intéressant.

La question des retraites a pris une importance de plus en plus grande à mesure que la mutualité française s'est développée. Cette préoccupation nous semble tout à fait légitime et justifiée. Le chômage engendré par la maladie est un grand malheur et la cause de bien des souffrances; mais ce chômage est passager. A force d'énergie et de travail, le malade, une fois rétabli, peut arriver à réparer les brèches faites à ses économies, à solder même les dettes con-

tractées pendant la crise. Mais l'infirme ou le vieillard impotent ne peuvent conserver aucun espoir en l'avenir. La lutte n'est plus possible, et le malheureux qui n'a pas une rente capable de suffire à ses besoins ou des parents disposés à le recueillir par charité doit prendre le chemin de l'hospice ou du bureau de bienfaisance. Quelle effroyable perspective pour l'homme qui a travaillé sans défaillance jusqu'au jour où ses forces l'ont trahi !

Le désir de se constituer une retraite est devenu si vif dans les classes laborieuses que des Sociétés mutuelles se sont fondées uniquement pour atteindre ce but. Ces sociétés, presque toutes de création très récente, comptent déjà leurs membres par dizaines de mille.

D'ailleurs, la mutualité française tout entière a progressé d'une façon vraiment extraordinaire depuis quarante ans. Jusqu'en 1852, les Sociétés de secours mutuels n'étaient réglementées par aucune législation spéciale. Elles étaient soumises au droit commun, c'est-à-dire à l'article 291 du Code pénal. En 1852, leur nombre s'élevait environ à 2,400, comprenant à peu près 20,000 membres honoraires et 220,000 membres participants; leur fortune ne dépassait guère dix millions.

Mais les premières années de la seconde moitié du XIX^e^ siècle virent éclore diverses institutions qui transformèrent les conditions d'existence de la masse des travailleurs français. Le décret-loi organique du 26 mars 1852 créa notamment une nouvelle catégorie de Sociétés de secours mutuels, dites *approuvées*, par opposition avec les sociétés simplement *autorisées*. Ces sociétés forment aujourd'hui la majorité des Sociétés de secours mutuels françaises. Elles jouissent de nombreux et importants privilèges.

Leur création contribua dans une large mesure à multiplier le nombre des mutualistes en France. En quarante ans, ce nombre a plus que quadruplé.

Au 31 décembre 1891, le ministre de l'intérieur constatait l'existence de 9,414 sociétés, dont 6,863 *approuvées* et 2,551 *autorisées*. Le nombre des membres honoraires était de 209,550; celui des membres participants de 1 million 262,735, dont 1,030,781 hommes, 200,119 femmes et 31,835 enfants.

A la même date, les sociétés *autorisées* possédaient une fortune de 33,245,874 fr. 96; les sociétés *approuvées*, 150,342,075 fr. 60, dont 59,112,342 fr. 59 aux *fonds libres* disponibles, et 91,229,733 fr. 01 aux *fonds de retraites*, uniquement applicables à la constitution des pensions.

Enfin, dans le cours de l'année 1891, les recettes totales ont atteint 30,640,796 fr. 58, avec un excédent de 4,691,985 fr. 54 sur les dépenses s'élevant à 25,948,811 fr. 04. Ces dépenses ont été occasionnées par 366,999 malades, ayant été secourus pendant 5,715,063 journées et par 44,853 pensions se montant à 3,538,010 fr. 86.

La mutualité a donc atteint dans notre pays un développement considérable, puisqu'elle englobe au moins 10 pour 100 de la population française tout entière. Cette progression si rapide est d'un favorable augure et permet d'espérer que nous égalerons bientôt sur ce point nos voisins d'outre-Manche. Les *Friendly Societies* de la Grande-Bretagne sont au nombre de plus de 30,000 et comptent plus de cinq millions de membres. Nous sommes évidemment encore bien loin de ces résultats merveilleux. Mais le mouvement mutualiste est d'hier en France, et le chemin parcouru en si peu de temps autorise toutes les espérances. Malheureusement, la législation française entrave plus qu'elle ne favorise ce mouvement si nécessaire. Il est grand temps que le parlement sanctionne le projet de loi qui est sur le chantier depuis treize ans et qui doit enfin donner à notre mutualité l'essor et la sécurité dont elle a besoin pour achever la conquête intégrale du monde des travailleurs.

ACTUARIUS.

PROFIL DE PARISIENNE

On prétend que la Parisienne s'habille avec rien. C'est peut-être un peu exagéré et l'on ne cite guère qu'une femme qui ait élevé le « rien » à la hauteur d'un costume : Ève. Encore cela n'a-t-il pas duré; le serpent est apparu, s'est montré galant, Ève a minaudé : ce fut l'aurore de la coquetterie. Poussée par la gourmandise, la coquetterie conduisit à la faute et la pudeur en résulta. Un figuier se trouvait à portée de la main d'Ève, dans lequel elle s'effeuilla un costume : la première mode était lancée. Elle a subi, depuis, pas mal de transformations, avec, cependant, des tentatives persistantes de retour à la mode primitive, si l'on en juge par les décolletages de plus en plus « à ciel ouvert ». Il y a là un progrès évident, un progrès descendant. En admettant même que nos mœurs en arrivent à permettre de prendre, comme toilette, le « rien » au pied de la lettre, soyez sûrs que la Parisienne n'usera pas de la permission.

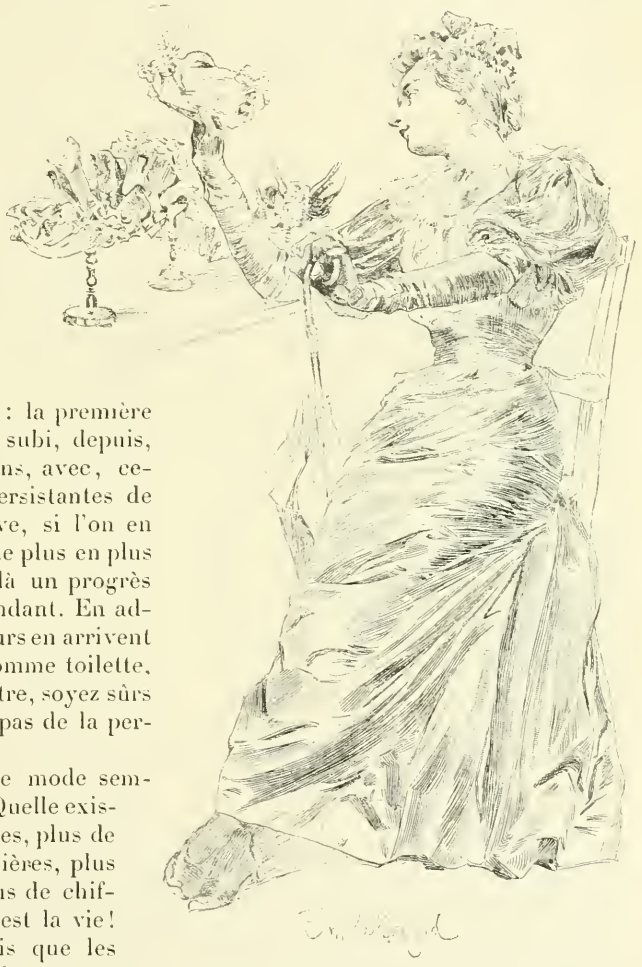

Songez donc! Avec une mode semblable, quelle monotonie! Quelle existence vide! Plus de modistes, plus de couturières, plus de corsetières, plus de magasins à visiter, plus de chiffons! C'est tout cela qui est la vie!

Si l'on se plaint parfois que les affaires ne vont pas, ce n'est pas sa faute, à la petite Parisienne; elle fait bien tout ce qu'elle peut pour « faire aller le commerce ». Je ne prétends pas que le souci de la question commerciale soit le seul mobile qui la tienne en haleine et en activité, mais il serait injuste d'affirmer qu'elle soit uniquement poussée par le besoin de dépenser ou le désir d'avoir de riches toilettes. Certes, toutes les Parisiennes sont coquettes; mais ce ne sont pas forcément les moins fortunées qui seront les moins bien attifées. Assurément il est agréable de n'avoir qu'à monter dans sa voiture et à dire à son cocher : « Rue de la Paix! », de grimper lestement l'escalier de la faiseuse en renom, d'entrer avec l'assu-

rance d'une fortune bien établie et de faire son choix avec l'insouciance de la note à payer. Mais de quelles joies variées vous prive cette facilité même d'action ! Rêver une toilette délicieuse, sans avoir les moyens de se l'offrir et, malgré cela, ne pas désespérer de se la pouvoir procurer, c'est là qu'est le vrai plaisir, la véritable émotion !

— Comment voulez-vous, disait Mme X., que je m'intéresse à mes toilettes ? Quand j'en désire une, ma couturière m'en offre dix.

Et elle ajoutait avec mélancolie :

— Je ne trouverai donc jamais une couturière qui refusera de me faire une robe !

Cette réflexion, d'apparence paradoxale, peut d'ailleurs s'appliquer à tous les éléments constitutifs de la toilette d'une Parisienne. On ne se fait pas une idée, en regardant passer une femme dans la rue, de tout ce que son ajustement représente de pas, de démarches et d'imagination inventive. Il est bien rare qu'elle achète tout de suite ce qu'elle voit, car elle a son amour-propre, son désir d'originalité personnelle. Si elle pouvait avoir le même chapeau que Mme Z..., sans pourtant que ce soit le même ! Il suffirait de déplacer un ruban, de modifier une combinaison de couleurs. Avec un peu d'idée on y arrivera ; dans toute Parisienne il y a une créatrice de goût. En route pour la conquête du chapeau rêvé ! Et la voilà visitant les magasins.

— Je désirerais un chapeau.

— Quel genre ?

— Mon Dieu, je ne suis pas bien fixée ; montrez-moi ce que vous avez.

Le défilé des chapeaux commence. Elle les regarde, les prend, les tourne, les examine, les rend, les reprend, les retourne, tout cela d'un petit air indifférent. Indifférence apparente, car son œil est comme un appareil photographique qui, du premier abord, s'assimile, jusque dans les plus minces détails, chaque modèle présenté. Reste à savoir quelle est la forme qui lui siéra le mieux. Il n'y a qu'à les essayer toutes. La voici devant la glace, et en même temps qu'elle se pose un chapeau sur la tête, elle arrange sa coiffure, la modifie, s'en improvise à l'infini, cherchant ainsi des idées dans ces mariages successifs du chapeau et des cheveux. Tout cela vivement fait, sans perdre de temps, tandis qu'un monologue intérieur fixe les idées à mesure qu'elles naissent.

« Charmant celui-là... serait mieux avec les ailes un peu plus relevées... bon, on les relèvera... Il faudrait à celui-ci une coiffure plus floue... la voici... Bah ! je me recoifferai avant de partir... Délicieux ainsi !... Seulement, je changerai le ruban... trop large... peut-être qu'une petite touffe de fleurs sur le côté encadrant l'oreille... C'est à voir... »

Toutes ces réflexions lui viennent, sans que son visage trahisse ce qu'elle pense ; au contraire, il faut donner le change à la vendeuse qui est là, épiant les sentiments de sa cliente. Alors, de temps en temps, elle laisse échapper une observation dans le genre de celles-ci : « Très joli, mais trop sombre... trop clair... pas assez léger... un peu chargé... » Puis, quand elle est bien imprégnée de documents, elle s'en va avec un « Je verrai, je réfléchirai » tout à fait dégagé.

A défaut de renseignements puisés aux sources mêmes de la mode, elle cherche des inspirations au hasard des rencontres dans la rue, au restaurant, au théâtre, au bois. C'est moins commode, par exemple ; on n'a pas le temps d'examiner, de détailler ; et puis, ce qui sied à cette femme qui passe lui siéra-t-il, à elle ? Malgré cela, elle analyse l'objet d'un rapide coup d'œil, en fermant à demi les yeux, comme les peintres, pour mieux voir le sujet en l'isolant. Ce n'est plus la photographie tranquille, avec du temps devant soi permettant la mise au point la plus avantageuse, c'est de l'instantané ; l'épreuve recueillie dans ces conditions est loin d'être parfaite et aura besoin de nombreuses retouches. Quand une femme en regarde une autre

attentivement, soyez certains qu'elle cherche une idée de toilette. Quand elle l'a trouvée, alors ce sont les hommes qu'elle regarde, pour juger de l'effet de sa toilette. Si nous étions bien pénétrés de la justesse de cette observation, nous manifesterions moins de fatuité devant un coup d'œil de femme. Neuf fois sur dix, ce sont elles-mêmes qu'elles cherchent à voir, en nous regardant. Et quel art elles ont de toujours voir sans avoir jamais l'air de regarder! Parmi les mille ruses employées pour atteindre ce résultat, je vous citerai celle-ci, qui me paraît être la perfection du genre. L'honneur de l'invention en revient à l'une de nos plus charmantes artistes. Très jolie, très « talentueuse », pour me servir du mot en vogue, de ce mot horrible dont la lourdeur euphonique donne à un compliment une apparence d'injure, l'artiste en question était naturellement entourée, adulée, recherchée. Un peu sceptique à l'endroit des protestations sentimentales, elle avait imaginé un criterium original de la sincérité des protestataires. Au milieu de la plus belle tirade de l'interlocuteur, elle sortait de sa poche un vaporisateur qu'elle mettait en mouvement, en disant : « Ne faites pas attention, j'ai un peu chaud, continuez. » Et, fermant les yeux, elle semblait oublier l'adorateur. Et de deux choses l'une : ou celui-ci continuait consciencieusement sa déclaration, ou il l'interrompait, s'imaginant de bonne foi que des yeux arrosés d'eau de Cologne étaient incapables de voir. Il ne se donnait plus la peine de dissimuler; s'il avait un masque sur la figure, le masque tombait de lui-même; s'il avait une impatience intérieure, elle se manifestait, se croyant inaperçue; quelquefois même, un léger haussement d'épaules s'esquissait dans la sécurité de ces deux yeux aveuglés. Le pauvre homme! Il ne se doutait pas qu'il était surveillé, guetté, examiné et jugé par un regard filtrant rapidement entre les paupières mi-closes, comme un éclair à travers une pluie d'orage. Le beau temps revenu, l'adorateur voulait reprendre :

— Je vous disais donc...

— Je ne sais pas ce que vous disiez, interrompait la jeune femme, mais je sais ce que vous pensez, et cela me suffit. Adieu, cher.

Ce qui faisait dire d'elle par un soupirant rebuté : — Elle est charmante, mais elle a le vaporisateur un peu capricieux.

C'était encore un compliment; le ca-

price, en effet, n'est-il pas le charme féminin par excellence? Une femme qui n'aurait pas de caprices perdrait une partie de son pouvoir et ne serait qu'à moitié femme. Cette moitié, à tout prendre, suffirait déjà à nous faire commettre pas mal de sottises; rappelez-vous l'aventure d'Ulysse avec les Sirènes. Et pourtant, le caprice a toujours été notre bête noire, à nous, le sexe fort; nous le rendons responsable de tous nos échecs, sans jamais penser à lui attribuer le moindre de nos succès.

Il y a là une question d'amour-propre bien caractérisé : nous accueille-t-on favorablement? c'est tout naturel; nous repousse-t-on? ça devient inexplicable. Et de dépit nous nous surprenons à nous écrier : « Non, vraiment, les femmes ne sont pas raisonnables! » Heureusement, grand Dieu! Sérieusement, se figure-t-on les femmes aimant par raisonnement? Ce serait épouvantable, et combien parmi nous seraient exposés à mourir sans savoir ce que c'est que l'amour! Par bonheur, le caprice est là pour établir une juste répartition des biens de ce monde. Aussi, loin de le traiter en ennemi, soyons-lui reconnaissants, comme à notre plus puissant allié. Les femmes aussi subissent son influence. En somme, qu'est-ce que la mode, sinon un caprice du goût? Autrement, comment expliquer que les manches à gigot, par exemple, soient déclarées tout à coup la seule forme de manches possible, alors que, six mois auparavant, on les condamnait au profit des manches collantes? Caprice! C'est la mode! On pourrait croire que la Parisienne va porter un jugement quelconque sur cette mode nouvelle qui naît du soir au lendemain sans crier gare, qu'elle la discutera, pour l'approuver ou la blâmer. Ah! bien, oui, trop heureuse de ce changement qui répond si bien à sa nature toujours en quête de nouveau! Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que toutes les Parisiennes en même temps, sans s'être donné le mot, trouvent immédiatement mille raisons justificatives de la mode nouvelle. Et ces raisons sont aussi convaincues, aussi probantes que celles invoquées pour justifier la mode d'hier, qui était le contraire de la mode d'aujourd'hui.

Quand le soulier Louis XV est en vogue, la Parisienne vous prouve par A + B que « c'est le seul soulier possible; d'abord il est léger, rien ne fatigue comme une chaussure lourde, le talon est haut, ce qui est plus gracieux, cela rejette bien un peu le pied en avant, l'enserrant au bout du soulier; mais qu'est-ce qui a besoin d'être à l'aise dans la chaussure, c'est surtout le talon, attendu que, etc., etc. »

Un beau jour, coupés les talons Louis XV et remplacés par les talons plats, larges, bien assis :

« C'est le seul soulier possible. D'abord il n'est pas léger, rien ne fatigue comme une chaussure légère; le moindre petit caillou devient une souffrance, autant vaudrait aller nu-pieds, et puis le talon est bas, ce qui est bien plus rationnel, cela rejette le pied en arrière. Qu'est-ce qui a besoin d'être à l'aise dans la chaussure? c'est le bout du pied, attendu que, etc., etc. »

Les bottines à lacets? « Naturellement! les boutons, c'est insupportable, ça se découd toujours. »

Les bottines à boutons? « Évidemment! Les lacets se cassent ou pendent, c'est affreux. »

Les semelles étroites, pointues? « On ne portait que ça au moyen âge et on avait raison. »

Les semelles larges, carrées? « Regardez donc les tableaux dans les musées, tout le siècle de Louis XIV tient dans les bouts carrés. »

Ne croyez pas, au moins, qu'elle soit de mauvaise foi en émettant ces opinions si contradictoires. Pas du tout, elle est sincèrement convaincue. Et si, par hasard, vous lui faisiez remarquer la contradiction flagrante de ses appréciations, elle vous répondrait simplement : « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'opinion. » C'est une opportuniste, en somme.

Il y a parfois des modes qui lui sont moins favorables; jamais elle ne les critiquera. La mode, c'est l'arche sainte; ne pas la respecter aveuglément serait un sacrilège! D'ailleurs, s'il est des modes qui n'aillent pas à toutes les femmes, il n'y a pas une femme qui ne soit capable de prouver qu'elle peut aller à toutes les modes, — ce qui est le plus bel éloge de la souplesse féminine. Comment ne serait-elle pas souple? Elle est toujours en mouvement. Sa vie est une gymnas-

tique perpétuelle, qui lui réussit admirablement et lui donne un appétit! On n'a, pour s'en convaincre, qu'à la regarder manger des petits gâteaux, vers cinq heures, chez le pâtissier en renom. C'est un tableau délicieux que cet amour de petite femme debout, une soucoupe à la main, s'appliquant, avec des précautions de chatte, à triompher de la résistance molle d'un baba ou d'un éclair au chocolat. Ce spectacle suffit à vous édifier sur l'éclectisme de la Parisienne en matière de pâtisserie; elle a des préférences pour tous les genres de gâteaux.

Cette existence agitée ne va pas sans amener quelque fatigue à la longue. Il vient un moment où, rompue, brisée, exténuée, la Parisienne éprouve le besoin de s'arrêter, de se reposer. Alors elle s'enferme chez elle pour huit jours, ne recevra personne, défendra à sa femme de chambre de lui parler chiffons, jettera au feu, sans les lire, les cinquante catalogues qui lui sont adressés quotidiennement et se reposera, oui, oui, se re-po-se-ra!!! Mais un journal lui tombe sous la main avec, à la quatrième page, une annonce en lettres énormes : *Demain, occasion unique!...*

Oh! l'occasion unique! Unique comme était celle de la semaine précédente, comme sera celle de la semaine prochaine. Il n'importe! En admettant que, sur les trois occasions, il y en ait deux qui soient mensongères, il doit y en avoir une vraie. Laquelle? Cruelle énigme! Le meilleur moyen de se renseigner est d'aller voir les trois. Et voilà notre Parisienne dehors! Aujourd'hui, c'est une occasion de gants. Justement, elle en a besoin; il faut en profiter! Du reste, elle a toujours besoin de profiter d'une occasion. La voici dans le magasin, au rayon des gants. L'employé s'avance, aimable, — les préposés aux gants sont toujours aimables, c'est une particularité que je constate, en renonçant à l'expliquer.

— Madame désire des gants?

Si elle en désire! mais elle n'est venue

que pour ça! Seulement elle va être examinée, épluchée, l'occasion unique; il s'agit de voir si elle répond à ce qu'elle promet. L'examen commence, minutieux, sévère, implacable. Pris à la main, tâtés, palpés, tirés en longueur, tendus en largeur, remués, fouillés, bouleversés, en moins d'une minute tous y passent. C'est un va-et-vient, une jongleric, une pluie de gants qui, rejetés au hasard, prennent des physionomies

inattendues et semblent, avec leurs doigts écartés, autant de mains tendues en avant comme pour atténuer, effarées, la conséquence de la chute.

Notre Parisienne, impassible au milieu de ce ravage, fait une petite moue dédaigneuse : — Non, décidément, pas fameux, vos gants!

Malgré cela, elle en prend une douzaine, elle ne peut vraiment pas s'être dérangée pour rien ; et puis, il faut bien rattraper un peu ce que va lui coûter la voiture qui l'attend depuis une heure au dehors. — Souvent même cette voiture est cause d'une foule d'autres folies. On l'a prise à l'heure, ce n'est pas un quart d'heure de plus ou de moins qui augmentera beaucoup la dépense. Sait-on, d'ailleurs, quand on pourra revenir? On a tant de choses à faire! Pendant qu'on y est, autant en profiter. Et puis, elle n'ignore pas combien il est difficile de trouver quand on

cherche. Aujourd'hui, elle ne cherche pas, c'est une raison pour qu'elle trouve. Trouver quoi? Elle serait incapable de préciser. Du reste, si elle pouvait préciser, elle ne chercherait plus, puisqu'il est entendu qu'alors elle ne trouverait pas. Aussi est-ce de la meilleure foi du monde qu'à cette question qui l'accueille à chaque rayon : « Vous désirez, madame? » elle répond : « Je ne sais pas encore. » Et, ce qu'il y a de charmant, c'est qu'elle finit par trouver. Une étoffe déroulée sur une table, un dessin qui attire le regard, une nuance qui flatte l'œil, c'est plus qu'il n'est nécessaire pour mettre l'imagination en mouvement. Là-dessus, des idées de costumes s'esquissent dans son esprit, vagues encore, mais suffisamment entrevues pour qu'elle s'y arrête ; des combinaisons soudaines lui viennent, avec des promesses d'originalité qui la tentent. Quelle occasion de se rendre mieux compte, là, dans ce magasin, avec, sous la main, tous ces éléments que le commis empressé fera manœuvrer au gré des désirs de sa cliente! Elle n'y tient plus, s'installe bien commodément, et les « grandes manœuvres » commencent.

— Monsieur, vous seriez mille fois aimable d'étaler cette pièce... C'est cela... faites bouffer, en gros plis... très bien... ce sera la jupe... Maintenant, cette étoffe rose par là-dessus... non, ce rose est un peu vif... que diriez-vous d'un ton mauve? Vous avez un joli mauve?... Montrez-le-moi, je suis sûre que ce sera d'un effet charmant.... Tiens, non, j'aurais bien cru cependant... Je vois ce qu'il faut! Du velours! un velours léger dans des tons feuille-morte... Vous n'en avez pas?... C'est impossible. Je vous en prie, monsieur, tâchez d'en trouver, il m'en faut absolument, je ne suis entrée ici que pour avoir un ton feuille-morte... Ah! vous en avez? Je savais bien... Voyons?... C'est tout simplement adorable, délicieux, exquis... Cela va faire un corsage idéal... Oui, mais malheureusement c'est le ton de

la jupe qui ne va plus... ça la tue, la jupe!... Je vous demande pardon, regardez vous-même, la jupe est tuée, elle n'existe plus!... Qu'est-ce que vous verriez à la place?... Hein? Comment! vous ne verriez rien?... Eh bien, moi, je vois quelque chose! Tenez, ce beige, là-haut, voilà mon affaire... Vous ne voyez pas, tout en haut du rayon, à droite?... Vous dites? ça n'ira pas? Montrez-le-moi toujours... je ne suis venue ici que pour avoir ce ton-là... Ah! je comprends, cette pièce est un peu haut perchée?... Eh bien, prenez une échelle, mon ami, voilà tout.

Le malheureux commis, qui a vainement tenté une résistance, comprend qu'il n'y a pas à lutter avec une cliente aussi décidée, « qui n'est venue que pour avoir ce ton-là ». Il se résigne, grimpe à l'échelle pour atteindre l'étoffe en question. Ce n'est pas avec cette seule pièce qu'il redescend, mais avec dix autres qu'on lui fait prendre, « pendant qu'il y est ». Et tout cela vient s'écrouler aux petits pieds de la Parisienne, comme un tribut à sa grâce, à sa fantaisie, à son caprice. Les étoffes s'amoncellent autour d'elle, forment bientôt une sorte de fortification chatoyante, souple, provocante, attractive, d'où elle aura plus de difficulté à s'évader qu'un captif des murs de sa prison. Il le faut cependant, et c'est avec un gros, gros soupir qu'elle s'arrache à la tentation! Complètement? Non, elle y succombe toujours un peu, si peu que ce soit. Au moins, ce n'est pas qu'elle tienne à acheter quand même! Vous la connaîtriez mal, elle est bien trop raisonnable; mais c'est à cause de cet infortuné commis qui s'est donné tant de mal, qui a été si complaisant! Il y a vraiment là une question de conscience. Et elle emporte son acquisition, avec la tranquillité d'esprit que donne toujours l'accomplissement d'un acte de justice.

Elle est venue, attirée par une occasion de gants, elle s'en va avec une acquisition d'étoffes. La prochaine fois, elle fera une provision de cravates, sur l'annonce d'une mise en vente exceptionnelle de porte-allumettes. Celui qui eut l'idée de « l'occasion unique » peut se vanter d'avoir créé là, pour enlever

les foules, un levier autrement puissant que celui réclamé par Archimède pour soulever la terre.

A la première attaque de ce fléau, l'homme a eu immédiatement l'intuition des conséquences désastreuses qu'allait entraîner pareille innovation, et il a

— Tu as raison, mon chéri, a-t-elle simplement répondu, et comme je te suis reconnaissante de tes excellents conseils ! Moi, je suis jeune (cette phrase s'applique à tous les âges de la femme), je ne sais rien de la vie, tandis que toi, tu as l'expérience. Aussi, la première

essayé de réagir, en cherchant à prouver à la femme la fallacieuse apparence des occasions dites exceptionnelles. La femme n'a pas discuté ; en principe, d'ailleurs, elle ne discute jamais,—quand elle n'est pas certaine d'avoir raison. Elle s'est soumise, avec la résignation d'un agneau qui se sent capable de prendre sa revanche sur le loup.

fois que j'aurai des achats à faire, tu viendras avec moi ; comme cela tu seras tranquille, et je ne me laisserai plus entraîner à des folies.

Monsieur accepte avec enthousiasme. Imprudent ! trois fois imprudent ! S'il se doutait de ce que lui réserve de pièges cette invitation spontanée ! L'occasion d'achats à faire se présente. Monsieur,

selon sa promesse, accompagne madame qui a préparé d'avance une liste « afin, dit-elle, de ne pas perdre de temps à chercher et de ne pas se laisser entraîner ». Monsieur n'en revient pas de tant de bon sens, déjà! Où son étonnement augmente, c'est lorsqu'il entend madame se récrier sur les prix :

— C'est trop cher! beaucoup trop cher!... n'est-ce pas, chéri?... Un manteau, quatre cents francs!... Il est très joli, mais quatre cents francs, cela me paraît exagéré... Qu'en dis-tu, chéri?

Le chéri est légèrement embarrassé; il n'a de la valeur des manteaux qu'une idée très approximative et craint de dire une sottise en risquant une évaluation quelconque. Il se tait. Madame continue, s'adressant au marchand :

— Oui, oui, je sais bien, ce qui est beau est toujours beau... Mais quatre cents francs!... c'est une somme, n'est-ce pas, chéri?

Le chéri articule un vague « sans doute, sans doute » pas bien compromettant. Alors, avec un sourire mélancolique de bon petit ange résigné, madame ajoute :

— Enfin, juge toi-même... c'est ton argent, chéri, ce n'est pas le mien.

A cette réflexion, qui ne tend à rien moins qu'à le faire passer pour un tyran intéressé tenant serrés les cordons de la bourse, le chéri sent son embarras devenir de la gêne.

— Tu plaisantes, dit-il avec un sourire contraint; si ce manteau te plaît, tu sais bien que tu peux le prendre.

— Tu es gentil, répond madame, tu dis cela pour m'être agréable; mais je t'assure que ce n'est pas raisonnable. Mon vieux manteau de l'année dernière est encore très sortable... tu me le faisais remarquer toi-même avant-hier.

— Moi? s'écrie monsieur ahuri, jamais je ne t'ai dit...

— Je suis de ton avis, avec un bon coup de fer, en faisant changer le col et rafraîchir les manches...

Tout cela débité froidement devant le marchand qui écoute, sans broncher, avec une attention goguenarde. Chéri

commence à ne plus savoir où se mettre; sa gêne maintenant frise la confusion. Il veut parler, mais madame ne lui en laisse pas le temps; elle se lève de sa chaise, reprend son ombrelle qu'elle avait posée sur une table, rajuste ses gants, rétablit un pli dérangé de sa voilette, étend la main pour relever le bas de sa jupe et laisse tranquillement tomber ces mots :

— Décidément, non, je ne le prends pas, il est beaucoup trop beau pour moi; tu as raison, chéri, nous n'avons pas les moyens de faire une pareille folie.

Est-il nécessaire d'insister sur l'effet produit par cette phrase? Je ne le crois pas. On voit d'ici le chéri bondir sous cet affront infligé à son amour-propre, faire rasseoir madame de force, et dire au marchand de plus en plus goguenard :

— Madame a mille fois raison de ne pas vouloir de ce manteau, il est affreux! Pour quatre cents francs, d'ailleurs, on ne peut rien avoir de bien... Montrez-nous ce que vous avez de plus beau!

Et voilà. Au lieu de quatre cents francs, le manteau de madame coûtera le double à monsieur, ce qui suffira pour guérir à tout jamais monsieur de la prétention d'accompagner madame.

Et il y gagnera, car les pires folies qu'une femme peut faire, livrée à elle-même, ne sont rien en comparaison de celles dont elle est capable dès que l'on tente d'y mettre obstacle. Laissons-la donc s'occuper de chiffons; la préoccupation constante de ces futilités est encore chez elle le plus puissant dérivatif à d'autres idées qui nous seraient souvent plus désagréablement sensibles. Tout est pour le mieux ainsi, soyons-en bien persuadés, et disons-nous bien qu'entre elle et nous, l'être le plus raisonnable c'est elle, puisque, de quelque façon que nous nous y prenions, c'est toujours elle qui a raison.

Paul Bilhaud.

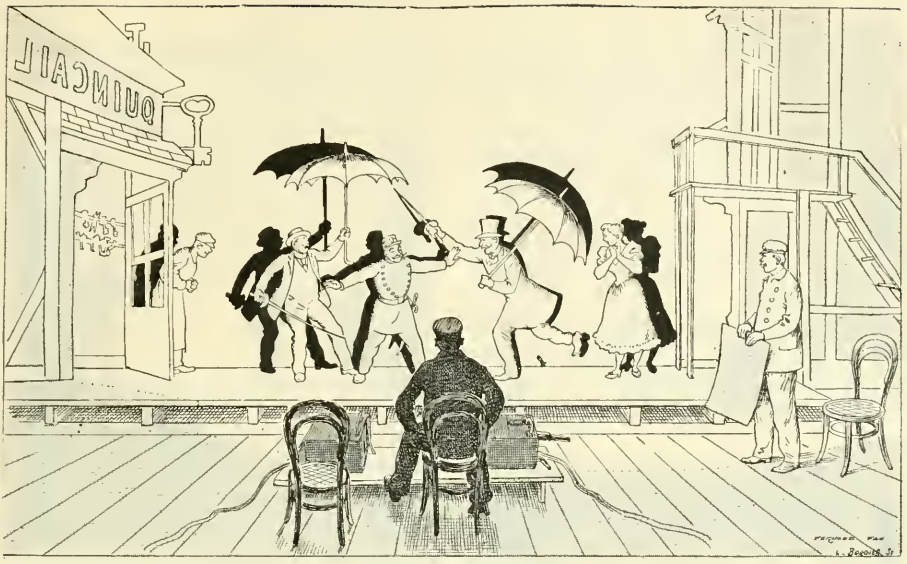

DERRIÈRE LA TOILE

LES OMBRES FRANÇAISES

J'ai conservé pieusement un petit théâtre d'ombres chinoises, que mon père construisit jadis pour se distraire et pour amuser les siens. Il en était tout à la fois le directeur, le peintre, le décorateur, le machiniste et même le librettiste attitré.

Je montrai un jour à Rodolphe Salis et à son lieutenant fidèle, Henri Rivière, ce souvenir de mon enfance, et, tout en leur exhibant mes pantins articulés, je les engageai vivement, pour la plus grande joie des curieux, à faire revivre au Chat noir les vieilles ombres depuis si longtemps abandonnées.

L'idée leur plut. Quelque temps après, ils la mettaient à exécution. Mais, en renaissant dans l'auberge artistique, les silhouettes d'antan se perfectionnèrent. Le zinc remplaça le carton et la lumière oxyhydrique le quinquet fumeux. Des groupes sur une toile blanche défilèrent en perspective sans ciel ni terrain. L'esprit du jour succéda aux lazzis d'autrefois. Tout Paris courut rue Victor-Massé. Le succès dépassa toutes prévisions.

Il en fut de même plus tard à la galerie Vivienne. Un impresario se servit du texte et des décors des *Ombres chinoises de mon père* pour donner, toute la saison d'hiver, comme principal attrait de ses matinées enfantines, le répertoire de ce petit théâtre.

Ayant, comme vous le voyez, quelque peu fréquenté les ombres, j'avais formé le projet de remplacer les découpures par des artistes muets, mais en chair et en os, donnant les vrais gestes et les attitudes vécues de la comédie humaine. En effet, les silhouettes, même perfectionnées, ne permettent jamais qu'un certain nombre de mouvements, malgré les trucs ingénieux qui font remuer tout ensemble les bras, les jambes, la tête et quelquefois le torse.

J'étais hanté par cette idée. Je la communiquai un jour à mon ami Jules de Marthold, qu'elle séduisit beaucoup. Séance tenante nous cherchâmes d'abord la pièce. Nous dressâmes une liste de personnages pris dans la vie courante ; nous nous disions qu'avec ces éléments

nous devions arriver à une action très simple, comme doit l'être une pantomime pour être aisément comprise.

Quelques jours après, notre scénario était arrêté. Il était fort peu compliqué. Vous allez en juger par une courte analyse.

Malvina est une gigolette. Elle a de nombreux amis, les uns de cœur, les autres sérieux.

Au lever du rideau, un *clincailler,* comme il est écrit sur l'enseigne, et un gardien de la paix viennent de vider un verre et se séparent sur une poignée de main.

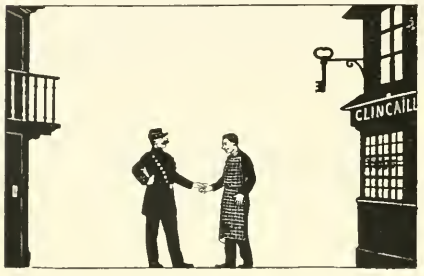

Paul et Malvina paraissent et échangent des témoignages d'affection. Il est dans la rue. Elle est au balcon. Ils s'offrent réciproquement leur cœur.

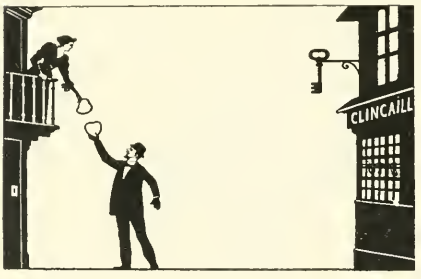

Comme il y a des menaces de giboulées dans l'air, Malvina descend pour apporter à Paul son parapluie et l'embrasse. Elle rentre ; mais au moment où Paul va sortir de scène, il aperçoit le facteur qui vient en boitant.

Sa jalousie s'éveille, il se met en embuscade et voit le postier remettre une lettre à Malvina.

Celle-ci la lit avec plaisir, et dans son contentement donne un fort pourboire au facteur qui se retire enchanté.

Paul se montre alors. Il est furieux et brandit le poing, car il a compris, aux démonstrations joyeuses de la belle, qu'il s'agit pour lui d'un rival. Il va s'élancer sur la perfide qui rentre chez elle. Mais il se ravise. Il a son idée.

Il tire de sa poche une clef gigantesque. C'est celle de la maison de Malvina. Il se dirige vers la porte et la ferme à plusieurs tours pour empêcher qu'on n'entre ou qu'on ne sorte. Il va tenir ainsi l'infidèle en prison.

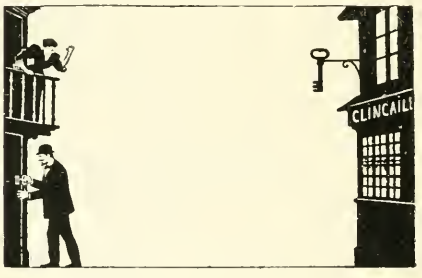

Pendant ce temps, cette dernière reparaît au balcon, surveille la scène et rit, car les filles trop bien gardées savent se railler des précautions de leurs amoureux jaloux.

Mais Paul, qui semble enchanté de sa vengeance, voit bientôt venir son rival. Il se cache de nouveau et se tient en observation derrière la maison du quincaillier.

Jules arrive en vainqueur, une fleur à la boutonnière et tenant à la main un gros sac d'écus sur lequel on lit 1,000 FRANCS. Il sonne. Malvina reparaît à sa fenêtre. Son cœur est une rose avec des feuilles pour tout le monde. Elle l'échange de nouveau avec Jules.

Puis elle lui explique qu'elle est enfermée et indique la boutique du quincaillier qui sait ouvrir les serrures. Jules va quérir l'ouvrier, qui apporte un trousseau de clefs et rouvre la porte avec peine à l'aide d'un énorme rossignol.

De la coulisse, Paul continue ses menaces. Malvina, descendue de sa fenêtre,

saute au cou de Jules, qui lui remet son cadeau.

Elle caresse doucement le sac, le pose à terre et exécute devant le veau d'or un pas très expressif.

Au moment où elle va rentrer avec Jules triomphant, Paul, n'y tenant plus, sort de sa retraite et saute sur ce dernier. Ils échangent leur carte.

L'orage éclate, il pleut à torrents. Les deux adversaires ouvrent leurs parapluies, l'un vert et l'autre rouge ; puis ils appellent le serrurier pour qu'il leur fournisse des armes.

La pluie redouble. Tenant chacun leur parapluie d'une main, leur épée de

l'autre, ils ferraillent, tandis que Malvina, éplorée, les regarde avec inquiétude.

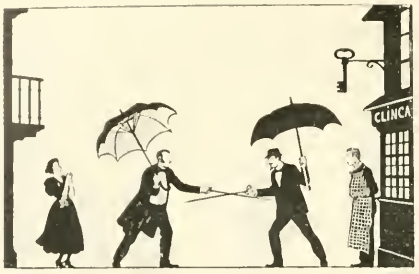

Tout à coup, un gardien de la paix accourt du fond de la scène, sépare les combattants, les prend au collet et les jette à genoux.

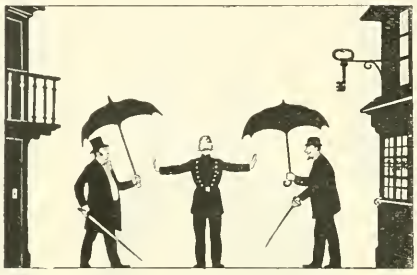

Pendant qu'il dresse procès-verbal, Jules le supplie et tâche de l'apaiser en lui offrant une action de Panama. Derrière lui, pour avoir aussi sa liberté, Paul présente sa montre au représentant de l'autorité.

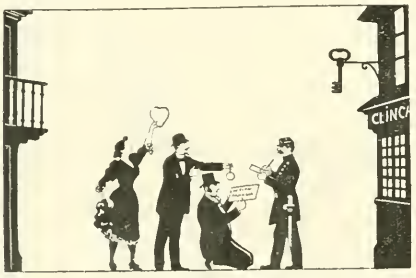

Le sergot reste inflexible.

Mais Malvina, par-dessus tous les deux, élève son cœur pour séduire l'agent qui lui plaît. Le gardien de la paix, flatté, devient sensible. Il offre à son tour son cœur percé de la croix de la Légion d'honneur. Les avances de Malvina le troublent de plus en plus. Il enjoint alors aux deux duellistes de filer au plus vite, l'un à droite, l'autre à gauche.

Resté seul avec sa nouvelle conquête, l'agent triomphant lui offre son bras et tous deux rentrent dans la maison d'un air allègre et d'un pas joyeux.

Le quincaillier sort alors de sa boutique et montre en ricanant le couple amoureux.

Telles sont ces *Giboulées de cœurs* mêlées d'averses et d'échanges de cœurs. Elles portent un sous-titre, le *Triomphe de l'autorité,* comme dans les romans de Ducray-Duminil. Nous avions pensé d'abord à prendre celui de *Tranches de la vie.* Ce dernier aurait indiqué que l'action était surprise et découpée en pleine humanité.

Cependant ce n'est pas tout que d'écrire une pièce, il faut encore la faire jouer. De Marthold et moi nous ne savions si, telle que nous avions conçu la nôtre, et malgré toute sa simplicité d'action, elle pourrait être mise en scène et mimée par des personnages vivants.

Nous nous demandions s'il était possible d'obtenir d'abord un éclairage se reproduisant également sur tout le décor sans circonférence lumineuse et ensuite un découpage très net des physionomies avec leurs expressions variées.

Nous présentâmes notre fantaisie au Cercle funambulesque. Le comité de lecture trouva l'idée originale et il lui parut intéressant d'attacher son nom à

une innovation : elle pouvait être un progrès ingénieux, si elle réussissait.

Nous reçûmes mandat de monter notre nouvelle pantomime. Des essais furent tentés sur la petite scène du théâtre de la galerie Vivienne. Mais dès ce début nous nous heurtâmes à de véritables difficultés. La toile blanche, qui avait servi précédemment à des projections et qui était mise à notre disposition, s'éclairait mal. De plus, les acteurs qui nous avaient promis leur concours nous déclarèrent, après quelques tâtonnements, que l'étude d'une pièce semblable, avec le jeu contre la toile, serait pour eux une véritable torture. Ils nous rendirent leur rôle.

Bref, devant tous ces ennuis et toutes ces difficultés, nous reprîmes notre liberté vis-à-vis du Cercle funambulesque. La fin de la saison arrivait ; découragés, nous remîmes à d'autres temps l'exécution de nos projets.

* * *

A la rentrée, au mois de novembre dernier, une bonne fortune — il n'y a jamais de hasard quand on poursuit une idée — nous fit rencontrer un ami qui proposa la pièce à l'Olympia. M. Renard la reçut après lecture, et le directeur, M. Oller, séduit par l'idée nouvelle, se déclara disposé à tenter l'essai.

Nous fîmes d'abord répéter les interprètes en pantomime afin qu'ils se rendissent compte de leur rôle. Quinze jours furent consacrés à ce travail sans se préoccuper des silhouettes. La pièce fut ainsi montée dans le salon du compositeur, Félix Desgranges, qui accompagnait l'action au piano et fit peu à peu sa partition, avec la musique « à la note », suivant les traditions de l'école nouvelle de pantomime créée au Cercle funambulesque.

Lorsque les acteurs eurent bien saisi ce qu'on attendait d'eux, on les fit alors répéter sur la scène de l'Olympia. C'est là que se continuèrent les études derrière une grande toile blanche bien tendue, presque sans coutures, et qui masquait la baie de la scène, sans laisser filtrer aucune lumière.

Comme le travail des répétitions ne pouvait avoir lieu le soir, il fallait, pour obtenir des ombres un peu visibles, baisser le rideau aux trois quarts. De cette façon il formait écran contre le jour venant de la salle. On dut aussi, pour l'éclairage par l'électricité, chercher l'endroit exact où poser la lampe Collet.

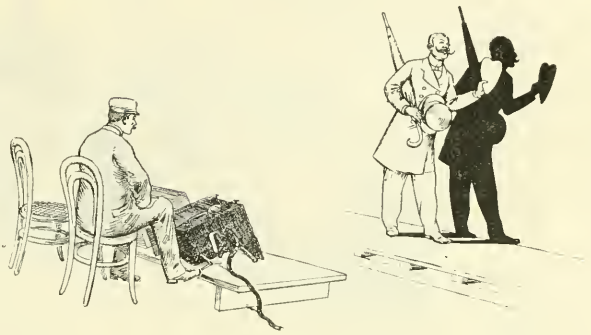

L'APPAREIL ÉLECTRIQUE

Ce résultat obtenu, la mise au point prit une tournure plus précise.

Des tâtonnements successifs nous démontrèrent alors que l'acteur devait se tenir la tête, non parallèle, mais formant un angle léger avec la toile. De cette façon le profil du visage s'accusait bien. Aucun jeu de physionomie n'était perdu.

Nous connaissions bien déjà les grossissements énormes que produisent les personnages en s'écartant de la toile. Nous nous en servîmes pour un effet comique. Le sergent de ville sautant par-dessus le foyer électrique paraissait d'abord gigantesque, puis sa taille de géant se réduisait ensuite au fur et à mesure de sa marche vers la toile.

Nous comptions sur des effets de coloration comme dans les ombres chinoises, mais on ne les obtient qu'à la

condition d'appliquer directement les surfaces peintes sur la toile. Autrement il ne vient pour le spectateur que des impressions noires. Nous en tînmes compte pour les cœurs échangés par les amoureux, et qui étaient colorés en rouge.

Mais il n'en fut pas de même pour les décors. Placés à un centimètre de la toile, on dut se contenter d'une coloration floue pour les intérieurs des maisons de Malvina et du quincaillier. Il était malheureusement trop tard pour peindre directement sur la toile, ce qui eût certainement mieux valu, et ce que je conseille à ceux des auteurs qui voudraient reprendre sur d'autres bases notre entreprise.

Et maintenant, à ceux qui aiment la révélation des secrets de la coulisse, je dévoilerai certains détails de la mise en scène.

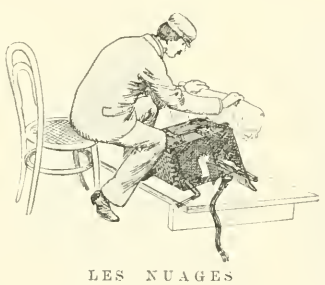

LES NUAGES

Les nuages qui furent les principaux accessoires s'obtenaient avec des flocons de coton collés sur une petite bande de carton qu'un machiniste adroit présentait devant la lampe électrique. Il les faisait marcher doucement. A distance se répercutaient des nuages de grande dimension.

Des sacs de graviers versés sur une gouttière en toile métallique placée au-dessus du foyer électrique donnaient sur la toile, en tombant des mailles, les rayures de la pluie.

Est-il besoin de dire que, comme partout, le bruit de la grêle se produisait avec de petits cailloux dans une boîte bien fermée qu'on recouvrait brusquement? Celui du tonnerre s'obtenait en agitant dans la coulisse une feuille de tôle tenue perpendiculairement à la main par un machiniste.

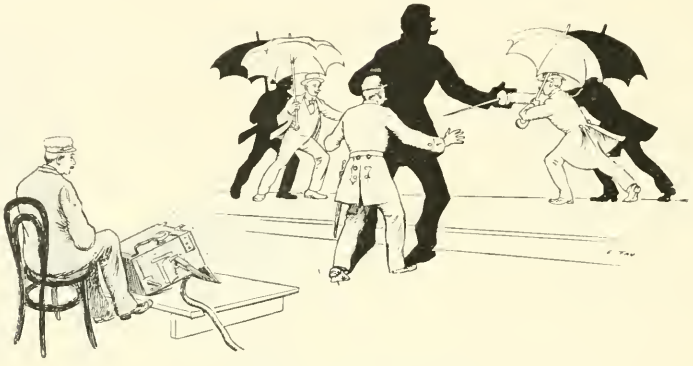

L'OMBRE GIGANTESQUE

Nous pûmes encore tirer parti des mouches qui, attirées par la lumière, voltigeaient devant l'appareil. Celles qui traversaient la scène sans avoir de rôle étaient projetées, grosses comme des oiseaux. L'orage en devenait ainsi plus fantastique.

Deux appareils munis de puissants réflecteurs étaient indispensables: l'un en combustion, l'autre en réserve. C'était une précaution sage. Avec les caprices de la lumière électrique encore incomplètement domptée, il fallait rassurer l'électricien. De la sorte il était tranquille, ayant sous la main le moyen de

parer aux accidents lorsque les points en ignition s'éteignaient brusquement, comme cela arrive quelquefois. Mais il ne devait user à la fois que d'une seule de ses lampes, sous peine de produire des ombres aux bords multiples.

Autres critiques d'une certaine importance, dont profiteront nos successeurs.

Les artistes évoluaient sur une large estrade. En les contraignant de passer sur une planche en long et très étroite, exhaussée par exemple de dix centimètres, ils auraient été forcés de conserver toujours la même distance de la toile. Les silhouettes seraient restées de même dimension. Elles auraient gagné en intensité, en rectitude et en fermeté.

Les costumes de nos interprètes étaient presque tous de couleur claire. La robe de Malvina blanche. C'était une grosse erreur. Pour obtenir des projections d'un beau noir, il est indispensable de ne faire porter aux interprètes que des vêtements d'une tonalité sombre.

Il nous vint à l'idée d'avoir des photographies instantanées, mais il fut impossible aux opérateurs, placés au centre de la salle, avec une photo-jumelle, de saisir l'acteur au vol. Cela est encore une chose à tenter de nouveau. Alors quels résultats merveilleux si on réussissait ! On prendrait le nombre d'épreuves nécessaires pour pouvoir jouer la pièce à l'aide de projections, comme cela s'est fait jadis avec succès au petit théâtre du musée Grévin.

Nous devons nous consoler de notre échec devant l'objectif, puisque, par ses dessins, Fernand Fau a su reproduire si exactement, en noir et en clair, les scènes principales de nos *Giboulées,* ainsi que les lecteurs peuvent en juger par eux-mêmes.

Cependant notre œuvre n'eût été qu'un corps sans âme, sans la musique qui accompagnait l'action et remplaçait les paroles. Sur notre fantaisie, M. Desgranges avait brodé de spirituels motifs, et ses gaies mélodies prédisposaient le spectateur à quelque chose de neuf et de piquant.

En terminant, je me plais à reconnaître que notre œuvre modeste est susceptible de bien des perfectionnements. Ainsi il sera facile, par exemple, d'agrémenter les pièces du même genre de trucs, comme dans les féeries; on pourra mêler les ombres noires à des projections de couleurs. Quelques recherches feront trouver aisément des effets imprévus et curieux. J'ai quelque raison de croire que l'on fait déjà, en ce moment, des essais dans cet ordre d'idées.

LA PLUIE

Quoi qu'il advienne dans l'avenir, de Marthold, Desgranges et moi, nous aurons contribué cet hiver à la folle gaieté parisienne. Les *Giboulées* ont fait faire un pas nouveau au comique burlesque. Nous pouvons réclamer hautement la priorité de nos ombres mimées et croire que, sous le vocable d'*Ombres françaises,* elles prendront place désormais dans l'histoire d'un genre dont on ne dira pas qu'il est ennuyeux.

Paul Eudel.

PAYSANS RUSSES AU PASSAGE D'UN TRAIN

(Tableau de Péroff)

NOTES SUR LA RUSSIE

Changement de règne. — Mariage du nouveau tsar. — Anciennes coutumes. — La ligne d'Arkhangel. — Aspect actuel du Nord russe. — Le choléra. — Le Jour des Morts. — Pierre Tchaïkowsky et ses œuvres. — Antoine Rubinstein. — Les dernières prédications de Tolstoï. — Le centenaire d'Odessa.

Le Tsar est mort, vive le Tsar !

Quelque profond qu'ait été l'attachement de la Russie pour l'empereur Alexandre III, les esprits actuellement, par la force des choses, se tournent vers Nicolas II ; on croit reconnaître dans le nouveau souverain non seulement une ressemblance physique avec Alexandre II, mais le désir de continuer les grandes réformes entreprises sous le règne de son grand-père.

Pendant ces derniers mois, les journaux quotidiens ont tenu leurs lecteurs au courant des événements précipités qui ont si douloureusement marqué la fin de cette année.

Le Monde Moderne consacrera à cette période mouvementée de la vie russe une étude approfondie, quand la fièvre de l'actualité, un peu calmée, permettra à l'historien une calme appréciation des hommes et des choses.

Je me contente pour le moment d'enregistrer les premiers événements du nouveau règne, dont le plus important est le mariage de l'empereur Nicolas II avec la princesse Alice de Hesse, la petite-fille de la reine Victoria.

Dans le monde de certains russophiles, on regrette le temps où le tsar choisissait une tsarine parmi les filles des boyards.

Cette cérémonie offrait certainement

plus de pittoresque et d'imprévu que les mariages princiers de nos jours. Le souverain envoyait dans les différentes villes et dans les provinces de l'Empire des émissaires spéciaux chargés de recruter, avec le concours des autorités locales, les plus belles jeunes filles du pays, et de les envoyer toutes à Moscou, au Kremlin. Les candidates étaient alors soumises, dans le palais du tsar, à un nouveau triage, fait cette fois par les courtisans, et les jeunes filles qui étaient sorties victorieuses de cette nouvelle épreuve étaient seules admises auprès du tsar, qui arrêtait son choix définitif sur une des élues.

Lorsque Ivan le Terrible voulut se marier, deux mille fiancées lui furent amenées. Il en distingua d'abord vingt-quatre, puis, après un long examen de leur beauté et de leur esprit, assure le chroniqueur du temps, il en retint douze, pour donner la préférence à Marfa Sobakine, la fille d'un marchand de Nijni-Novgorod.

Un contemporain d'Ivan le Terrible raconte que « les fiancées du tsar, amenées de tous les coins de la Russie, habitaient la même maison. Dans chaque chambre il y avait un trône et tout autour douze lits. Ivan le Terrible, accompagné d'un vieillard, venait s'asseoir sur le trône, et toutes les fiancées, parées de leurs plus belles robes, défilaient l'une après l'autre autour du trône et faisaient au tsar une révérence jusqu'à terre. Ivan le Terrible les admirait et leur jetait sur les épaules, à toutes indistinctement, des mouchoirs brodés d'or et d'argent et semés de perles; mais à celle qu'il choisissait pour tsarine, il présentait, avec le mouchoir, l'anneau des fiançailles. »

Aussitôt, on introduisait l'élue dans les appartements du tsar, et, après lui avoir fait dire une prière, on posait sur sa tête la couronne de fille de tsar, et elle était sacrée princesse. Elle recevait également un nouveau nom.

Malgré la variété et l'intérêt d'une semblable élection, on aurait tort de regretter les coutumes byzantines; le prosaïque mariage moderne à l'européenne a l'avantage de ne pas troubler la paix de l'Empire. Autrefois, le choix de la fiancée du tsar éveillait à la cour tant de rivalités et d'intrigues, que chaque mariage du souverain était accompagné d'incidents tragiques. On cite, entre autres, les fiançailles du tsar Alexis Mikhaïlovitch, le père de Pierre le Grand. Le tsar avait choisi, parmi les deux cents fiancées qu'on lui avait présentées, la gracieuse Eufimie Vsevolojskaja qu'il aimait passionnément. Mais le favori du tsar, Morosoff, avait décidé que le monarque épouserait la fille du boyard Miloslavski; aussi prit-il toutes ses mesures pour perdre la fiancée élue. Il ordonna aux femmes qui devaient coiffer la jeune fiancée de lui attacher les cheveux sur la tête, si étroitement serrés, qu'il lui soit impossible de résister longtemps à cette souffrance atroce. Cet ordre fut si ponctuellement exécuté que lorsque le tsar voulut poser la couronne sur la tête de la jeune fille, elle tomba évanouie. Morosoff déclara aussitôt, à haute voix, que la fiancée du tsar était épileptique et qu'elle ne pouvait devenir tsarine. La pauvre jeune fille fut séance tenante chassée du palais, son père mis en accusation pour avoir voulu dissimuler au tsar la terrible maladie dont sa fille était affligée, et toute la famille déportée en Sibérie.

Pierre le Grand fut le premier tsar qui rompit avec ces anciens usages et qui ordonna que dorénavant les empereurs de Russie choisiraient leurs femmes parmi les princesses des cours régnantes.

Peu avant sa mort, Alexandre III a donné un nouveau gage de sa politique antibelliqueuse en plaçant en première ligne les questions d'ordre économique. Il s'est préoccupé tout spécialement d'augmenter les voies de communication dans toute l'étendue de l'immense territoire russe. Jusqu'ici, la majeure partie de la Russie, tout l'Orient et tout

le Nord de ce vaste empire, était vierge de chemins de fer. C'est avec une très vive satisfaction que les Russes ont accueilli les ukases du tsar décrétant la construction du transsibérien, ainsi que d'une ligne sur Arkhangel.

Les Russes se disent, non sans raison, que puisque la petite principauté de Finlande, qui se trouve dans les mêmes conditions climatériques que le Nord russe, a pu obtenir une culture riche et florissante, les provinces des bords de la mer Blanche peuvent espérer les mêmes résultats. La ligne d'Arkhangel aboutira à Moscou, mais à côté de la ligne principale on étendra des embranchements qui sillonneront toute cette vaste province, plus grande que la France tout entière. On construira également un port polaire, afin de mettre cette région en communication plus directe avec la mer du Nord. Nous allons assister à une transformation complète de la contrée dans un avenir assez prochain.

Pour le moment, le Nord russe appartient aux Samoyèdes et aux hermines, et comme toute cette riche faune forestière va disparaître à mesure que la locomotive pénètrera dans ces solitudes, il n'est pas sans intérêt d'assister une dernière fois, avec l'écrivain russe Maximov, à la chasse au renard blanc, une des particularités de cette région.

Le renard blanc a la queue duvetée de notre renard, mais son museau est moins pointu, et ses oreilles moins arrondies et moins longues.

Il se creuse des terriers à plusieurs issues. La femelle entre dans le terrier au mois d'avril pour mettre bas, et, à ce moment, perd sa fourrure blanche.

Au mois de juin, les petits grandissent; mais ils ont encore la peau lisse ainsi que leurs parents. En août, le dos du père, de la mère et des petits se couvre de duvet gris; en octobre, ils sont entièrement revêtus d'une fourrure grise, et ils ne deviennent blancs qu'en décembre.

Sa robe lustrée se confondant, aux pâles rayons du soleil, avec l'éclat de la neige, le renard blanc marche sans crainte à la recherche d'une proie, toujours seul, rarement accompagné d'un autre renard, effaçant avec sa queue toutes traces de son passage; il évite les trappes et les rêts, et arrive au lac, où il se montre très adroit à la pêche.

De temps en temps, flairant l'air, le petit animal dresse tout à coup ses oreilles rondes, tremble de tout son corps et tombe aux aguets sur la neige. Son odorat subtil a flairé les émanations de son ennemi.

Enfin, ses yeux perçants voient sortir de la forêt un chasseur à cheval, armé d'un fusil. Le petit animal ne croit pas que son heure soit si proche; il ne recule pas, mais se lève et continue à suivre son chemin en avant, toujours en avant; sa fourrure élégante étincelle comme de l'argent au soleil.

Le chasseur, qui connaît bien les habitudes de sa proie, s'efforce de ruser avec elle. Toutes les fois que le renard s'arrête pour regarder, l'homme tourne son cheval du côté opposé, comme s'il allait passer outre La pauvre bête s'y fie, ralentit sa course, et, comme pour se reposer, tombe sur la neige et ne se relève pas jusqu'à ce que l'ennemi, qui trace des circuits toujours plus étroitement rapprochés, se trouve à portée d'un coup de fusil.

Le renard blanc reste immobile à la même place, observant attentivement les détours du cheval; enfin, lorsqu'il voit le canon du fusil braqué sur lui, il allonge la tête sur la neige et cache son museau entre ses petites pattes. Il a perdu tout espoir, ne voyant aucune issue, aucun moyen de salut; la balle l'atteint directement à la tête, le fait tressauter sur place dans les convulsions de l'agonie, puis il retombe sur le flanc, et sa queue duveteuse s'étale sur la neige rougie de sang chaud.

Avec la locomotive, une nouvelle civilisation pénètrera dans ces régions boréales. On compte pour défricher le pays sur le concours des paysans des gouvernements du centre, qui souffrent de

l'exiguïté de leurs propriétés. Quelle métamorphose subira ce pays sous le soc du moujik? Le paysan russe est apte à s'adapter à tous les climats et à se plier à tous les métiers; qui peut prédire quel sera le résultat de ses efforts? Mais on est en droit d'attendre beaucoup de lui.

Le choléra n'a pas encore entièrement désarmé, mais il tend à disparaître. L'ignorance où se trouve le peuple, en Russie, des lois les plus élémentaires de l'hygiène est certainement la principale cause de la persistance de l'épidémie. Le moujik ne croit pas beaucoup au médecin et encore moins à la médecine, mais il tient mordicus à ses coutumes, et aucun raisonnement ne prévaudra contre ses traditions. Depuis des siècles, il a l'habitude, le second lundi de Pâques, d'aller visiter les tombes de ses morts. Inutile de lui dire que l'existence du choléra rend toute agglomération d'hommes et tout excès dangereux, il ne renoncera pas, pour cela, à célébrer une fête que ses ancêtres ont toujours observée. Le Jour des Morts, en Russie, ne coïncide pas comme ici avec l'automne et la chute des dernières feuilles; au contraire, c'est au printemps, en pleine sève de renouveau, que le moujik rend hommage à ses morts; aussi les associe-t-il à sa fête de famille à l'entrée de la belle saison, plutôt qu'il ne se lamente sur leur absence. Comme l'indique le *Retour du cimetière,* le petit tableau de genre du peintre Tabourine, que nous reproduisons ici, c'est un jour de liesse et de bombance. Toute la famille passe la journée au cimetière à se promener dans les allées bordées de tombes, en écoutant le chant des oiseaux et en croquant à belles dents des gâteaux et des œufs, tout ce qui reste des friau-

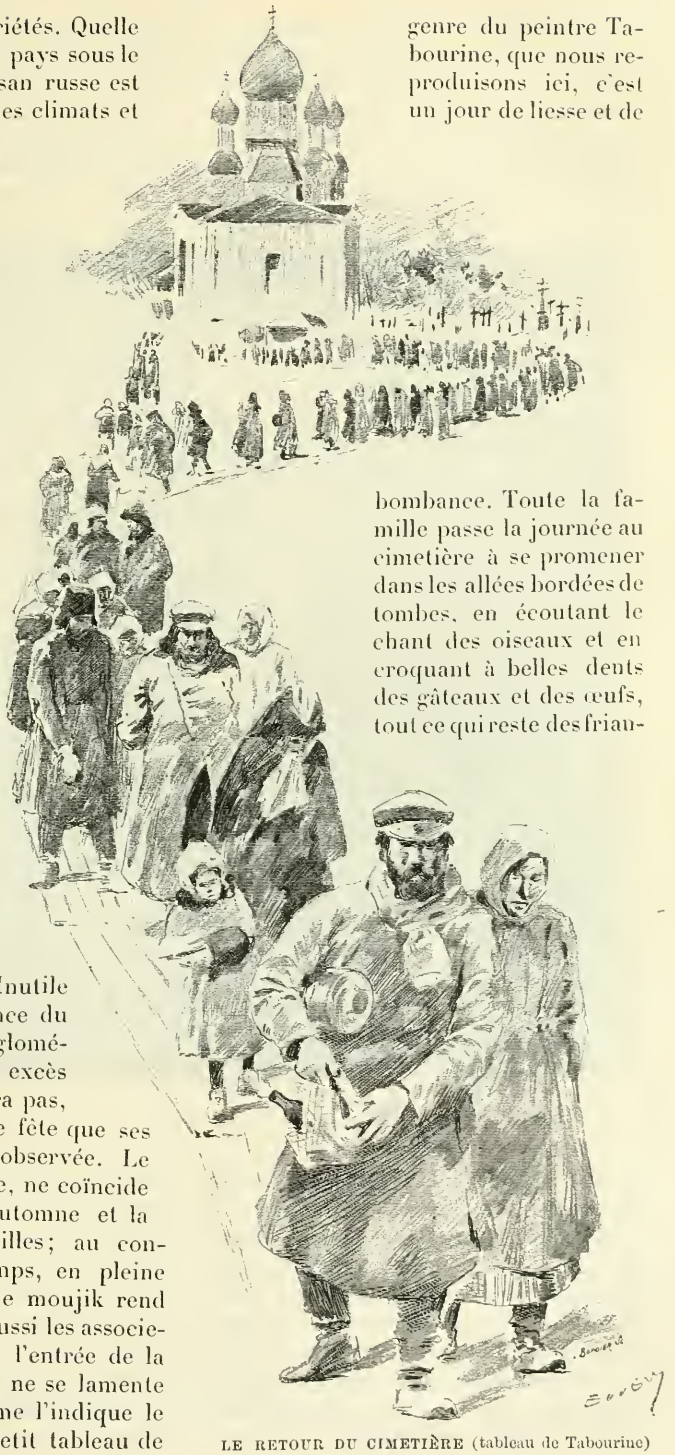

LE RETOUR DU CIMETIÈRE (tableau de Tabourine)

dises de Pâques. La marche en plein air donne soif, le moujik s'est muni d'une ample provision de vodka. Dans le midi de la Russie, le pope encourage ces collations, il reçoit en quelque sorte la dîme des gâteaux et des œufs qu'il revend à de petits marchands, qui, de temps immémorial, se livrent à ce trafic. Cette année, le choléra ayant mis le deuil dans beaucoup de familles, les cimetières ont été envahis le Jour des Morts par une foule plus compacte que de coutume.

C'est encore le choléra qui a frappé en pleine maturité de talent une des plus grandes gloires de la Russie, Pierre Tchaïkowsky. Ce génial compositeur russe est déjà très apprécié en France, et le théâtre de Nice se prépare à donner cet hiver *Onéguine*, un drame lyrique de Pierre Tchaïkowsky.

Pour la première fois, dans les annales de l'art russe, on a vu, selon la volonté expresse du tsar, un artiste recevoir l'honneur d'obsèques nationales. Ce n'a été, dans tout l'Empire, qu'un cri: « Depuis la mort de Pouchkine, la Russie n'a pas fait de perte plus cruelle. »

TCHAIKOWSKY

Esprit sain. Tchaïkowsky n'a pas tenté de confondre tous les arts en un seul, selon la théorie de Wagner, mais il s'est attaché à illustrer musicalement le patrimoine lyrique et dramatique que des poètes comme Pouchkine et Gogol ont laissé à l'humanité.

Sous ce rapport, il y a une grande analogie entre Tchaïkowsky et Tourguéneff; Tchaïkowsky est l'évolution musicale de Pouchkine, comme Tourguéneff en est l'évolution littéraire.

Il y a déjà quinze ans que Tchaïkowsky a créé le vrai drame lyrique, dans lequel vivent et souffrent non pas des demi-dieux, non pas des fantômes, mais des êtres semblables à nous, des hommes et des femmes comme nous en voyons tous les jours, avec de grandes et de mesquines passions... La transformation que Gogol et Tourguéneff ont accomplie dans le roman, Tchaïkowsky l'a réalisée dans

l'opéra. N'est-ce pas là l'idéal du drame lyrique auquel tend également la jeune école française?

Tchaïkowsky laisse, en outre, plusieurs poèmes symphoniques et six symphonies, qui sont des œuvres immortelles. Quatre jours avant sa mort, le maître dirigeait lui-même sa dernière symphonie, qui, coïncidence bien frappante, est un véritable chant du cygne.

Pour la première fois dans l'histoire de la musique, Tchaïkowsky termine sa symphonie, non par un *allegro* ou un *presto,* mais par un *adagio,* qui commence par une mélodie vive en majeur et qui finit en mineur par un sourd *morendo* dans le registre le plus bas de l'orchestre, comme s'il décrivait la mort lente d'un héros...

La Russie entière se préparait à commémorer l'anniversaire de la mort de Pierre Tchaïkowsky, lorsqu'un nouveau deuil artistique est venu l'attrister. Antoine Rubinstein a succombé à Péterhoff, dans sa villa, à un anévrisme. Si Rubinstein n'a pas chanté les joies et les peines de la Russie, comme l'ont fait Glinka et Tchaïkowsky, il est le premier parmi les grands musiciens de son pays qui se soit occupé d'initier le peuple russe, profondément musicien d'intuition, à la science des rythmes.

Le monde entier a proclamé Rubinstein le plus grand des virtuoses, mais son talent de compositeur a été souvent discuté. Il comptait pourtant au nombre de ses admirateurs quelques-uns des plus remarquables musiciens de son temps. Je me rappelle avoir entendu Pierre Tchaïkowsky louer avec enthousiasme les beautés des œuvres de son émule et ami. Esprit très indépendant, Rubinstein tenait l'opéra en médiocre estime, et, intimement convaincu que « la musique commence où la parole s'arrête », il eût peut-être mieux fait de s'en tenir à la musique symphonique. Des morceaux de premier ordre sont parsemés dans tous ses écrits, et bien que la forme n'en soit pas nouvelle, ils tiendront toujours une place honorable dans la musique classique. Rubinstein était un artiste et non un batailleur, et nous vivons dans un temps de *lutte pour l'art.*

L'art russe a subi, cette année, une autre perte en la personne du peintre

RUBINSTEIN SUR SON LIT DE MORT

Nicolas Nicolaévitch Gay, dont les tableaux, sur des sujets religieux, ont produit une profonde sensation en Russie.

Nicolas Gay était d'origine française; son arrière-grand-père avait émigré vers la fin du siècle dernier, mais son père était déjà tout à fait Russe.

Nicolas Gay est né à Voronège, le 17 février 1831. Il fut élève de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Son premier grand tableau, *Saül chez la magicienne,* lui a valu une médaille d'or. En 1863, il exposa un grand tableau religieux, la *Sainte Cène,* après lequel il passa à un sujet historique: *Pierre Ier et le tsarévitch Alexis.* Dans les dernières années de sa vie, il revint à sa prédilection, à des thèmes religieux et mystiques : *le Crucifiement,* et *Qu'est-ce que la vérité?*

Gay était devenu un fervent adepte

des nouvelles théories de Tolstoï et cherchait à propager le néo-christianisme du grand romancier russe par ses tableaux.

Bien que l'auteur de *la Guerre et la Paix* ait abandonné le roman, c'est toujours lui qui captive l'attention du public lettré en Russie. On va en pèlerinage à *Yasnajia Poliana*, la propriété de Tolstoï, dans le gouvernement d'Orel, et l'on recueille chacune de ses paroles, comme si elles tombaient de la bouche d'un apôtre. En ce moment, la grande préoccupation du romancier est de prêcher l'abolition de la guerre et l'alliance universelle de tous les peuples.

Tout dernièrement, le comte Léon Tolstoï a été appelé à se prononcer sur l'utilité et l'opportunité de la langue universelle *l'Esperanto,* créée en 1887 par un médecin russe, le docteur Sammenthoff. L'auteur d'*Anna Karénine* n'hésita pas à donner son approbation à cette tentative.

Les fêtes du centenaire de la ville d'Odessa, la reine de la mer Noire, la Palmyre russe, viennent d'affirmer avec éclat la toute-puissance de la paix faisant, dans l'espace d'un siècle, d'un désert aride, un des centres du commerce et de l'industrie de l'univers! Il y a cent ans, en 1794, pendant la seconde guerre turco-russe, les Russes prirent d'assaut un misérable village turc fortifié, appelé Khadjibei. Ce n'était qu'un amas de quelques huttes de pêcheurs, et tout autour s'étendait le désert du steppe, sans une source ou un ruisseau et sans arbustes. A cette même place, s'élève aujourd'hui une des plus belles villes non seulement de la Russie, mais de l'Europe, une ville dont le commerce rayonne dans le monde entier. La France a le droit de se glorifier de cet épanouissement rapide de la civilisation au bord de la mer Noire, car c'est en grande partie l'œuvre de deux de ses fils : le duc de Richelieu et le comte de Langeron. Lorsque le duc de Richelieu arriva à Khadjibei, surnommé Odessa, avec la mission d'y fonder une ville, il ne prévoyait pas qu'il serait un peu plus tard rappelé en France par la Restauration, et il se dévoua, avec la passion d'un réformateur, à l'œuvre qui lui était confiée : il s'agissait, avant tout, de peupler ce désert. Richelieu fit venir des Marseillais, des Italiens, des Grecs, qui apportèrent la vie européenne dans ce pays barbare. L'élément russe fut fourni par les serfs de la Russie centrale, qui s'enfuyaient de chez leurs seigneurs et qui trouvèrent un refuge à Odessa. Richelieu ne se contenta pas de tolérer la présence de ces affranchis dans sa nouvelle colonie, il l'encouragea et s'en trouva très bien. La situation géographique d'Odessa, qui en fait le port le plus favorable à l'exportation de la Russie en Europe des produits de l'Ukraine, de la Podolie et de la Nouvelle Russie, a sans doute puissamment contribué au développement gigantesque de la ville et de tout le pays qui l'environne. Il n'y a pas, dans l'histoire de la Russie ni même de l'Europe, d'exemple d'une ville dont l'accroissement ait été aussi rapide. Pendant ce siècle, la population d'Odessa a doublé tous les vingt-cinq ans.

En 1829, d'après le premier recensement, Odessa comptait 51,988 habitants : — en 1854, plus de 90,000; — en 1873, 193, 513, et enfin, en 1892, 340,526. A la gloire des fondateurs d'Odessa, on doit rappeler que cette ville n'est pas, comme bon nombre de cités américaines aussi rapidement formées, un amas informe de bâtiments, de dépôts, de magasins, de railways et d'ascenseurs, mais un véritable centre artistique d'où le goût du beau se répand à travers les steppes infinis. Le duc de Richelieu a donné à la nouvelle ville l'aspect architectural d'une ville française du Midi, et les nombreux colons marseillais et italiens ont perpétué à Odessa ces traditions d'élégance. C'est le duc de Richelieu qui a fait construire l'escalier monumental de deux cents gradins de granit, qui va du boulevard Nicolas, d'où le regard domine les trois ports d'Odessa, à la petite église élevée au bord de

la mer, et qui fut le premier édifice chrétien de la cité. C'est encore Richelieu qui, au commencement de ce siècle, dota Odessa d'un théâtre. Pouchkine, exilé de Saint-Pétersbourg, se réfugia dans la ville de Richelieu, et dans un de ses plus célèbres poèmes montre son héros Onéguine écoutant, dans le théâtre d'Odessa, les divines mélodies de Mozart et de Weber. Ce théâtre a subi beaucoup de vicissitudes, et il a été à plusieurs reprises reconstruit, jusqu'en 1873 où un incendie le détruisit totalement. Pendant quinze ans, la ville resta sans théâtre; mais tout dernièrement, pour se dédommager de cette longue privation, Odessa s'est accordé le plus bel Opéra de la Russie. Ce magnifique édifice a été construit sur les plans d'architectes viennois et n'a pas coûté moins d'un million six cent mille roubles. Le théâtre d'Odessa est remarquable par la splendeur de la salle et de ses décorations, par sa ventilation parfaite, l'heureuse disposition des sorties et de l'éclairage, et le prix modique des places. Ce théâtre, à bien des égards unique en Europe, mérite à lui seul le voyage d'Odessa, et la ville de Richelieu en est fière à juste titre. Cette légitime satisfaction n'exclut pas un regret : ce splendide temple de l'art manque souvent de prêtres et de fidèles... Mais on pourrait citer des théâtres de villes qui comptent plus de cent ans d'existence et qui subissent la même humiliation.

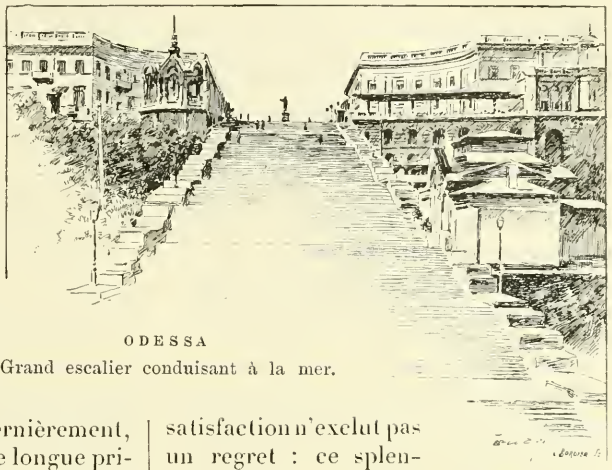

ODESSA
Grand escalier conduisant à la mer.

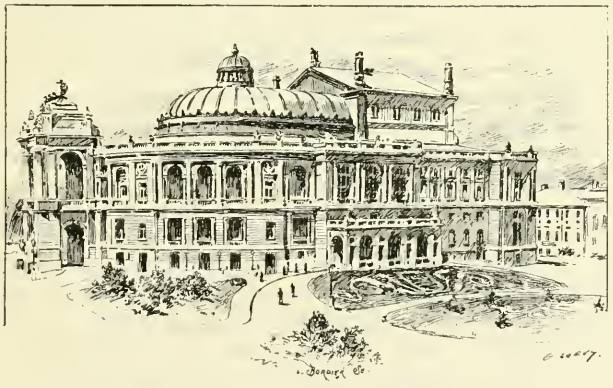

ODESSA. — Le grand théâtre.

La jeune Palmyre russe a fait de son mieux pour faire renaître, sur les rives désolées de la mer Noire, l'antique splendeur des colonies grecques et romaines. Elle fait plus encore : tout dernièrement, en célébrant son premier centenaire, Odessa a décidé la fondation de quatre nouvelles écoles professionnelles et artistiques gratuites, qui contribueront certainement à donner un nouvel éclat à ce phare civilisateur allumé en face de l'Asie par une main française.

Michel Delines.

MÉDECINE ET BICYCLETTE

Titre bien alléchant, chronique toute d'actualité, n'est-il pas vrai! Mais — il est facile de le prévoir — lecteurs et lectrices ne se résoudront, sans doute, à parcourir d'un œil distrait cette ébauche que si, à l'avance, l'auteur lance sa profession de foi. Pour se conformer à certains usages politiques, le soussigné n'hésite pas et le déclare à haute voix : il est cycliste. C'est tout dire. L'aveu fait, efforçons-nous d'abattre... du terrain. N'est-ce point là l'ambition unique de tout véloceman, digne de porter ce nouveau titre de moderne noblesse!

Chicanons d'abord sur les mots, la chose en vaut la peine. Quand, en l'an de grâce 1894, on se dit cycliste, cela signifie bicyclettiste. Voilà ce qui était indispensable à dire, et qu'on se le répète. Le médecin ne saurait s'intéresser, en effet, aux monocycles, aux cycles, ou même aux grands bicycles tout courts : c'est au moins la bicyclette qu'il lui faut pour les gens bien portants, et parfois le tricycle pour ses malades. Hourra donc pour la bicyclette, car on peut la déclarer véritablement hygiénique.

Je ne suis pas, hélas! on s'en doute un peu, un des premiers Diafoirus à crier bien haut les merveilles et les bienfaits de la vélocipédie! Et c'est rendre ici justice à ces vaillants innovateurs que de citer leurs noms; j'ai nommé les docteurs Jennings, Courtaud et Tissié, et tous les chroniqueurs médicaux, qui abondent désormais dans la presse spéciale, et qui ont contribué au triomphe de la bonne cause. Honneur à ces vaillants pionniers!

Plusieurs problèmes de vélocipédie intéressent désormais la médecine ; mais trois d'entre eux sont surtout dignes d'une discussion technique. Ce sont les seuls que nous croyons devoir aborder aujourd'hui : 1° l'influence sur l'organisme humain de l'usage modéré de la bicyclette, soit qu'il s'agisse de l'homme sain, soit même d'un malade, et, en particulier, des surmenés, des fatigués par des travaux de cabinet trop prolongés ou par une vie trop sédentaire et trop recluse; 2° la vélocipédie chez la femme; 3° la gravité des accidents et des affections que peut entraîner parfois l'abus de ce mode de locomotion — à la vérité, un abus véritable, car le cyclisme, à dose modérée, n'a jamais nui à qui que ce soit.

C'est en étudiant les phénomènes qui se passent chez le débutant qu'on saisit nettement les modifications bienfaisantes provoquées dans la santé générale par le simple fait de rouler sur deux roues et en plein air. Je n'ai pas à insister ici sur les premières leçons, sur les difficultés que d'aucuns éprouvent à se mettre et à se tenir en selle. Dans ces premières tentatives, il s'agit, certes, d'équilibre à obtenir et à garder; mais point n'est besoin d'être un gymnaste entraîné et d'être propriétaire de muscles parfaitement éduqués, répondant avec précision aux ordres du système nerveux. Après quelques essais, le moins adroit, s'il n'est retenu par un sentiment de peur exagéré, arrivera à vaincre les difficultés.

Tous les manuels du bon cycliste donnent, d'ailleurs, sur ce point, des détails fort circonstanciés; et, ne devant point aller sur leurs brisées, je me borne à quelques conseils sur la meilleure manière d'enfourcher le Pégase de fer, pour ne pas dire le nouveau « cheval de bronze » ! C'est, n'est-il pas vrai, rester dans le domaine de la prudence, autrement dit de l'hygiène des accidents.

Il est bon de ne pas commencer seul à livrer bataille à son instrument; réservons ces fanfaronnades aux tempéraments fougueux, que rien n'arrête. A ceux-là sont permises toutes les audaces, couronnées souvent de succès : *Audaces*

fortuna juvat. Mais un jeune homme bien posé devra avoir un maître; *a fortiori* une jeune fille : l'expérience d'autrui profite toujours aux novices. Lors des premiers exercices, qui consistent à apprendre à se soulever du sol et à s'élancer gracieusement sur la selle, on n'oubliera pas de poser très franchement le pied sur le marchepied; sinon la bottine glisse et la jambe est susceptible d'être éraflée par la saillie de ce dernier. Plus tard, au moment où l'on sera capable de donner les premiers coups de pédale, il est indispensable de s'exercer sur une piste où l'on soit bien seul, et non sur une route fréquentée par de nombreuses voitures. Dans ces cas, en effet, le débutant peut être surpris, perdre la tête, oublier tout, être bousculé et tomber de machine avec plus ou moins de précautions. Quand on s'aperçoit que l'équilibre va ainsi manquer, au début surtout de son éducation, le mieux est de se laisser tomber sans crainte à l'écart des voitures, sans se raidir, sans aucun effort, sans jeter les bras en avant, en faisant le mort : il faut imiter l'exemple du jockey, se laissant volontairement glisser à bas de son cheval au galop. Il est rare qu'en procédant ainsi on n'en soit pas quitte pour une contusion légère.

Les premiers tours de roue, surtout sur une chaussée empierrée et accidentée, sont toujours, même quand on dispose d'une très bonne machine, extrêmement fatigants. Au bout de peu de temps, le cycliste inexpérimenté entre en sueur et transpire véritablement d'une façon effrayante. Quand il est un peu obèse, quand il n'est nullement habitué aux longues marches, à la natation, etc., la sudation est considérable. Encore en équilibre très instable sur sa machine, qu'il est contraint de surveiller constamment, les mains raidies sur le guidon et les bras presque contracturés (ce qui est mauvais, mais instinctif au début), il dépense une grande somme d'énergie à faire mouvoir ses pédales : au sens purement mécanique du mot, il travaille d'une manière exagérée. Les choses s'aggravent encore, si l'instrument n'est pas de premier choix, si l'on n'use que de caoutchoucs pleins, si la route est mauvaise. En quelques minutes, le cycliste est, comme on dit vulgairement, littéralement en nage.

Une telle suée n'a rien que de très hygiénique; mais à deux conditions : 1° de ne pas la pousser trop loin; 2° de rentrer immédiatement au logis, la course d'essai terminée, et de changer complètement de vêtements. Une ablution complète à l'eau tiède est alors tout indiquée; et un tub, pris à ce moment, sera véritablement exquis, en faisant disparaître toute fatigue; de même un bain chaud. On ne doit pas avoir recours à l'eau froide, avant que la peau soit aguerrie par un entraînement systématique. On peut, bien entendu, activer davantage les fonctions de la surface cutanée en se faisant frictionner à la brosse de crin ou de chiendent; mais il vaut mieux réserver ces procédés d'exception aux personnes qui montent à bicyclette dans le but de traiter une affection sérieuse.

Le second phénomène que produit l'exercice du vélocipède, c'est une activité toute spéciale de la respiration. Les muscles puissants des membres inférieurs et surtout des cuisses travaillant outre mesure, ces masses charnues produisent en quelques instants des quantités considérables de déchets organiques et principalement d'acide carbonique, qui ne peut s'échapper que par les poumons.

Au bout de quelques kilomètres, les mouvements expiratoires se précipitent donc chez tous ceux qui ne sont pas encore adaptés, entraînés, comme on dit. Par suite, le thorax se dilate aussi profondément que possible, et il pénètre dans la poitrine une quantité d'air notable. Malheureusement, quand on n'a pas encore l'habitude de l'instrument et d'une allure rapide, on sait mal respirer, ou plutôt on ignore complètement comment il faut le faire. Si l'on continue trop longtemps sa route, les combustions deviennent trop intenses, et, le balayage

de l'air se faisant mal dans le poumon, par insuffisance des expirations, on arrive à l'essoufflement, phénomène comparable à celui qu'on observe quand un cerf aux abois est forcé, quand le cheval emballé, à la fin d'une course folle, tombe presque foudroyé.

Comme bien on pense, il faut à tout prix se garder de pousser aussi loin un exercice excellent. Il ne faut jamais dépasser sa limite de résistance, et, dès qu'on se sentira fatigué, le meilleur sera de s'arrêter. En quelques minutes, d'ailleurs, la fatigue aura disparu par un mécanisme facile à saisir.

Au fur et à mesure qu'on s'entraîne, on recule la limite de cet essoufflement, mais jamais à une distance bien grande. Tout dépend des circonstances individuelles et d'une foule de facteurs indépendants du cycliste et impossibles à prévoir.

Certes, chez les habitués du vélocipède, qui ne « s'emballent pas trop », l'essoufflement se rencontre rarement : ceux-là ont la sagesse de se tenir dans des limites raisonnables, et, dès qu'ils le soupçonnent, ils ralentissent considérablement la marche. Il y a pourtant certain essoufflement qui est moins dangereux et qu'il faut connaître : c'est celui qui se produit tout à fait au début, chez les novices, au moment précis où le corps semble éclater, pour ainsi dire, sous la pression de produits délétères; où l'enveloppe cutanée elle-même doit entrer en action pour contribuer à leur élimination, en un mot au moment où la sudation commence. Mais ce phénomène n'a pas d'inconvénient : dès que la peau fonctionne, un émonctoire nouveau s'est ouvert et l'évacuation des matériaux usés par le travail musculaire est désormais assurée, jusqu'à ce qu'on parvienne à la limite de l'essoufflement vrai.

Chez les coureurs de profession, chez les amateurs enthousiastes, chez ceux qui, suffisamment entraînés, peuvent affronter les effets de l'emballement, le moment dangereux est reculé très loin; mais ils doivent toujours compter avec lui. Il faut donc tout faire pour l'éviter, pour le tenir à distance, pour ne pas forcer le cœur : ce qui conduirait aux plus fâcheuses conséquences. Pour y parvenir, le secret consiste à apprendre à respirer, c'est-à-dire à introduire dans le thorax un demi-litre d'air environ à chaque mouvement respiratoire. On y arrivera sans peine si l'on a l'habitude de la course, de la natation, car aucun de ces exercices n'apprend mieux à se servir de ses muscles thoraciques. Le résultat voulu s'obtient, en tout cas, en inspirant exclusivement par le nez et en expirant par la bouche. L'inspiration par la cavité buccale est en effet des plus mauvaises; elle provoque une foule d'ennuis, à moins que le sujet ne soit extrêmement soigneux de ses dents : la langue devient pâteuse, se tuméfie par congestion vasculaire, et l'on éprouve une sorte de constriction de l'arrière-gorge qui peut devenir très pénible. Pour faciliter l'inspiration par le nez, on a imaginé un dilatateur des narines, dont certains coureurs se servent.

Dans les circonstances ordinaires, dont nous nous occupons seulement ici, nous en rejetons l'emploi, quoique l'instrument procure un bien-être réel, et retarde, diminue ou empêche, suivant les cas, la sudation et l'essoufflement. Sous prétexte de respirer mieux, en réalité pour aller plus vite, on s'affuble d'un appendice disgracieux : n'est-il pas plus simple et plus prudent de modérer son allure !

Le principe à retenir est donc : *inspiration nasale, expiration buccale.* Avec ces quatre mots, on peut franchir l'espace. Ce qui revient à dire que pour voyager loin, à bicyclette comme à cheval, il faut ménager le cavalier.

Quand le vélocipédiste de la période des exercices du début est passé à la phase où on peut le considérer comme adapté à sa machine, à la phase où les deux appareils, humain et mécanique, ne font pour ainsi dire plus qu'un, deux faits se sont produits. Le premier a trait, sinon à une dilatation réelle de la cage

thoracique, du moins à un développement assez marqué des muscles du thorax, dû à l'énergie et à la répétition des mouvements respiratoires, surtout en pays de montagnes. Il ne faut pas croire, en effet, que la bicyclette n'agit pas sur les muscles de la partie supérieure du tronc; elle développe même les membres antérieurs. Et son intervention n'y est pas moins nette, pour être moins marquée, qu'aux membres inférieurs.

Le second fait consiste dans le développement très accentué de quelques muscles du train postérieur, de ceux qui fatiguent le plus quand on use et abuse du vélocipède. Ceux qui augmentent de volume sont surtout les extenseurs de la jambe : le triceps crural en particulier, ce gros muscle qui est en avant de la cuisse. On s'en aperçoit d'ailleurs à la seule inspection des membres inférieurs, à moitié nus, des coureurs de profession. Immédiatement au-dessus et de chaque côté de la rotule, quand le sujet est debout, on voit se dessiner deux énormes saillies qui indiquent à l'anatomiste que deux parties du triceps, les deux vastes, ont acquis une puissance respectable.

Certains muscles de la jambe sont aussi très développés chez quelques professionnels, surtout les jumeaux et le soléaire, c'est-à-dire les muscles qui forment le mollet. On prétend que cela ne s'observe que si le vélocipédiste a l'habitude (ce qui est de règle) de poser seulement la pointe du pied sur la pédale.

De là à conclure que le cyclisme développe les mollets, il n'y a pas loin, quoique le mollet... élégant ne soit pas exclusivement composé de parties musculaires; mais il est certain qu'un exercice modéré donne à la jambe une forme... très distinguée. Et cette acquisition n'est certes pas à dédaigner pour ceux ou celles qui désirent briller de ce côté. Malgré l'influence réelle de la bicyclette sur les membres inférieurs, le véloceman ne se fait pas, comme le cavalier, remarquer par une démarche spéciale. C'est seulement quand il a les jambes nues ou prend un bain de mer que ses vigoureuses saillies musculaires dénoncent ses habitudes et témoignent de son sport préféré.

Le vélocipède est-il à la portée de tout le monde, du petit comme du grand, de la femme comme de l'homme? Questions capitales, qui ont jadis passionné les médecins, mais qui semblent aujourd'hui résolues. L'âge d'abord doit entrer en ligne de compte. Il est inutile de laisser les trop jeunes enfants suivre l'exemple de ceux qui, grimpés à grand'peine sur une haute machine, ont de réelles difficultés à actionner de leurs jambes trop petites des pédales trop résistantes. Dans ces conditions, l'enfant prend des poses vicieuses, se fatigue outre mesure et, au lieu de lui être utile, un tel exercice peut parfois produire, si l'on n'y prend garde, des résultats désastreux (affolement du cœur, palpitations, dilatation aiguë du cœur droit, etc.).

On ne l'autorisera donc à apprendre à monter et surtout à faire des courses assez longues qu'à partir de douze à treize ans; et on ne le laissera sortir seul qu'à un âge plus avancé. Encore est-il indispensable de lui donner des instruments légers, bien conditionnés, à caoutchoucs pneumatiques si possible, de façon à diminuer la fatigue et les trépidations de la selle.

Les vieillards, pour bien des raisons, auront certains avantages à se contenter des jambes qu'ils ont encore, à moins qu'on ne leur recommande l'usage du tricycle pour des affections définies. Mais, après cinquante ou soixante ans, à quoi sert vraiment d'aller vite? N'arrivera-t-on pas assez rapidement au terme du voyage? Il ne faut pas oublier qu'à cette époque de la vie une simple chute, de nulle importance pour un jeune homme, peut avoir de terribles conséquences. On peut, quoique cela s'observe rarement, se fracturer un os tel que le fémur : on est, dès lors, presque cloué au lit pour la fin de ses jours.

Chacun sait cependant qu'à toute règle il y a des exceptions, qu'à cinquante ans, et même à soixante, certains hommes sont encore fort jeunes et très vigoureux. N'a-t-on pas d'ailleurs, comme on le répète tous les jours dans les cliniques médicales, seulement l'âge de ses artères? A ces vieillards restés verts, tout est permis. Combien, par contre, d'adolescents qui sont déjà dans des conditions tout autres, à moitié usés!

La bicyclette doit-elle être permise aux femmes? Gros problème, dont la solution intéresse bien des parents, bien des maris! Je ne puis, on le conçoit, aborder ici cette délicate question que par son côté scientifique, et laisse aux moralistes tout le domaine qui leur revient de droit. Mais, pour les terres où nous devons régner en maître, ma réponse est formelle. Avec les machines modernes, surtout les pneumatiques, toute femme bien portante peut, à partir de dix-huit ou vingt ans, se livrer sans nul inconvénient à ce sport désormais très distingué.

J'ajoute immédiatement : par contre, il sera absolument défendu à toute personne atteinte d'une affection organique dûment reconnue, quel que soit son siège; et le moindre abus ne doit pas être toléré. Même pour une femme en parfaite santé, il faut proscrire toute course de vitesse et de fond. De l'exercice, des promenades, du sport, voilà ce qui est bien; mais, à aucun prix, un entraînement à outrance. Ainsi envisagé, le cyclisme peut rendre, aux jeunes filles surtout, et même aux personnes âgées que de longues marches ennuient, des services inappréciables.

Les médecins compétents en la matière et vélocemen convaincus, encore sous l'influence de préjugés antiques et blâmant les tendances modernes au nom de raisonnements qui n'avaient de scientifique que le nom, n'ont pas voulu au début admettre ces idées. Mais depuis, devant les faits, ils ont dû s'incliner, dissimulant avec plus ou moins de bonne humeur leur indéniable dépit. Je pourrais aujourd'hui, en tout cas, citer nombre d'exemples de femmes de médecins très appréciés à Paris, et même de doctoresses en médecine, qui suivent vaillamment leurs époux ou leurs fils sous les murs ou aux portes de la capitale.

Bien des raisons plaident, d'ailleurs, en faveur de ce sport nouveau chez les femmes d'excellente santé. Elles acquièrent ainsi une plus parfaite aisance, une souplesse plus élégante, si j'ose ainsi parler, dans les divers mouvements, et partant plus de grâce dans la rue, dans les salons, dans les grandes circonstances! Rien n'assouplit plus les muscles, voire même ceux des membres supérieurs et de la cage thoracique, que l'usage fréquent de la bicyclette. On observe une précision plus nette dans la démarche, une réelle sûreté de coup d'œil. Le geste devient plus soigné, plus beau... Cet exercice donne à la femme ce qui lui manque si souvent, le sentiment de son individualité, de ses propres forces, une juste confiance en elle-même, qualités qui charment tant l'étranger chez les jeunes filles d'outre-mer, qui en font de véritables compagnes intellectuelles, et qui, dans notre civilisation moderne, toute de lutte, vont devenir de plus en plus précieuses pour les épouses sans fortune et sans nom.

Tout travail musculaire est, en outre, un dérivatif puissant à une série de tendances fort communes chez les jeunes filles désœuvrées des villes, dont l'imagination est sans cesse en éveil, dont l'esprit est troublé chaque jour par des lectures aussi répétées que malsaines. Un de mes vieux maîtres, professeur de médecine dans une de nos écoles de province, aussi puriste qu'il est possible de le concevoir, père d'un essaim de jolies demoiselles, me contait jadis que chaque matinée, au bord de l'océan, il les obligeait à faire de longues promenades. « Sur le sable fin de nos dunes, au milieu des Carex et des Immortelles, disait-il, où elles respirent l'air si vivifiant et les embruns de la mer, mes fillettes oublient tous ces petits ennuis qui, à la

cité, deviennent à la longue des malaises, voire même de véritables troubles nerveux, qui sont insaisissables pour le thérapeute, mais qui détraquent de fond en comble toute la machine féminine. » Grands dieux! comme il avait raison! Les natures d'élite seules, chez les femmes, arrivent à triompher, sans le secours d'une hygiène parfaite, de ces dérangements dans les fonctions du système nerveux. Mais, chez la majorité d'entre elles, il faut de l'air, de l'exercice, des mouvements musculaires, un travail normal de la peau et des organes respiratoires : ce que procure avec largesse l'habitude de la bicyclette, mettant en jeu un grand nombre d'appareils, dont le fonctionnement régulier assure à l'être humain un bien-être incomparable, à défaut de l'équitation, sport à la portée seulement des demoiselles de haute ou noble origine.

Avec tous mes confrères, j'ajoute : par ce temps de neurasthénies et de névroses, quelques bons coups de pédale feront plus pour la santé, au temps où nous vivons, que tous les bromures et valérianates, que toutes les morphines et antipyrines du monde. Deux précautions sont toutefois à prendre : il faut savoir respecter certaines périodes et composer son costume d'une façon vraiment conforme aux données de l'hygiène.

Après n'avoir jusqu'ici que fait retentir les airs des bienfaits de la bicyclette, je ne voudrais point être accusé de n'avoir laissé entendre qu'un son; je termine donc en agitant quelques minutes l'autre cloche. Aussi bien cette dernière semble aujourd'hui un peu fêlée; mais comme d'aucuns, de temps à autre, la font encore vibrer, mes lectrices ne me pardonneraient pas d'avoir totalement étouffé les échos de ces bruits confus.

Certes, l'usage de la bicyclette peut présenter des inconvénients; il serait inutile de le nier. Pourtant, ce qu'il faut dire tout de suite, c'est que cet exercice n'est réellement dangereux que pour les fous qui ne savent rien faire sans modération. Il est indiscutable qu'un pavé, qu'un chien, qu'un obstacle quelconque peut vous faire tomber, qu'on est susceptible de se contusionner, de se faire une écorchure. Mais, dans la majorité des cas, ce n'est jamais bien grave, sauf dans les villes. On en est quitte souvent pour la peur.

On ne doit point mettre en doute les accidents plus graves, tels que les fractures du poignet, de la jambe ou de la clavicule, les luxations, les arthrites, etc.; mais il faut bien se rappeler que lorsqu'on use de l'omnibus, de la voiture, du chemin de fer, on court autant de dangers. Si l'on dressait une statistique comparée, on démontrerait facilement que les fractures sont bien plus communes, toutes proportions gardées, dans les chutes de voiture ou de cheval. Il est rare qu'on ait à enregistrer en rase campagne, pour la bicyclette, des traumatismes effrayants comme des fractures du crâne, qu'on observe encore avec une trop grande fréquence chez les cavaliers.

Certaines maladies, on le devine, contre-indiquent l'emploi du vélocipède : telles les affections organiques du cœur, suites de rhumatisme, de scarlatine. Mais il ne faut rien exagérer. Tout dépend de la période à laquelle est arrivée la lésion, de la façon dont on se sert de la bicyclette. Quand on est à l'époque où le muscle cardiaque se suffit à lui-même sans le secours d'aucun artifice, quand il possède assez de ressort pour lutter contre les obstacles que le sang rencontre sur sa route, un usage méthodique du vélocipède peut être conseillé, à condition, bien entendu, de n'aller jamais jusqu'à la fatigue, jusqu'à la sudation, et surtout jusqu'à l'essoufflement.

Plusieurs pathologistes ont signalé récemment des inflammations osseuses, des lésions intestinales, des troubles cardiaques, etc., chez les cyclistes. Indiscutablement, tout cela existe, et l'on ne saurait soupçonner la bonne foi de ces observations. Mais on ne le répétera jamais trop : il s'agit là d'abus mani-

festes ou des sujets prédisposés. D'autres fois, ces accidents se montrent chez des enfants débiles qu'on ne surveille pas, et à tort. Je crois moins aux phénomènes nerveux, tels que la céphalée et l'insomnie; s'ils se produisent, ils ont souvent d'autre cause qu'une promenade sur deux roues! De même, pour la tendance générale à la cyphose du rachis dans la région cervico-dorsale. Si l'on constate cette attitude vicieuse, dite de jockey, chez un enfant ou un adolescent, il est bien simple de l'empêcher de faire des courses rapides ou de passer son temps à gravir des montées abruptes.

En somme, on est bien d'accord : *pas d'abus* pendant la période délicate de la croissance, et *entraînement progressif* pour tout le monde, enfant, femme ou adulte. Il serait à souhaiter, d'ailleurs, qu'avant d'autoriser leurs fils et fillettes à se livrer à ce sport, les familles consultassent leur médecin; et ce dernier devrait faire passer à ses jeunes clients un véritable conseil de revision. Tout le monde, en effet, n'a pas le droit d'enfourcher un bicycle. Tel sujet, qui peut faire utilement en chambre des exercices musculaires rythmés et mesurés, se trouve mal du vélocipède. Il est bien certain que, de même qu'il y a des esprits plus aptes que les autres à la culture littéraire classique, de même il y a des corps auxquels conviendraient plutôt la natation, l'escrime, la marche et l'équitation que la bicyclette.

D'aucuns recourent, dans un but thérapeutique, à l'instrument qui fait désormais la joie de tant de jeunes gens. Et en effet, comme on l'a dit, la Cyclothérapie vaut largement une foule de « thérapies » comme la « dynamo-, la kinési-, etc., thérapie ». Elle a au moins pour elle le grand air, le plein air, vanté avec tant de raison par le docteur Tissié, après Ph. Daryl, les Américains et les Anglais. Indiscutablement, quand elle est possible, elle vaut mieux que la gymnastique de chambre, jadis si en honneur dans les lycées, et d'importation plus ou moins suédoise, en passant surtout par l'Allemagne! Au point de vue de l'hygiène, la bicyclette a détrôné l'escrime, et j'en suis ravi : c'est le triomphe des arts de la paix sur les arts de la guerre!

Pour les maladies proprement dites, on pourrait faire des réflexions analogues; mais nous ne nous appesantirons pas sur ce sujet trop spécial, si bien étudié par le docteur Jennings. Il nous faudrait discuter des questions connexes d'une nature trop technique. Nous nous bornerons à mentionner qu'un certain nombre de personnes demandent au vélocipède de faire disparaître ou tout au moins diminuer leur embonpoint. Quelques-unes y parviennent par des exercices méthodiques; d'autres éprouvent des échecs désespérants. C'est que le problème est complexe et exige à chaque instant une véritable étude scientifique des phénomènes que présente l'organisme. Toutes ces questions sont trop spéciales pour intéresser celui qui ne tient à connaître que des résultats acquis; il nous saura donc gré de n'y point insister dans ces quelques pages, écrites à bâtons rompus, sur les rapports du cyclisme et de l'hygiène.

Qu'il se souvienne seulement que l'industrie moderne vient de doter l'humanité d'un instrument de locomotion de la plus haute valeur; que cette invention, pour être toute récente, est aussi méritante et aussi remarquable que celle de la voiture, que celle de l'utilisation du cheval, aussi vieille que le monde; et que le médecin possède là désormais un appareil qui, dans une foule de circonstances, peut rendre à ses malades et surtout aux cerveaux surmenés de cette fin de siècle les plus extraordinaires services.

Que ces derniers ne tardent pas trop à l'expérimenter et à l'utiliser, car dans quelques mois, demain peut-être, une autre création de génie peut venir détrôner une des plus belles trouvailles de la civilisation contemporaine.

Dr Marcel Baudouin.

CULTURE

DU CRESSON DE FONTAINE

A PROVINS

Provins, situé à 95 kilomètres à l'est de Paris, est peut-être, parmi les villes de France, une de celles qui offre au véritable touriste les choses les plus curieuses et les plus instructives.

Son ensemble de ruines pittoresques, pure merveille des XII^e^ et XIII^e^ siècles, dont quelques-unes encore très bien conservées font partie de nos monuments historiques, ses sites enchanteurs, ses superbes promenades, ses eaux minérales, sont autant d'attraits que présente cette antique et paisible cité.

Au point de vue horticole, qui nous occupe spécialement ici, est-il besoin de rappeler que Provins fut le berceau de la rose qui porte son nom, la véritable rose des Gaules, *Rosa gallica,* des botanistes.

Deux rivières : la Voulzie, qui inspira au poète Hégésippe Moreau une élégie d'une mélancolie délicieuse, et le Durtain, aux eaux vives et au cours sinueux, baignent la ville sur presque tout son périmètre, où la culture des légumes y est parfaitement entendue. Il suffit d'ailleurs de jeter un simple coup d'œil sur le marché qui se tient chaque samedi à Provins, pour se faire une idée de l'importance de la culture maraîchère aux portes de cette ville.

Une autre industrie, beaucoup moins connue que les précédentes, s'est également développée à Provins depuis quelques années, c'est celle qui se rattache à la culture du cresson de fontaine.

Il nous a paru utile et intéressant de conduire momentanément les lecteurs du *Monde moderne* par la pensée, soit aux sources de la Voulzie, soit à celles du Durtain, dans le but d'y examiner attentivement cette curieuse culture.

C'est au commencement d'août de l'année 1888 que M. Doublet, cressonnier de profession, à qui nous devons très obligeamment les renseignements qui vont suivre, commença à établir simultanément les cressonnières de la Voulzie et du Durtain.

Le cresson de fontaine, *Sisymbrium nasturtium* des botanistes, appartient à la famille des Crucifères. C'est une plante vivace, indigène, ayant des propriétés antiscorbutiques bien connues. Elle croît le pied dans l'eau, sur le bord des ruisseaux et des rivières aux eaux vives, mais peu profondes.

A Provins, le cresson de fontaine est cultivé dans des *fosses* dites *cressonnières,* disposées toutes parallèlement et quelquefois perpendiculairement les unes aux autres. Ces fosses (fig. 1 A) ont en moyenne 2^m^,60 de largeur, 70 mètres de longueur et 0^m^,50 de profondeur. Elles sont séparées les unes des autres par des sentiers gazonnés larges de 1 mètre (fig. 1 B).

On conçoit que l'établissement de ces fosses nécessite au début un nivellement attentif. Sous ce rapport, en effet, il convient de prendre le niveau du *fossé de charge* (fig. 1 C), qui doit alimenter les cressonnières, et celui du *fossé de décharge* (fig. 1 D), qui recevra l'eau ayant circulé dans celles-ci. Dans tous les cas, la pente à donner aux cressonnières doit être relativement faible ; elle doit être de 0^m^,01 par 10 mètres, soit 0^m^,07 pour la longueur totale de 70 mètres admise par fosse.

Du fossé de charge, qui reçoit directement l'eau de source, celle-ci pénètre dans les cressonnières par un tuyau en terre cuite de 0^m^,10 de diamètre placé

sous le sentier séparant le fossé de charge des cressonnières proprement dites (fig. 1 E). Arrivée à l'extrémité de la fosse, l'eau s'en échappe par le même moyen et pénètre dans le fossé dit de décharge (fig. 1 F). Ces tuyaux en terre cuite, sorte de drains, sont placés sous terre, de manière que le niveau de l'eau dans les cressonnières ne dépasse jamais

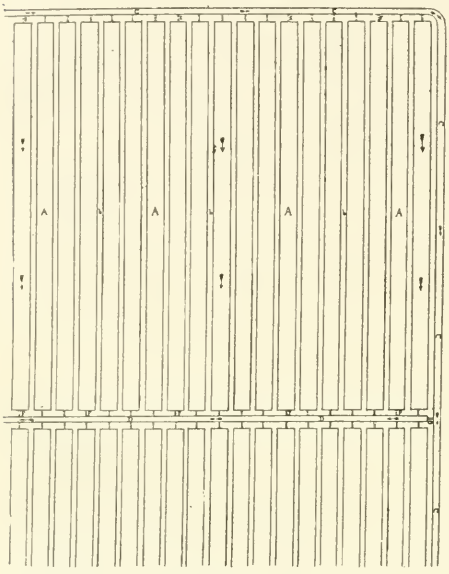

FIG. 1. — MÉCANISME DE L'EAU DANS LES CRESSONNIÈRES DE PROVINS.

0m,10 que l'on maintient pendant toute la durée de la récolte.

Les cressonnières de la Voulzie (fig. 2), qui occupent une surface de huit hectares environ, présentent dans l'endroit le plus large de leur ensemble 4 grandes divisions de 25 à 30 fosses chacune. Or l'eau de source pure qui a circulé dans la première division, et qui est rejetée dans le fossé de décharge (fig. 1 D), ne saurait convenir après ce parcours pour alimenter les fosses de la deuxième division, et à plus forte raison celles de la troisième et de la quatrième division. On s'explique facilement que cette eau, au bout de ce premier trajet, soit trop âcre et ne renferme plus assez d'éléments nutritifs pour être lancée avec avantage dans les fossés de la deuxième division. Pour obvier à cet inconvénient, l'eau est *tiercée,* suivant le terme usité, c'est-à-dire que chaque fossé de décharge reçoit à sa partie supérieure un tiers environ de son volume d'eau de source pure (fig. 1 G), au moyen d'un tuyau en terre cuite de plus fort calibre que ceux des fosses proprement dites.

Tel est, dans son ensemble, le mécanisme de l'eau dans les cressonnières de Provins. Quant au trop-plein des fossés de décharge, il se perd dans le lit de la rivière, à proximité duquel les fosses sont établies. La circulation est rendue facile entre les cressonnières d'une division et celles qui l'avoisinent immédiatement à l'aide de planches jetées comme autant de petits ponts en travers des fossés de charge ou de décharge.

Culture proprement dite. — Le cresson de fontaine se propage par le semis et par le bouturage des jeunes pousses qui sont toujours munies de racines adventives en plus ou moins grande quantité.

Le semis se pratique dès la fin de mars, courant d'avril et mai, à la volée et assez dru, après avoir au préalable fumé copieusement le sol des fosses, soit avec de la poudrette, soit avec du fumier de couche bien consommé, car, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le cresson profite à souhait des engrais qu'on lui donne. Avant le semis et aussitôt après la fumure du sol, il est aussi de la première urgence de niveler avec soin le fond des fosses, en observant la pente indiquée précédemment.

Une pente mal établie, des dépressions du sol ont pour effets inévitables l'entraînement du jeune cresson en un même point dès l'apparition de l'eau dans les cressonnières, et produisent des vides toujours préjudiciables à cette culture.

La plantation des boutures se pratique

dans les mêmes conditions que pour le semis. Il convient ici de choisir des tiges de cresson jeunes et vigoureuses, munies autant que possible de racines adventives, puis de les réunir par petites pincées que l'on plante à 10 ou 12 centimètres l'une de l'autre, en tout sens.

Dès que le semis ou le repiquage des boutures est commencé, il importe d'égoutter la surface des fossés. Dans ce but on pratique de petites rigoles, dites *censuraux,* tout le long et au bas des berges. L'eau s'infiltre ou tout au moins

en mai, par exemple, peut commencer vers la fin d'août suivant ou les premiers jours de septembre; tandis que celle d'une plantation par jeunes boutures peut se faire aussitôt un mois après celle-ci.

Pour récolter, l'ouvrier opère en suivant la direction du courant d'eau, et de proche en proche, au moyen d'une grande planche, suffisamment forte, jetée comme un pont en travers de la fosse. Muni d'une paire de genouillères et d'une poignée d'osier refendu qui est attachée

FIG. 2. — CRESSONNIÈRES DE LA VOULZIE. (Vue dans le sens longitudinal.)

séjourne en cet endroit et permet une levée régulière du semis ou une reprise certaine des boutures.

L'eau est mise ensuite dans les cressonnières avec discernement, c'est-à-dire aussitôt que le plant s'allonge, mais sans le *submerger*. Il faut suivre son développement et tenir l'eau toujours à la hauteur de la feuille, jusqu'au moment où cette eau atteint une hauteur de 10 centimètres qu'elle ne doit pas dépasser.

Récolte. — Bien que la durée du cresson de fontaine soit illimitée, il y a pourtant avantage à le rajeunir chaque année, tout au moins en partie, par les procédés que nous venons d'indiquer.

La première récolte d'un semis fait par une courroie à la première, l'ouvrier, à genoux, coupe le cresson tige par tige, avec un couteau à lame droite, mais sans le tirer; il confectionne sa botte sur place, la lie sans la lâcher et la jette ensuite en tas, une fois terminée, le long de la berge.

L'expérience démontre qu'un ouvrier actif peut récolter à l'heure 120 bottes de cresson en coupe de printemps, et quatre à cinq douzaines seulement en coupe d'hiver.

La coupe d'été va un peu moins vite que celle de printemps, parce que l'ouvrier est obligé d'*effleurer* le cresson, c'est-à-dire d'enlever les fleurs qui se montrent en cette saison.

En hiver, la récolte du cresson commence au lever du soleil et se continue

jusque vers trois heures de l'après-midi, à moins que la gelée ne devienne par trop intense. Dans tous les cas, en cette saison, l'ouvrier a le plus grand soin de placer les bottes toujours au bord des sentiers, mais les feuilles retournées complètement dans l'eau pour ne pas les exposer à la gelée.

Au moment de la récolte, les ouvriers prennent la précaution d'enlever toutes les feuilles jaunes qui se trouvent au bas des tiges. Ce travail s'exécute avec une rapidité extraordinaire.

Lorsque la coupe d'une fosse a été bien faite, on peut, au printemps, y revenir tous les quinze jours. En hiver, tout en faisant la récolte très légère, il n'est guère possible de la répéter qu'au bout de vingt-cinq jours.

Une fois récolté et bottelé, le cresson est enlevé des fosses au moyen d'une grande brouette qu'un ouvrier fait circuler sur les sillons ou trottoirs, et conduit ensuite directement au lavoir où se fait l'emballage.

Emballage. — Le cresson provenant des fosses est amené dans un local spécial dit *lavoir,* sorte de hangar renfermant une piscine rectangulaire de dimensions variables suivant l'importance des cressonnières. Là, chaque botte de cresson, prise dans les brouettes, est de nouveau épluchée, c'est-à-dire *effleurée* si on opère en été, ou simplement débarrassée des feuilles jaunes oubliées à la base des tiges lors de la récolte, puis jetée dans la piscine. Ces différents travaux, comme la cueillette, se font avec une grande dextérité. Lorsque le produit de la récolte est ainsi réuni dans la piscine, on procède à l'emballage qui se fait dans de grands paniers ovales, hauts de $1^{m},20$ et larges de $0^{m},90$ à la partie supérieure, solides, pouvant contenir chacun vingt douzaines de bottes ordinaires. Celles-ci, prises une à une dans le lavoir, sont rincées, puis posées et maintenues les unes sur les autres avec art, en un seul rang circulaire tout autour de l'intérieur de chaque panier, de manière à venir converger toutes vers le centre.

Emballé de la sorte, le cresson n'a pas à redouter ni manque d'air, ni manque de lumière; il ne s'altère pas et peut voyager.

Travaux après la récolte. — Aussitôt après chaque coupe dans les fosses, il est indispensable de faire subir au cresson diverses opérations particulières, qui ont pour objet de maintenir la récolte abondante et surtout soutenue. Ces opérations prépondérantes sont les suivantes :

A. **Roulage.** — Le roulage, qui joue un grand rôle dans la culture du cresson, s'applique non seulement après chaque cueillette, mais régulièrement tous les trois ou quatre jours. Il se pratique au moyen d'un rouleau cylindrique en bois, d'une largeur de $1^{m},50$, que l'on fait circuler à droite et à gauche de chaque fosse et suivant la pente de celle-ci. Il a surtout pour but de refouler les tiges du cresson dans l'eau et de les y maintenir.

B. **Fumures.** — Elles sont indispensables après chaque coupe. On emploie avantageusement dans ce but soit la poudrette, à raison de 50 litres par fosse de 70 mètres de longueur, soit le fumier de vache bien consommé, à raison d'un demi-mètre cube pour la même surface. Ces engrais sont répandus très légèrement sur le cresson, ordinairement deux jours après la coupe.

Disons qu'en gros, la poudrette brute, non pulvérisée, qui est généralement préférée à Provins, vaut 25 francs les 1,000 kilogrammes. Il importe de la conserver à l'abri des intempéries et de la concasser au moment de s'en servir.

C. **Schuellage.** — L'application des engrais nécessite une opération, d'origine allemande, connue sous le nom de *schuellage.* Cette opération, absolument particulière à la culture du cresson de

fontaine, consiste à se servir d'un instrument spécial appelé *schuel* (fig. 4 A), d'où son nom. Celui-ci n'est autre qu'une planche pleine, de $1^m,33$ de longueur, $0^m,30$ de largeur, fixée perpendiculairement en son centre et sur le dessus, à un manche d'une longueur de $1^m,80$ à 2 mètres. Deux ouvriers, munis chacun d'un *schuel,* marchent sur chaque bord de la fosse, puis frappent légèrement le cresson, de proche en proche, avec l'épaisseur de l'instrument, en suivant le cours de l'eau. Cette opération a pour objet de refouler plus intimement le cresson et de faire rentrer en terre les engrais, puis les racines qui auraient été déchaussées pendant la récolte.

Le *schuellage* a son application seulement lors des coupes de printemps et d'été.

D. **Pacquetage.** — Le *pacquetage* est en hiver pour le cresson ce qu'est le *schuellage* aux autres saisons.

Il se pratique au moyen d'un instrument spécial appelé *pacque* (fig. 4 B). Celui-ci comprend une planche de mêmes dimensions que le *schuel,* mais percée de trous ronds distants de 5 à 6 centimètres les uns des autres, et emmanchée différemment, c'est-à-dire à la manière d'une batte ordinaire. Avec cet instrument, en hiver après la fumure, le cresson est refoulé à plat, et les trous pratiqués sur sa surface permettent un mouvement facile; autrement il en résulterait une résistance naturelle de la *pacque* avec l'eau qui pourrait entraîner le cresson.

FIG. 3. — ÉTABLISSEMENT DES CRESSONNIÈRES AUX SOURCES DU DURTAIN.

Porte graines. — Dans les cressonnières où l'on a l'habitude de renouveler le cresson par le semis, on réserve, chaque année et suivant l'importance de la culture, une ou plusieurs fosses comme *porte-graines*. Pour cette destination, il importe de faire une sélection parmi les fosses et de choisir celles où le cresson provenant d'un semis de l'année précédente montre en outre un feuillage bien vert et aussi large que possible. Les graines se récoltent dans la dernière quinzaine de juin ; elles peuvent conser-

ver leurs facultés germinatives pendant plusieurs années, mais il est préférable de n'employer pour le semis que la graine âgée d'un an.

D'un autre côté, on reconnaît qu'une culture de cresson perpétué constamment par le bouturage des jeunes pousses est trop ancienne, lorsque les feuilles de la plante deviennent *picardes*, suivant le terme usité à Provins, c'est-à-dire longues,

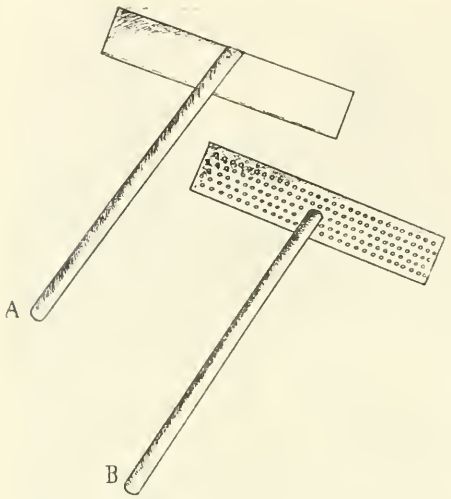

FIG. 4. — INSTRUMENTS EMPLOYÉS A LA CULTURE DU CRESSON.
A, Schuel; B, Pacque.

au lieu d'être arrondies. Dans ce cas, il est bon de recourir au semis pour régénérer la plantation.

Rendement. — Le rendement d'une fosse de 70 mètres de longueur, traitée de la manière que nous venons de passer en revue, est extrêmement variable. Il varie avec chaque saison et même avec chaque mois de l'année. Il est interrompu pendant les mois de juin, juillet et août, lorsqu'on adopte le semis comme moyen de multiplication.

A Provins, où le semis est usité, la coupe du cresson cesse du 15 au 20 mai, pour ne reprendre que dans la dernière quinzaine d'août.

Voici un tableau qui peut donner une idée aussi exacte que possible de l'importance et du rendement de cette culture pendant la période productive, tableau établi à dessein plutôt au-dessous de la vérité qu'exagéré :

Septembre	25	douzaines	par fosse.
Octobre.	20	—	—
Novembre	15	—	—
Décembre.	10	—	—
Janvier	20	—	—
Février	40	—	—
Mars	120	—	—
Avril	350	—	—
Mai	400	—	—

Pendant l'espace de neuf mois, le rendement comprend donc 1,000 douzaines de bottes ou plus exactement 12,000 bottes de cresson par fosse de 70 mètres de longueur.

En ajoutant que le prix moyen de vente varie de 1 à 30 francs par panier de 20 douzaines, on trouve 75 centimes comme valeur de chaque douzaine, soit une production annuelle de 750 francs par fosse de 70 mètres.

Les mois de décembre, janvier, février et mars sont naturellement ceux de l'année où le cours du cresson est le plus élevé.

Telle est, dans ses grandes lignes, la culture du cresson de fontaine, c'est-à-dire telle qu'elle est comprise à Provins.

Pour rendre plus saillants les documents qui précèdent, nous avons cru devoir y ajouter des vues photographiques d'ensemble, prises directement aux cressonnières de la Voulzie et du Durtain (voir figures 2 et 3), donnant une idée réelle de l'importance et du trafic qu'occasionne cette culture, qui, à l'instar de tant d'autres, fait le plus grand honneur à la production de notre sol national.

CH. GROSDEMANGE.

LA

MODE DU MOIS

Paris se ressent toujours de l'animation du jour de l'an.

Les magasins ont encore l'entrain que leur a donné l'époque de la nouvelle année. Tous les jolis colifichets que la

mode inspire sont étalés pour éblouir nos yeux charmés, pour nous séduire : nous les voulons tous ! Toutes nous voulons être parées et nous sommes reconnaissantes à cette magie du goût qui rehausse notre beauté, corrige quelquefois nos imperfections et qui, en plus des petites satisfactions de vanité, nous donne la délicieuse joie de plaire davantage à qui nous aime.

La grâce d'une dentelle bien posée, les fleurs qui s'enroulent délicieusement au corsage, dans l'or des cheveux. Oh ! nos chers chiffons, que nous serions peu

de chose sans vous ! Toujours les mêmes petites femmes blondes ou brunes, trop parfaites peut-être et surtout pas assez fanfreluchées.

Avez-vous été chez Levis, rue Royale ? Avez-vous vu votre joli minois sous ces merveilles de coiffure ? Il est vraiment le roi des élégances et rendrait jolie la plus

laide, s'il n'était que le fournisseur de la beauté; sortant de cette maison, on ressemble à la plus jolie poupée du monde. Oyez ce chapeau de théâtre, en velours glacé rose pâle, garni en Charlotte Corday d'un volant en point d'Angleterre et de quatre plumes d'autruche noires posées en ailes de moulin et que retient sur le devant une grosse tête de hibou toute en paillettes d'acier. Un autre chapeau de ville tout en velours noir, avec pouf de plumes et d'aigrettes en arrière; plumes formant grand nœud devant et séparées par un chou de satin noir; pavots rouge rose sur les cheveux. Le complément de ce chapeau est un amour de boa en dentelle mousseline de soie et fleurs; comment le décrire? et comment être jolie sans cela? Et cet autre chapeau en velours noir que garnissent seulement un mètre de dentelle toute papillonnante, deux plumes noires et une rose qui prend tout le chapeau derrière, sur les cheveux; et tant d'autres merveilles : mais j'ai peur de vous tenter.

Robe de bal en satin glacé paille et rose.
Le corsage est en mousseline de soie rose, avec bretelles bouillonnées de mousseline de soie.
Barbe de vraie dentelle sur le devant de la robe;
la jupe et le corsage sont ornés de gros chrysanthèmes.

Parlons un peu des bijoux, non pas, bien entendu, des bijoux proprement dits, bijoux précieux dont l'abus est interdit par le bon goût.

J'ai surtout en vue le bijou fantaisie, le bijou du jour, dont le genre artistique et charmant emprunte toutes les élégances. Chaque année, il y a quelques animaux en vogue : chien, chat, coq, tête de chouette; mais au serpent, cette année, reviennent tous les honneurs; on en fait des boucles de ceinture, des agrafes, des boucles de jarretières, et surtout on le tortille le plus joliment du monde autour du cou dans des plis de velours.

La tête se rehausse à volonté de perles ou de pierres, et c'est vraiment la plus grande élégance du moment.

Revenons à nos chers chiffons. On fait de bien jolis corsages de dîner, de théâtre, et on peut toujours porter un corsage clair sur une jupe de velours noir ou de tout autre teinte, voire même en soie ou en dentelle.

Ces corsages, très faciles à faire exécuter par une femme de chambre adroite, ont, en plus de leur élégance, l'avantage

de nous composer une toilette d'un prix peu élevé. Il suffit d'avoir dans ses tiroirs quelques jolies dentelles pour composer à peu de frais une petite merveille.

Voici la description d'un corsage exécuté devant moi, et des plus seyants. Corsage en taffetas vert d'eau ; autour du cou, petit col en vieille dentelle mis à plat ; mousseline de soie jaune posée au bord du col, légèrement froncée et formant blouse en recouvrant tout à fait le corsage vert d'eau. Sur le devant du corsage, deux pattes de velours rose longues de $0^{m},25$ et larges de $0^{m},10$ que borde des trois côtés une dentelle de point d'Angleterre ; cette disposition de dentelle fait un fouillis ravissant. Ceinture et col en velours rose. Manches de grosse moire blanche, bracelets de velours rose. Ce corsage peut être exécuté avec des variations ; et en consultant les richesses des cartons en réserve, on trouvera certainement de quoi en faire un charmant, surtout avec la mode actuelle qui veut que la dentelle soit garnie de fourrure, que dans cette fourrure soient nichés des fleurs, des choux de velours, des plumes.

C'est le vrai rendez-vous de toutes les fanfreluches que nous pouvons posséder.

Les manches ont des tendances à devenir encore plus volumineuses, et, pour ne rien leur faire perdre de leur volume, on les double complètement en une étoffe de crin appelée criloline.

Les toilettes de dîner gagnent toujours en élégance ; elles peuvent se porter à l'Opéra ou en soirée. Les corsages sont décolletés en cœur, en carré, en éventail. Il y a aussi le corselet tout caparaçonné de paillettes, orné d'un énorme papillon, qui est un des modèles à succès de Mmes Lebson, rue de la Paix.

Les manches sont de satin blanc — quoique le corsage soit complètement pailleté noir — et recouvertes de mousseline de soie noire incrustée de papillons en Chantilly. Le comble de l'élégance est la jupe de satin blanc, que recouvre un abat-jour de mousseline de soie noire, avec incrustation de papillons sur le devant de la robe. Cette toilette est absolument exquise et du goût le plus parfait.

Robe de promenade en drap amazone
en partie découpée sur satin même nuance.
Chapeau en feutre blanc orné de têtes de plumes d'autruche noires
et bouquets de violettes.

Les toilettes d'intérieur deviennent des rêves ! et c'est là où la femme intelligente — qui sait que le charme est sa plus grande beauté — déploie tous les artifices permis pour être ou éblouissante ou diaphane, suivant l'inspiration à laquelle elle cède. Ne croyez pas, chères lectrices, qu'il faille pour cela dépenser des sommes folles, d'avoir recours aux plus grands couturiers ! Non. Vous êtes-vous vue tour à tour jolie et presque laide dans la même toilette ? Oui, n'est-ce pas. C'est que vous aviez cédé à une nonchalance impardonnable ; vous vous étiez habillée sans étude, sans désir d'être jolie. Cela avait suffi !

Robe d'intérieur pour réception ou thé.
La robe est faite en satin Liberty, orné de dentelle, imitation point d'Angleterre ;
le devant, formé de biais de satin Liberty et d'entre-deux de dentelle.
Nœuds et choux de velours bleuet.

J'ai vu une fort jolie robe d'intérieur en drap blanc, tout ajourée en découpage de chrysanthèmes sur du velours Liberty nuance feuille morte et parsemée entièrement de nœuds carrés en moire bleu turquoise.

Tour du cou en chrysanthèmes des deux tons de la robe, avec jabots de dentelle ; même garniture aux manches recouvrant toute la main.

Une autre robe en velours rubis, avec grand col marin, bordé de mousseline de soie noire en plissés.

Volant de dentelle blanche dans le bas de la robe, bordé également du même plissé.

Manches très grosses et droites, se terminant par un petit poignet boutonné par un seul bouton.

Ceinture en perles noires et rouges.

Je voudrais, pour finir notre causerie d'une façon sérieuse... vous parler science... mais sommes-nous bien faites pour cela ?

Un spirituel auteur a dit :

Toute science est vaine et sur les lauriers-roses
L'oiseau ne chante pas de sentences moroses ;
N'ayons donc que l'esprit des pêches et des fleurs.

Comtesse Lise de Rose.

DANS LE MONDE

DINERS DE TÊTES

Toutes les femmes bien élevées, quelle que soit la classe de la société à laquelle elles appartiennent, vivent aujourd'hui dans une atmosphère d'élégance et de recherche, créée par le bon goût, l'esthétique, la religion et l'art — elle est parfois le produit d'une sage économie.

Des règles admises par la société, les convenances, et régies par la mode, constituent une sorte de « petit code français des usages ». Il ne ressemble en rien aux mœurs des autres pays, et cependant, copié de l'univers entier, il emprunte parfois à nos voisins ou à nos amis un jeu, un nom, un plat, en lui gardant sa saveur étrangère.

Chaque année, presque chaque saison, apporte avec elle de légères modifications à ce petit code. Patricienne et bourgeoise ne verront en ces causeries qu'un calendrier où elles jetteront les yeux pour se rappeler une date, évoquer un souvenir ou participer à une fête.

Le grand art de la Parisienne est d'être surtout de son époque; de sceller les moindres faits et gestes de sa vie, de son cachet inimitable; de savoir embrasser beaucoup de choses et de les étreindre sans les froisser; d'être reine chez elle, bonne enfant chez les autres, et chez les pauvres, sœur de charité.

Or *Parisienne* est un adjectif et non un état. Celles qui méritent ce titre ne sont pas toutes nées sur les bords de la Seine. On peut être Parisienne au fin fond

d'une province. Pour être Parisienne, il convient d'avoir un caractère aimable, un esprit cultivé, un cœur tendre.

Février compte cette année vingt-six jours de carnaval sur vingt-huit d'existence. Un joyeux réserviste que ce mois si sombre d'ordinaire! Ne revêt-il pas, pour nous égayer, la perruque du clown et le manteau d'Arlequin? Les

soirées sont longues, le ciel triste, le vent grondeur. Il convient de secouer la torpeur où nous tient l'hiver.

Quelques bals travestis jetteraient une note bien gaie dans l'existence mondaine des jeunes femmes et des jeunes filles!

Mais de telles réceptions rencontrent de sérieuses difficultés.

On a donc imaginé de transiger. Le bal masqué ou costumé est remplacé par le *dîner de têtes*, toujours suivi d'une soirée, également en « têtes ».

Vous ne pouvez vous figurer l'impression gaie, originale, imprévue, procurée par un dîner de têtes — de douze à vingt couverts et plus.

L'habit rouge ou noir pour les messieurs, la robe de soirée pour les dames ne subissent aucune transformation. Seuls, le col, les cheveux et le visage s'harmonisent pour personnifier le type cherché. Les uns font rire. Les autres font rêver.

Rien de plus aisé, pour un homme d'âge mûr, que de se faire coiffer en *échevin de Paris* avec le béret, et l'écharpe entourant le cou et l'encadrant; en *ligueur*, coiffé du haut chapeau de feutre à plumes, en seigneur Louis XIV (perruque frisée), Louis XV (perruque poudrée à catogan noué par un ruban de moire noire), ou bien encore être *Sully*, *moine* ou *reître*.

Les jeunes gens se font une tête de *clown*, de *Pierrot*, d'*Arlequin*, d'*Arabe*, de *Méphistophélès* ou de *berger Watteau*, selon leur âge et leur type.

Je conseille aux moins coquettes de bien se regarder dans le miroir et d'essayer plusieurs coiffures, plusieurs perruques, le soir, aux grandes lumières, avant de décider quelle sera l'héroïne qu'elles veulent symboliser.

Les brunes aspirent à être blondes — ne fût-ce qu'un soir! — aussi choisissent-elles généralement la toison d'or de *Cibèle* ou de *Cérès* couronnée d'épis; *Pomone* aux cheveux fauves voilés de pampre; *Diane*, coiffé d'un croissant émergeant des ondes de sa chevelure pâle ou bien encore le bonnet perlé d'une noble Vénitienne aux boucles blondes.

La nuance des cheveux fût-elle blonde, Titien, brune ou neige, il faut, pour compléter l'illusion, que le visage soit fardé.

Fardé! oui, mesdames, c'est une condition *sine qua non* du costume. On farde même les enfants au teint si pur! les messieurs se fardent. Tous les convives auront eu recours au blanc de perles, au petit pot de rouge et au kohl.

Le fard, toutefois, sera mis avec art et discrétion.

La robe montante, échancrée ou franchement décolletée doit avoir un fichu, une collerette ou un collier répondant au travestissement adopté.

Les blondes peuvent choisir pour coiffure *le chat noir* ou la *chatte blanche* — la peau rehaussée d'une tête naturalisée — ou bien encore un *oiseau de Paradis* aux ailes déployées — une *chauve-souris* noire aux membranes pailletées — le nœud noir et le bonnet brodé de l'Alsacienne avec la cocarde tricolore — ou encore le kakochnick russe criblé de pierreries.

Les brunes ont le fakiolé grec encadré de colliers; la coiffure des Tziganes couverte de séquins; la *maguosa* napolitaine, la manola des Espagnoles, etc.

Les dames âgées auront recours aux coiffures *Maintenon*, aux perruques poudrées des marquises, ou au hennin d'Isabeau de Bavière, si elles ne préfèrent pas tout simplement le bonnet et la cape bretonne.

Les mères de famille seront très bien en portraits historiques : *Catherine de Médicis*, *Marie Leczinska*, ou bonnets de paysannes cauchoise, normande ou boulonaise, etc.

Les dîners de têtes, comme les autres dîners d'apparat, doivent avoir des tables fleuries. Si les fleurs sont rares à la campagne, on les remplace par le gui perlé, auquel on mêle quelques roses de Nice ou des chrysanthèmes.

En guise de napperon, le « chemin » brodé de soies de couleur ou encadré de surah, sur lequel on groupe les assiettes de dessert et les compotiers. Les « marrons déguisés » et les « cerises masquées » seront là, tout à fait à leur place. Les fonds d'assiette en papier dentelé ont cédé le pas aux ronds cylindrés encadrés de dentelles.

Le menu porte le nom du convive au verso et est posé bien en évidence sur la serviette.

Il n'est guère plus admis de servir le potage avant l'arrivée des convives. On leur apporte dès qu'ils se sont assis.

Les dîners de « têtes » observent les préséances comme les dîners ordinaires : les personnages officiels passent avant les militaires gradés et les vieux amis. Les jeunes gens, même nouveaux venus, viennent après les hommes mariés. Le maître de la maison, donnant le bras à la dame qui occupe

sa droite à table, se dirige *le premier* vers la salle à manger, lorsqu'en ouvrant la porte à deux battants, le maître d'hôtel a jeté le sacramentel :

— Madame est servie!

La maîtresse de maison demeure la dernière. Au sortir de table, tout au contraire, c'est elle qui ouvre la marche et son mari qui la ferme.

LUCIOLE.

MENUS ET RECETTES

Voilà que le poisson d'eau douce et de mer est excellent ; la volaille du Mans et celle de Barbezieux sont recherchées ; la bécasse pendant les brouillards devient délicieuse, et l'alouette huppée nous offre une ressource dont nous devons profiter.

DÉJEUNERS

ENTRÉES

Omelette aux fines herbes
Sole normande
Poulet à la Marengo

ROTS

Perdreaux rouges
Petits oiseaux en brochette

LÉGUMES

Choux-fleurs au gratin
Potiron au four

DINERS

POTAGES

Croûte au pot
Bagration

RELEVÉS

Truite Meunière
Rosbif à l'anglaise

ENTRÉES

Salmis de bécasses
Noix de veau aux racines

ROTS

Pluvier doré
Pintade piquée
Selle de présalé au cresson

LÉGUMES

Concombres au velouté
Salade américaine

ENTREMETS

Pommes au beurre
Bombe à la vanille

Omelette aux fines herbes. — Cassez six œufs dans un petit saladier, salez et poivrez, ajoutez un peu de fines herbes hachées ou simplement du persil, battez votre omelette, qu'elle soit bien mousseuse, mettez votre poêle sur un bon feu avec un morceau de beurre (trente grammes environ) ; dès que celui-ci pétille fort, versez votre omelette et avec une fourchette relevez les parties qui boursouflent. Dès que le tout est cuit baveux, rassemblez votre omelette, repliez-la en chausson et servez.

Sole normande. — Hachez le quart d'un oignon, lavez-le afin d'enlever l'amertume, beurrez un plat allant au four, parsemez-le de cet oignon et autant de persil haché, un peu de sel, un peu de poivre ; placez votre sole bien nettoyée sur cet assaisonnement, mettez de chaque côté des huitres, des moules et des champignons cuits préalablement, un demi-verre de vin blanc autour, faites cuire à four vif en ayant soin d'arroser votre sole de sa propre cuisson. Faites un petit roux blanc, mouillez-le avec la cuisson de la sole, et dès que votre sauce épaissit, faites-la cuire un instant doucement, cassez un jaune d'œuf dans un bol, ajoutez-y un jus de citron, un peu de beurre fin, liez votre sauce avec cette liaison, égouttez encore votre sole dans cette sauce, dressez-la sur un plat bien chaud et saucez-la. Si la cuisson de la sole était courte, prenez celle des moules, des huitres et des champignons et vous obtiendrez un résultat surprenant pour faire votre sauce normande.

Poulet à la Marengo. — Mettez dans une casserole plate (dite sautoire) un morceau de beurre et deux cuillerées d'huile d'olives, un peu de sel et de poivre, les membres d'un poulet bien découpé (ceci est essentiel afin de pouvoir le bien dresser). Faites partir en plein feu, vingt minutes avant de servir. Dès que les membres ont une belle couleur d'un côté, retournez-les, laissez-les dix minutes ; assaisonnez de sel, poivre, une pointe de Cayenne ; pour terminer, une cuillerée de tomate, gros comme un œuf de pigeon de glace de viande, un demi-verre de vin blanc, et laissez réduire une minute pendant que vous dressez le poulet ; ajoutez une douzaine de champignons cuits à l'avance, une pincée de persil et un jus de citron. Saucez, mettez des manchettes aux ailes et aux cuisses qui sont sur l'estomac et de chaque côté, et servez. On est libre de garnir ce poulet de croûtons, d'œufs frits et d'écrevisses les jours de gala.

Perdreaux rouges. — Videz, flambez et bardez vos perdreaux, faites rôtir à feu vif de vingt à vingt-deux minutes, débridez et servez avec leur propre jus bien dégraissé ; versez dessous, jamais sur l'estomac. Entourez vos perdreaux de cresson ou seulement sur les pattes.

Petits oiseaux en brochette. — Retirez le gésier, faites une légère incision sous une des cuisses, pesez sur le ventre et faites sortir le gésier; flambez vos oiseaux, bardez-les en les enfilant dans une brochette, fixez celle-ci sur la broche et faites cuire huit ou dix minutes à feu vif. Faites griller une tranche de pain, placez-la sous vos oiseaux : en rôtissant, le jus l'inonde de leur suc; servez cette rôtie avec vos oiseaux, avec ou sans cresson.

Choux-fleurs au gratin. — Faites cuire vos choux-fleurs à l'eau salée, égouttez-les, moulez-les dans un bol ou dans un petit saladier, beurrez un plat, renversez vos choux-fleurs dessus, couvrez-les d'une petite sauce à la béchamel, c'est-à-dire à la crème, dans laquelle vous aurez mis un peu de fromage, gruyère et parmesan râpés; couvrez cette sauce de gastrite (mie de pain et fromage râpé mêlé), placez de part en part à la surface des petites noisettes de beurre, et faites gratiner à four vif.

Potiron au four. — Épluchez votre potiron, coupez-le en gros dés, faites-le blanchir à l'eau; sitôt attendri, égouttez-le, passez-le au tamis ou à la passoire à gros trous, remettez-le dans la casserole avec un peu de sauce à la béchamel, sel, poivre, muscade râpée; faites réduire ainsi jusqu'à ce qu'il ne soit pas trop clair (car ce légume rend beaucoup d'eau). Étant réduit, ajoutez-y trois jaunes d'œuf, un quart de fromage râpé; beurrez un plat, versez-le dedans, saupoudrez de mie et fromage râpé, placez des petites noisettes de beurre à la surface et faites gratiner à four vif.

Potage Croûte au pot. — Mettez un morceau de pointe de culotte dans une petite marmite, remplissez celle-ci d'eau et salez légèrement; faites partir en plein feu, écumez et rafraîchissez de temps en temps avec un peu d'eau, afin que l'écume qui était verte devienne blanche comme du lait; garnissez des légumes suivants : trois carottes, un oignon piqué d'un clou de girofle, trois poireaux, un navet, un peu de céleri, un panais; écumez à nouveau, puis laissez cuire doucement pendant quatre heures. Au moment de servir, évidez une flûte, trempez chaque morceau dans la graisse, faites-les sécher au four, égouttez-les, dressez-les en couronne sur un petit plat avec les légumes du pot-au-feu découpés de la même grosseur : envoyez-les en même temps que la soupière de consommé.

Proportion. — Environ 1 litre d'eau par 500 grammes de viande; en tenant compte de la réduction, on peut mettre 3 litres d'eau par kilogramme de viande.

Potage Bagration. — Faites cuire une volaille dans un consommé blanc, ajoutez une poignée de riz bien lavé et blanchi préalablement; dès que la volaille est cuite, enlevez les peaux et les os, pilez les chairs dans un mortier, ajoutez le riz, pilez ensemble; faites passer cette purée au tamis ou à l'étamine; s'il est nécessaire, ajoutez un peu de consommé; au moment du service, remettez votre Bagration au feu en le tournant continuellement; dès qu'il est prêt à ébullitionner, ajoutez un verre de bonne crème douce; ne laissez pas bouillir et versez dans la soupière dans laquelle vous aurez mis du petit macaroni cuit à l'italienne et coupé de trois centimètres, aussi égal que possible.

Truite à la Meunière. — Écaillez et videz une truite, roulez-la dans la farine, faites-la cuire au beurre à la poêle, servez-la sur un plat bien chaud avec une maître d'hôtel Bonnefoy, c'est-à-dire : du beurre, du sel, du poivre, des échalotes hachées et blanchies, une pincée de persil haché et un jus de citron.

Rosbif à l'anglaise. — Demandez au boucher un morceau d'aloyau garni de son filet; faites scier l'échine; embrochez votre rôt et faites cuire à feu vif pour concentrer le jus, d'abord; puis laissez cuire à feu plus modéré jusqu'à ce que le centre soit atteint, c'est-à-dire rosé.

Arrosez de temps en temps, et si c'est au four, ayez soin de le retourner souvent, et autant que possible posez-le sur une grille ou sur un gril, afin qu'il ne touche pas au jus avec lequel vous l'arrosez. Servez le rosbif à l'anglaise, c'est-à-dire au naturel; envoyez à part des pommes de terre cuites à l'anglaise, c'est-à-dire épluchées en bouchon, cuites à l'eau de sel au naturel, c'est-à-dire sans aucune sauce. Le jus du rosbif doit être dégraissé et servi clair, mais à part, dans une saucière.

Salmis de bécasses. — Si vos bécasses sont un peu avancées, videz-les, flambez-les, bardez-les et faites-les rôtir à feu vif; tenez-les vert-cuites, c'est-à-dire un peu saignantes; levez les cuisses, les ailes et l'estomac de vos bécasses, mettez-les au bain-marie, pilez les carcasses, passez cette purée à l'étamine et versez-la sur les membres qui sont au bain-marie; faites réduire un demi-verre de madère avec ce qui n'aura pas pu passer dans l'étamine et ajoutez un peu de glace de viande à cette essence de gibier que vous versez sur la purée; agitez votre salmis, tenez-le bien chaud et dressez les estomacs en dessous, les cuisses de chaque côté et les ailes ou filets sur les estomacs. Placez des manchettes aux cuisses et servez après avoir saucé.

Noix de veau aux racines. — Foncez une casserole de carottes, oignons, bouquet garni, une couenne blanchie préalablement, placez votre noix au milieu, arrosez-la d'une cuillerée de bouillon et faites partir en plein feu; dès

que la réduction est opérée et que le fond commence à pincer, mouillez de nouveau, couvrez d'une feuille de papier beurré et faites cuire avec feu dessus, feu dessous ou au four, en ayant soin d'arroser souvent. Pendant ce temps, tournez des petites carottes, faites-les blanchir et cuire ensuite au consommé; lorsque la noix commence à se glacer, versez vos racines de chaque côté, arrosez souvent, et lorsque la noix est d'un blond d'or, dressez-la au milieu d'un plat bien chaud et vos racines de chaque côté; dégraissez votre jus, passez-le et versez autour. Ce jus doit être lié par la réduction et forme une demi-glace succulente.

Pluvier doré. — Flambez et videz vos pluviers, bardez-les, embrochez et faites cuire vos pluviers à feu vif pendant quinze minutes. Si vous ne les videz pas, mettez dessous une rôtie de pain grillée garnie de duxelles ou d'une farce de foie de volaille, ou simplement du foie du pluvier. Il est toujours utile de retirer le gésier et la poche, qui contient souvent des herbes aquatiques.

Pintades piquées. — Videz et flambez vos pintades, troussez-les, bridez-les et piquez l'estomac et les cuisses, embrochez et faites cuire à feu vif pendant trente minutes environ. Envoyez le jus à part et servez avec un citron et du cresson sans être assaisonné. Ne placez jamais ce dernier sur l'estomac.

Selle de pré-salé au cresson. — Profitons de la saison pour mettre une selle de pré-salé à la broche; emballez-la de papier beurré; faites partir à feu clair, et après trois quarts d'heure de cuisson, déballez-la pour qu'elle prenne couleur, arrosez souvent; au moment de servir, dégraissez le jus et envoyez-le à part. Dressez le cresson de chaque bout sans être assaisonné ou simplement d'un filet de vinaigre et d'un peu de sel.

Concombres au velouté. — Épluchez, faites blanchir vos concombres par quartiers ou en anneaux après avoir retiré la semence; dès qu'ils sont tendres, égouttez-les sur un linge blanc, marquez une casserole avec une barde de lard, une carotte, un oignon et un peu de bon bouillon; faites cuire vos concombres à point, qu'ils se nourrissent de cette cuisson, faites un petit velouté, c'est-à-dire un roux blanc que vous mouillez avec la cuisson de vos concombres, laissez cuire un bon moment, liez d'un jaune d'œuf et d'un demi-verre de crème double, ajoutez un jus de citron et servez dans un légumier.

Salade américaine. — Émincez en julienne un pied de céleri, la chair d'un poulet rôti froid, assaisonnez le tout de sel, poivre, un peu de cayenne et la valeur d'un demi-bol de mayonnaise au citron, servez dans un saladier, lissez la surface, décorez avec quelques lames de betteraves découpées à l'emporte-pièce cannelé; ajoutez quelques anchois en couronne, que vous garnissez d'olives dénoyautées.

Pommes au beurre. — Évidez cinq ou six pommes de reinettes, épluchez-les, beurrez un petit plat allant au four, garnissez-le de vos pommes et placez un peu de beurre au centre de chacune d'elles avec une bonne pincée de sucre en poudre. Faites cuire en les arrosant de leur cuisson. Dressez-les sur un compotier avec un peu de gelée de groseille au centre des pommes.

Bombe à la vanille. — Faites bouillir un litre de lait, ajoutez-y une gousse de vanille fendue en deux, huit jaunes d'œufs et 200 grammes de sucre; aussitôt le sucre fondu, passez l'appareil au chinois (passoire fine pointue), remettez-le sur le feu dans une casserole bien étamée et remuez en appuyant au fond jusqu'à ce que votre cuiller se masque de l'appareil. Alors retirez vivement du feu et continuez de remuer un instant afin d'éviter que la crème ne tourne.

Laissez refroidir en la vannant de temps en temps.

Trois heures avant de servir, pilez de la glace d'eau, ajoutez-y du sel marin; mettez votre sorbetière au milieu, versez votre appareil dedans; tournez sans cesse de droite à gauche de la main droite et de gauche à droite de la main gauche; de temps en temps, détachez la glace qui prend aux parois; lorsque tout l'appareil est pris, videz l'eau de la sorbetière, remettez de la glace pilée et du sel, placez votre moule à bombe au centre, versez-y votre appareil, couvrez la bombe de son couvercle avec une feuille de papier entre l'appareil et le couvercle, enterrez le couvercle dans la glace pilée et salée, et laissez ainsi deux heures. Au moment du service, plongez votre bombe dans une terrine d'eau chaude, démoulez vivement sur une serviette pliée à cet effet et dressée sur un plat. Envoyez avec la bombe une assiette de petits fours secs ou des gaufrettes.

Observation. — Toutes les glaces au citron, à l'orange, au café (sauf les parfaits), etc., se font de la même manière. On peut rendre les glaces plus légères en incorporant un peu de crème fouettée avant que l'appareil soit trop congelé.

La prochaine fois, nous donnerons la recette des glaces d'eau, de fruits ou purée de fruits.

G. Garlin.

L'Éditeur-Gérant : A. Quantin.

9395. — May & Motteroz, Lib.-Imp. réunies, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

D'APRÈS LES ÉTRENNES

Il semble que la librairie française suive une habitude dangereuse en concentrant la grande majorité de ses publications au moment du jour de l'an. Les ouvrages sérieux courent le risque d'y être confondus avec ceux qui ne brillent que par l'or de leur reliure, et le public, dont la bourse est sollicitée trop largement en une seule fois, se résout souvent à l'abstention, qui est la sagesse de l'incertitude. Sans prétendre mentionner tous les livres qui mériteraient de l'être, cette petite revue rétrospective ne signalera au moins que ceux qui surnageront sur l'océan de l'oubli.

Nous avons relu la **Sculpture française** de M. Gonse, publiée aux *Librairies-Imprimeries réunies* et dont nous avons déjà parlé dans le numéro de janvier. De Michel Colombe à M. Bartholomé, il s'agissait de faire un choix entre les œuvres si multiples, et toutes si belles, de tous les grands statuaires dont la France doit être fière. Les choisir et les présenter, cela seulement demandait une sûreté de goût et un équilibre de jugement dont l'auteur a fait preuve de façon peu commune. Ce bel ouvrage apparaît, au-dessus de toutes les publications de cette année, comme une œuvre qui restera à l'honneur de l'art français.

Le volume qui donne la sensation la plus vivante est **Jérusalem et Damas**, texte de Ch. Lallemand, illustrations d'après nature par Gervais-Courtellemont. Si deux livres, **l'Algérie** et **le Caire**, n'avaient pas déjà été publiés dans cette admirable collection, la sensation serait accrue d'un double étonnement. Étonnement d'un procédé employé pour la première fois avec une pareille supériorité et qui consiste à marier la typographie du texte avec la photocollographie des gravures; étonnement de voir ces fabrications s'exécuter de toutes pièces en Alger. Photocollographie veut dire ici, car on se perd dans toutes ces désignations, que la nature est prise sur le vif par la photographie, que la photographie est reportée directement sur glaces qui servent à l'impression, et que la réalité, en somme, est transportée toute nue de la vie sur le papier. Mais où donc est l'artiste, dessinateur ou peintre? Il n'y en a pas. Alors ces reproductions sont froides et déformées? Elles sont l'art lui-même, car elles sont la vérité. Où donc enfin le mérite? Il est énorme, car il faut sentir les choses supérieurement pour les surprendre ainsi et pour les grouper; et l'art se double d'un métier infini pour serrer d'aussi près la perfection. En librairie comme ailleurs, les vieilles formules craquent, les conventions disparaissent, et ces ouvrages seront dans les siècles futurs cités comme des précurseurs.

L'auteur est sacrifié tout d'abord, car on court aux images sans lire son texte. Mais on y revient, on s'y attarde, et il prend sa revanche. Comment parler de ces lieux après tant d'autres? Et cependant M. Lallemand en parle à nouveau, et du mieux, avec la poésie qui convient. « L'Orient de jadis fut une grande lumière... Aujourd'hui, c'est l'agonie douce des belles choses qui s'en vont... » Par de tels livres, il se survivra au moins dans les bibliothèques. (*Librairies-Imprimeries réunies,* in-4°, 30 fr.)

M. Lallemand publie aussi à la même librairie **De Paris au Désert**, qui nous montre l'Algérie comme ses deux précédents volumes nous avaient montré la Tunisie. La France est la première puissance musulmane, et ce n'est point un domaine à dédaigner. Lisez cet ouvrage, où les illustrations, exécutées par l'auteur-artiste, sont si parfaitement adéquates du texte, et vous en serez convaincus.

Ce que sera le livre de demain s'indique avec une profusion plus grande encore dans **Au régiment et en escadre**, publié chez *Berger-Levrault* par MM. Ardouin-Dumazet et Paul Gers. Les 300 pages de ce volume in-8° sont illustrées de 350 phototypies mariées avec le texte! Quelques-unes sont parfaites, beaucoup sont bien. M. Gers, qui est un artiste photographe, a voulu tenir comme une gageure et aller jusqu'au bout du possible; c'est la surabondance du prosélytisme. Mais ne critiquons pas trop cet excès et signalons ce volume, qui sera cité plus tard, avec ceux de Gervais-Courtellemont, comme la première manifestation d'une formule nouvelle. Dans quelques siècles, il sera certainement aussi

précieux que les antiques reproductions de la xylographie. Comme le dit M. Mézières dans sa préface, on connaît M. Ardouin-Dumazet par les articles si attachants qu'il publie dans le *Temps;* mais il faut rappeler aussi ses **Voyages en France**, si substantiels. Quel monument, définitif cette fois, ces deux collaborateurs élèveraient à la gloire de notre patrie s'ils pouvaient la figurer ainsi en 86 volumes in-folio! Il y a matière pour autant. (In-8°, 16 francs.)

Après la collection Guillaume, la petite collection Lemerre, d'autres encore, il semblait que trouver du nouveau serait impossible dans la voie de la bibliophilie à bon marché. La nouvelle *Collection Ollendorff illustrée* est venue prouver une fois de plus qu'il ne faut jurer de rien. Deux volumes y ont paru : **Eddy et Paddy**, par Abel Hermant, avec illustrations de J.-É. Blanche, et **Yan**, par Jean Rameau, avec illustrations de Maximilienne Guyon. Ce sont deux petits bijoux. Les auteurs sont des maîtres qui ont donné là de leurs œuvres les plus délicates; les peintres y ont ajouté le plus fin de leur talent. L'impression est irréprochable; l'ensemble produit une note originale du plus artistique effet. Ces volumes coûtent deux francs : c'est à n'y pas croire. Il n'y a cependant pas d'erreur, sauf, peut-être, dans les calculs du trop libéral éditeur. Mais hâtez-vous avant qu'il ne se ravise.

Tous les ans, à l'heure des étrennes, Octave Uzanne enrichit la Librairie française d'un livre attrayant, nouveau, artistique, toujours marqué au bon coin d'une innovation curieuse, et, à ces divers titres, vivement attendu par tous les amateurs de beaux ouvrages contemporains; mais chaque année, ce leader de la Bibliophilie moderne varie sa manière, ses thèmes littéraires, ses illustrateurs, le format même de ses publications et semble prendre un malin plaisir à dépister l'orientation de ses fidèles lecteurs et les admirateurs de son ingéniosité inépuisable.

Cette fois, voici qu'il nous offre, avec la collaboration fantaisiste d'Albert Robida, des **Contes pour les Bibliophiles.**

Le volume en contient une douzaine d'une incroyable variété, dont cinq doivent le jour à l'écrivain illustrateur A. Robida et les autres à l'auteur du *Bric-à-brac de l'amour*. — Il résulte de cette collaboration un effet de changement continu dont l'esprit du lecteur ne saurait se lasser.

Parmi ces contes, quelques-uns, comme les *Romantiques inconnus,* le *Carnet de notes de Napoléon Ier*, la *Fin des Livres* et le *Roman franco-japonais*, sont d'une fantaisie si habilement documentée d'érudition, et si heureusement relevée de dessins parodistes, imitant à s'y méprendre les maîtres de 1830, les vignettistes du régime impérial et les estampes d'extrême Orient, que volontiers le bibliophile s'y laisserait prendre.

D'autres ne sont que des récits de voyages et d'aventures véridiques et mystérieuses, comme ces *Histoires de Momies* dans lesquelles Octave Uzanne a reproduit, d'après nature, la tête saisissante d'un héros français tué pendant la guerre de Trente ans, puis momifiée et retrouvée par le narrateur au cours d'un voyage en Allemagne.

Robida a semé dans ce livre si original près de 300 dessins très humoristiques, tant dans le texte que hors le texte; il y a là des eaux-fortes, des héliogravures, des simili-lithographies, des estampes en couleurs, des planches en camaïeu d'une facture délicieuse et d'une incontestable nouveauté de reproduction. (*Librairies-Imprimeries réunies.* 1,000 ex. in-8°, 20 francs.)

MM. Léonid de Simonoff et Jean de Moerder ont publié à la *Librairie agricole* un volume sur les **Races chevalines**, qui peut faire partie des livres d'étrennes par le luxe de son illustration, mais qui est un solide ouvrage de bonne science. 32 planches en couleur et 70 gravures représentent, non pas de chic, mais d'après nature, toutes les races de chevaux reconnues. Les descriptions sont sobres, mais frappées au coin de l'expérience; les connaisseurs et ceux, plus nombreux, qui désirent apprendre, s'y retrouveront plus clairement qu'au milieu de bien d'autres théories savantes. Tous les pays d'Europe réunis possèdent à peine 18 millions de chevaux, et l'Empire russe en compte plus de 40 millions à lui seul. C'est une incomparable richesse, pour la paix comme pour la guerre, et nous sommes heureux de la porter à l'actif de notre alliée. (In-4°, 32 francs.)

MM. *Boussod, Valadon et Cie* continuent brillamment leurs campagnes pour l'illustration en couleurs. Assurément, ce sont eux qui auront le plus fait pour cette forme nouvelle du livre, et ils ont le double mérite d'être à la fois les graveurs et les imprimeurs de leurs planches. Sans doute, la chromographie fait souvent appel à la convention, et les nuances figurées existent sur le papier plutôt que dans la nature. Quand un peintre de génie se désespère de ne pouvoir fixer la réalité sur sa toile, on ne saurait demander que des milliers d'exemplaires d'une feuille imprimée la reproduisent imperturbablement. Encore en est-on plus près que par la simple gravure en

noir, encore chaque jour apporte-t-il un progrès nouveau, et enfin, pour être quelque peu trompé, l'œil ne saurait se plaindre d'être réchauffé et réjoui. Ces deux sensations seront particulièrement développées par les **Aventures de guerre**, où M. Frédéric Masson a réuni de naïfs et patriotiques récits des guerres de 1792 à 1809 et que M. Myrbach a vivifiés de son dramatique pinceau. (In-4°, 25 francs.)

M. E.-A. Martel a publié chez *Delagrave* son grand ouvrage, **les Abîmes**, qui sera le point de départ et l'autorité toujours citée en spéléologie, ou étude des cavernes, cette branche nouvelle des sciences naturelles que l'auteur aura en quelque sorte créée de toutes pièces. Ce ne sont point excursions souterraines de touriste épris de l'inconnu, dangers bravés et surmontés par un curieux passionné de l'impossible; ce sont, mieux encore, découvertes de savant avisé, utiles dans leurs constatations actuelles et plus encore dans les résultats qui en seront la conséquence. Ce solide volume de 600 pages touffues, chargé de croquis et de cartes, a d'abord l'aspect d'un gros rapport à l'Institut, un peu plus élégant qu'il n'est coutume. Surmontez la crainte respectueuse qui se dégage de cette impression et entamez la lecture. Elle vous retiendra comme celle d'un roman, et vous serez tout surpris de ne point trouver de répétitions dans des choses qui paraissent si semblables. L'auteur se félicite, avec une bonne grâce charmante, d'être un type du bonheur puisqu'il a réalisé dans son âge mûr le rêve de sa jeunesse. Tel est son seul orgueil, alors qu'il pourrait avoir celui d'une œuvre aussi considérable accomplie, et d'une science si profonde malgré la simplicité de son expression. Son nom est célèbre dans le pays des Causses et les touristes lui doivent tout un champ de curiosités nouvelles, mais le monde savant lui réserve une notoriété plus durable encore. (In-4°, 20 francs.)

Nous assistons à un renouveau du goût napoléonien dont les auteurs, d'après quelques sceptiques, seraient principalement les marchands de bric-à-brac. Les objets mobiliers du XVIIIe siècle faisant défaut, pour être tous à peu près immobilisés dans les collections, on présenta timidement quelques productions de transition dues à l'époque du Directoire. Elles furent enlevées. Un peu plus rétifs aux formes discutables, mais au moins originales et d'un style nettement accusé, des créations de la période impériale, les amateurs y prirent goût cependant et arrivèrent vite à se les disputer. La littérature n'entra dans le mouvement que par la suite et déjà les bureaux et les pupitres de Jacob étaient en bonnes places quand parurent, pour y être lus, les Mémoires de Mme de Rémusat et de Marbot, et 1814-1815 de Henry Houssaye, les ouvrages de Frédéric Masson, Arthur Lévy et autres. Le mouvement est bien récent, car il n'était pas créé quand paru, en 1887, le Napoléon de M. Roger Peyre. Le **Napoléon raconté par l'Image**, que M. Armand Dayot a publié cette année à la maison *Hachette*, vient au contraire tout à fait à l'heure voulue. L'embarras du trop était réel, la pente au fatras facile, la monotonie presque inévitable. L'auteur a évité ces écueils. Si le grand empereur a été figuré par de beaux bronzes, d'odieux zincs ont aussi répété sa silhouette. Si Isabey, Gros, Raffet, Meissonier se sont mesurés à son image, combien l'ont rabaissé à leur facture. Il faut dire aussi que Napoléon pesait sur les arts comme sur le monde, et qu'il les asservissait à sa personne comme jamais Louis XIV n'aurait songé à le faire. Les vicissitudes de sa destinée permettent seules d'échapper, par une variété forcée des attitudes, à la tyrannie de cette obsession, et M. Dayot a su en tirer un très heureux parti. C'est une iconographie historique qui restera, parce qu'elle est établie par un artiste doublé d'un philosophe qui entremêle, sans trop le marquer, le convoi macabre de Willette aux triomphes du sacre, et qui place en tête le petit chapeau légendaire sur coussin aux impériales abeilles, afin de pouvoir mieux clore par le triste chapeau de paille de Sainte-Hélène. (In-4°, 25 francs.)

La magnifique réunion des œuvres de P.-V. Galland, exposée récemment au Musée des Arts décoratifs, a mis en relief le merveilleux talent de cet artiste incomparable. La distinction, l'élévation, le charme de ses œuvres ne sont contestés par personne. Sa science profonde de la Décoration était à la hauteur de son infatigable fécondité. Aussi l'idée de réunir en un volume les principales peintures et les motifs d'ornementation qui, dans cette exposition, ont obtenu un si vif succès, en mettant en regard la réduction des grandes œuvres achevées, ne peut-elle que recevoir un excellent accueil auprès du nombreux public qui s'y intéresse.

Public plus nombreux que l'apparente spécialisation du sujet ne semblerait l'indiquer. Par ses études qui embrassent toutes les sphères de l'art, Galland fut un remueur d'idées. Il évoque encore plus qu'il ne fixe, avec une véritable puissance créatrice, et son imagination féconde transforme la nature en respectant son essence. Ce travailleur acharné lègue aux artistes toute une mine où puisera leur imagination et aux amateurs des modèles capables de les guider dans leurs fantaisies.

Nul n'était plus autorisé que M. Henry Havard à présenter la pensée du maître, comme il l'a fait dans l'**Œuvre de Galland** publié aux *Librairies-Imprimeries réunies*, et à lui donner en quelque sorte le cachet philosophique de son autorité. C'est un beau livre de plus à ajouter à la collection si importante de ses œuvres.

Comme il convenait, l'illustration foisonne dans cet ouvrage, et elle y est aussi fidèle que le permettent aujourd'hui les meilleurs procédés de reproduction. L'harmonie typographique du volume est parfaite. Pourquoi faut-il formuler, non pas un reproche, car tous les éditeurs de France le mériteraient, mais une critique. Il est impossible de l'ouvrir sans en briser le dos. Quand donc adopterons-nous ces cartonnages sobres et élégants si fréquents à l'étranger? (In-4°, 40 francs.)

Faire tenir tout l'**Empire romain** en 300 pages était une entreprise qui ne pouvait être tentée que par un ignorant... ou une quintessence de savant. M. Roger Peyre, qui n'appartient pas à la première catégorie, s'en est tiré à son honneur. Dans un récit serré, complet pour les choses essentielles, philosophiquement conduit, apparaît la puissance et la civilisation de Rome comme dans un prestigieux défilé. Et le but poursuivi par l'auteur est atteint, car la mémoire conserve de ces choses une empreinte de médaille. (*Librairies - Imprimeries réunies*, in-8°, 4 francs.)

Il fallait quelque courage pour reprendre l'idée de Jules Verne et recommencer le voyage de Philéas Phog autour du monde. Cette fois, ce n'est pas avec de l'argent et un délai de quatre-vingts jours que Lavarède entreprend son aventure, c'est sans délai, mais avec seulement cinq sous dans sa poche. Naturellement il gagne son pari. MM. Henri Chabrillat et Paul d'Ivoi ont aussi gagné le leur, car ils sont amusants et spirituels. **Les Cinq sous de Lavarède**, édité à la *Librairie Jouvet*, avec de très reconvenables dessins de Métivet, auront un succès qui dépassera la sphère des étrennes, car parents et enfants s'y intéresseront de concert. (In-4°, 10 francs.)

La même librairie publie les **Chansons de Paris**, dans lesquelles Jean-Paul Eliem fait défiler devant nos yeux : *les Grands Boulevards, les Champs-Élysées, A la Caserne, Jeune Fille, Vieille Fille, A Montmartre*, etc., en un mot *Tout-Paris*.

La muse du poète, pour être un peu vive parfois, n'en demeure pas moins de bonne compagnie. Sur ses paroles, Georges Fragerolle a écrit une musique aimable dans laquelle on retrouve, sous son air enjoué, l'inspiration heureuse et la facture savante de l'auteur de la *Marche à l'Étoile*. Les jolis dessins de E.-C. Belville viennent compléter le tout pour en faire un album très parisien de goût, de formes et d'allures. (In-4°, 5 francs.)

Flossette, par Gabriel Franay, est l'histoire au jour le jour d'une petite fille, racontée avec la simplicité la plus charmante et la plus pénétrante. L'auteur est visiblement épris de son sujet; il en exprime les nuances délicates et fugitives, et fait preuve à chaque page de cette subtile divination des âmes d'enfant que seuls possèdent ceux qui les aiment. Les mamans liront ce livre d'une fraîcheur exquise, qu'un artiste d'un talent très personnel, M. Geoffroy, a orné de jolies illustrations. (*A. Colin et Cie*, in-4°, 10 francs.)

M. G. Fraipont ne conduit pas son lecteur seulement dans **les Montagnes des Vosges**; son cadre a été plus large. C'est en grande partie cette belle région de l'Est, si bien dotée par la nature, si riche en industrie, si féconde en souvenirs, que l'auteur visite et décrit.

A côté des qualités si personnelles de gaieté et d'esprit qui ont fait le succès des précédents ouvrages de M. Fraipont, on trouve dans ce volume des pages empreintes d'une sincère émotion; cette émotion sera partagée par tous ceux qui verront en quels termes l'auteur évoque le souvenir de Jeanne d'Arc et celui des événements de 1870-1871.

La plume et le crayon de M. Fraipont se complètent à merveille, et de quel secours le crayon est à la plume! (*Laurens*, in-8°, 10 francs.)

Et nous terminerons, pour prouver que nous ne suivons pas un ordre décroissant de mérite, par l'**Invasion noire**, où le Capitaine Danrit, de transparent anonymat, prend le lecteur en quelque sorte au collet et ne le lâche que suffoqué, épuisé, terrorisé, et par-dessus tout charmé des émotions qui l'ont secoué. — L'auteur a de l'entrain, de l'esprit, de la fougue et des qualités, qui se contentent quelquefois de miroiter chez d'autres, mais qui brillent ici d'un éclat de bon aloi, parce que le fond est solide et la science certaine. (*Flammarion*, in-8°, 4 francs.)

LES PETITES INVENTIONS

I. — HAMAC-LIT COLONIAL
(Système Langlois)

Comme le montre notre dessin, ce hamac-lit est démontable et portatif; il peut être mis dans une valise, il peut également être porté en selle. Il se compose d'une armature de fer dont les diverses pièces, réunies toutes ensemble par des articulations, n'en forment qu'une seule, de sorte qu'on n'a pas à craindre de perdre une des pièces pendant le transport. Une fois l'armature dressée, on y adapte la toile formant le hamac.

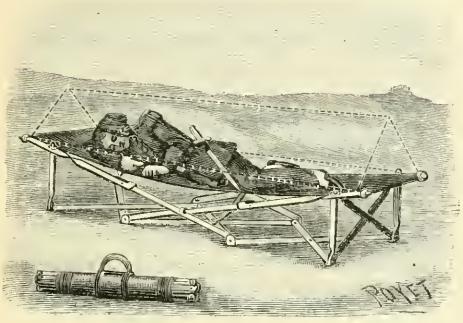

HAMAC-LIT COLONIAL

Le hamac-lit colonial peut s'installer en n'importe quel endroit, grâce au treillis métallique qui lui sert de base.

Son poids varie suivant les tailles; partant de 1 kil. 500 pour lit de bébé, il ne dépasse pas 8 kilos pour un adulte. La toile étant souple et suivant les ondulations du corps, ce système ne nécessite pas de matelas.

Pour les pays chauds, cet appareil peut être accompagné d'une tente-abri moustiquaire dont le poids ne dépasse pas 800 grammes.

II. — CISEAUX PLIANTS DE POCHE

Figurez-vous une paire de ciseaux ordinaires dont on aurait enlevé les anneaux et dont les extrémités des branches sont articulées au bout des deux branches d'une pince à ressort.

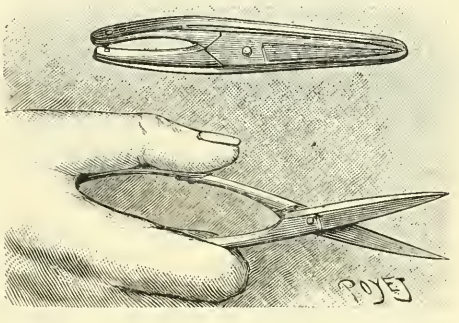

CISEAUX PLIANTS DE POCHE

Dans la position d'ouverture, ce ressort maintient les lames ouvertes; elles se ferment sous la pression des doigts. Si l'on veut maintenant fermer les ciseaux pour les mettre dans la poche, on réunit les deux pointes et l'on fait basculer les lames autour des articulations; les pointes se trouvent alors logées entre les branches de la pince qui leur servent de protecteur.

III. — BICYCLETTE A BENZINE

Une des plus grandes attractions de l'Exposition du Cycle, qui vient de fermer ses portes, a été sans contredit la curieuse bicyclette de MM. Hildebrand et Wolfmuller, mue non plus par des pédales, mais par un moteur à gaz de benzine. La vitesse peut être réglée d'une

manière absolue par le cycliste, qui peut interrompre momentanément ou arrêter complètement le fonctionnement

BICYCLETTE A BENZINE

du moteur. Deux freins spéciaux assurent l'arrêt complet. Avec cette machine, vous pouvez aller aussi bien à la vitesse d'un homme au pas qu'à celle d'un train express, en passant par toutes les allures intermédiaires.

Pour la traversée des villes, chaque moteur peut être réglé à une allure maxima, afin d'éviter les accidents.

Pour les routes, cette vitesse maxima sera de 30 à 40 kilomètres à l'heure. Grâce à sa force, qui peut aller jusqu'à deux chevaux et demi, la bicyclette à benzine peut monter gaillardement des pentes de 10 centimètres par mètre.

Dès que le cycliste a quitté la machine, soit volontairement, soit par suite de chute, le moteur cesse aussitôt de fonctionner.

La marche de l'appareil est douce et régulière, et l'échappement se fait sans bruit.

La consommation de combustible (benzine) est de 1 centime par kilomètre, et le récipient peut en contenir pour un trajet de 300 kilomètres.

IV. — LE VELOROOM

(Système Glucq)

Comme l'indique son nom anglo-latin, le veloroom est un vélocipède de chambre, permettant de faire du vélocipède sur un appareil fixe, et, après avoir pédalé sans crainte d'accident ou de refroidissement, de s'arrêter quand on veut, juste au moment précis où l'on sent qu'on en a assez. De plus, outre le pédalier pour les jambes, il porte un système de volants à manivelles tournantes pour les bras, les uns et les autres pouvant fonctionner ensemble ou séparément. Un compteur montre le chemin parcouru en mètres et en kilomètres; vous pouvez ainsi doser chaque jour votre entraînement. De plus, un petit frein de pression, placé à côté du compteur, à portée de la main droite, sert à graduer à volonté la résistance de l'appareil, et le cycliste en chambre pourra ainsi se donner l'illusion de rouler, soit sur une piste très douce, si le frein est desserré, soit, si le frein agit, de gravi

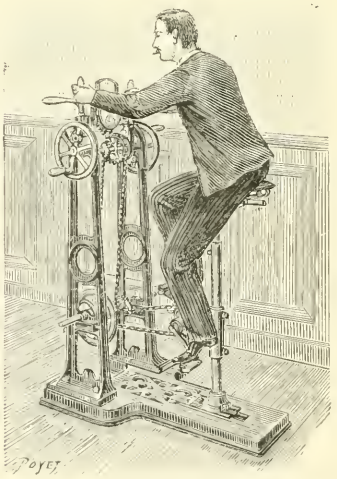

LE VELOROOM

une pente de plus en plus raide. La selle et le pédalier peuvent être réglés à différentes hauteurs, permettant à l'appareil de servir à monsieur, à madame et à bébé.

V. — TÉLÉPHONIE MILITAIRE DE CAMPAGNE

(Système Charollois)

C'est grâce à un fil bimétallique spécial, en cuivre pur à âme d'acier, que M. Charollois, capitaine en retraite, a pu inventer son système de téléphonie militaire de campagne, qui a fonctionné aux grandes manœuvres de l'Est en 1891.

Considérons une ligne téléphonique construite d'après ce système, par fil bimétallique non isolé, déroulé en pleine campagne entre deux points distants de 25 kilomètres. Ces deux points sont reliés par un petit fil bimétallique nu de six dixièmes de millimètre de diamètre, accroché aux arbres, haies, maisons, reposant sur le sol, traînant dans l'herbe mouillée et même dans les ruisseaux. Nous voilà loin des fils électriques ordinaires, douillettement enveloppés de soie ou de gutta-percha. Eh bien, à lui seul, il constitue la ligne téléphonique, sans aucun isolant, sans fil de retour. Il aboutit à chacune de ses extrémités à l'une des bornes des téléphones magnétiques, l'autre borne étant reliée simplement à l'épée-baïonnette du soldat enfoncée dans la terre, et qui forme le retour. La liaison téléphonique est ainsi complète, et les communications par téléphone peuvent s'échanger avec la plus grande netteté.

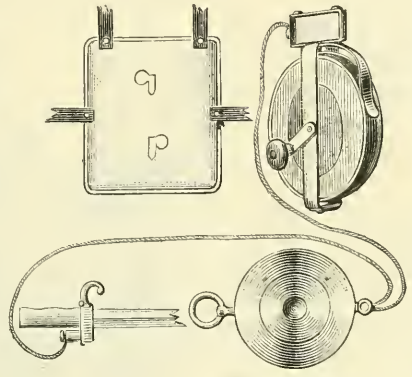

APPAREILS DE TÉLÉPHONIE MILITAIRE DE CAMPAGNE

SOLDAT RECEVANT LA DÉPÊCHE

Ce phénomène de conductibilité par un seul fil ayant d'innombrables contacts avec le sol qui forme lui-même retour ne s'explique que par la tension considérable, bien que d'une intensité presque nulle, des courants induits qui circulent entre les deux téléphones magnétiques intercalés dans le circuit. Ces courants, par leur extrême tension, se frayent un passage à travers les conducteurs les moins favorables.

Dans les circonstances présentes, ils s'accommodent de la très faible différence de conductibilité existant entre les deux parties du circuit, ligne de fil bimétallique et la terre, pour actionner, vigoureusement encore, les deux téléphones.

Deux téléphones magnétiques et du fil de six dixièmes de millimètre pesant 2 kil. 500 le kilomètre, tels sont donc les moyens de communication offerts par l'inventeur, qui n'emploie aucun des accessoires délicats, tels que piles, microphones, fils isolés, isolateurs, etc.

Le fil est porté par une bobine dérouleuse accrochée à un plastron et représentée sur notre dessin. Le téléphoniste porte suspendu au képi, près de l'oreille, le téléphone qui fait fonction d'écouteur et de parleur, selon qu'il le porte alternativement aux lèvres ou à l'oreille. Pour plus de commodité, on peut se servir de deux téléphones, l'un écouteur, l'autre parleur.

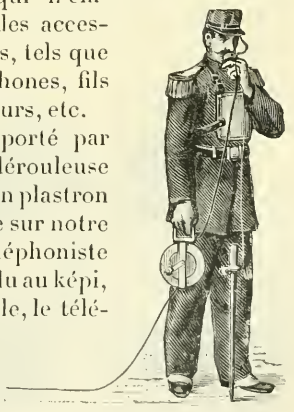

SOLDAT ENVOYANT LA DÉPÊCHE

Ajoutons que ce système simplifié d'une façon si ingénieuse s'applique également aux usages industriels et domestiques; dans le cas d'installation du système Charollois dans un appartement, l'appel est fait de part et d'autre à l'aide d'une sonnerie polarisée actionnée à toutes distances par le seul conducteur non isolé.

Pour tous renseignements s'adresser à : M. Charollois, constructeur, 73 *bis*, rue du Dessous-des-Berges, Paris.

VI. — ENCRIERS STILLIGOUTTE[1]

Ce curieux encrier, tout en verre, ne laisse l'encre en contact avec l'air que juste au moment où l'on y plonge la plume; l'évaporation à l'air qui transforme en boue l'encre dans nos encriers ordinaires et le mélange de l'encre avec la poussière sont ainsi évités. L'encre ne dépassant pas la hauteur de la plume, le porte-plume et les doigts ne peuvent être tachés. Comme on le voit sur notre dessin, le tube central est porté par une base hémisphérique en caoutchouc qui cède sous la pression de la plume; ce petit coup de pompe fait monter une certaine quantité d'encre qui soulève le plomb obturateur jouant le rôle de soupape; cette encre vient mouiller la

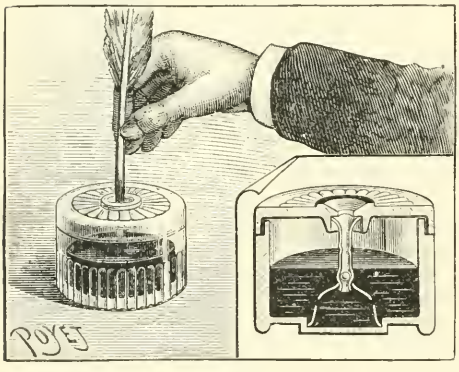

ENCRIER STILLIGOUTTE

plume, puis redescend dans l'encrier dès qu'on retire le porte-plume; d'où le nom de stilligoutte donné à cet encrier.

Aux qualités décrites ci-dessus, il en ajoute une qui, aux yeux des mamans, surpassera toutes les autres : il est inversable!

VII. — TIRE-BOUCHON A DEUX LAMES[1]

Ce tire-bouchon est trop clairement indiqué sur notre dessin pour nécessiter

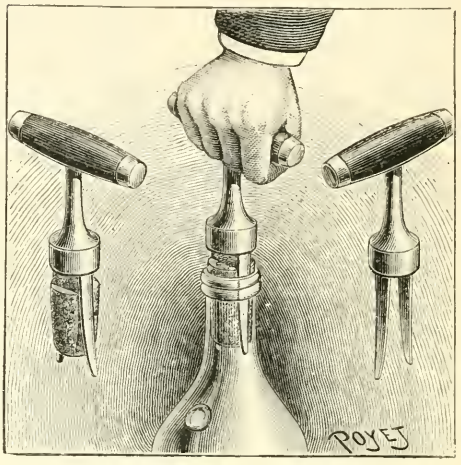

TIRE-BOUCHON A DEUX LAMES

une longue description. Il débouche sans effort les bouteilles, même bouchées à la mécanique, et cela en laissant intact le bouchon, qui pourra resservir plusieurs fois. Mode de fonctionnement : introduisez les deux lames entre le bouchon et la bouteille, en leur donnant un mouvement d'oscillation, puis tournez en hélice en remontant, sans remuer la bouteille. Le bouchon suivra ce mouvement et sortira aussi net qu'à son entrée.

ARTHUR GOOD,
Directeur de l'Office des Inventions nouvelles.

AVIS

Le *Monde moderne* est à la disposition de ses lecteurs pour leur donner directement tous les renseignements qui pourraient leur être utiles sur les brevets d'invention, marques de fabrique, dépôt de modèles, etc. Adresser les demandes au Bureau du Journal (service spécial des Inventions).

1. L'encrier et le tire-bouchon se trouvent *partout*.

Service de **COMMISSION** du *Monde moderne*

Par ses relations quotidiennes, le *Monde moderne* est en situation de procurer à ses lecteurs toutes marchandises aux prix les plus avantageux. L'avantage qu'il leur offre n'est pas seulement celui du bon marché, mais également la possibilité de choisir le meilleur entre tous les produits similaires. On peut nous désigner n'importe quel article à prix marqué et nous le procurerons avec une réduction très appréciable. Mieux encore, on peut nous manifester le désir d'acquérir un objet quelconque, question de prix réservée, nous nous chargerons, après enquête, de fournir à nos lecteurs tous renseignements nécessaires pour leur permettre de l'acheter en pleine connaissance de cause.

Les payements ne se feront qu'après réception de la marchandise, et le destinataire aura toujours le droit de la retourner si elle ne convient pas.

Le service de commission du *Monde moderne* prélèvera un bénéfice invariablement fixé à 5 p. 100. Il s'ensuit qu'il ne saurait utilement, tant pour lui-même que pour ses abonnés, s'occuper d'affaires inférieures à 50 francs. Il est entendu que cette commission est supportée par le vendeur et qu'elle ne chargerait jamais le prix d'acquisition.

En plus de ce service général et dont la multiplicité des cas ne saurait être prévue, le *Monde moderne* recommandera dans chacun de ses numéros, et sous sa responsabilité, certains articles qu'il aura pu étudier et choisir parmi plusieurs. Il les présentera, avec toute garantie de bon marché réel et de fabrication soignée, avec leurs prix nets. Aussi toute commande de ces articles devra-t-elle être accompagnée de leur montant.

Bicyclette "*Monde moderne*"

Routière légère, poids (garde-crotte et frein non compris) : **13 kilos**

Hauteur des roues 0m, 70

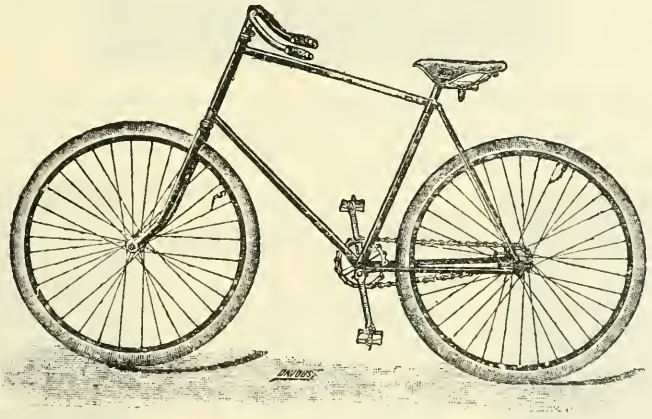

Développement 4m, 65 ou 5m selon demande

Description. — Cadre en tubes d'acier extra, direction à douille à billes, fourche creuse, *frein détachable*, chaîne à rouleaux, toutes les pièces mécaniques en *acier de qualité supérieure*, manivelles et repose-pieds détachables, selle "**Hamac**" à tension avec ressorts nickelés, pédales à billes à recouvrement, poignées buffle ou caoutchouc, *nouveau pneumatique Michelin sans tringle*, guidon cintré à volonté.

Décor : Émail noir extra, nickelage riche. — Accessoires : Sacoche, clef, burette.

Prix, avec ou sans frein, **400** fr. ; pour hommes ou pour dames

Payable **30** *fr. par mois; au comptant,* **10** *o/o d'escompte. Garde-crotte en plus, cuir verni,* **5** *fr.; Emballage* **4** *fr. — Expédition à la charge de l'acheteur.*

Pour plus amples renseignements relatifs à cette bicyclette et à son acquisition, s'adresser aux bureaux du **Monde moderne**, 5, rue Saint-Benoît, Paris.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

COLLECTION PHOTOGRAPHIQUE

des

Monuments Historiques

de la

France

PAUL ROBERT, PHOTOGRAPHE

(Anciennement MIEUSEMENT)

Monuments mégalithiques — Monuments romains
Moyen âge — Art gothique — Renaissance — Temps modernes
Architecture civile, militaire et religieuse — Objets mobiliers
Musées des Thermes, de Cluny, de sculpture comparée du Trocadéro
Cathédrales — Trésors des églises

*

La Collection, qui s'enrichit chaque jour, comprend actuellement

12000

GRANDS CLICHÉS

*

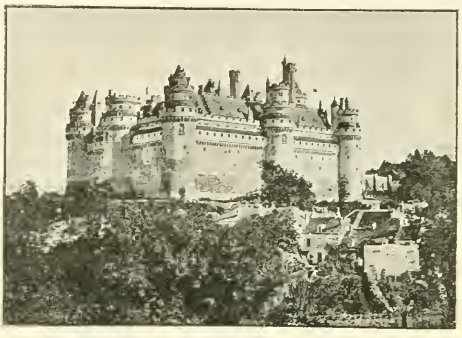

*

Prix de chaque épreuve format 30 × 40

1 fr. 50

NON MONTÉE

*

Cette Collection forme le plus magnifique inventaire d'art qu'il soit possible de réunir; presque toutes ces photographies ont été prises dans des conditions exceptionnelles qui ne se représenteront plus.

LE MONDE MODERNE

procurera à ses lecteurs des épreuves 30 × 40 au prix de 1 fr. 50 FRANCO

Pour recevoir ces photographies, envoyer leur montant au directeur du MONDE MODERNE, *5, rue Saint-Benoit, Paris.*

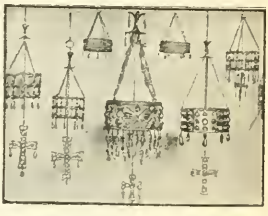

Nous nous mettons à la disposition de nos lecteurs pour faciliter leur recherche des documents dont ils auraient besoin.

Extrait de la Collection des Monuments historiques

ILE DE FRANCE		Siècles
Paris	Notre-Dame : façade.	
Saint-Germain	Château : façade cour.	XVI
Saint-Denis	Eglise abbatiale : abside.	XIII
Vincennes	Fort : porte nord.	
Versailles	Cathédrale : façade.	XVII
Longpont	Église : portail.	XIV
Bougival	— ensemble.	XII
Gonesse	— nef.	XIII
Montlhéry	Donjon.	XIV
Provins	Donjon.	XIII
Fontainebleau	Château : le fer à cheval.	XVI
Clermont	Hôtel de Ville.	XV
Noyon	Ancienne cathédrale.	XIII
Pierrefonds	Château : ensemble.	XIV
ARTOIS ET PICARDIE		
Arras	Hôtel de Ville : beffroi.	XV
Saint-Omer	Saint-Bertin.	XV
Aire	Maison de bailli.	
Amiens	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Abbeville	Maison de François I^er^.	XV
Tilloloy	Église : façade.	XVI
Rue	Chapelle du Saint-Esprit.	XV
Rambures	Château : côté de l'entrée.	XIV
Laon	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Braisne	Église : façade sud.	XII
FLANDRE		
Cambrai	Porte Notre-Dame.	XVII
Cassel	Hôtel de Ville.	XVII
NORMANDIE		
Caen	Tour des Gens d'armes.	XVI
Lisieux	Maison.	XII
Bagneux	Cathédrale : nef et travées.	XII
Dives	Chalet.	
Thaon	Clocher de l'église.	XII
Vire	Beffroi.	XVI
Évreux	Palais épiscopal.	XVI
Bernay	Maison en bois.	XVI
Gaillon	Château : panneau sculpté.	XVI
Gisors	Église : façade ouest.	XVI
Louviers	Maison.	
Audelys	Église : portail.	XVI
Mont-Saint-Michel	Extérieur du cloître.	
Rouen	Halle aux toiles.	XVI
Dieppe	Château : côté ouest.	XIV
Varangeville	Manoir Angot : façade nord.	
BRETAGNE		
Rennes	Maison.	
Vitré	Château.	XIV
Fougères	Château : côté sud.	
Lamballe	Vieille maison.	
Paimpol	Portail.	
Guimiliau	Calvaire à personnages.	XVI
Pen'Marck	Église : ensemble nord-est.	XV
Quimperlé	Église circulaire.	XII
Sizun	Arc de triomphe.	XVI
Vannes	Cathédrale : chapelle.	XVIII
Josselin	Château.	XV
Loc-Mariaker	Dolmen de marchand.	Meg.
Le Faouet	Eglise : façade ouest.	XV
Saint-Gildas	Château de Suciuio.	
Nantes	Château : puits.	XV
Clisson	— ensemble.	XIV
ANJOU ET VENDÉE		
Angers	Monastère Saint-Aubin.	XII
Gennes	Dolmen de la Madeleine.	Meg.
Saumur	Château.	XIV
Montsoreau	Château : tourelle d'angle.	XVI
Avrillé	Menhir.	Meg.
Ile d'Yeu	Château : ensemble.	XII
Laval	Château.	XIII
Evrou	Halle.	
MAINE ET PERCHE		
Carrouge	Le Châtelet.	
Chartres	Cathédrale : portail.	XIII
Châteaudun	Château : ensemble sud.	
Gaillardon	Maison.	XVI
Auet	Château : portail.	XVI
Le Maus	Maison de Grabatoire.	XVI
Ferté-Bernard	Porte de ville.	XIV
TOURAINE		
Tours	Enf. de Charles VIII : tombeau.	XVI
Amboise	Château : façade sur la Loire.	XV
Bleré	Chapelle funéraire.	XVI
Bueil	Baptistère en bois sculpté.	XVI
Chinon	Château : côté de la ville.	
L'Ile Bouchard	Chapelle Saint-Léonard.	XII
Loches	Château.	XVI
Truyes	Cloches de l'église.	XII
Ussé	Château : cour d'honneur.	XVI
Azay-le-Rideau	— arrivée.	XVI
Rochecorbon	Lanterne.	
PROVENCE		
Aix	Cloître de la cathédrale.	XII
Arles	Les Arènes : intérieur.	Ant.
Saint-Rémy	Mausolée.	Ant.
Tarascon	Hôtel de Ville.	XVII
Avignon	Pont Saint-Benezet.	
Orange	Arc de triomphe.	Ant.
Vaison	Église : abside et clocher.	XII
Le Thoronet	Abbaye.	XII
Fréjus	Porte du Pujet.	XVII
Nice	Cathédrale.	XVIII

ORLÉANAIS ET BLÉSOIS		Siècles
Orléans	Maison : place des Halles.	XVI
Beaugency	Hôtel de Ville.	XVI
Gien	Château : façade cour.	XV
Saint-Benoît	Église : abside.	XII
Blois	Château : galerie Louis XII.	XV
Taley	Château.	
Chambord	Église : façade sud.	XVI
Cheverny	Château : façade sud.	XVI
Lassay	Château du moulin.	XV
Menneton	Porte de maison.	XII
Vendôme	Église de la Trinité.	XVI
Troô	Le puits qui parle.	XV
BOURBONNAIS ET BERRI		
Bourges	Cathédrale : portail ouest.	XIII
Nevers	Porte du Croux.	XV
Clameey	Eglise Saint-Martin.	XVI
Donzy	Prieuré du Pré.	XII
Varzy	Abside et clocher.	
Chatel Montagne	Eglise.	XII
Levroux	Maison en bois.	
Neuvy	Chapelle circulaire.	
Saint-Benoît	Beffroi et fortifications.	
Valençay	Château.	XVI
POITOU ET SAINTONGE		
Niort	Hôtel de Ville.	
Airvault	Eglise.	XII
Saint-Georges	Croix du cimetière.	
Dressuire	Château.	XIV
Thouars	Château et chapelle.	XVI
Chauvigny	Église : portail ouest.	XII
Parthenay	Porte Saint-Jacques.	
Angoulême	Cathédrale : façade.	XII
Aubeterre	Église : façade ouest.	XII
La Rochelle	Hôtel de Ville.	XVI
Aulnay	Église : ensemble snd.	XII
Echillais	— façade ouest.	XII
Pons	Porte de l'hôpital.	XII
Saintes	Arc de triomphe.	Ant.
Poitiers	Église Notre-Dame.	XII
GUYENNE ET GASCOGNE		
Périgueux	Cathédrale : ensemble N.-E.	XII
Sauveterre	Vieux pont.	
Dax	Saint-Paul : abside.	XII
Saint-Macaire	Place publique.	
Bonaguil	Château.	XIV
Nérac	Maison de Henri IV.	XVI
Auch	Cathédrale : façade ouest.	XVII
Orthez	Pont.	XIV
Pau	Château : côté de l'entrée.	XVI
Lourdes	Le Calvaire.	
Saint-Lizier	Maison.	
Mirepoix	Maison.	
LANGUEDOC		
Nîmes	Les Arènes : extérieur.	Ant.
Aigues-Mortes	Fortifications.	XIV
Saint-Gilles	Eglise : portail.	XII
Puissalicon	Tour.	XI
Carcassonne	La cité : fortifications.	XIV
Casteil	Saint Martin du Canigou.	XI
Alby	Cathédrale : ensemble S.-O.	XV
Cahors	Maison.	
Moissac	Eglise : porte.	XII
Mende	Pont Notre-Dame.	
Rodez	Maison.	
Toulouse	Saint-Sernin.	XII
AUVERGNE ET LYONNAIS		
Lyon	Cathédrale : manécanterie.	XII
Le Puy	Cloître.	XII
Tulle	Eglise : salle capitulaire.	XII
Clermont-Ferrand	Cathédrale.	
Limoges	Cathédrale : jubé.	XVI
DAUPHINÉ ET SAVOIE		
Aix	Hôtel de Ville : escalier.	
Abondance	Eglise et monastère.	
Bourg	Chapelle de Brou : façade.	XV
Saint-Antoine	Monastère.	XVII
Valeuce	Maison Dupré-Latour.	XVI
Embrun	Eglise : côté nord.	XII
Ganagobie	Eglise : portail ouest.	XII
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ		
Autun	Porte d'Arroux.	Ant.
Paray-le-Monial	Eglise : abside.	XII
Auxerre	— Saint-Pierre.	XVI
Sens	Grille du chœur.	XVIII
Vezelay	Abbaye.	XII
Saint-Père	Eglise : porche.	XIII
Dijon	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Beaune	Hôpital.	XV
Besançon	Hôtel de Ville.	XVI
CHAMPAGNE ET LORRAINE		
Nancy	Palais ducal : galerie.	XVI
Avioth	Lanterne des morts.	XV
Saint-Mihiel	Saint-Etienne : sépulcre.	XVI
Verdun	Cloître de la cathédrale.	XV
Chaumont	Chapelle du lycée.	XVII
Langres	Cathédrale : bas côté sud.	XIII
Vignory	Eglise : nef.	XII
Reims	Cathédrale : portail nord.	XIII
Montierender	Eglise : chœur.	XIII
Mouzon	Eglise : nef.	XIII
Troyes	Saint-Urbain.	XV
Saint-Dié	Cathédrale : chaire extérieure.	XV

Trousses et Sacs de Voyage

PRIX :
27 Fr.

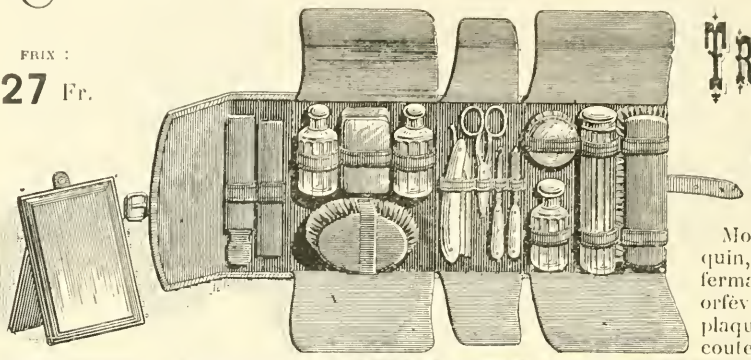

Trousses de Voyage

Modèle en maroquin, doublé en peau, fermant à courroie ; orfèvrerie en argent plaqué, brosserie et coutellerie fines.

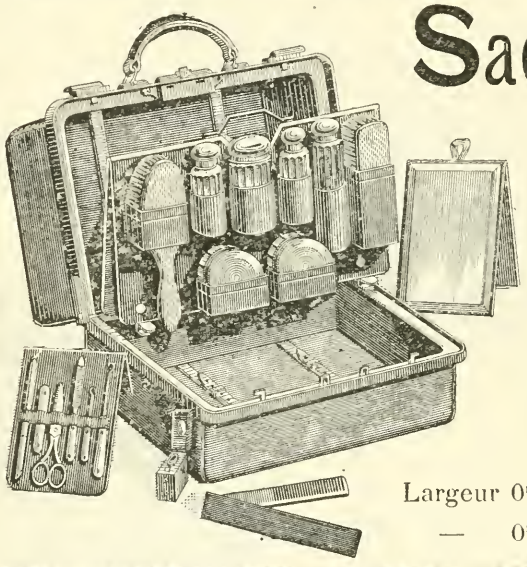

Sacs Milord

AVEC NÉCESSAIRE

sur chevalet mobile

Fermoir riche, rivé, orfèvrerie nickelée, brosserie olivier, pure soie, coutellerie fine, pour hommes et pour dames. En vache, noir ou tabac.

Largeur 0m,45. . . . . **103** fr.
— 0m,55. . . . . **120** fr.

Sacs Gladstone

Mallettes de voyage
à soufflets avec séparation dans le milieu, même modèle que le sac ci-dessus moins les accessoires, deux courroies, doublé toile; en truie

0m,45. . . . . **45** fr. — 0m,55. . . . . **59** fr.

Ces prix comportent les marchandises prises à Paris. Pour l'emballage et l'expédition, il faut compter en plus :

TROUSSES 1 fr. **80**. Expédition par colis postaux dans toutes les gares de France.
SACS 2 fr d'emballage et port 0 fr. 60 jusqu'à 100 kilogr. plus 0 fr. 04 par 10 kilomètres.

Adresser les commandes aux bureaux du MONDE MODERNE, 5, rue Saint-Benoît, à Paris
ACCOMPAGNÉES DU MONTANT DE LA COMMANDE
1 FRANC en plus pour expédition contre remboursement

REPRODUCTIONS

PAR LA

Métallisation

des Œuvres célèbres de la Sculpture

Ce nouveau procédé permet de reproduire, avec une rigoureuse exactitude, les plus beaux chefs-d'œuvre.

Il donne à l'œil le mieux exercé l'illusion de la matière des originaux : Bronzes antiques et modernes, marbres, terres cuites, ivoires, etc.

Les six statuettes que nous présentons aujourd'hui sont des copies très rares de collections privées ; nous les offrons à nos lecteurs à des prix extrêmement avantageux.

(1) **Don Quichotte** (DE TOMBAY)
Vieux fer, hauteur 60 centim. Prix : **50** fr

(5,6) **Figurines provenant des fouilles de Tanagra** (Musée du Louvre).

Hauteur : 0m,30 — Prix : **16** fr.

Hauteur : 0m,24 — Prix : **12** fr.

Tarif des Emballages

Port à la charge de l'acheteur

Nos	1. . . .	**5** fr.
»	2. . . .	**3** fr.
»	3. . . .	**3** fr. **50**
»	4. . . .	**3** fr. **50**
»	5. . . .	**1** fr. **50**
»	6. . . .	**1** fr. **50**

(2) **Fermière** (MASSO)
Bronze vert haut. 46 cent. Prix : **35** fr.

(3) **Prière du matin** (MASSO)
Terre cuite, hauteur, 34 cent. Prix : **35** fr.

(4) **Marguerite**
(CH. WEECH)
(Y compris socle peluche de 0m,06 c.)
Haut. 62 cent. Prix : **60** fr.

Service de Commission du

Monde moderne

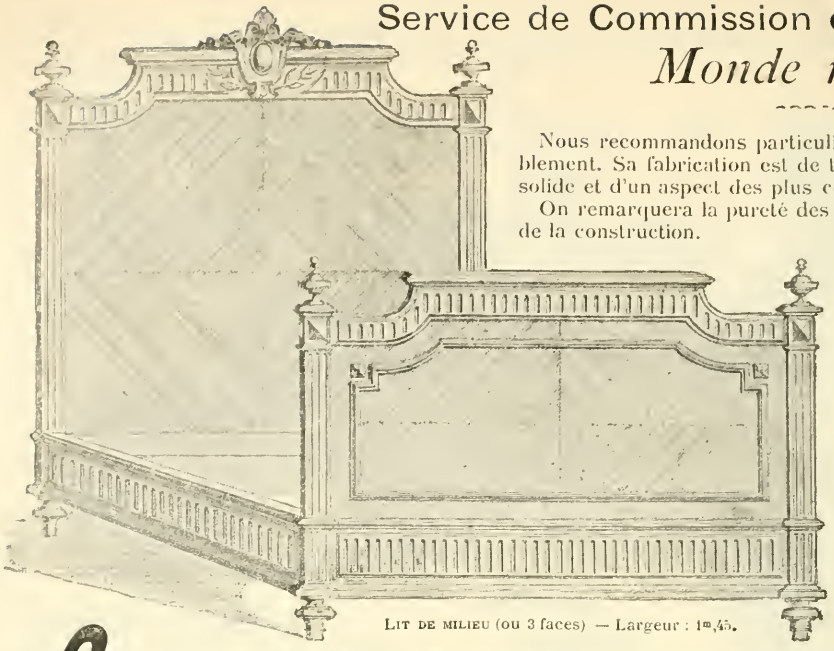

Nous recommandons particulièrement cet Ameublement. Sa fabrication est de tous points soignée, solide et d'un aspect des plus confortables.

On remarquera la pureté des lignes et l'élégance de la construction.

Ces meubles ne sauraient être comparés à la fabrication courante qui n'en est qu'une imitation sans résistance.

Les prix que nous indiquons sont d'un bon marché extraordinaire étant donnée la qualité de ces meubles de vrai luxe.

LIT DE MILIEU (ou 3 faces) — Largeur : 1m,45.

Ameublement Louis XVI

(Grand modèle)

Bois noir ciré ⁂ Palissandre, Noyer ou Acajou, ciré-frisé

(Même prix pour chacun de ces bois)

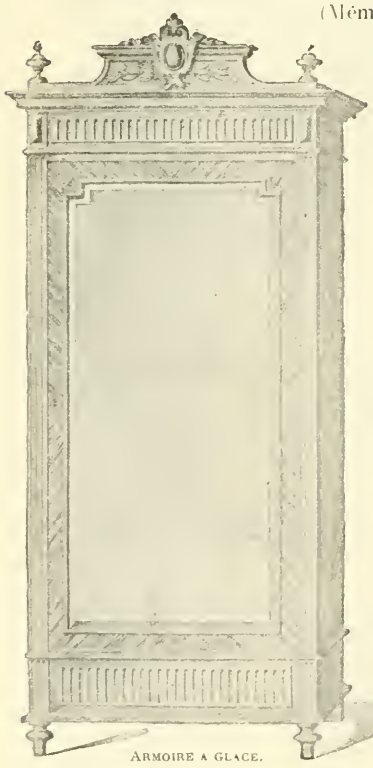

ARMOIRE A GLACE.

	PRIX		EMBALLAGE	
			PAILLE	CAISSE
Armoire à glace unie	175 »	»	7 »	14 »
Armoire à glace biseautée	»	185 »	»	»
Lit de coin	110 »	»	4 »	11 »
Lit trois faces	»	150 »	»	»
Table de nuit wagonnet	50 »	»	2 »	4 »
Table de nuit colonnettes	»	60 »	»	»
La chambre complete	335 »	395 »	13 »	29 »
Sommier en plus	40 »	40 »	3 »	5 »

PORT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR

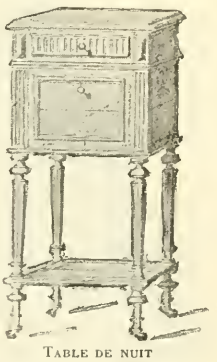

TABLE DE NUIT
Wagonnet, dessus marbre rouge.

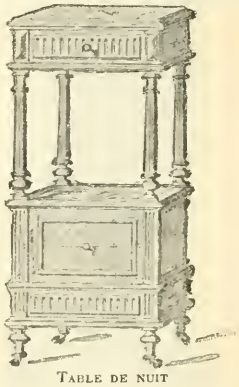

TABLE DE NUIT
Colonnettes, dessus marbre rouge.

Adresser les commandes aux bureaux du **Monde moderne**, 5, rue Saint-Benoit, Paris.

Meubles de Style

Commode Louis XV

Genre ancien

Modèle riche à trois tiroirs, palissandre verni, marqueterie bois de fantaisie, ornements bronze doré, dessus marbre rouge ou brèche d'Alep.

LARGEUR	PRIX
	fr.
0m,76	120 »
0m,90	180 »
1m,00	265 »
1m,25	445 »

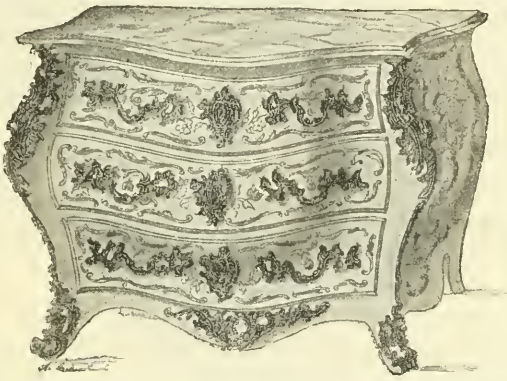

EMBALLAGE	
PAILLE	CAISSE
fr.	fr.
3 »	9 »
4 »	10 »
5 »	11 »
6 »	12 »

Frais d'expédition à la charge de l'acheteur

Jumelle de Campagne

Hauteur (fermée) : 17 cent. 1/2

6 verres achromatiques supérieurs : 26 lignes

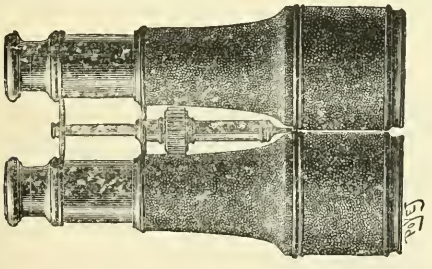

Prix, avec Étui de cuir : **38** fr.

Il ne s'agit pas ici d'une jumelle de théâtre, mais d'un instrument à longue portée : pratique, solide, léger.
Le prix des instruments d'optique varie à l'infini, c'est une question de confiance.

Petite Jumelle de Théâtre

Pour Dame : nacre, nickel doré . . . . . 10 fr.

Article extraordinaire d'élégance et de bon marché.

Miroir 3 faces

NICKEL

Dimensions de chacune des 3 glaces
21 × 27

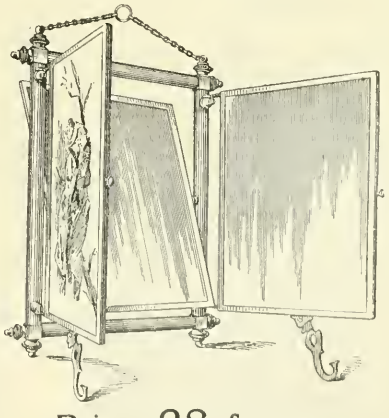

Prix : **28** francs

ARTICLE DE GRAND LUXE ET DU MEILLEUR GOUT

Fabrication extra soignée — Grand effet

Pour recevoir tous ces articles, s'adresser aux Bureaux du **Monde moderne**, 5, rue St-Benoît, Paris.

Agrandissements Photographiques

Le Monde moderne se charge de l'agrandissement de tous portraits, quelle que soit la dimension des documents originaux. La ressemblance est toujours parfaite, même s'il est opéré d'après d'anciennes photographies généralement défectueuses.

L'épreuve est faite au charbon, et par ce procédé devient absolument inaltérable, avantageuse que ne présentent ni les photographies au gélatino-bromure, ni les portraits au crayon ou au pastel, qui s'abîment très rapidement. C'est là, en un mot, le véritable portrait de famille qui, de plus, peut être exécuté en différents tons : *Sépia*, *sanguine*, *vert russe*, *noir*, *noir pourpré* et *bleu*.

Grandeur : 1/2 nature

30 cent. de largeur sur 40 de hauteur

100 francs

Grandeur : 1/4 nature

18 cent. de largeur sur 24 de hauteur

50 francs

Pour avoir les mêmes portraits **en couleur**, les prix sont doublés. Dans ce dernier cas, il est indispensable d'indiquer *la couleur des cheveux, des yeux, des vêtements, le teint général de la personne, le métal des bijoux et surtout la nature des pierres.*

Annonces de MM. les Officiers Ministériels

Etude de Me **Breuillaud**, notaire à Paris.

A **Adj.** sur 1 ench. ch. not. Paris, le mardi 5 fév. 1895.

1° Mon **R. D'ABOUKIR**, 4 Cce 348m env. Rev. brut à Paris 37,682 f. M. à px 300,000 fr.

2° **MARCHÉS de TERRE** sur cnes de Compans, Gressy, Messy et Mitry-Mory (con de Claye-Souilly), Oissery, St-Pathus et Thieux (con de Dammartin-en-Goelle), arrt de Meaux (S.-et-M.), La Chapelle-en-Serval et Plailly (con et arrt de Senlis) (Oise), Chatenay-les-Louvres, Fontenay-les-Louvres et Mareil-en-France (con d'Ecouen). Bellefontaine, Belloy, Chennevières, Fosses, Jagny, Lassy, Louvres, Marly-la-Ville, Plessis-lez-Vallées, Survilliers, Villeron et Saint-Witz (con de Luzarches, arrt de Pontoise) (S.-et-O.).

Lots.	Contenances env.	Rev. nets pr baux	Mises à prix
1er	116h.37a.42c.	fr. 6,300.	fr. 110,000
2e	62h.40a.80c.	3,500.	65,000
3e	22h.67a.62c.	2,000.	35,000
4e	16h.03a.62c.	1,603 62.	30,000
5e	22h.27a.34c.	1,600.	30,000
6e	20h.67a.38c.	1,500.	25,000
7e	14h.17a.67c.	1,200.	20,000
8e	15h.18a.95c.	760.	12,000
9e	4h.73a.48c.	425.	8,000
10e	1h.84a.86c.	200.	3,000
11e	66a.10c.	1 verb. 50.	1,000

S'adr. aux not. à Paris, Mes Huillier, Lanquest et Breuillaud, rue Saint-Martin, 333, dép. de l'ench.

MAISON à Paris, rue Louis-Blanc, 59. Contenance 547 mètres environ. Revenu brut 22,090 fr. environ. Mise à prix 295,000 francs. A **Adjuger** sur 1 enchère, ch. des notaires de Paris, le 12 février 1895. S'adresser à Me Mouchet, notaire à Paris, faubourg Montmartre, 57.

MAISON de rapp. à Paris, angle r. de La Villette, 18, et r. Delouvain, 1. Rev. 8445 fr. Fac. 37 m. Mise à pr. 75,000 fr. — MAISON BOURGEOISE, 70, r. Pelleport, cont. 360 m. Rev. éval. 3500 fr. Mise à pr. 20,000 fr. Adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, 12 fév. 95. Me HUSSENOT, not. 393, r. des Pyrénées

---

3 MAISONS à Paris, à adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris le 12 fév. 95. — Rue Mouton-Duvernet, 10. Rev. net 13,400 fr. M. à pr. 120,000 fr. R. Lavieuville, 18. Rev. net 6010 fr. M. à pr. 50,000 fr. R. de Charenton, 65. Rev. net 5071 f. M. à pr. 50,000 f. S'adr. à Me THERET, not. à Paris, 24, b. St-Denis.

Les annonces de MM. les **Officiers Ministériels** *sont reçues à Paris chez MM.* **Cohade** *et* **Cliquet**, *20, rue de la Banque.*

L'Éditeur-Gérant : A. Quantin.

Parc de Chaville

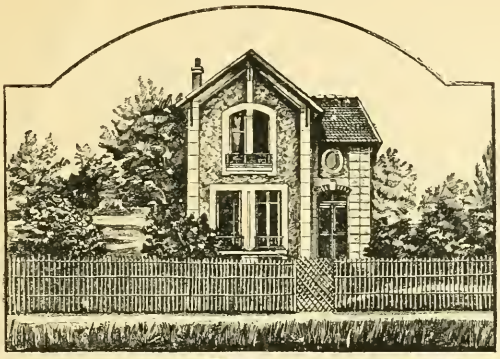

MAISON A VENDRE
Avenue Cadet
Prix : 20 000 francs
900 mètres
de terrain entourant
l'immeuble.

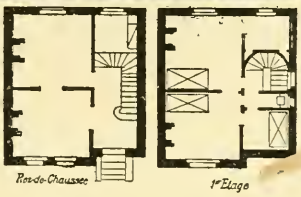

A 25 minutes de Paris et 10 de Versailles, desservi tous les jours par 28 trains, le parc de Chaville est appelé à acquérir une valeur considérable dans un avenir relativement peu éloigné. Sa situation des plus avantageuses au centre des bois de Meudon, Viroflay, Chaville et Ville-d'Avray en rend le séjour des plus agréables. Le plus bel éloge qu'on puisse en faire, du reste, est de rappeler qu'il fut la résidence favorite de Louvois.

Ce parc se vend aujourd'hui par lots au gré des acquéreurs. Certaines parties en sont très boisées, d'autres sont complètement dépourvues d'arbres. Autre avantage fort appréciable pour quelques-uns, à 5 minutes de marche se trouve le grand étang de Brise-Miche, dans lequel on peut pêcher toute l'année avec un permis et qui est très poissonneux.

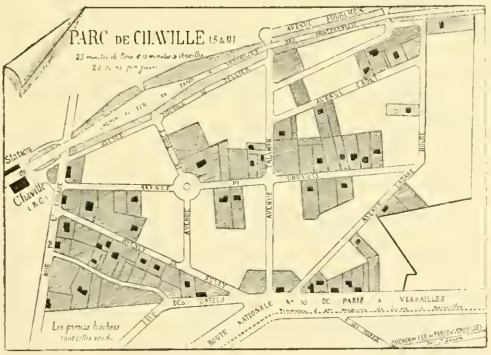

Ainsi que l'indique le petit plan ci-contre, beaucoup de constructions y ont été déjà élevées et on a la facilité, si l'on veut s'éviter l'ennui de faire bâtir, d'y trouver des maisons dont les prix varient de 10 000 à 80 000 francs.

Nous donnons ici deux types de ces maisons à vendre qui, entre toutes, sont particulièrement avantageuses.

Quant aux terrains non bâtis, le prix en est fixé à 8 francs le mètre environ. Ce chiffre, en effet, peut varier et reste à débattre, suivant la situation du lot dont l'acquéreur aurait fait choix.

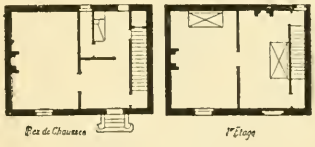

MAISON A VENDRE
Avenue de Sully
Prix : 10 000 francs — 300 mètres
de terrain.

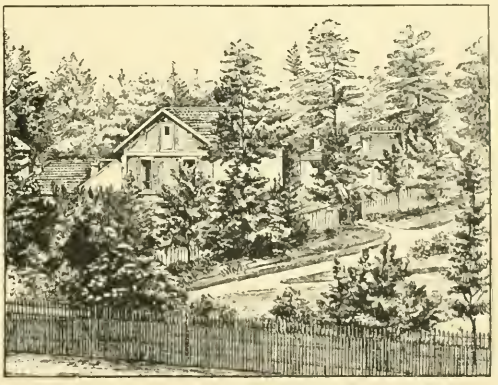

PORTRAIT de S.S. le Pape Léon XIII, par Chartran

Le célèbre portrait de S.S. le Pape Léon XIII restera le morceau le plus important peut-être de l'œuvre de Chartran. Sa Sainteté avait toujours refusé de laisser reproduire ses traits par la peinture. Cette grande faveur devait être accordée à notre compatriote dont le beau talent sut tirer un merveilleux parti de l'auguste modèle qui voulait bien poser devant lui. Les deux vers autographes, publiés au bas de chaque épreuve, garantissent son authenticité.

REPRODUCTIONS

Eau-forte. — Gravée par Courtry, un des maîtres de la gravure contemporaine. Magnifique estampe mesurant : 40 cent. de largeur sur 51 de hauteur et 70 × 95 avec marges . . . **30** fr.

Effigiem sibi dari oculis quis dicere falsam audeat ? huic similem vix jam pinxisset Apelles.

Leo XIII. P. M.

Chromogravure. — Obtenue à l'aide du double procédé de la gravure directe et de la lithographie qui en font, par la vigueur des contours et la fraîcheur du coloris, un véritable tableau. Dimensions : partie gravée, 55 sur 71 ; avec marges 0,80 sur 1,08 . . . . . **20** fr.

Chromo-Carte. — Miniature coloriée, montée sur une carte forte à biseaux d'or. Dimensions : 14 sur 19 . . **5** fr.

Photochromie. — Sans aucune retouche. Les couleurs du tableau sont également obtenues directement. Planche de 30 sur 38 sur papier de format 50 sur 65 . . . . . **3 50**

Phototypie noire. **2** fr.

Chromotypographie. . . . . . **0,50** c.

Taille-douce parisien. . . . . **0,25** c.

IMAGES DE PROPAGANDE

Grand format à **10** fr. le cent.
Petit — à **3** fr. le —

Ces portraits sont en couleur

*S'adresser au Directeur de l'*ÉDITION INTERNATIONALE, *6, rue du Regard, à Paris*

EXPÉDITION FRANCO